

L'aiguillon vert en RFA

La rupture de la coalition du Parti social-démocrate et des Verts en Hesse constitue la première conséquence majeure des récentes élections législatives en RFA. Elle s'accompagne d'un drame personnel : le retrait de la vie politique de M. Heiger Börner, ministre-président, figure symbolique d'un social-démocratie ancrée dans les syndicats et la classe ouvrière. Eprouvé physiquement et moralement, il abandonne à son destin un parti profondément divisé sur sa stratégie de reconquête du pouvoir.

Lors des élections au Bundestag, le SPD est parvenu, de justesse, à éviter la catastrophe que lui prédisaient les Cassandre d'outre-Rhin. Son effritement est passé au second plan, éclipsé par les pertes plus brutales des chrétiens démocrates du chancelier Kohl.

Il semblait qu'ainsi il avait gagné le répit nécessaire pour procéder sans précipitation à sa mutation idéologique et à la relève de ses principaux dirigeants.

Ce scénario a été mis à mal par le succès relatif des Verts - 8,3 % des suffrages sur le plan national - et surtout par l'évidence de leur enracinement dans le paysage politique ouest-allemand.

Le SPD n'est plus maître de son calendrier. Dans ses bastions les plus solides, comme Hambourg et la Hesse - deux Länder qui n'ont jamais connu d'autres gouvernements que ceux dirigés par des sociaux-démocrates - le sort de ce parti plus que centenaire est suspendu au bon vouloir des derniers venus sur la scène politique. De plus, les thèmes introduits par les écologistes dans les débats politiques - refus radical de l'énergie nucléaire civile, retrait total des missiles de l'OTAN du territoire de la RFA, place des femmes dans la vie politique - gagnent du terrain dans de larges secteurs du SPD.

Nécessité faisant loi, une unité de façade avait été préservée dans le parti au prix de concessions idéologiques nuisant à sa crédibilité. On ne peut tout à la fois préconiser l'abandon avant dix ans de la production nucléaire d'énergie électrique et soutenir, comme M. Börner, la mise en route de coûteuses installations de retraitement du plutonium.

L'échec - provisoire ? - de cette nouvelle majorité à gauche des chrétiens démocrates, appelée de ses vœux par M. Willy Brandt, peut assurer au chancelier Kohl une certaine tranquillité pour les premiers temps de son mandat.

L'aiguillon vert peut évidemment accélérer la mutation inéluctable du SPD en un parti social-démocrate de type nouveau, dirigé par des hommes jeunes à même d'être entendus par les nouvelles générations.

« Les élections de 1981 ne sont pas encore jouées », écrit malicieusement Daniel Cohn-Bendit, figure de proue des Verts de Francfort à la veille des dernières élections au Bundestag. Il faudrait cependant, pour que cette « nouvelle alliance » du SPD et des Verts ait des chances de l'emporter un jour, qu'elle renonce à faire passer l'utopie avant le réalisme politique.

Koweït aux portes de la guerre
Un reportage dans l'émirat du Golfe (Lire page 4)

Nouveaux bombardements

L'Iran et l'Irak relancent la « guerre des villes »

L'Iran et l'Irak relancent la « guerre des villes ». L'aviation irakienne a célébré à sa manière le huitième anniversaire de la République islamique en reprenant, le mercredi 11 février, le bombardement des villes irakiennes. L'Iran a riposté en lançant un nouveau missile sol-sol sur Bagdad, le dixième depuis le début de l'année. Ce jeudi matin, l'aviation irakienne a bombardé un quartier présidentiel de Téhéran, tuant plusieurs civils, dont deux enfants. Selon l'agence d'information iranienne un nombre non précisé d'habitants ont été endommagés.

TÉHÉRAN de notre envoyé spécial

Le huitième anniversaire de la République islamique a été célébré, mercredi 11 février, au rythme de la guerre : il a été marqué par une série de raids de l'aviation irakienne sur plusieurs villes d'Iran, alors que des centaines de milliers de personnes manifestaient dans les rues. En relançant ainsi la guerre des villes, après une relative accalmie ces derniers jours, l'Irak a voulu marquer le coup, alors que l'Iran était une date symbolique, celle du 11 février 1979, qui vit la proclamation de la République islamique. Selon les médias irakiens, neuf villes ont été touchées, notamment Borojerd et Khara-

mabad (centre du pays), Ouroumich et Tabriz (nord-ouest) et la ville sainte de Qom (au sud de Téhéran). Aucune indication n'a été fournie sur le nombre des victimes.

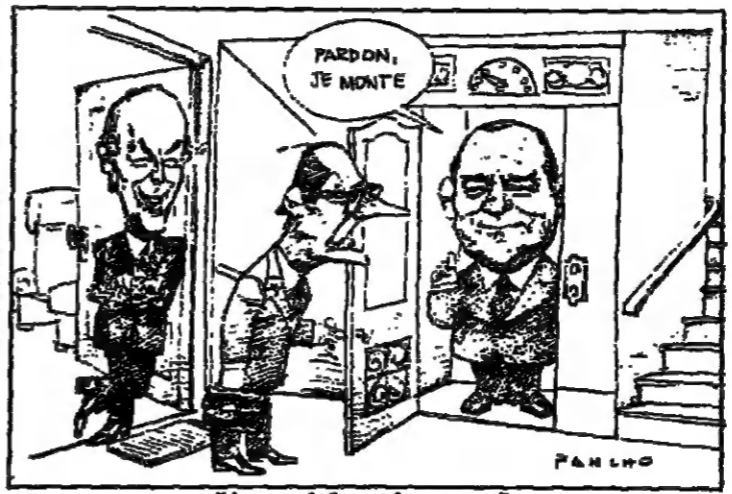
L'opération irakienne a également visé la capitale. Mais cela relevait plutôt de l'intimidation, puisque, selon les autorités, des chasseurs irakiens, à deux reprises, dans la matinée puis en début de soirée, se sont contentés de franchir le mur du son au-dessus de Téhéran. Ils ont provoqué une riposte immédiate de la DCA et le déclenchement d'une brève alerte aérienne. Mais si Bagdad entendait terroriser la capitale, ce fut raté.

ALAIN FRACHON.
(Lire la suite page 3.)

Le raccourcissement du mandat présidentiel

Les idées de M. Giscard d'Estaing perturbent la majorité

Les idées de M. Giscard d'Estaing sur le raccourcissement du mandat présidentiel troublent la majorité. M. Chirac met en avant l'union de la majorité pour justifier la prudence, sinon la réticence avec laquelle il a accueilli cette proposition, à laquelle sont hostiles M. Gaudin et les barristes. Aussi, M. Denis Baudouin, son porte-parole, a-t-il indiqué, le jeudi 12 février : « Soucieux de l'union de la majorité, le premier ministre est prêt à se prêter à des entretiens avec les membres du gouvernement et avec les responsables de la majorité avant d'arrêter officiellement sa position. »



Lire nos informations page 8

Une économie prospère, une diplomatie mesurée

La Finlande sans complexes

Le ministre finlandais des affaires étrangères, M. Paavo Väyrynen, est attendu à Paris, vendredi 13 février, pour une visite officielle. Les relations franco-finlandaises sont sans problème majeur, et M. Väyrynen vient en représentant d'un pays convaincu d'avoir choisi la bonne voie, celle de la neutralité.

HELSINKI de notre envoyé spécial

Il ne faudrait pas se tromper d'époque. Le temps où la Finlande, miraculée de l'après-

guerre, semblait en surris, sa souveraineté suspendue à la mansuétude intéressée de son immense voisin, ce temps-là est bien lointain, même s'il reste enfoui au fond de la mémoire collective. Le chétif petit pays affligé du lourd fardeau des réparations et d'un équilibre pesant « traité d'amitié » avec l'URSS, est, au train où vont les choses, en passe de rattraper le niveau de prospérité de son autre voisin, le riche cousin suédois. Les paroles de l'hymne national « Notre pays est pauvre et le sera toujours » sont pleines d'une fierté cachée,

mais on aurait bien tort de les prendre au pied de la lettre.

En matière de modernisme, la Finlande, souvent à la pointe des techniques, et qui exporte un quart de son produit national, pourrait donner des leçons à plus d'un « grand » pays d'Europe de l'Ouest. Résultat, les Finlandais ont perdu leurs complexes, mais ont gardé une politique étrangère dont presque plus personne dans le pays ne conteste les mérites.

Si la susceptibilité nationale reste en éveil, et à Helsinki, « finlandisation » signifie toujours un peu comme une insulte, on en est presque à considérer ceux qui uti-

liseraient encore ce mot avec l'indulgence qu'on doit aux ignorants. Ceux qui ne savent pas que « c'est une politique choisie et non imposée, et qu'elle a permis à la Finlande de ne rien céder sur les principes de la démocratie », comme l'explique un des principaux artisans de la politique extérieure du pays.

Cela dit, si bien des choses ont changé, d'autres n'ont pas bougé, et avant tout, bien sûr, la géographie.

JAN KRAUZE.
(Lire la suite page 6.)

Sécurité routière

Sanctions doublées pour les conducteurs en état d'ébriété.

PAGE 34

La manifestation des instituteurs

Trente-cinq mille participants.

PAGE 10

M^{me} Aquino et les militaires

La présidente des Philippines face au malaise de l'armée.

PAGE 5

Le Monde

DES LIVRES

■ Les dernières nouvelles de William Goyen. ■ Qian Zhongshu révélés aux Français. ■ Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « Et l'âme ? demande Brigitte », de Jean Bernard ; « Que pense Walter ? », de Gérard Morillat. ■ La chronique de Nicole Zand. Pages 13 à 21

Un entretien avec M. Marchelli

« Nous sommes en train de perdre la bataille de la compétitivité », déclare le président de la CGC.

PAGE 31

Le sommaire complet se trouve page 34

Reprise en main et concurrence avec les télévisions privées

A2 et FR3, malades du soupçon

TF1, la « 5 », TV6 occupent depuis des semaines le devant de la scène. Mais Antenne 2 et FR3 (où une partie du personnel a débrayé le mercredi 11 février pendant deux heures contre d'éventuels licenciements) sont également touchés par les mutations de l'audiovisuel.

Ainsi, la chasse serait ouverte. Tandis que se déploie le grand ballet incertain des acquéreurs autour de TF1, de la « 5 » et de la « 6 », la future télévision publique - Antenne 2 et FR3 - se déchire comme aux plus grandes époques. Dans les rédactions, certains dressent les listes des martyrs en surris ou déjà exécutés. Les nouveaux présidents nommés par la CNCL se défendent avec indignation de toute intention assassine.

Rude tâche pour l'enquêteur. Car, derrière les lucarnes, tout le monde ment. L'information télévisée n'a sûrement pas assez changé pour justifier les cris d'orfraie des uns. Mais les changements, mutations, « promotions » qui se multiplient sur les deux chaînes sont certainement moins innocents que ne le proclament les autres.

Oui, on ment. Avec machiavélisme ou naïveté, par stratégie ou par frayeur. Les plus enflammés des journalistes - et leurs collègues de la presse écrite qui leur servent de relais - mentent en

attribuant au moindre changement de taille-crayons des motivations politiques. Et les nouveaux chefs mentent en invoquant des prétextes techniques qui ne trompent personne.

« J'ai milité pour le maintien de Geneviève Guichenev, assure René Han, nouveau président de FR3. Geneviève est une bonne présentatrice, et je ne voulais pas lui faire de peine. » Moyennant quoi la « bonne présentatrice » de Soir 3, évincée, a fait des adieux discrets à son public, le 6 février. A cette journaliste - sympathisante de la gauche, mais « on » jure que cela n'a évidemment pas compté - on avait proposé la présentation des journaux du week-end... en duo. Christian Bernadac, directeur de l'information sur FR3, peut bien démontrer, calcul à l'appui, que l'on n'aurait pas vu Geneviève moins souvent à l'antenne, c'était maigre.

A Antenne 2, même intoxication. « Ils veulent à tout prix reprendre cette rédaction en main », assure-t-il y a quelques semaines François Ponchelet, grand manitou dudit journal. Tous les couloirs frémissaient alors de terrifiantes rumeurs : pour remplacer Claude Sérillon - qui ne se cache pas de pencher à gauche, même si les téléjournalistes, eux, sont bien en peine de le situer, comme l'atteste un récent sondage SOFRES-Id

Monde, - on allait faire appel à Patrick Poivre d'Arvor, dont chacun rappelait avec effroi qu'il venait d'assurer l'animation de la fête du RPR.

C'était imminent, c'était fait. « Poivre » piaffait déjà dans le hall de l'immeuble de l'avenue Montaigne. Moralité : Sérillon dispense toujours, à 20 heures, ses sourires qui, paraît-il, irritent tant Matignon. Et Ponchelet est tenté d'accepter - sans qu'il ait apparemment été besoin de le torner - la tutelle des journaux du matin.

Si l'on admet que tout le monde ment. Claude Sérillon a sans doute du souci à se faire. Jean-Marie Cavada, nouveau directeur de l'antenne d'A2, ne tresse-t-il pas ses louanges ? « C'est un vrai show-man, un des seuls à savoir se déplacer sur un plateau. Et il est loin d'être incompetent. » « Ce n'est tout de même pas une étoile de première grandeur », corrige-t-on dans l'entourage de Claude Contamine, président d'Antenne 2. A propos, qu'en pense ce dernier ? Rien, bien entendu. « Les présentateurs sont tous bons », finit-on par arracher à M. le président d'Antenne 2 au terme d'un entretien en forme de supplice réciproque.

LAURENT GRELSAMER et DANIEL SCHNEIDERMAN.
(Lire la suite page 25.)

سكزا من الاجل

صكنا من الالجل

Débats

La violation des droits de l'homme en France

Sans un minimum de moyens économiques et sociaux, un citoyen ne peut jouer efficacement son rôle.

par JOSEPH WRESINSKI (*)

On a coutume d'entendre dire que la violation des droits de l'homme serait le seul fait des pays totalitaires. Et certes, si les droits de l'homme sont abordés par le seul biais des libertés civiles et politiques, cela reste scandaleusement, douloureusement vrai. Mais il est d'autres façons de violer des droits de l'homme, et celles-ci, qui concernent tous les pays, y compris la France, consistent simplement à abandonner une partie de la population — quelque deux millions de personnes — dans l'état de grande pauvreté ou de misère.

Les familles dans la grande pauvreté n'ont souvent pour tout qu'un hangar, un camion désaffiché, une tente ou encore qu'une cave ou un logement vétuste et malsain dans un quartier urbain attendant la rénovation. Les pères n'obtiennent pas d'emploi stable, notamment car leur adresse, non officiellement enregistrée, ne permet pas de les atteindre. Les foyers se trouvent parfois à sans autorisation, et cela suffit, paradoxalement, pour déclarer non rece-

vables leurs demandes répétées d'un logement adéquat dans la commune. Or que devient la liberté de circulation quand on ne peut réellement se fixer nulle part? Dans certains cas, elle peut tourner en obligation de circuler, les municipalités se revoquant mutuellement des familles dont elles ne veulent pas sur leur territoire.

La précarité du logement empêche aussi de chercher un emploi, alors que travailler serait la seule chance de trouver la garantie d'un toit. Imaginons d'ailleurs les obstacles à l'emploi que signifie habiter un lieu non desservi par les transports publics, un lieu où le travailleur ne peut se reposer convenablement, ni se laver, ni tenir ses vêtements présentables.

Sans logement décent, sans travail, sans ressources, parfois sans possibilités de gîte quelque part, les familles les plus pauvres se trouvent également privées d'autres droits : du droit de fonder une famille autrement, du droit à la santé entre autres.

Nous voyons, dans les zones d'habitation les plus défavorisées, des hommes encore jeunes perclus

de rhumatismes parce que toute leur vie se passe dans le froid, l'humidité ou les courants d'air. Nous voyons des mères de famille épuisées à tenir un ménage à bout de bras dans des conditions sous-humaines. Nous voyons des enfants qui, dans des logements malsains, se blessent, ne dorment pas et sont sans cesse malades. Se trouve alors remis en cause le droit à la famille, les enfants étant placés sous le prétexte que, ailleurs, ils seront protégés.

Un esprit de courage extraordinaire

A cause de leur dénuement, des parents peuvent être déçus de leurs droits parentaux. Pour les enfants, est aussi compromis le droit à l'instruction. Les études statistiques le disent sans ambiguïté. En dépit des nombreux efforts pour démocratiser l'enseignement, l'échec scolaire

(*) Fondateur du mouvement Aide à toute déresse (ATD) Quart-Monde, et auteur d'un rapport sur la grande pauvreté qui vient d'être présenté au Conseil économique et social (voir *Le Monde* du 11 février).

demeure, sauf exception, du fait des conditions socio-économiques des familles.

L'absence de droits économiques, sociaux et culturels paralyse la vie associative : lorsqu'on est hébergé de manière précaire ou condamné à l'errance, a-t-on la possibilité de bâtir de véritables amitiés? Des foyers réduits à l'assistance publique ou privée n'ont guère le goût ni les moyens de s'organiser entre eux ni de se mêler à des foyers plus favorisés. Les parents d'écoliers qui échouent n'osent pas se joindre à des organisations de parents d'élèves. Celui qui n'a pas de ressources suffisantes et stables ne fait pas connaître ses difficultés à une organisation de consommateurs.

Toute une partie de la population nationale n'est pas entendue dans les enceintes où sont consultés les partenaires sociaux officiellement reconnus. Mâtrisant mal la lecture et l'écriture, ces familles ne comprennent pas non plus les programmes des partis politiques et, ne disposant pas des moyens élémentaires de la communication, elles ne peuvent expliquer leur situation de précarité extrême à des hommes politiques.

La famille en grande pauvreté révèle donc que l'absence des droits économiques, sociaux et culturels compromet les droits civils et politiques.

Et, en dépit de tout cela, ce dont nous pouvons, ce dont nous devons témoigner, c'est l'extraordinaire esprit de courage qui anime toutes ces familles obligées de consacrer toute leur énergie à survivre dans la dignité au jour le jour.

Comment se fait-il que des droits reconnus à l'homme parce qu'il est un homme deviennent en réalité des droits qu'il ne peut exercer qu'à condition de disposer d'un minimum de moyens? Dans ces circonstances, comment veiller à ce que tous disposent des moyens voulus?

Les plus pauvres vivent dans des situations, et en tirent des réflexions, que d'autres ne peuvent pas imaginer en leurs noms et place. Pour essayer de résoudre ces questions, nous avons conscience que l'interrogation des plus pauvres nous est indispensable. Le reconnaître serait déjà, pour eux, un changement fondamental de situation, puisque d'être considérés comme partenaires indispensables à l'avancement des droits de l'homme mènerait fin à une première exclusion de tout ce qu'entreprend la communauté nationale pour l'avenir de ses membres.

Une nation ne peut laisser en arrière une partie de ses enfants, exclus des responsabilités et des droits élémentaires reconnus à chacun.

LIBERTÉ DE CONSCIENCE LIBERTÉ DE SURVIVRE

Des libérations de dissidents viennent de soulever un peu la chape de plomb pesant sur les opposants au régime soviétique. Etienne Pinte demande que la France accentue sa pression pour élargir la brèche. On viole aussi les droits de l'homme en France, estime Joseph Wresinski, en ne luttant pas suffisamment contre la grande pauvreté.

Les prisonniers modèles de Hassan II

« La patience, la résolution et la perspicacité de Votre Majesté ont fait triompher le choix démocratique basé sur le pluralisme, le multipartisme et la vie parlementaire dans le cadre de la monarchie constitutionnelle et du renforcement des fondements de la liberté et de la stabilité (...). Le génie politique de Votre Majesté s'est manifesté par l'idée de la Marche verte (au Sahara). Ces deux grandes réalisations hessaniennes resteront liées à l'Auguste Personne de Votre Majesté dans la mémoire de toutes les générations », etc.

Ces boursoufflures s'étaient sur plusieurs pages. On pense à un pastiche. C'est pourtant un extrait d'une vraie lettre que huit prisonniers politiques marocains réputés « républicains » ont dû récemment signer pour obtenir du roi Hassan II l'amn, le pardon : « Après douze années passées en prison (...) nous sollicitons Votre grâce et Votre bienveillance », etc.

L'essentiel, dira-t-on, est que ces prisonniers de conscience soient maintenant libres. Peut-être, mais revenons un peu en arrière. Il y a dix ans ce mois-ci, plus de 200 accusés antimonarchistes et pour la plupart hostiles au partage sans autodétermination du Sahara espagnol entre Maroc et Mauritanie étaient jugés à Casablanca, après quinze mois de garde à vue et plusieurs autres mois de préventive. Les pièces à conviction : tracts, journaux, livres, opinions, etc. Les seules violences en cause : celles subies par certains détenus... (1)

Verdict : 173 peines de prison, dont 44 à perpétuité (y

compris 39 par contumace). Depuis lors on ne compte plus les personnalités françaises approchant le roi Hassan II qui ont tenté d'obtenir l'élargissement de prisonniers dont le tort est de ne pas penser comme tout le monde au Maroc. Après bien des efforts, M^{me} Danièle Mitterrand a obtenu que l'un des détenus, l'ingénieur d'origine juive Abraham Serfaty, puisse se marier en prison.

« Le roi veut qu'on lui demande pardon », concluait un ancien président du Conseil français revenant de Rabat. D'où la fameuse missive. Mais la grande majorité de la quarantaine de prisonniers restants, parmi lesquels les cinq condamnés à perpétuité — MM. Fakhani, Nouda, Mouchtari, Serfaty, Zaaza — refusaient de le signer, préférant la geôle au reniement d'eux-mêmes. Prisonniers modèles, ils occupent leur temps en étudiant (vingt licences passées, vingt thèses en préparation).

Douze ans n'est-ce point assez, même pour des hommes trop fiers pour s'agenouiller? Ils ne sont pas royalistes, c'est vrai. Mais la dynastie alsacite, qui se veut à la fois traditionnelle et moderne, ne voit-elle pas que les dix monarchies florissantes en Europe — et notamment dans la proche Espagne — ont séduit les républicains en les traitant aussi bien et parfois même mieux que les monarchistes.

BOUAZZA BEN BOUAZZA, chercheur.

(1) Voir le livre de Claude Arian, *Rancontres avec le Maroc. La Découverte (Le Monde* du 13 août 1986).

Le gouvernement peut mieux faire...

Notre pays n'a pas l'imagination des Etats-Unis pour pousser l'URSS à respecter les accords d'Helsinki

par ETIENNE PINTÉ (*)

La création par Jacques Chirac d'un secrétariat d'Etat aux droits de l'homme a été accueillie avec espoir par tous ceux qui, depuis de nombreuses années, se battent sans répit pour que la dignité de l'homme soit respectée dans tous les pays où elle est bafouée. Cette initiative est à l'honneur de ce gouvernement et marque son originalité et sa personnalité. Elle rappelle aux Français que nous avons longtemps représenté, aux yeux du monde, la patrie des libertés. Cette démarche contraste paradoxalement avec celle d'une gauche qui avait monopolisé par le verbe la défense des droits de l'homme.

Cependant, malgré la bonne volonté de Claude Malhuret, le secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, la tâche pesante, frileuse, timorée du Quai d'Orsay, qui se retranche derrière le mauvais alibi d'une fausse efficacité de l'action secrète, ne lui a pas encore permis d'accomplir la mission que lui a confiée le premier ministre. Claude Malhuret n'a trouvé ni sa place, ni sa tribune ni le type d'action à mener pour faire entendre la voix de la France. Il représente néanmoins pour nous « cette petite espérance tremblante à tous les vents, anxieuse ou moindrement souflette (...) cette flamme impossible à éteindre » que chantait Péguy. Mais cela ne suffit pas, et le poète ajoutait à juste titre : « L'espérance voit ce qui n'est pas encore et qui sera... »

Le gouvernement sera donc jugé sur « ce qui sera ». Il faut cet égard grand temps que Jacques Chirac installe enfin la commission consultative des droits de l'homme, cette instance si nécessaire et tant

attendue, créée le 30 janvier 1984, mais jamais réunie depuis lors. C'est bien, mais ce n'est pas suffisant. Cette commission ne doit pas être pour le gouvernement un prétexte pour ne pas faire plus et mieux.

Le passeport de la liberté

J'attends du gouvernement qu'il ne se drape pas dans les considérants économiques et culturels des accords d'Helsinki pour faire adopter par le Parlement une convention fiscale franco-soviétique, alors que ces accords comprennent aussi le respect des droits de l'homme, qui sont violés chaque jour par l'Union soviétique. J'attends du ministre des affaires étrangères qu'il fasse preuve d'autant d'imagination que les Etats-Unis, qui ont pris l'heureuse initiative de faire participer des membres du Congrès américain aux conférences sur l'application des accords d'Helsinki en les intégrant, comme observateurs, dans leur délégation. J'attends du secrétaire d'Etat aux droits de l'homme qu'il dénonce la nouvelle loi soviétique sur l'émigration, qui restreint encore plus la liberté de circulation et d'installation et qui interdit à 99 % de la population d'URSS la possibilité d'émigrer.

Je révoque un jour la France convie officiellement Ida Nudel, la mère des « refuzniks », à venir rejoindre son cousin français et

obtienne, comme les Etats-Unis pour Tchétcharevski, le passeport de la liberté qu'elle attend depuis quinze ans.

Je révoque un jour la France obtienne des visas d'émigration pour tous les Shapiro de Leningrad, dont les enfants souffrent de ne pas s'appeler Ivanov, pour tous les Siapak, membres fondateurs du groupe de surveillance des accords d'Helsinki à Moscou, qui attendent depuis dix ans l'autorisation de rejoindre leur fils en Israël, pour les Ziemans, dont les esprits et les intelligences se préparent depuis tant de temps à découvrir la liberté. Et puis, il y a tous les autres...

Que la France fasse entendre sa voix afin que les prisonniers d'opinion, ces prisonniers du silence, n'aient pas la tentation de la désespérance, mais que, grâce à nous, chacun d'entre eux puisse se dire, comme Elle Wisel : « Parce que je me souviens, j'ai le devoir de rejeter le désespoir. »

SOVT

16 000 BIOGRAPHIES DE PERSONNALITÉS SOVIÉTIQUES SUR ORDINATEUR

SOVT, premier système mondial de banques de données sur l'élite soviétique, a été créé et est géré par *Le Monde* sous la direction de Michel Tatu. Il contient les biographies des personnalités de l'élite soviétique dans tous les domaines : politique, administratif, économique, scientifique, militaire et culturel.

SOVT comprend également plus de 3 000 textes, dont extraits des discours de M. Gorbatchev, interventions au congrès du parti communiste, articles et déclarations officielles consacrés à Tchernobyl.

L'accès à SOVT se fait dans le monde entier à partir d'un terminal ou d'un micro-ordinateur, et même, en France, à partir d'un simple minitel.

Facturation selon le temps de connexion. Pas de droit d'entrée.

Renseignements et documentation :
écrite à
Michel TATU,
La Monde-SOVT, 7, rue des Italiens,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : 42-47-97-27
Télex : MONDPAR 650572 F



Urgence

MAIS que sommes-nous devenus? Ou est passée la conscience du monde arabe? Ou a-t-il enterré son âme, son humanisme, sa passion pour la justice? Mais où se sont terrés les hommes de cœur et de courage? Pas une voix, une de ces voix qui comptent et qu'on écoute, ne s'est élevée ne serait-ce que pour crier, pousser un hurlement dans le visage froid, visage de marbre de ceux qui ne connaissent pas de politique que celle de la brutalité et du gangstérisme. Crier pour entendre la respiration difficile d'enfants rendant l'âme parce qu'on les a condamnés à mourir de faim et de soif.

A Bor-el-Barajneh, à Rachidiyah, à Chatila, dans la banlieue de Beyrouth, la mort gratuite d'enfants et autres innocents. Une mort décidée, programmée avec cynisme. Le monde arabe est, bien sûr, divisé. Tel est son destin depuis que le peuple palestinien est privé de sa patrie.

TAHAR BEN JELLOUL

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Téléphone : (1) 42-47-97-27
Tél. : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. *Le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969) Jacques Fauvet (1969-1982) André Larrousse (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs de *Le Monde* », Société anonyme des lecteurs de *Le Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouts

Rédacteur en chef : Daniel Vernet

Correspondant en chef : Claude Salas

ABONNEMENTS BP 507 09 75427 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE 354 F 672 F 954 F 1 200 F

TOUTS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE 687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par messagerie) L - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS 399 F 762 F 1 089 F 1 380 F

II - SUISSE, TUNISIE 504 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composé 36-15 - Tapex LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

5, rue de Montessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 286 136 F

Le Monde USPS 785-810 is published daily, except Saturdays for \$-400 per year by Le Monde c/o Speedpost, 46-48 39 th street, L.L.C., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y., postmaster: send address changes to Le Monde c/o Speedpost, U.S.A., P.R.C., 46-48 39 th street, L.L.C., N.Y. 11104.

avec M. Ollivier
paix
Cocher

Le résultat de...

Diplomatie
Husson est nommé
ambassadeur à Ottawa

M. Ollivier
ambassadeur à Paris

Le conflit du Golfe

M. Tarek Aziz a évoqué avec M. Chirac l'initiative de paix de M. Perez de Cuellar

Le vice-premier ministre irakien, M. Tarek Aziz, a évoqué, mercredi 11 février, avec M. Jacques Chirac l'initiative de paix dans le conflit Iran-Irak lancée en janvier par le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar.

Côté français, on a indiqué que la conversation avait porté sur les discussions en cours au Conseil de sécurité sur une éventuelle initiative de médiation générale pour mettre un terme à cette guerre.

A l'issue de l'entretien à l'hôtel Matignon, qui a duré environ une heure, M. Aziz a précisé, devant la presse, que cette rencontre avait été « très amicale et constructive ». Il a indiqué avoir parlé avec le chef du gouvernement des relations bilatérales, qu'il a qualifiées de « bonnes et franches » et de la situation dans la région. « Nous avons discuté également des initiatives politiques sur lesquelles on travaille en ce moment » en vue d'un règlement pacifique du conflit, a-t-il dit.

Le ministre s'est enfin félicité de « la position française qui soutient, comme elle l'a toujours fait, la cause de la paix, par ses efforts au Conseil de sécurité ou dans d'autres instances ».

M. Tarek Aziz s'était également entretenu au cours d'un déjeuner de travail, avec le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, des perspectives créées par l'initiative de paix de M. Perez de Cuellar.

De source autorisée française, on précisait que la visite du vice-premier ministre irakien n'a aucun lien avec celles effectuées récemment par deux autres membres du gouvernement de Bagdad : le général Abdel Jabbar Khalil Chanchall, ministre d'Etat chargé des affaires militaires, reparti mercredi après un séjour de six jours en France, et M. Abdalwahab Mollah Jawyish, ministre du commerce et de l'industrie, qui était venu il y a deux semaines discuter du réajustement de la dette irakienne envers la France.

Relance de la « guerre des villes »

(Suite de la première page.)

A peine les milliers de manifestants qui, dans la matinée, descendaient joyeusement la principale artère de Téhéran, l'avenue de la Liberté, ont-ils levé le nez pour scanner en chœur : « Mort à Saddam, mort aux Américains ! », avant de reprendre tranquillement leur chemin pour converger, sous un soleil éclatant, vers l'immense place de la Liberté, destination traditionnelle de toute grande manifestation téhéranaise.

A vrai dire, celle de mercredi tenait plus de la farandole et de la fête familiale que de la démonstration belliqueuse. On est venu avec les enfants et les grands-parents pour se mêler aux soldats en tenue beige, aux gardiens de la Révolution en battle-dress foncé et aux basijis, ces unités de volontaires dont les membres arborent un bandeau rouge sur le front.

Entre deux slogans, arrêt limonade et sandwich après des échappées installées le long du parcours ; en somme, une atmosphère bon enfant et plutôt serene, n'étant les photos des « martyrs » (tués sur le front) brandies par certains des manifestants.

Place de la Liberté, le président iranien, M. Ali Khamenei, a tenu des propos sans surprise. Il a rappelé la détermination de l'Iran à poursuivre la guerre jusqu'à la chute du chef de l'Etat irakien, Saddam Hussein. Il a ironisé sur le débat agitant actuellement les milieux politiques à Washington : les émissaires américains de l'« Irangate » ont-ils bien contact avec des modérés ou pris avec des radicaux le régime iranien ? Ni l'un ni l'autre, a répondu M. Khamenei : « Il n'y a ni radical, ni modéré, ni très modéré, dans notre appareil politique ; la voix unique est celle de l'Islam ».

Il est évidemment difficile de se prononcer sur le moral des iraniens au seul jugé d'une manifestation aussi visiblement regroupée les Téhéranais les plus attachés au régime. Mais ce qui frappe dans la

capitale alors que la guerre se poursuit depuis six ans, c'est une impression de normalité : boutiques débordant de fruits et légumes, pesants décontractés, habituels cabottages-catastrophes, restaurants et cafés pleins, techniciens ou hommes d'affaires étrangers paisiblement installés à la cafétéria des grands hôtels. Le front paraît lointain, même si les raids de l'aviation irakienne rappellent que la guerre est partout.

De l'avis de nombreux témoins, les bombardements irakiens en zone urbaine sont apparemment loin d'avoir l'effet escompté à Bagdad. Ils n'entraînent pas brisé le moral de la population et confortent au contraire une haine féroce de l'ennemi irakien chez la plupart des Irakiens - quels que soient par ailleurs leurs sentiments à l'égard de la République islamique. Comme il l'avait laissé entendre, l'Iran a répliqué aux opérations de l'aviation irakienne en lançant mercredi un nouveau missile sol-sol sur Bagdad, cependant que l'état-major annonçait une nouvelle opération dans le secteur ouest (Kurdistan) du front, baptisée « Fath-4 ».

ALAIN FRACHON.

La disette dans les camps palestiniens de Beyrouth

Bourj-el-Barajneh n'a toujours pas été ravitaillé

BEYROUTH de notre correspondant

Le ravitaillement du camp palestinien de Bourj-el-Barajneh inscrit dans la banlieue sud chuite de Beyrouth, le plus touché par la disette des trois camps assiégés par le milieu Amal, n'a pas en lieu comme prévu mercredi 11 février. Une nouvelle tentative devait être effectuée ce jeudi.

La raison invoquée par Amal est que les Palestiniens n'ont pas exécuté leur part des engagements contenus dans l'accord difficilement conclu à Damas entre son chef, M. Berri, et les anti-arafatistes, concernant la restitution des positions contrôlées à Amal par les Palestiniens autour de Magdouché.

Ces positions ont bien été évacuées par les Palestiniens, mais ont été remises à leurs alliés ou tout au moins aux rivaux et adversaires d'Amal, le Hezbollah (chite pro-iranien) et l'OPN (Organisation populaire nassérienne sunnite) ; M. Berri se déclare toujours disposé

à laisser ravitailler les camps dès que les Palestiniens auront exécuté leurs engagements prévus selon lui par l'accord comme un préalable et non comme une mesure simultanée au ravitaillement.

S'ils n'ont pas encore obtenu les vivres et les médicaments qui manquent cruellement à Bourj-el-Barajneh ainsi que, moins dramatiquement, à Chatila et Rachidiyeh, les Palestiniens ont refusé à l'inverse le monde et à la faire bouger en leur faveur. Des pays arabes de toutes tendances (Arabie Saoudite, Algérie, Egypte), d'Europe - la France prenant la tête du mouvement et la Suisse lui conférant le poids de son autorité morale à travers le CICR, - d'URSS, sous la forme d'une déclaration du fils de M. Gromyko, directeur de l'Institut d'Afrique, comme du Vatican, affluèrent les interventions auprès de Damas et les offres d'envois de vivres et de produits pharmaceutiques.

On estime à Beyrouth qu'après des tiraillements plus ou moins longs

du ravitaillement finira par parvenir aux camps, ce qui constituera un succès pour M. Arafat ; puis que Damas laissera se tasser l'agitation et, à travers Amal, fera rétablir le siège. La tactique du pourrissement de la guerre des camps s'étant avérée payante puisqu'elle se révèle à la longue asphyxiante pour les Palestiniens, Israël est de nouveau entré en scène ce jeudi matin en effectuant un raid aérien contre les positions palestiniennes du secteur de Saïda Magdouché.

caution - de la télévision des forces libanaises (milices chrétiennes) selon lesquelles il aurait été emmené à Chmezar, dans le nord-est de la Bekaa, dès le lendemain de son arrestation par ses interlocuteurs-ravisseurs, le 20 janvier, et qu'il serait depuis lors déplacé chaque jour d'un village à l'autre dans cette région.

M. Waite aurait tenté de se jeter de la voiture immédiatement après son arrestation mais aurait été rattrapé et copieusement frappé. M. Berri, le chef d'Amal, continue d'annoncer la « libération prochaine » du prisonnier, mais il exprime prudemment le délai en termes de « jours ou de semaines ».

C'est dans ce contexte que le président libanais, M. Aminé Gemayel, entame une tournée européenne qui doit le mener successivement à Bruxelles, Londres et Paris. Durant son absence, les négociations syro-libanaises qui marquent elles-mêmes le pas se trouvent de facto suspendues pratiquement jusqu'à la fin du mois de février.

LUCIEN GEORGE.

Le sort des otages

Si l'affaire des camps polarise l'attention, celle des otages occidentaux marque le pas depuis que la tension immédiate est retombée avec le report sine die de l'ultimatum expirant le 9 février concernant les otages détenus par le Djihad islamique pour la libération de la Palestine, quatre professeurs dont trois américains. Rien non plus de nouveau au sujet de M. Terry Waite, sinon des révélations - sujettes à

L'ASALA menace de reprendre les attentats en France

Beyrouth (AFP). - L'Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie (ASALA) s'est manifestée mercredi 11 février pour la première fois depuis quatre mois en menaçant de reprendre les attentats en France « si ses militants et les militants arabes (détenus en France) » n'étaient pas relâchés.

Dans un communiqué manuscrit en arabe parvenu au bureau d'une agence de presse occidentale à Beyrouth, l'ASALA affirme que « la vague d'explosions reprendra dans les rues de France » si le gouvernement français ne libère pas ces militants dont il ne fournit pas les noms.

Dans son dernier communiqué, le 6 octobre dernier, l'ASALA avait réclamé « la libération rapide des trois militants Varoujan Garabédjian, un de ses dirigeants, Ibrahim Abdallah, le chef présumé des FARL (actions armées révolutionnaires libanaises) pour l'Europe, et Amis Naccache, qui dirigeait le commando d'Orsay tenté d'assassiner,

en juillet 1980 à Paris, M. Chapiro Bekhtiar.

La libération de ces trois prisonniers est également demandée par le Comité de soutien aux prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (SPPA), qui avait revendiqué la plus grande partie des attentats qui avaient fait 11 morts et 156 blessés à Paris en septembre dernier.

L'ASALA avertit qu'elle « viendra tous les intérêts français et sabotera les centres économiques alors que les parts et aéroports seront considérés comme des objectifs militaires ».

« Nous sommes conscients que le peuple français innocemment subira les conséquences de nos opérations militaires », souligne également le communiqué, qui invite l'opinion publique française à « défendre ses intérêts face à son régime dévotionnaire qui sert les intérêts du régime fasciste turc et les plans américains ».

Après la demande de M. Mitterrand

Le gouvernement « invite à la mobilisation de la communauté internationale »

M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OIP, a exprimé, mercredi 11 février, la « gratitude » de l'OIP et du peuple palestinien à la suite de la « noble initiative » du président français, M. François Mitterrand, et de la déclaration du chef du gouvernement, M. Jacques Chirac, concernant la « tragédie » des camps de réfugiés palestiniens au Liban, indique l'agence palestinienne d'information Waite. M. Arafat a en outre émis à l'adresse du chef de l'Etat et du premier ministre français « certaines propositions » pour le secours de la population des camps assiégés depuis plus de quatre mois.

A la suite de la déclaration de M. Mitterrand au conseil des ministres demandant au gouvernement d'envoyer des vivres aux camps palestiniens, M. Jacques Chirac, selon un communiqué du Quai d'Orsay, a donné des instructions nécessaires pour qu'une aide alimentaire soit mise, dès que possible, à la disposition des camps de réfugiés.

Le communiqué indique d'autre part que le gouvernement « a, le 7 février, lancé un appel pressant à toutes les parties concernées et à la communauté internationale pour qu'elles interviennent en faveur des victimes innocentes. Il est par ailleurs intervenu auprès des autorités de plusieurs Etats pour leur demander d'user de leur influence sur les assignés ».

« Constatant que son appel n'a pas été suivi d'effets, le gouvernement français, ajoute le communiqué, le réitère solennellement et a entrepris de nouvelles démarches auprès du comité international de la Croix-Rouge, de l'UNRWA et du secrétaire général des Nations unies afin d'examiner avec eux par quels moyens il pourrait être mis un terme aux souffrances des populations civiles des camps. »

« Le gouvernement français invite la communauté internationale tout entière à se mobiliser et à agir solidairement pour que des médicaments et des vivres puissent être acheminés aux assiégés et que les blessés puissent être évacués en toute sécurité. »

EGYPTE

Le résultat du référendum sur la dissolution du Parlement semble acquis d'avance

LE CAIRE de notre correspondant

Près de 14 millions d'électeurs égyptiens sont appelés, ce jeudi 12 février, à se prononcer sur la dissolution ou non de l'Assemblée du peuple (Parlement) - une consultation de pure forme dont l'issue ne fait pratiquement aucun doute.

Un sondage effectué par le quotidien caennais officieux Al-Ahram pré-

voit 96 % de « oui » à la dissolution de l'Assemblée. Cette quasi-unanimité n'est pas uniquement due à certaines pratiques qui font que dans tous les référendums organisés en Egypte depuis trente ans les « oui » ont obtenu plus de 90 %. Le décret du président Moubarak sur l'opportunité de dissoudre le Parlement (le Monde du 6 février) a été approuvé par l'ensemble de l'opinion publique. Les lois votées au pas de charge, les décrets émanés de la présidence et les divers scandales (le frère de M. Rifaa El Mahgoub, président de la Chambre, a été inculpé pour corruption) sont responsables de cette image peu reluisante que s'était forgé le Parlement égyptien en mai 1984. C'est d'ailleurs une des raisons qui ont poussé M. Moubarak à prendre sa décision, alors que son parti disposait de 394 sièges sur les 458 de l'Assemblée.

Quant à l'opposition, qui avait dénoncé la « falsification » des élections de 1984 et même une violente campagne contre la non-conformité de la Chambre à la Constitution, elle ne peut qu'être satisfaite. Toutefois, ce qui compte pour les cinq partis d'opposition légale est moins le référendum que son corollaire : les élections législatives anticipées, qui auront lieu durant la première quinzaine d'avril. Lors d'un congrès général tenu le 5 février, l'opposition a demandé à M. Moubarak d'adopter plusieurs mesures « pour garantir des élections honnêtes et démocratiques ». Parmi ces mesures figurent la démission du chef de l'Etat de la présidence du Parti national démocrate (majorité au pouvoir), l'abrogation de la loi sur l'état d'urgence en vigueur depuis l'assassinat du président Sadate en 1981, la formation d'un gouvernement « neutre » pour superviser les élections et, surtout, l'abrogation « de la clause des 8 % ». Selon la loi électorale, tout parti n'ayant pas

obtenu plus de 3 % des voix au niveau national n'est pas représenté au Parlement. Cette clause avait valu à l'opposition de n'obtenir que douze des sièges de l'Assemblée en 1984, malgré les 27 % de suffrages en sa faveur.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les chefs de l'opposition se sont réunis le mardi 10 février. Ils ont élaboré un projet visant à réunir les cinq partis sur les listes du parti Wafd (libéral, 38 députés) en vue de tourner l'obstacle des 8 %. Le Parti des libéraux socialistes (0,5 % des voix en 1984) et celui de l'Ouma (islamiste, qui n'a pas participé aux précédentes élections) ont donné leur accord, tandis que le Parti socialiste du travail (7 % des voix) et le Rassemblement progressiste unioniste (4 %) ont demandé un délai de quelques jours avant de se prononcer. Les deux partis de gauche n'ont d'ailleurs pas encore décidé s'ils participeront à la consultation ou s'ils la boycotteront comme lors des élections sénatoriales en octobre.

Reste, enfin, l'inconnue que constituent les Frères musulmans, qui ne disposent pas d'un parti légal. En 1984, ils s'étaient présentés sur les listes du parti Wafd. Mais cette alliance n'a pas tenu longtemps, puisque les huit députés de la confrérie ont gelé leur activité au sein du Wafd. En effet, si le nouveau guide suprême, le cheikh Mohamed Aboul Nasr, soutient les revendications de l'opposition, il ne s'est pas encore prononcé en ce qui concerne une éventuelle alliance, les Frères musulmans pouvant toujours, en dernier recours, se présenter comme candidats indépendants et briguer les 48 sièges pourvus au scrutin nominal majoritaire.

La loi électorale amendée en décembre prévoit, en effet, un scrutin de liste à la proportionnelle pour 400 sièges et un autre nominal majoritaire pour les 48 sièges restants. ALEXANDRE BUCCIANTI.

omme en France

faire...

Le Monde

Monde

سكنا من الامم

QU'EN PENSEZ-VOUS? SOFRES L'ETAT DE L'OPINION Clés pour 1987 Simone Veil - Michel Delebarre Olivier Duhamel - Jérôme Jaffré Jean Boissonnat - Annick Percheron SEUIL

Le Monde

sur minitel

L'ACTUALITÉ EN DIRECT

Les dossiers chauds du proche-Orient : otages, Irak-Iran

36.15 TAPÉZ LEMONDE

LA REVUE DU MINITEL

LE MINITEL SUR ÉCOUTES Ce mois-ci une grande enquête sur les délinquants du Minitel

Il n'est pas nécessaire d'acheter un ordinateur pour apprendre à s'en servir.

INITIATION AUX ORDINATEURS PERSONNELS Une vue générale des utilisations chez soi ou au bureau. Ce cours vous aidera à répondre à la question : « Puis-je ou ne puis-je pas ? »	3 heures 300 F/HT
AVANT D'ACHETER Vous voulez acquérir un micro-ordinateur. Ce cours vous indiquera les différentes étapes pour faire le bon choix.	6 heures 600 F/HT
L'AFFAIRE MULTIPLAN Comment se familiariser et contrôler ses données financières d'une façon simple et efficace.	9 heures 900 F/HT
PROGRAMMER EN BASIC Ce langage simple ne fera pas de vous un expert mais vous permettra de dialoguer avec votre ordinateur	12 heures 1200 F/HT
CROQUEZ L'APPLE IBM ET AUTRES Les choses compliquées deviennent simples. Apprenez l'utilisation, les graphismes, etc.	12 heures 1200 F/HT

52, Jardins Boileau, 92800 Puteaux La Défense 8.
Tél. : 49-00-05-00
RER : la Défense, sortie Parvis, passage entre tours Adriatique et Crédit lyonnais
Boulevard circulaire : sortie 4, parking Boileau

سكنا من الاجل

Proche-Orient

Le conflit entre l'Irak et l'Irak

Le Koweït aux portes de la guerre

FAILAKA de notre envoyée spéciale

Sur la plage de sable blanc, des moutons importés d'Australie errent à la recherche de quelques maigres touffes d'herbe. Des barques de tôle ondulée dressées en carré constituent leur enclos. Quelques tentes blanches çà et là, et un drapeau koweïtien. « Poste militaire, interdits d'approcher », avertit Mohamed, notre chauffeur. A une demi-heure d'aéroglossier de la ville de Koweït, la petite île Failaka

Au large du Golfe, au sud de l'île Boubyan, Failaka n'a rien d'une forteresse. Les quelques postes militaires visibles paraissent modestes. Fonctionnaires le matin, pêcheurs l'après-midi, les habitants - trois mille environ - coulent encore des jours heureux, et le vieux village aux rues étroites et sablonneuses contraste singulièrement avec les buildings rutilants et les artères de la capitale. L'ancien puits a cependant été abandonné et l'eau est amenée quotidiennement par bateaux. Quelques symboles de l'ère pétrolière aussi : des rangées de HLM,

draient trop de terrain, se vengent sur l'objectif nous que représente le Koweït. Déjà, à quatre reprises, des bombardiers irakiens se sont posés sur des bases koweïtiennes au retour d'opérations-longue distance. Avec ou sans autorisation... Le flou demeure et la discrétion est de rigueur. C'est aussi de nuit que sont acheminées, par longs convois routiers, les armes à destination de l'Irak, livrées au port de Chuhaiba. Si près du front, la rade de Koweït est ouverte aussi bien aux marines soviétiques qu'américaines. Un symbole de la politique d'équili-

estime-t-on, peut garantir la pérennité de l'Etat.

Sans illusions sur la capacité de résistance de son armée en cas d'attaques d'envergure, le Koweït joue quand même le jeu ; le service militaire est devenu plus strict, les périodes sont plus régulières. Forte de quinze mille hommes environ, l'armée koweïtienne, à l'image du pays, a le souci de son indépendance et s'équipe dans différents pays de l'Ouest comme de l'Est.

En attendant, les Koweïtiens ne peuvent que faire confiance à l'armée irakienne, tout au moins avec inquiétude les combats autour de Bassorah. « La Bourse est un bon baromètre de l'évolution de la bataille », explique un observateur, qui ajoute : « La chute de Bassorah serait comme une bombe atomique pour le Golfe, qui serait brusquement séparé de l'Irak. » Est-ce dans cette perspective que le retour de l'Egypte, puissance militaire incontestable, dans le giron islamique a été salué avec tant de chaleur à Koweït ? Peut-être. Impuissant à passer sur le sort des combats, les Koweïtiens naviguent avec prudence, au mieux de leurs intérêts. « Quel qu'il arrive, conclut un commerçant optimiste, quand les canons se seront tus, il faudra reconstruire, et à ce moment-là, nous espérons être encore là et en profiter. » Une échéance que beaucoup minimisent.

FRANÇOISE CHIPAUX.



- 12 kilomètres de long sur 7 de large - paraît paisible. C'est pourtant là que s'est dressé à l'extrémité du village un missile, iranien selon toute probabilité. « Cela a fait un bruit formidable », dit Mohamed. Le missile n'a pas fait de dégâts, mais l'affaire a été jugée suffisamment sérieuse pour que, dès le lendemain, les ministres koweïtiens de l'intérieur et de la défense viennent en inspection.

petites maisons à un étage - les Koweïtiens n'aiment pas les habitations en hauteur - occupés par les expatriés, avec d'élégants jardins ; une imposante mosquée en construction, don d'un riche héritier ; quelques belles villas et les peignees moteurs hors-bord qui équipent les barques de pêche. Celles-ci ont remplacé les vieux bâteaux des pêcheurs de perles. Près du village, un complexe touristique de quatre cent cinquante « chalets » abrite chaque été quatre mille à cinq mille touristes pendant les week-ends. Qui dirait, installé au petit café indien de Failaka à déguster un poisson grillé servi avec le curry, que l'on se trouve là au large de ce Golfe, devenu la mer de tous les dangers pour les pétroliers qui le sillonnent ?

Dans l'œil du cyclone, l'émirat de Koweït fait officiellement comme si la guerre n'existait pas. La ville aux mille lumières, avec ses autoroutes qui se croisent et se recroisent, et son rythme des affaires, singulièrement ralenties, tout à la fois à cause du krach boursier de 1982, de la chute du cours du pétrole et, bien sûr, de la guerre Iran-Irak, qui a gravement compromis le commerce.

« La guerre, commente un homme d'affaires, a changé les mentalités et les comportements. Brusquement, les Koweïtiens ont pris conscience de la fragilité de leur situation et de la précarité de leur oasis de paix. Aujourd'hui, on dépense moins, facilement et au rythme des affaires, singulièrement ralenties, tout à la fois à cause du krach boursier de 1982, de la chute du cours du pétrole et, bien sûr, de la guerre Iran-Irak, qui a gravement compromis le commerce.

Les prétentions de l'Irak
La dernière offensive irakienne - Karbala 5 - à la veille du sommet islamique, a été suivie avec une grande inquiétude mais aussi un certain fatalisme. « La prise de Fao, raconte un diplomate, avait provoqué une énorme frayeur, mais peut-être tout le monde s'est habitué. » Les Irakiens sont à moins de 25 kilomètres des côtes koweïtiennes de l'île Boubyan. Cette île stratégique, reliée au continent par un pont de 2,4 kilomètres que l'on n'a plus de droit d'approcher, est inhabitée et pratiquement inhabitable puisque son sol, boueux, alluvionnaire, est instable. Seule la route stratégique construite le long de ses côtes permet le déplacement de militaires koweïtiens qui y sont installés depuis la fin de 1984. Autant sans doute pour se prémunir contre une éventuelle percée irakienne que contre une occupation irakienne intempestive.

Car, pour le petit Koweït, l'allié irakien est presque aussi redouté que l'ennemi iranien. Personne n'a oublié ici les prétentions irakiennes sur l'émirat.
La crainte que l'armée de Bagdad puisse occuper des îlots koweïtiens pour mieux assurer la défense de la zone sud du front, entraînant ainsi directement le Koweït dans la guerre, est bien réelle. Comme celle de voir les Irakiens, en cas où ils per-

dre que même avec succès l'émirat. « Pour se protéger, explique un diplomate, le Koweït multiplie les contacts tous azimuts et réussit à avoir des amis partout. » Le cinquième sommet islamique, qui vient de se tenir à Koweït, a été à cet égard un nouveau succès de la diplomatie koweïtienne, qui a réussi à réunir dans la salle nombre de frères ennemis, notamment arabes. Malgré son soutien à l'Irak, le Koweït n'a pas rompu avec l'Iran, et l'ambassade de la République islamique, couverte de portraits de l'imam Khomeiny, fonctionne toujours dans la capitale. « Les communications ne sont pas coupées avec Téhéran, note un homme d'affaires, et des accords existent toujours. » Nombre de chiïtes d'origine irakienne résident à Koweït, et, si les voyages pour voir la famille restée en Iran se sont raréfiés, des contacts demeurent.

Pas de concessions

Pourtant, même si le sujet est ici tabou, la guerre du Golfe a creusé un fossé de plus en plus large entre les sunnites majoritaires et les chiïtes, qui constituent 30 % des sept cent mille Koweïtiens. « Le climat est progressif et constant. On ne se reçoit pratiquement plus entre communautés, et, si la tolérance est encore de mise chez les plus âgés, chez les jeunes c'est la séparation. » Bien intégrés dans la société et l'économie koweïtiennes, les grandes familles chiïtes ne se distinguent en rien de leurs coreligionnaires sunnites, mais une certaine suspicion demeure quant à leur état d'esprit réel. Le doute sur la loyauté des chiïtes est suffisamment grand pour que ceux-ci aient été écartés de tous les services de sécurité chargés de la protection du sommet islamique. Le Koweït a, en revanche, fait appel à quelque cinq cents agents des services égyptiens - « prêts » par le président Mubarak.

Les attentats qui ont secoué à plusieurs reprises l'émirat depuis 1983 ont été suffisamment sérieux pour inquiéter les autorités. Celles-ci n'ont cependant fait montre d'aucune faiblesse vis-à-vis de leurs auteurs et n'ont pas cédé aux directes demandes de Washington et de Paris pour l'élargissement des dix-sept prisonniers condamnés après les attentats contre les ambassades française et américaine, dont le Djihad islamique revendique à Beyrouth la libération contre celle des otages occidentaux. « Nous n'accepterons aucune demande à cet égard car cette question concerne le Koweït seul et aucun autre pays », déclarait encore récemment Cheik Sabah, ministre koweïtien des affaires étrangères, avant d'ajouter : « Il n'y a aucun rapport entre des personnes qui ont commis un crime à Koweït et des innocents enlevés au Liban. »

Le temps n'est pas aux concessions, et le sentiment qui prévaut ici est que tout signe de faiblesse pourrait être fatal. Seule la fermeté,

Grand Maghreb

• A travers sa revue de presse, sa revue des revues et sa revue des livres, Grand Maghreb vous informe toutes les 6 semaines sur l'actualité des pays du Maghreb et des communautés de France : immigrés et rapatriés.

• Vous lirez, en outre, dans chaque numéro, une série d'articles originaux :

• Tandis que Jacques Chirac se rend successivement à Alger et Rabat, Paul Baïta nous livre une magistrale étude sur la politique maghrébine de la France, du général de Gaulle à François Mitterrand.

• Adieu le gauche ! Bonjour la droite ! Alain Rollat s'intéresse à 1986 : une année charnière pour les Pieds-noirs.

• Confusion dans les mots, complexité du phénomène. Intégrisme ? fondamentalisme ? islamisme ? François Burgat tente de démêler l'écheveau.

• Article aussi précis que passionnant de Jean-Marc Pipet sur « Sport et islam ».

• En Tunisie, des élections législatives sans surprise puisque l'opposition les a boycottées.

• 17 octobre 1981 à Paris, 6 mois après le putsch, 6 mois avant Evian, le bras de fer continue entre de Gaulle et le F.L.N. Ce sera la sanglante répression des manifestations d'octobre à Paris, analysées par Benjamin Stora.

• Depuis un an... la Mauritanie. Ahmed Souleïl s'interroge : après une décennie de sécheresse et une instabilité politique chronique, le pays entre dans la voie du redressement. Mais que d'obstacles !

• Les rapports de l'Algérie avec les pays arabes ? Pour Ali Bouaziz, c'est la permanence d'un fait national qui les caractérise avant tout.

VU?

LONDRES

50£

ALLER-RETOUR

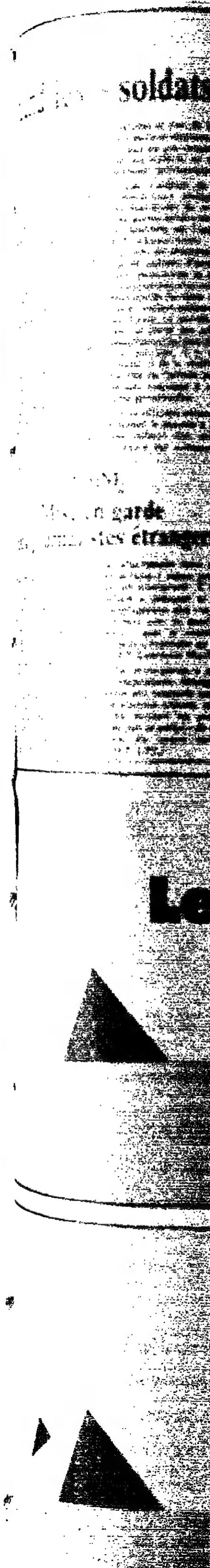
TARIF 1 MOINS UN.

Pour bénéficier de ce tarif, trois simples conditions :

- le billet aller-retour doit être acheté au plus tard la veille du départ
- réservation du départ : la veille du départ
- réservation du retour : la veille du retour

Ce tarif est valable jusqu'au 14 avril 1987 pour tout séjour de 14 jours au plus.

Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous à Air France ou à votre Agent de voyage.



Asie

PHILIPPINES : le malaise au sein de l'armée

Quand les « soldats de l'an I » n'entendent pas être des laissés-pour-compte...

MANILLE
de notre envoyé spécial

« Si les 43% de militaires qui ont voté « non » lors du référendum constitutionnel étaient des rebelles en puissance, le gouvernement aurait ses jours comptés. Je ne pense pas que ce soit le cas, mais le message n'en est pas moins clair : il y a un profond malaise dans l'armée. » Le colonel d'aviation de la base de Villamor à Manille, théâtre fin janvier de l'un des coups de force militaires contre le gouvernement Aquino, qui nous tient ces propos, ne cache pas sa loyauté à la présidence. Mais il n'en est pas moins président et il a préféré un entretien à son domicile : à la base de Villamor, il se sent un peu encerclé (60% des militaires ont voté contre la Constitution).

Des officiers les plus radicalement opposés à M^{re} Aquino, dont certains furent pourtant les héros de la révolution de février 1986, et qui nous disent aujourd'hui sans ambages qu'ils se feront porter

malades le jour de la célébration de la rébellion militaire, à ceux qui sont loyaux au gouvernement, en passant par les indécis, un même sentiment domine : la frustration.

Les « soldats de l'an I » de la « révolution » philippine se sentent les mal-aimés du nouveau pouvoir. Les jeunes turcs s'estiment trahis, et les modérés ont l'impression d'avoir été abandonnés. « D'être des citoyens de deuxième classe », nous dit ce colonel d'aviation. Les officiers putschistes ne sont que la partie apparente d'un iceberg. Des trois principales factions (neutre, favorable à l'ancien ministre de la défense, M. Enrile, et pro-Marcos) qui divisent le corps des officiers, ce sont assurément les plus déterminés et les plus politisés. Il y a chez eux un idéalisme de la tradition militaire et du rôle de l'armée protectrice de la nation, conjugué à de fortes ambitions personnelles.

Ces officiers estiment que l'armée a donné le pouvoir à M^{re} Aquino et que celle-ci doit tenir compte de l'opinion des militaires dans la dé-

La présidente Cory Aquino, mercredi 11 février, a prêté serment à la nouvelle Constitution en s'engageant à faire régner « la loi et l'ordre ». La cérémonie a été assombrie par la reprise des combats avec la guérilla communiste. Selon un bilan non officiel, vingt-deux personnes ont été tuées depuis l'expiration de la trêve, le 8 février. Les militaires doivent, pour leur part, jurer fidélité à la nouvelle Constitution dans les prochains jours au sein de leurs unités respectives.

Indiscipline et esprit de faction

Sans doute nombre d'officiers qui composent le groupe RAM (organisation informelle de colonels et de capitaines favorables à une réforme des forces armées), fer de lance de la rébellion militaire qui porta le coup de grâce à Marcos, ont-ils des opinions moins radicales. Les jeunes officiers pro-Enrile, qui constituent, sont aujourd'hui quelque peu isolés au sein de celui-ci.

Le RAM n'en constitue pas moins le principal groupe de pression au sein du corps des officiers. Ainsi c'est une délégation représentant une centaine de ses membres qui dissuada en janvier le général Ramos, chef d'état-major, de donner l'assaut aux rebelles occupant le siège de la chaîne de télévision n° 7.

n'en est pas moins un proche collaborateur du général Ramos par ses fonctions au service de renseignement de l'armée. « Il reste qu'il faut aussi comprendre ce qui a poussé ces hommes à agir et remédier aux causes de leur révolte avant de brandir le glaive de la loi. Il faut manier celui-ci avec prudence, car sinon on risque uniquement d'aggraver les ressentiments. »

Pour diffuser leurs idées, les officiers politisés, et séduits en puissance, profitent de l'indiscipline qui résulte du système de patronage et de loyautés personnelles qui a prévalu pendant le régime Marcos. Avec la chute de ce dernier, ce système a perdu son point de référence unificateur et l'esprit de faction s'est développé. Ils jouent surtout d'un des rares ferments d'unité parmi les militaires : l'anticommunisme.

Si guère plus de sept cents hommes ont participé aux dernières tentatives de coups de force précédant le référendum, la grande majorité des militaires partageaient les vues des mutins qui dénonçaient la faiblesse du gouvernement face à la menace communiste. « Peu important en fait que leur anticommunisme ait été une couverture à des opérations de déstabilisation orchestrées par les loyalistes à Marcos. La majorité de mes hommes ne voyaient que l'anticommunisme des rebelles », nous dit un officier qui commandait les forces pro-gouvernementales. « Le factionnalisme fait place au consensus lorsqu'il s'agit d'en découdre avec les communistes », poursuit-il.

Les officiers politisés misent en outre sur un mécontentement diffus

parmi les militaires. « Nous demandons à être traités sur un pied d'égalité », nous dit un colonel loyal au gouvernement Aquino. « Si l'on est tolérant pour les communistes, on doit l'être aussi pour l'armée : on nous accuse d'avoir violé les droits de l'homme. Je ne nie pas qu'il y a eu des abus, mais les communistes qui sont responsables des mêmes crimes doivent aussi être jugés. » Notre interlocuteur fait en outre valoir qu'un sergent ne gagne guère plus de 2 000 pesos par mois (100 dollars). « Lorsque mes hommes ont appris que le gouvernement prévoyait de verser 1 million de pesos à chaque rebelle qui rendrait les armes, beaucoup se sont sentis laissés pour compte : avec leur retraite, ils ne peuvent même pas espérer s'acheter une maison. »

Le général Ramos face au mécontentement

Ces sentiments de frustration ont contribué à réactiver des organisations d'entraide parmi les hommes de troupe, qui ont créé des clivages horizontaux entamant la structure hiérarchique. C'est le cas des Guardians (les gardiens). Héritiers d'une autre organisation, El Diablo, née au début des années 80 et dissoute par Marcos, les guardians constituent un système d'entraide économique fondé sur la fraternité des soldats. Ils rassemblent soixante-dix mille membres sur les cent soixante-quinze mille hommes que compte l'armée philippine.

Avec la désintégration du système de loyautés autour de Marcos, les Guardians sont devenus un groupe de pression politique. Déjà, El Diablo avait manifesté son soutien au général Ver lorsque celui-ci fut compromis dans l'assassinat de Ninoy Aquino en août 1983. De même les Guardians, qui jouèrent un rôle important dans la rébellion de février 1986, fournirent les hommes qui occupèrent la chaîne de télévision 7. C'est par leur entremise que sont passés les fonds importants, en provenance des politiciens d'opposi-

tion, qui ont fini dans les poches des soldats rebelles de ces dernières semaines. La campagne anti-Aquino au sein de l'armée a, d'autre part, été orchestrée au cours de meetings des Guardians.

Tous ces ressortissants rendent certains officiers disponibles pour des aventures politiques et beaucoup de leurs hommes vulnérables aux manipulations des putschistes. Le général Ramos, chef d'état-major général, tente de remédier à ce malaise en agissant à plusieurs niveaux. D'abord en obtenant du gouvernement une amélioration des conditions de vie des soldats (une augmentation des soldes, en particulier). Il s'est, d'autre part, fait l'écho de l'irritation des militaires en reprochant au gouvernement d'avoir empêché de participer au référendum les soldats qui, en raison de leur affectation, n'étaient pas dans leur cantonnement d'origine. Sa crédibilité dans l'armée n'en a pas moins été entamée au cours de ces derniers mois : aux yeux des officiers politisés, le général Ramos a trahi une attente et fait désormais passer des ambitions personnelles (succéder en 1992 à M^{re} Aquino) avant les intérêts de l'armée. Le général est critiqué en particulier pour ne pas avoir forcé le gouvernement à prendre en compte ces « recommandations » présentées en novembre à la présidence par l'armée.

De toute façon, le général Ramos devrait quitter sous peu ses fonctions (il a dépassé la limite d'âge, et son mandat, prolongé par M^{re} Aquino, expire en mars). A la faveur d'un remaniement ministériel attendu, il pourrait devenir une sorte de super-ministre de l'intérieur chargé des problèmes de sécurité. « Ce n'est pas le changement de chef d'état-major qui remédiera au malaise dans l'armée », nous dit cependant un officier du RAM. « M^{re} Aquino doit faire un geste envers les militaires. On nous demande de renouveler notre serment à la Constitution comme si on se méfiait de nous. »

PHILIPPE PONS.

CHINE

Mise en garde aux journalistes étrangers

Pékin. - Le gouvernement chinois a donné, mercredi 11 février, des exemples de ce qu'il considère comme des activités « anormales » de la part de journalistes étrangers accrédités en Chine, en réponse aux questions de ces derniers à la suite de l'expulsion de l'un des correspondants de l'Agence France-Presse, à Pékin (Le Monde du 5 février).

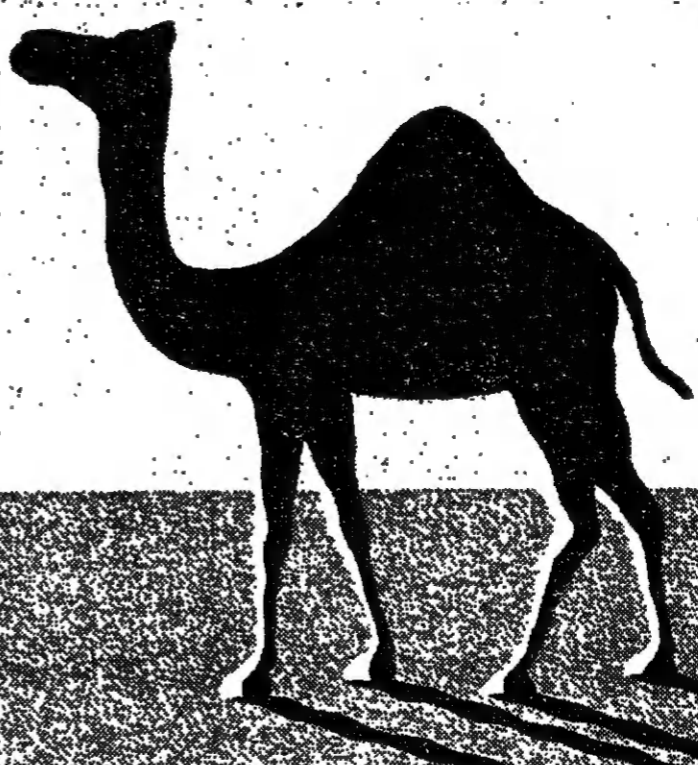
Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a ainsi énuméré le fait de s'introduire dans des zones interdites aux étrangers, de photographier des installations militaires, de payer ou d'employer d'autres moyens incorrects pour obtenir des informations confidentielles et

de s'introduire dans une université ou un établissement. Il s'est toutefois refusé à indiquer si ces exemples s'appliquaient aux « activités incompatibles avec la qualité de journaliste » que le contre-espionnage chinois a reproché au journaliste de l'AFP, Lawrence MacDonald.

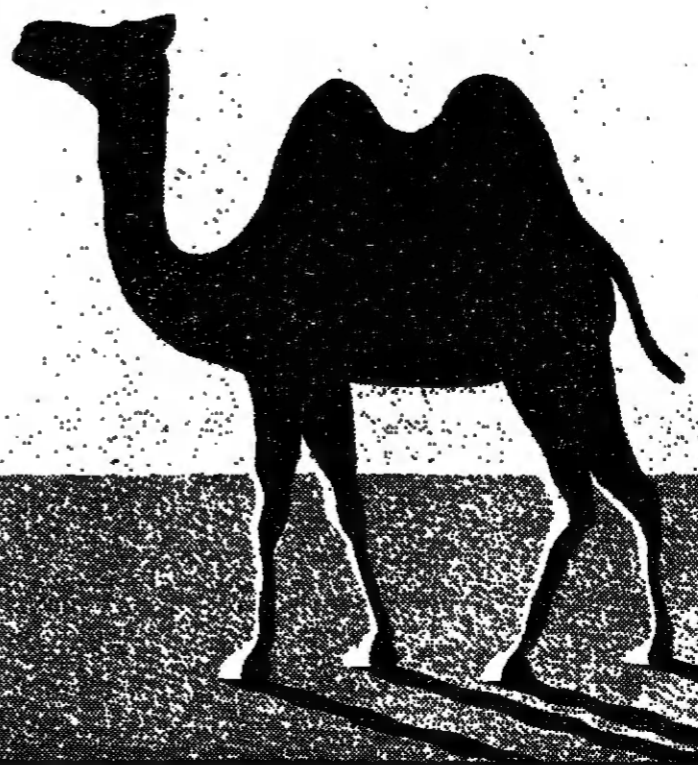
Le porte-parole a assuré que les correspondants étrangers « peuvent avoir des relations normales » avec les citoyens chinois, mais a de nouveau enjoint les journalistes de « ne pas se mêler » de l'expulsion de l'un de leurs collègues. — (AFP, UPI)

Grand Magasin

Le Bonheur.



Le Club.



سكننا من الالحول

سكنا من الاجل

Europe

La Finlande sans complexes

(Suite de la première page.)

La Finlande d'aujourd'hui, comme celle de 1948 et comme, selon toute vraisemblance, celle de l'an 2000, a 2 000 kilomètres de frontière commune avec l'URSS. Si différents qu'il puisse être, par le style, de son illustre prédécesseur Urho Kekkonen, l'actuel président, M. Mauno Koivisto n'a pas tardé, après son entrée en fonctions, en 1982, à se comporter de manière à peu près identique, sur le fond, à l'égard de l'URSS. Bon voisinage et traité d'amitié obligent, ce chef d'Etat d'un pays neutre prend beaucoup plus souvent le chemin de Moscou que celui de Washington. D'une manière plus générale, la diplomatie finlandaise se garde toujours de toute remarque caustique ou simplement clairement critique à l'égard de la politique de Moscou, même dans ses aspects les moins réalistes, l'Afghanistan par exemple. L'euphémisme reste considéré comme l'un des beaux arts, y compris dans certaines brochures officielles qui évoquent les causes de la guerre soviéto-finlandaise ou d'autres chapitres sensibles des relations entre les deux pays.

« L'impôt de l'amitié »

Mais ce n'est pas seulement à l'égard de Moscou que la Finlande évite les excès de langage. Jamais ici on ne s'est lancé dans des diatribes anti-américaines à la Olof Palme, et, même à l'égard de l'Afrique du Sud, on s'est efforcé de garder une certaine mesure. Cette modération — certains diraient peut-être cette prudence — on la retrouve aussi un peu dans la presse, et, là encore, pas seulement vis-à-vis de l'URSS. A d'autres la polémique, les points d'exclamation et les commentaires bien sentis. Cela n'empêche pas, souligne-t-on, de traiter tous les sujets, y compris les plus délicats. Avec toutefois, ajoute un journaliste, une retenue un peu plus marquée pour ce qui touche au grand voisin. Privilège dont, dit-il, ne bénéficient pas par exemple, les régimes de Varsovie ou de Bucarest — dont les représentants à Helsinki protestent parfois contre certaines

émissions de la télévision finlandaise. « L'impôt de l'amitié », poursuit-il plaisamment, n'est dû qu'à Moscou, pas à ses alliés.

Il arrive pourtant que les Soviétiques s'irritent de telle ou telle émission, d'autant que la télévision finlandaise est regardée en Estonie soviétique. Mais, affirme un officiel, c'est à présent très rare, et sans aucun effet. D'ailleurs, ajoute un diplomate, les communiqués communs soviéto-finlandais ne contiennent désormais plus la petite phrase qui évoquait le rôle des médias dans la préservation de l'amitié entre les deux pays.

Il y a bien quelques cas de censure pure et simple. Un film finlandais, *Arctic Heat*, a été interdit l'an dernier. Comment savoir si c'était en raison de certaines scènes trop violentes, ou trop antisoviétiques, ou les deux ?

Mais que pèsent ces petites timidités dans un pays où l'« américanisation » culturelle progresse à grands pas, où la moitié des programmes de télévision sont en anglais (il y a aussi une chaîne francophone par câble), et où la jeunesse semble se désintéresser totalement de ce qui peut se passer en Union soviétique. Même l'étude du russe est négligée : 0,4 % des élèves le choisissent comme première langue étrangère, contre 86 % pour l'anglais, et 8 % pour le suédois, qui est l'une des deux langues officielles du pays, au même titre que le finnois. Même le commerce avec l'URSS, régi par des accords de clearing (impliquant l'équilibre des échanges), tout en restant de première importance pour l'économie du pays, ne représentait plus l'an dernier qu'à peine un cinquième des échanges extérieurs.

Bien sûr, certains Finlandais, surtout parmi ceux qui ont eu l'occasion de connaître, en des temps infiniment plus durs, les qualités des uns et des autres, semblent éprouver une plus grande sympathie pour les Russes, en tant qu'individus, que pour les Allemands, et même, peut-être, que pour ces Suédois parfois taxés d'un soupçon d'arrogance. Mais c'est là affaire de psychologie, de tempérament, de vieux souvenirs

historiques parfois. Il y a belle lurette, en revanche, que le système soviétique ne séduit plus personne, ou presque. Les communistes, à présent divisés en eurocommunistes et prosoviétiques, ne sont plus une force politique qui compte vraiment, et les prochaines élections, en mars prochain, pourraient bien marquer une nouvelle phase de leur déclin.

La politique étrangère d'Helsinki ne devrait pas s'en trouver le moins du monde modifiée. Affaire de raison et non de cœur, elle est de plus éparpillée par les joutes — elles-mêmes plutôt paisibles — de la politique intérieure.

Ce caractère quasi immuable n'est pas pour autant une incitation à la passivité. Les Finlandais entendent jouer un rôle actif, agir aussi concrètement que possible en faveur de la détente, que ce soit au sein de

la CSCE, née à Helsinki, qu'un service de l'ONU, quitte à se porter volontaires pour des tâches parfois ingrates, comme au Liban, où le contingent finlandais de la FINUL a été renforcé.

Tout naturellement, la situation militaire en Europe du Nord et dans les zones maritimes attenantes, infestées de sous-marins en tout genre, intéresse grandement Helsinki. Les Finlandais souhaiteraient qu'on arrive à un accord sur la notification préalable des manœuvres navales, à l'instar de ce qui a été convenu pour les manœuvres terrestres, mais Britanniques et Américains ne sont guère enthousiastes. Dans le même esprit, le président Koivisto a publiquement évoqué, sur le mode interrogatif et en termes enveloppés, le risque d'un accroisse-

ment de la tension dans cette zone. Là encore, on se garde bien de jeter la pierre à qui que ce soit.

Et un responsable remarque que la faible profondeur des eaux littorales épargne à la Finlande les désagréments subis par la Suède. Quant à l'extraordinaire amoncellement d'armements dans la presqu'île soviétique de Kola, on souligne qu'il s'agit avant tout d'armements stratégiques. Et puis, en novembre, le numéro deux du Kremlin, M. Ligatchev, venu en visite à Helsinki, a annoncé le retrait de certains missiles à courte portée des zones proches de la frontière finlandaise. Certes, explique doucement un responsable des affaires étrangères, il s'agissait vraisemblablement d'armes obsolescentes remplacées par d'autres, stationnées un peu plus loin de la frontière. Mais c'est tout de

même « un motif de satisfaction psychologique ».

Tout va bien donc, et il n'y a décidément aucune raison de remettre en cause une politique largement éprouvée depuis des décennies. Ceux qui, y compris certains Finlandais, trouveraient ce consensus général un peu passif, qui révoquent d'incertitudes ou de surprises, risquent d'en être longtemps pour leurs frais. Comme le disait, en privé, le président Koivisto à l'un de ses interlocuteurs : « Si vous voulez du drame, allez au théâtre. » Les dirigeants finlandais n'ont pas d'états d'âme, ou alors ils les cachent bien. Et leur politique étrangère reste à la place qu'ils lui ont fixée, aidés par la géopolitique : entre l'Est et l'Ouest, c'est-à-dire au Nord-Est.

JAN KRAUZE.

Un entretien avec M. Väyrynen, ministre des affaires étrangères

« Nous ne demandons rien, c'est pourquoi on nous apprécie »

HELSINKI
de notre envoyé spécial

M. Paavo Väyrynen est un homme pressé. Et il ne cache pas ses ambitions. A quarante ans, il s'est déjà déclaré candidat à la présidence de son pays. En accordant, il est président du Parti du centre et ministre des affaires étrangères. Il pourrait bien devenir premier ministre après les élections de mars prochain. On dit qu'il n'entretient pas les meilleures relations avec l'actuel chef du gouvernement, M. Sorsa, un social-démocrate. Mais sur la politique étrangère le consensus semble parfait. C'est ce qu'il nous a expliqué dans un bref entretien — en anglais, pour gagner du temps.

Selon lui, c'est « une grande chance » pour la Finlande que sa politique extérieure soit l'objet d'un tel consensus. « Ce n'était pas le cas dans les années 80 et 82. Après la guerre, beaucoup de gens étaient sceptiques à l'égard de la politique menée par les présidents Paasikivi puis Kekkonen et avaient

peur de l'URSS. Maintenant cette politique a fait ses preuves. » Les seuls débats dans l'opinion portent « sur des points de détail ». Par exemple, sur les fonds dévolus à la coopération. La Finlande consacre 0,55 % de son budget à l'aide au développement. Mais ce pourcentage « s'accroît rapidement » et devrait atteindre 0,7 % en 1988.

A qui va cette aide ? Les quinze pays bénéficiaires appartiennent à divers systèmes politiques. La Vietnam et l'Egypte ouvrent la liste. « C'est le reflet de notre politique de neutralité. » Autre sujet de débat dans l'opinion : l'attitude à l'égard des réfugiés (jugée par certains trop restrictive, d'autant qu'il est très difficile d'obtenir un permis de séjour en Finlande). La Finlande n'en reçoit qu'une centaine par an, uniquement dans le cadre des programmes de l'ONU. Actuellement, tous viennent du Sud-Est asiatique. C'est peu, mais, comme l'a souligné auparavant un proche collaborateur de M. Väyrynen, la Finlande essaie de compenser qualitativement son faible effort quantitatif.

On accueille des réfugiés à problèmes, des infirmes, par exemple.

Et ceux qui fuient l'URSS, réussissent à franchir — ce qui n'est pas un mince exploit — la frontière ? La réponse du ministre, cette fois, est catégorique : « Non, nous ne livrons pas les réfugiés soviétiques à l'URSS. »

Pourquoi le président Koivisto n'a-t-il éprouvé neuf fois depuis son entrée en fonctions le besoin d'aller en URSS ? « Il y a eu beaucoup d'obsèques » (Brajnev, Andropov, Tchernenko). Mais, si l'on excepte ces cas, « le rythme moyen est d'une visite par an » (M. Koivisto va encore à Moscou cette année). « C'est normal pour un pays voisin. » L'attitude de Moscou à l'égard de la Finlande s'est-elle changée ? « Non, mais le ton des Soviétiques, désormais, n'est plus rogne. Ils nous traitent en égaux et font preuve d'une grande discrétion. Nous n'avons aucun motif de récrimination. [...] Dans le passé, il leur est arrivé de soutenir le Parti communiste finlandais d'une manière incorrecte, mais plus maintenant, ils ne cherchent pas à

changer notre système politique, ni nous le leur. »

Sur l'Afghanistan, M. Väyrynen reste très évasif, répétant surtout que le problème est « très compliqué ». D'ailleurs, la Finlande est toujours abstenue lors des votes à l'ONU à ce sujet. « Je pense que les Soviétiques ont une réelle volonté de trouver une solution. Cette solution devrait comprendre le retrait de leurs troupes. »

N'estime-t-il pas que la position de son pays reste assez mal comprise dans certains pays européens ? « La CSCE a été très bénéfique sur ce point. [...] Après la guerre, on éprouvait de la pitié à l'égard de la Finlande, puis c'est plutôt devenu de l'admiration. Maintenant, ces deux sentiments sont dépassés, c'est plutôt notre neutralité qui est appréciée. » D'une manière générale, souligne le président — et cela vaut aussi pour sa visite en France, — « nous ne demandons rien, c'est pourquoi on nous apprécie ».

J. K.

Madame, Monsieur,

Vous êtes l'un des 3.804.834 actionnaires de la Compagnie Financière de Paribas. Ce résultat est un véritable événement puisqu'il double en une seule opération le nombre de Français directement propriétaires d'actions.

Pour partager ce succès et pour que, sans exception, tous ceux qui l'ont souhaité deviennent actionnaires de Paribas, il a été attribué 4 actions au plus à chaque souscripteur. La Loi de Privatisation avait prévu que tout acquéreur de 10 actions de notre Compagnie aurait droit à une action gratuite. Cet avantage est bien entendu maintenu. Cela signifie que toute personne ayant demandé au moins 10 titres aura droit, si elle conserve pendant 18 mois les 4 actions attribuées, à 4/10^e d'actions gratuites ou à son équivalent. Les modalités de cette attribution vous seront précisées ultérieurement.

Dans l'immédiat, l'intermédiaire financier auprès duquel vous avez déposé votre ordre d'achat (banque, agent de change, guichet de poste, caisse d'épargne, comptable du Trésor) va vous confirmer votre acquisition.

Sachez que dès aujourd'hui Paribas est coté à la Bourse de Paris. Vous pourrez trouver tous les jours dans votre journal habituel l'indication de son cours sous l'intitulé «Paribas» à la rubrique au «Comptant». Vous pouvez donc dès à présent acheter ou vendre des actions Paribas.

Madame, Monsieur,
Avec 3.804.834 actionnaires, Paribas réalise grâce à votre confiance une nouvelle performance. Une performance qui est aujourd'hui un défi, celui de la relation que nous voulons établir avec vous, celui de l'information claire et précise que nous vous devons.

PARIBAS

Paribas - Actionariat, 3 rue d'Antin, 75002 PARIS - Tel.: (1) 46.24.11.11

Europe

ESPAGNE : malgré de nouvelles propositions du gouvernement

Les lycéens maintiennent leur mot d'ordre de mobilisation

Plusieurs dizaines de milliers d'élèves du secondaire ont manifesté, le mercredi 11 février, dans les principales villes espagnoles. Pour la première fois, les manifestations étaient convoquées de manière conjointe non seulement par les organisations représentatives des lycéens, mais aussi par la puissante centrale syndicale Commissions ouvrières, proche du Parti communiste.

MADRID de notre correspondant

Ces manifestations semblent toutefois avoir mobilisé bien plus les lycéens que le monde du travail. La plus importante a réuni, à Madrid, environ dix mille personnes, qui ont défilé derrière une grande banderole sur laquelle on pouvait lire : « Un día en avant, obreros et estudiantes ». A la tête du cortège figuraient, outre les dirigeants lycéens, le secrétaire général des Commissions ouvrières, M. Marcelino Camacho, et celui du Parti communiste, M. Gerardo Iglesias. Comme à l'accoutumée, à l'issue du défilé, face au ministère de l'éducation, un petit groupe de « provocateurs », étrangers à la manifestation selon les organisateurs, a lancé des projectiles sur les forces de l'ordre et brisé les vitrines environnantes. La police a chargé pour disperser les perturbateurs, qui ont tenté de dresser des barricades dans les petites rues adjacentes.

À Barcelone, à la fin de la manifestation, qui avait rassemblé six mille à sept mille lycéens, des jeunes ont lapidé le Palais du gouvernement autonome catalan, sans que la police intervienne. Dans d'autres villes, en revanche, comme à Merchie ou à Orense, des heurts se sont produits avec les forces de l'ordre. Les plus sérieux ont eu lieu à Bilbao, où s'est déroulée durant deux heures une véritable bataille rangée. À l'issue de la manifestation, le siège local du gouvernement régional basque a été bombardé de cocktails

Molotov et de pierres. La Ertzaintza, la police autonome, a chargé pour disperser les manifestants, qui ont riposté en élevant des barricades. Des groupes de lycéens ont par ailleurs interrompu la circulation en de nombreux endroits du pays, notamment dans le nord de Madrid, où ils ont provoqué des embouteillages de plusieurs kilomètres.

Parallèlement aux manifestations de rue, la grève des lycéens commencée, lundi se poursuit. Selon les dirigeants du mouvement, elle toucherait quelque 90 % des élèves, tandis que le ministère parle de 50 %. La confusion est d'autant plus grande qu'un débrayage décidé par les lycéens est venu se joindre celui des professeurs de l'enseignement secondaire privé, particulièrement mal rétribués, qui demandent à bénéficier des mêmes avantages sociaux que leurs collègues du secteur public. En outre, les professeurs d'université non titulaires se sont, eux aussi, mis en grève pour obtenir un nouveau statut.

Une réforme de la sélection

Le Syndicat des étudiants a annoncé que les mobilisations se poursuivraient (une « marche nationale » des lycéens sur Madrid est prévue pour vendredi) jusqu'à ce que le gouvernement accepte toutes les revendications des protestataires. Une perspective qui semble encore lointaine : une nouvelle réunion de cinq heures a eu lieu mercredi entre le Syndicat des étudiants et les responsables du ministère de l'éducation. Si l'on fait état de part et d'autre de légers progrès, les positions respectives restent toutefois encore très éloignées (1).

En ce qui concerne la sélection, le ministère a proposé une réforme en deux temps : les modalités techniques de l'examen d'entrée à l'université pourraient être modifiées dès l'année scolaire prochaine. En outre, une refonte totale du système se produirait dans le cadre d'une nouvelle législation d'ensemble sur l'ensei-

gnement secondaire, qui sera élaborée en consultation avec les organisations lycéennes. Ces dernières demandent toutefois que le gouvernement accepte le principe de la suppression pure et simple de l'examen d'entrée.

Sur le plan financier, les divergences restent de taille. Les lycéens demandent que tous les étudiants dont le revenu familial mensuel est inférieur à 150 000 pesetas (7 500 francs) bénéficient non seulement de l'accès gratuit à l'université, mais également d'une subvention inversement proportionnelle à leur niveau de revenu, d'un montant maximum équivalent au SMIC. Le gouvernement propose, lui, la suppression des droits d'inscription pour les universitaires dont le revenu familial est inférieur à 120 000 pesetas (5 800 francs) avec un programme de bourses pour les frais scolaires complémentaires.

Le gouvernement mise sur un essouffement progressif du mouvement lycéen, alors qu'approche la date des premiers examens partiels.

Le Syndicat des étudiants, de son côté, cherche à donner une nouvelle impulsion à la mobilisation en s'associant aux syndicats, à un moment où le climat social se détériore sérieusement. Pour la première fois depuis 1984, patronat et syndicats n'ont pu se mettre d'accord sur un accord-cadre établissant un niveau national une « fourchette » d'augmentation salariale. Ainsi la négociation a-t-elle commencé secteur par secteur ou entreprise par entreprise, ce qui a multiplié les conflits. Les mineurs des Asturies et de Huélna se sont mis en grève lundi, les travailleurs de SEAT ont fait de même mercredi, et plusieurs mouvements de débrayage ont à prévoir prochainement dans des secteurs sensibles, comme celui des transports.

THIERRY MALINAK.

(1) En revanche, la Confédération espagnole des associations de lycéens - organisation préexistante au mouvement de contestation, représentée dans les instances de concertation - avait bien accueilli la veille les propositions du ministre.

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : un rapport des autorités

L'état d'urgence aurait permis de réduire sensiblement l'agitation dans les cités noires

L'état d'urgence instauré le 12 juin dernier porte ses fruits. Il a permis, selon le Bureau gouvernemental de l'information, de réduire de 70 % l'agitation dans les townships au cours de la seconde moitié de l'année 1986.

JOHANNESBURG de notre correspondant

Selon les chiffres avancés par cet organisme, seule source d'information sur la situation dans les cités noires, vérifiables, on est passé de soixante-huit incidents par jour en moyenne pendant le premier semestre à vingt au cours du second. Il y a aussi une diminution du nombre des morts de 62 % (655 contre 251) ; 70 % d'entre eux auraient été victimes de violences entre Noirs, dont plus de 50 % ont péri par le feu (479, parmi lesquels 307 voués au supplice du « collier » : un pneu arrosé d'essence autour du cou).

Des statistiques encourageantes pour M. Stoffel Van der Merwe, ministre adjoint de l'information, mais qui ne permettent pas encore de lever l'état d'urgence. « Il faut que le climat, a-t-il indiqué, soit plus propice aux réformes ». Après huit mois de restrictions draconniennes, les forces de sécurité ne sont pas venues à bout des troubles. Chaque jour, le Bureau de l'information fait état d'incidents, la plupart du temps des jets de pierres, même si ses responsables notent que les agressions contre l'armée et la police ont chuté de 75 % depuis la fin juin.

En raison de l'impossibilité pour la presse de rendre compte de ce qui se passe dans les cités noires, et de faire état d'informations autres que celles fournies par le gouvernement, cette baisse, indéniable, certes, reste sujette à caution quant à son importance. Des organismes indépendants avancent des chiffres beaucoup plus élevés en ce qui concerne notamment le nombre de morts. L'Institut des relations raciales parle de 1 298 tués en 1986, soit 382 de plus

que le pouvoir, et d'un total de 2 326 depuis le début de l'agitation, en septembre 1984, jusqu'à la fin de l'an dernier. Il constate cependant que la moyenne des morts est passée de 6,4 par jour avant l'état d'urgence à 2,1 après son imposition.

Cette diminution sensible du nombre des victimes et des incidents enregistrés a pour prix une répression sans précédent. Le Comité de soutien aux parents des détenus (DPSC) précise que, depuis le 12 juin, environ 25 000 personnes ont été arrêtées en vertu de l'état d'urgence, dont 10 000 âgées de dix-huit ans et moins et 3 000 femmes. Dix mille seraient toujours incarcérées et parmi elles 4 000 mineurs. Des chiffres que se refusent toujours à confirmer les autorités, estimant qu'il n'est pas « dans l'intérêt de l'ordre public » de publier le nombre et le nom des détenus, sauf si ceux-ci le sont pour une période supérieure à trente jours.

À propos des mineurs, le nouveau ministre de la loi et de l'ordre, M. Adriaan Vlok, a déclaré cette semaine au Parlement qu'il déploierait leur emprisonnement mais que s'ils étaient relâchés « ils recommenceraient à jeter des pierres, des cocktails Molotov, à intimider les autres » et que de ce fait « ils devraient donc de nouveau être interpellés ». L'emprisonnement des mineurs noirs a provoqué la colère du Prix Nobel de la paix, Mgr Desmond Tutu, face à l'indifférence du monde occidental.

Pour compléter cet état de la répression, le DPSC signale que 672 personnes ont comparu dans 108 procès en vertu des textes sur la sécurité interne et que 487 d'entre elles ont vu leur inculpation levée ou ont été acquittées. Enfin, il y a actuellement en Afrique du Sud plusieurs centaines de personnes (les autorités refusent de donner leurs noms) « restrictées », c'est-à-dire dont les activités sont restreintes, ce qui signifie qu'elles ne peuvent se livrer à aucune forme d'action politi-

que. Elles s'ajoutent aux 180 autres dont il est interdit de rapporter les propos, qu'elles soient vivantes ou décédées, qu'elles vivent en Afrique du Sud ou non. Est-il besoin de rappeler que la liberté de réunion, sans autorisation explicite, n'existe pas, pour comprendre avec quelles armes le pouvoir parvient à ramener un calme précaire et à étouffer les aspirations de la population noire ?

MICHEL BOLE-RICHARD.

TCHAD

L'aviation libyenne a bombardé Fada

L'aviation libyenne a bombardé Fada, dans l'Ennedi, a annoncé, mercredi 11 février, la radio tchadienne. Cette localité, reprise récemment par les Tchadiens après de furieux combats, est pratiquement déserte, mais les forces de N'Djamena sont nombreuses dans les environs en prévision d'une contre-attaque libyenne. La radio indique que les bombardements de Zouar, dans le Tibesti, sont presque quotidiens.

Le Tchad a été le principal objet des questions posées à M. Sassou Ngessou, chef de l'Etat congolais et président en exercice de l'OUA, lors d'une conférence de presse à la fin de sa visite officielle en France, mercredi. M. Sassou Ngessou a tenu des propos nettement en retrait de ses déclarations antérieures (*Le Monde* du 12 février). Il a affirmé qu'il ne jouait pas le jeu libyen et ne doutait pas de la légitimité du gouvernement de N'Djamena, ni de son droit à faire appel à l'armée française. Evoquant sa précédente condamnation des « ingérences extérieures, qu'elles soient libyennes ou françaises », il a dit : « Nous n'avons pas cherché à placer la France ou la Libye sur un même plan, mais nous avons voulu éviter une confrontation directe et tenté de voir avec ces deux pays dans quelle mesure ils pouvaient retirer leurs troupes. »

GLOBE DE FÉVRIER, SPÉCIAL SIDAMOUR



CE MOIS-CI DANS GLOBE
28 PAGES DE VACCIN
ET TROIS "PITTS CADEAUX"
POUR CONTINUER À FAIRE L'AMOUR
MALGRÉ LE SIDA

GLOBE
le mensuel

SONDAGE EXCLUSIF IPSOS-GLOBE-GIPHAR: "LA SEXUALITÉ DES ANNÉES SIDA"

ARCAT-SIDA 17 RUE DE TOURNON 75006 PARIS. YVES SAINT-LAURENT. PIERRE BERGÉ. AGENCE TERRE NEUVE. PIERRE CORBY-PUBLICCONTACT. CHRISTOPHE GIRARD.

سكنا من الامم

les affaires étrangères
qu'on nous apprécie

rendre financer
notre ordre d'habitat
de partir, c'est-à-dire
ne confirmer votre expérience
si l'histoire est...
pour tous les jours dans
de son esprit...
de l'empire...
de rendre des...
Paribas...
performance...
un défi...
PARIBAS

Politique

A l'«Heure de vérité», M. Giscard d'Estaing veut promouvoir l'union des Français et l'union de l'Europe

« Je ne suis pas candidat à l'Élysée »

Comme l'on traduit les sondages effectués auprès des téléspectateurs par la SOFRES, M. Valéry Giscard d'Estaing a réussi une bonne prestation au cours de son «Heure de vérité» du mercredi 12 février. M. Giscard d'Estaing a «été tout à fait au sommet de lui-même», a apprécié le président de l'UDF, M. Jean Lecanuet. Le président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Gaudin, a jugé sa prestation «franche et loyale». Soucieux de ne développer auprès de l'opinion que des sujets consensuels tels que l'Europe, la réduction de la durée du mandat présidentiel, la «collaboration-coopération», l'ancien président de la République a surtout créé l'événement en annonçant qu'il ne briguerait pas, en 1988, l'Élysée, mais qu'en revanche, il était bel et bien candidat à la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. «Je crois qu'il a choisi le bon moment et qu'il a ainsi dégagé l'horizon politique», s'est félicité M. Lecanuet.

A propos de l'élection à la présidence de la commission des affaires étrangères, M. Gaudin a admis que la candidature de M. Giscard d'Estaing «serait une solution». En revanche le député des Bouches-du-Rhône s'est montré moins enthousiaste à l'idée d'un référendum sur la réduction du mandat présidentiel, craignant que celui-ci ne «tourne au plébiscite».

Le vrai-faux non-candidat

«Je ne suis pas candidat à la présidence de la République», a déclaré M. Giscard d'Estaing officiellement non candidat déclaré à l'Élysée. Compte tenu des sondages du moment et de sa position marginale au sein de la majorité, c'est le contraire qui eût surpris. En revanche, sa promptitude à se déclarer ainsi non partant pour la course à la présidence de la République est plus étonnante.

d'Estaing va pouvoir peaufiner à plaisir son image d'homme libre et désintéressé et, partant, dépassionner les jugements sur sa personne. Ce qui ne peut que favoriser sa remontée dans l'opinion et aider, par la même occasion, son accession à la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

Il va pouvoir ensuite, tout à loisir, entretenir sans difficulté le consensus qu'il se contente aujourd'hui d'afficher et que personne ne songeait à refuser : «La réunion des Français et l'union de l'Europe»; se permettre encore de critiquer le gouvernement sans encourir les reproches qui tombent sur la tête de M. Raymond Barre. Prendre des initiatives telles que la réduction du mandat présidentiel, sans forcément être accusé de faire la courte échelle à M. Mitterrand, alors que cela paraît être l'objectif de l'opération. Rappelons constamment les règles du bon fonctionnement de la collaboration, sans se faire suspecter de collaboration. Et, enfin, surveiller à la jumelle la guerre froide entre M. Chirac et M. Barre pour, «le moment venu», brandir le drapeau blanc.

Ainsi M. Giscard d'Estaing pourrait-il, loin des passions et des turbulences préélectorales, retrouver un second souffle tandis que les autres s'essouffent, se refaire une virginité politique tandis que les autres «au charbon», se salissent. La position de reculer est la position la plus confortable qui soit. M. Giscard d'Estaing vient de s'y installer confortablement.

DANIEL CARTON.

M. Valéry Giscard d'Estaing a annoncé, mercredi soir 11 février, au cours de l'émission «L'heure de vérité», qu'il ne sera pas candidat à la prochaine élection présidentielle. Cette information a été écoutée avec la plus grande attention par les ministres libéraux présents sur le plateau d'Antenne 2, autour de M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication. L'ancien chancelier allemand, M. Helmut Schmidt, avait également répondu à l'invitation de l'ancien président de la République.

«J'ai déjà servi. C'est à d'autres de servir à leur tour, et je souhaite qu'ils réussissent. Je ne suis pas candidat à l'élection présidentielle», a déclaré M. Giscard d'Estaing à plusieurs reprises. «Je ne voudrais pas que vous croyiez que je vous abandonne. Je ne voudrais pas que vous disiez : «Giscard nous laisse tomber !». La fonction présidentielle, pour moi, ce n'est pas une fonction. C'est le moyen de conduire une action qui reste la même [...].»

«M. Giscard d'Estaing a tout-à-fait ajouté, en s'adressant directement aux téléspectateurs : «Je ne voudrais pas que vous croyiez que je vous abandonne. Je ne voudrais pas que vous disiez : «Giscard nous laisse tomber !». La fonction présidentielle, pour moi, ce n'est pas une fonction. C'est le moyen de conduire une action qui reste la même [...].»

M. Valéry Giscard d'Estaing a demandé au premier ministre de prendre l'initiative d'une telle révision constitutionnelle; si M. Jacques Chirac ne l'écoute pas, il a annoncé qu'il agirait lui-même, en tant que député du Puy-de-Dôme. Il en a parfaitement conscience. Mais l'ancien président de la République a oublié un acteur essentiel : l'actuel titulaire de la charge. La Constitution est ou ne peut pas être : sa révision ne peut être menée à bien que par accord du chef de l'Etat, du premier ministre et du Parlement (et même, précisément, des deux Chambres de celui-ci).

Contrairement aux autres projets de loi, l'initiative n'appartient pas au chef du gouvernement, mais, «sur sa proposition», au président de la République. Les parlementaires disposent eux aussi du droit d'initiative, mais, le gouvernement étant maître de l'ordre du jour du Parlement, il peut pratiquement empêcher l'Assemblée nationale et le Sénat de trouver le temps de débattre d'une telle proposition, s'il ne souhaite pas qu'elle soit discutée.

DANIEL CARTON.

Tout en affirmant que la période 1974-1981 à l'Élysée avait été pour lui «un grand moment de [sa] vie», il a estimé qu'aujourd'hui son projet était autre : «Il est de servir l'unité des Français et l'union de l'Europe».

M. Giscard d'Estaing a également souligné que «la majorité ne se déchire pas et que la France ne se déchire pas». Les deux candidats potentiels de la majorité, MM. Barre et Chirac, devront pour cela adopter «une démarche qui respecte l'unité actuelle de la majorité».

Un président, une monnaie pour l'Europe

M. Giscard d'Estaing a de nouveau abordé la question du référendum sur la réduction de la durée du mandat présidentiel : «Si le gouvernement ne le propose pas, profitant du droit d'initiative des parlementaires et, avec d'autres, je le proposerai parce que je crois qu'il faut faire avancer en France la capacité que nous avons de moderniser rationnellement nos institutions.»

D'autre part, le député du Puy-de-Dôme s'est déclaré prêt à se porter candidat à la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, si le bureau du groupe UDF le lui demande.

M. Giscard d'Estaing a une nouvelle fois insisté longuement sur la nécessité «de faire l'Europe», nécessité, s'est-il félicité, qui «commence à apparaître aux gens parce qu'ils ont compris que l'Europe est la meilleure façon de lutter contre le chômage et la terreur». L'ancien président a renouvelé son souhait d'accélérer la création d'une monnaie européenne, «seule manière de mettre fin à la crise du dollar». De même a-t-il précisé sa pensée sur l'élection au suffrage universel direct d'un président pour l'Europe : «comme moi ou d'autres» - à l'échéance de l'année 1995. Provisoirement, il estime qu'on peut imaginer «le conseil européen chargé de quelconque un issu de ses rangs ou en ayant fait partie de suivre particulièrement la marche vers l'espace unique européen» ; le président serait assisté d'un vice président représentant, tous les six mois, un pays de la Communauté.

Référendum ou réunion en Congrès

Une fois obtenue l'accord du Parlement, le chef de l'Etat intervient, puisque c'est lui qui décide de soumettre à référendum la proposition de réforme si elle est d'origine parlementaire. Si l'initiative a été prise par l'exécutif, c'est encore lui qui choisit la deuxième étape : soit référendum, soit confirmation par les députés et les sénateurs, réunis en Congrès, à la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés. Mais ce choix présidentiel est soumis à l'approbation du gouvernement. Alors que, pour décider une consultation référendaire, au titre de l'article 11 de la Constitution, pour les projets qui ne concernent pas une révision de la Loi fondamentale, le

président de la République n'a pas besoin du contreseing du premier ministre, ses actes concernant l'application de l'article 89 (la procédure de révision) sont soumis, comme la plupart de ses décisions, au contreseing.

Dans le cas précis de la réduction du mandat présidentiel, une autre possibilité existe. Il est généralement admis que les votes conformes de l'Assemblée nationale et du Sénat, qui, à l'initiative du président Georges Pompidou, à l'automne 1973, se sont réunis à la durée à cinq ans, restent juridiquement valables. Il ne reste plus qu'à franchir la dernière étape - soit le Congrès, soit le référendum - devant laquelle avait reculé alors le chef de l'Etat. Si M. François Mitterrand et M. Chirac en sont d'accord, l'affaire peut aller très vite, surtout si la voie référendaire est choisie.

Mais si M. Chirac se refuse à une telle initiative - ne serait-ce que parce qu'elle pourrait faciliter une nouvelle candidature de M. Mitterrand, - l'idée du député du Puy-de-Dôme pourrait bien être ensevelie dans les méandres des procédures parlementaires, et n'être qu'un vain jeu.

THÉRIER BRÉHER.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

M. Pons : le FLNKS a de moins en moins d'audience

Le ministre des départements et territoires d'outre-mer est revenu satisfait de son nouveau séjour en Nouvelle-Calédonie. M. Bernard Pons a été reçu, le mercredi 11 février, au cours d'une conférence de presse, par le président du FLNKS et ses membres élus dans le territoire et que, «à la période de lassitude générale, de doute et d'incertitude succède une période de retour à la confiance et à certains optimisme».

Scion M. Pons, les «comités de lutte» du FLNKS ont «de moins en moins d'audience» auprès de la communauté mélanésienne et font «de moins en moins peur». Évoquant ses visites à différentes tribus loyalistes, le ministre des DOM-TOM a déclaré : «Beaucoup de personnes m'ont dit avoir appartenu au FLNKS et être aujourd'hui lassés des actions de ce mouvement. Je leur ai dit de cesser d'avoir peur et que la politique extrémiste du FLNKS ne débouchera sur rien. A l'appui de ses impressions».

Le ministre des DOM-TOM en tire la conclusion que «le FLNKS était sous perfusion [du temps des gouvernements socialistes], mais maintenant, comme il n'y a plus de perfusion, son état de santé ne doit pas être très bon».

M. Pons a réaffirmé sa volonté de créer sur la côte est de la Nouvelle-Calédonie, autour de Bindjimbé, un centre urbain «pour rééquilibrer le poids de Nouméa» : «Les premiers crédits sont disponibles pour la réalisation d'infrastructures : une première tranche de travaux va être engagée pour la réalisation d'un hôpital».

Enfin, M. Pons a tenu à souligner que l'effectif total des troupes présentes en Nouvelle-Calédonie ne s'élevait plus aujourd'hui à 8 000 hommes - comme cela avait été rapporté dans ses colonnes, - mais très exactement à 5 861 militaires de toute catégorie, puisque par rapport à l'année dernière il y a en Nouvelle-Calédonie «1 200 gendarmes et 200 CRS en moins», alors qu'il n'y a que «600 militaires de plus», utilisés, a-t-il dit, «à des actions humanitaires». Autrement dit, il y a aujourd'hui dans le territoire un soldat pour dix Canaques, contre un pour huit il y a quelques mois.

En ce qui concerne la décision d'un éventuel boycottage du référendum prévu l'été prochain, M. Tjibaou a rappelé la résolution de la dernière convention de FLNKS tenue à Arama à la fin janvier : «Nous attendons le vote du projet de loi au Parlement avant de nous prononcer... En attendant, a-t-il ajouté, nous jouons la carte diplomatique et celle de la réorganisation interne du mouvement.»

F. B.

M. Tjibaou : les moribonds seront au rendez-vous

NOUMÉA de notre correspondant

Le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, a estimé, le jeudi 12 février à Nouméa, que le ministre des DOM-TOM, M. Pons, avait fait «un mauvais diagnostic» dans son analyse de la situation calédonienne. «L'ancien secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Georges Lemoinne, avait fait les mêmes constats après avoir rendu visite aux mêmes chefs avec peut-être plus de monde», a commenté le chef de file indépendantiste, avant d'ajouter : «M. Pons arrivera donc au même résultat... il y a toujours, au départ, cette impossibilité de comprendre une situation coloniale, à moins que M. Tjibaou, dans le dépassement imaginant des solutions viables pour un pays

actuelle... et que, «au total, cette politique est proche du centre» depuis «le changement de cap senti au début de cette année».

Parlant de la collaboration le député du Puy-de-Dôme maintient que cette expérience «est une chance pour la France», considérant que «l'obligation de vivre ensemble peut être l'occasion de rapprocher les deux moitiés de la France». Toutefois, M. Giscard d'Estaing constate que depuis quelques mois la collaboration est devenue une «collaboration embusquée». Il faut en revenir, selon lui, à une «coopération embusquée». D'où son souhait pour 1987 «la collaboration fonctionnelle, la République et le premier ministre travaillent plus ensemble... chacun respectant les compétences de l'autre».

Invité ensuite à s'exprimer sur le comportement du Front national, M. Giscard d'Estaing a souligné que «la société française soit tolérante... il y a deux choses, a-t-il expliqué, que nous devons rejeter catégoriquement : l'autisme et le racisme».

Une présidence enviable

Être président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale accorde plus de prestige que de pouvoir réel. Le bataillon pour ce poste arrivé est donc essentiellement affaire de symbole.

Des six commissions permanentes du Palais-Bourbon, celle des affaires étrangères est celle qui a le moins à intervenir dans le processus législatif. En revanche, elle peut jouer un rôle très important dans le contrôle de l'action diplomatique gouvernementale. Son président peut organiser régulièrement des auditions du ministre des affaires étrangères et obtenir ainsi, à huis clos, des informations que le Quai d'Orsay ne soumet pas toujours publiquement. Le président est personnellement tenu au courant de l'activité diplomatique puisqu'il reçoit le double de tous les télégrammes envoyés par les ambassades de France au ministère ; mais les «messages personnels» des ambassadeurs au ministre ne lui sont pas transmis.

Comme tous les présidents de commissions, celui-ci dispose d'une légère prime de fonction et d'un secrétaire renforcé. Surtout, disposant d'un titre officiel, il peut facilement voyager à l'étranger et être reçu par les autorités politiques des pays visités. Mais un ancien président de la République a-t-il besoin d'un titre supplémentaire pour avoir de telles relations ? Il a aussi, il est vrai, le plaisir de présider le club le plus chic du monde politique : trois anciens premiers ministres (MM. Barre, Mauroy et Fabius), un ancien président de l'Assemblée (M. Hermiz), des anciens ministres en grand nombre (MM. Bigard, Foyer, Gorse, Peyrefitte, Chevènement, Dumas, Henu), des chefs de parti (MM. Jospin, La Paro) ou de groupe (M. Lajoinie).

Cette candidature de M. Valéry Giscard d'Estaing vaudrait-elle calmer ou au contraire aggraver la crise au sein de l'UDF ? Elle va en tout cas amener le bureau du groupe à se prononcer puisqu'il est toujours saisi de la candidature de M. Bernard Stasi. Son président, M. Jean-Claude Gaudin, l'a expliqué, le jeudi 12 février, au micro de France-Inter. Il a ajouté que le choix de l'ancien président de la République «serait une solution». Nombreux sont ses amis qui partagent cette analyse, même du côté des baristes, tant chacun craint qu'un nouvel affrontement entre M. Stasi et M. Jean-François Deniau n'aboutisse, comme en octobre, à l'élection de M. Roland Dumas. Aussi M. Gaudin militait pour la solution amorcée mercredi soir. M. Raymond Barre, lui-même, a pris des engagements fermes vis-à-vis de M. Stasi. La belle est dans le camp des centristes.

Th. B.

Reculer pour mieux sauter

Cette déclaration ressemble donc à ce qu'on pourrait appeler une vraie-fausse non-candidature, venant d'un stratège qui sait que, en politique, il faut aussi savoir reculer le cas échéant pour mieux sauter.

Car, dans l'immédiat, une telle déclaration présente quelques avantages. En se retirant provisoirement du jeu présidentiel, M. Giscard

OFFICIERS MINISTERIELS VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique OSP
64, rue La Boétie, 45-63-12-66

Vente sur enchères au Pal. de Just. de PARIS, le JEUDI 26 FÉVRIER 87 à 14 h
EN DEUX LOTS
1^{er} lot : UN LOCAL commercial en professionnal garage
MISE A PRIX : 137 500 F
2^{es} lot : UN LOCAL commercial en professionnal et parking
MISE A PRIX : 61 000 F
dans un ensemble immobilier à LYON 3^e
114 à 120, rue Mazenod et 224, rue Boleau
S'adresser à Maître Claude BENICHOU, avocat à PARIS (17^e), 148, avenue de Wagram, 42-47-48-49, PARIS (8^e), CHEVROT, avocat à PARIS (8^e), 8, rue Tranchet, tél. 47-42-31-15.

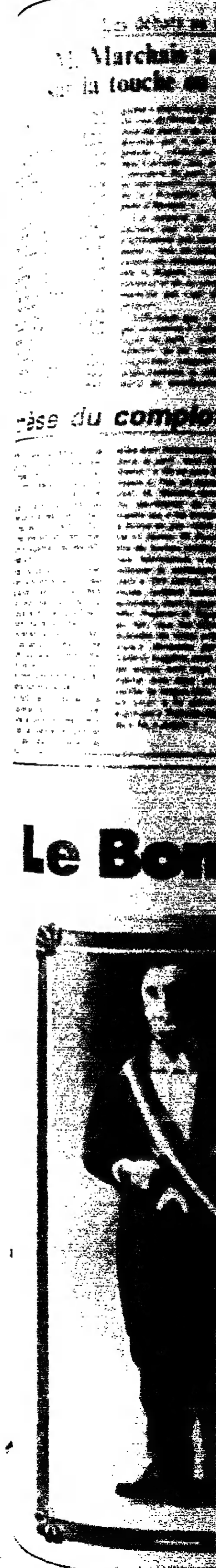
Vente au Palais de Justice de PARIS, le JEUDI 26 FÉVRIER 1987 à 14 heures
APPARTEMENT
au 4^e étage du Bâtiment sur cour, porte à droite en montant à PARIS (16^e) - 20, rue Lesneur
MISE A PRIX : 70 000 F
S'adresser à Maître BERTHAUD, avocat, 15, bd Richard-Lenoir, 75011 PARIS, tél. 48-05-15-66 - Maître LE BOULLONNÉC, avocat, 24-26, rue Gallieni, 92030 CACHAN, tél. 45-47-01-29.

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice à CRÉTEIL le JEUDI 26 FÉVRIER 1987, à 9 h 30
UN APPARTEMENT DE 3 P.P. à BOISSY-ST-LÉGER
(94) - 7 et 8, place des Tillands, 5, pl. de la Boule
6 et 7, place de la Chénic - au 3^e étg. bdt. D7, escal. 7 avec CAVE
S'adr. M^{re} Serge TACNET, av., 20, rue Jean-Jaures, Champigny-sur-Marne 94
Tél. 47-06-94-22 - M^{re} Guy BOUDRIOT, av. 55, bd Malesherbes, PARIS (8^e), Tél. 45-22-04-36. Ts avocats pr Trib. gde inst. de CRÉTEIL. - Sur les lieux pour visiter, le 18 FÉVRIER 1987, de 15 h à 16 heures.

Vente au Palais de Justice de NANTERRE, le JEUDI 26 FÉVRIER 1987 à 14 heures
PROPRIÉTÉ à ANTONY (Hauts-de-Seine)
114-116, avenue du Président-Kennedy
Comprenant, au rez-de-chaussée : entré, salle à manger, grand living, w.c., buanderie - au 1^{er} étage : lingerie, salle-de-bains, une petite chambre, deux grandes chambres, au-dessus grande terrasse - chauffage central, sur un terrain de 779 m² environ (occupé par la gare locale)
MISE A PRIX : 400 000 F
S'adresser à Maître Alain FRICAUDOT, avocat au Barreau des Hauts-de-Seine, 2, bd Saint-Denis, 92400 COURBEVOIE, tél. 47-88-26-92 - Sur place pour visiter : le MARDI 24 FÉVRIER 1987 de 14 h à 15 heures.

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
VOTRE SIÈGE SOCIAL A PARIS A PARTIR DE 180 FT PAR MOIS
Réception et réexpédition du courrier
Permanence téléphonique/permanence télex/bureau maubé
Rédaction d'actes et constitution de sociétés.
GEICA/42-96-41-12 56bis, rue du Louvre, 75002 Paris

LOGICIEL PC
Le sur-mesure pas tellement plus cher que le prêt-à-porter
LOGISYSTEMS - Tél. : 43-53-39-16



Politique

Les débats au sein du PCF

M. Marchais : nul n'a été mis sur la touche ou privé de parole

Dans un long article de l'Humanité du jeudi 12 février, intitulé « Poursuivons les efforts engagés », M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, affirme que « les communistes discutent au sein de leur parti avec tranquillité, sérénité, rigueur ». Le dirigeant communiste dénonce « la télévision, comme la presse liée à la droite ou au PS, [qui] n'en finissent pas de disséminer sur la « purge » que connaît actuellement notre parti et sur les « déchirements » que celle-ci entraînerait ». Selon lui, face à cette « campagne », les communistes ressentent « une exaspération croissante devant une telle mauvaise foi, une telle malhonnêteté ».

Revenant sur les démissions de MM. Popereau et Rigout, il souligne que personne n'a été « exclu, mis sur la touche ou privé de parole ». De même, personne n'a été « démis ou suspecté » dans le cadre d'un « procès ». M. Marchais reproche à M. Rigout d'opérer un « amal-

game » entre ceux qui ont « un point de vue différent [de la direction] ou sein du parti » et « la fraction liquidatrice qui a les honneurs de la presse ». « Ceux qui escomptent, en multipliant les provocations à l'encontre du parti, le conduire à un ne sait quelle « crispation » au nom de la « discipline », écrit-il, se trompent d'époque ».

Le député du Val-de-Marne déclare que « les communistes ne s'affrontent pas entre eux, actuellement », tout en indiquant qu'ils discutent des démissions de MM. Popereau et Rigout, « sur les raisons de celles-ci et de la campagne anticommuniste qui s'est développée à ce propos ».

Affirmant que « les communistes qui se sentent à l'état » avec la politique du parti « sont en plus grand nombre qu'au moment du vingt-cinquième congrès », il dénonce implicitement la création d'un collectif de coordination des renouve-

teurs (le Monde du 3 février). « Cette activité liquidatrice est actuellement réprochée par la quasi-totalité des communistes (1). Ceux qui ont pris la grave décision de s'y livrer, dit-il, ressentent cet isolement croissant et tentent de la pallier par des initiatives de plus en plus provocatrices et inacceptables ».

(1) Aux représentants de quinze départements réunis dans le collectif des renouveaux se seraient joints, d'après nos informations, des communistes de neuf autres (Bouches-du-Rhône, Essonne, Hauts-de-Seine, Indre, Loire-Cher, Oise, Sarthe, Seine-et-Marne et Val-de-Marne).

M. Blotin : campagne anticommuniste

De son côté, M. Pierre Blotin, membre du bureau politique du PCF, ancien directeur de l'école centrale du parti, a indiqué, le mercredi 11 février, que les « suites » des démissions de MM. Rigout et Popereau des instances dirigeantes du PCF, « ont de quoi décevoir nos adversaires. Le parti est plus uni qu'au vingt-cinquième congrès ». En réponse à une question, il a établi un rapport, sur le mode interrogatif, entre les déclarations critiques de M. Rigout faites à Rome en juin 1984 (1) et la campagne dirigée, selon lui, contre le PCF à la veille du congrès de février 1985.

Concernant les problèmes que rencontre la fédération du Finistère (les opposants ont rassemblé quatre cents personnes, le 8 février) et particulièrement celui de la remise des cartes 1987, M. Blotin a indiqué qu'il était question « de mettre fin à une pratique » qui veut que la « fidélité » ne voie pas la couleur de l'argent » des cartes remises. Il a affirmé que les assemblées populaires réunies la semaine dernière à Brest avaient attiré « sept cents personnes, dont trente-quatre ont adhéré ».

(1) A Rome, en juin 1984, alors qu'il était encore ministre de la formation professionnelle dans le gouvernement Mauroy, M. Rigout avait expliqué que M. Marchais opposerait, aux yeux de l'opinion, comme « l'homme de l'échec » du PCF.

O. B.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Élysée le mercredi 11 février. À l'issue du conseil, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

LA POLITIQUE DE LA MUSIQUE

Ces orientations reposent sur cinq priorités :

1) Le développement de l'éducation musicale. — Il sera poursuivi et amplifié autour des objectifs suivants : renforcer l'éducation musicale dans les établissements scolaires ; conforter l'enseignement dispensé dans les conservatoires et les écoles de musique ; favoriser la pratique de la musique par les amateurs.

2) L'encouragement à la formation et à l'insertion professionnelle des musiciens. — Il se traduira par : un effort particulier en faveur de la rénovation matérielle et pédagogique de l'enseignement supérieur spécialisé, dont la réalisation de la Cité de la musique de La Villette constituera l'une des illustrations ; un soutien marqué à l'insertion professionnelle des jeunes musiciens, grâce à la mise en œuvre de filières spécifiques et à une participation plus grande des institutions musicales à cet objectif.

3) L'amélioration du fonctionnement des institutions de production et de diffusion musicales. — Les modalités de fonctionnement du palais Garnier et du nouvel équipement musical de la Bastille seront déterminées prochainement au vu des conclusions d'une mission d'étude placée auprès du président du Théâtre national de l'Opéra de Paris.

4) Un groupe d'experts, comprenant des personnalités du monde de la musique et de l'administration, sera mis en place en 1987 ; il aura pour tâche de redéfinir les principes d'intervention de l'État en faveur des orchestres et des théâtres lyriques, afin d'en améliorer la qualité, l'efficacité et le rayonnement.

5) La mise en valeur du patrimoine musical. — Trois secteurs feront l'objet d'initiatives prioritaires : la musique sacrée, la musique française classique et baroque

et la facture instrumentale française.

5) L'encouragement de la création musicale et de la chanson française. — Dans ce cadre, le régime de TVA applicable à l'édition phonographique fera l'objet d'un examen particulier.

En outre, les grands moyens de diffusion audiovisuels seront incités à un effort de production et de promotion de la musique et de la chanson française.

LE PROGRAMME DES COMMÉMORATIONS PATRIOTIQUES EN 1987

Le secrétaire d'État aux anciens combattants a présenté au conseil

des ministres une communication sur le programme des commémorations patriotiques en 1987.

Une journée du souvenir sera organisée dans toute la France le troisième dimanche de juin, soit le 21 juin, afin de rendre un hommage solennel à toutes les victimes des événements d'Afrique du Nord à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la cessation des combats en Algérie.

L'année 1987 marquera également le soixante-dixième anniversaire de l'entrée des États-Unis dans la guerre de 1914-1918. Une cérémonie nationale aura lieu le 14 juin au mémorial de l'escadrille Lafayette à Marne-la-Coquette.

Mesures d'ordre individuel

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, M. Jean Prada, conseiller maître à la Cour des comptes, est nommé président de chambre à la Cour des comptes ; M. Gérard Ducher, conseiller maître à la Cour des comptes, est nommé président de chambre à la Cour des comptes ; M. Antoine Brunes, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé conseiller maître à la cour des comptes ; M. Bertrand Fragaud, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes ; M. Bernard Messeguey, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes ; M. Philippe Lemaître-Lamoignon, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes ; M. Bernard Perria, administrateur civil, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes.

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, M. Marceau Long, conseiller d'État, est nommé vice-président du Conseil d'État ; M. Jean-François de Valenciennes, maître des requêtes au Conseil d'État, est nommé conseiller d'État.

Sur proposition du ministre des affaires étrangères, M. Gilles

Carrien, ministre plénipotentiaire hors classe, est élevé à la dignité d'ambassadeur de France.

Sur proposition du ministre de l'intérieur, M. Maurice Siegel, préfet hors cadre, est placé en position de service détaché ; M. Guy Merzède, préfet, commissaire de la République du département de la Haute-Saône, est nommé préfet hors cadre ; M. François Lefebvre, sous-préfet hors cadre, est nommé préfet, commissaire de la République du département de la Haute-Saône.

Sur proposition du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, M. Jean Gioccasti, administrateur civil, est nommé inspecteur général de l'équipement.

Sur proposition du ministre de l'agriculture, M. André Chavarot, administrateur civil, est nommé directeur général de l'alimentation ; M. Pierre Coubeles, ingénieur en chef de génie rural, des eaux et des forêts, est nommé directeur de l'espace rural et de la forêt ; M. Henri-Pierre Caland, administrateur civil, est nommé directeur des exploitations, de la politique sociale et de l'emploi.

Enfin, sur proposition du ministre de l'intérieur, le conseil des ministres a prononcé la dissolution du conseil municipal de la commune de Cases-de-Pène (Pyrénées-Orientales).

La thèse du complot

INTÉRIEUREMENT, mais sûrement, la direction du PCF accumule les pièces du dossier. Un jour ou l'autre, la thèse du complot sera sortie pour démontrer la duplicité de MM. Claude Popereau et Marcel Rigout, démissionnaires des instances dirigeantes du parti. Par petites touches, elle est affinée, suivant une ligne zigzagante, par les différents dirigeants du PCF.

Après avoir mis dans un premier temps les deux hommes à l'écart des pratiques liquidatrices formulées par ceux qui s'expriment en dehors du parti, l'équipe de M. Georges Marchais a opéré, dans un second temps, un revirement à 180 degrés. Après tout, ces deux dirigeants ne sont peut-être pas aussi innocents qu'on l'avait pensé ou qu'ils ont voulu le faire croire, semblent suggérer les dirigeants communistes.

Invité de RMC, le 8 février, le secrétaire général prononce une phrase équivoque à propos des deux démissions de la semaine précédente : « Ce n'est pas un hasard si

elles sont intervenues au moment où, dans le parti, tous les communistes disent : « On se sent bien, on se sent mieux ». Pas un hasard ? Le même jour, M. Madine Grametz, membre du secrétariat du comité central, insiste sur « les critiques » formulées à Rome en juin 1984 par M. Rigout. Le 11 février, M. Pierre Blotin, membre du bureau politique, affirme que ces démissions « ont permis de relancer la campagne contre notre parti ». Qui permet ? Toutes ces formules ressemblent beaucoup de sous-entendus, dont le plus simple est que MM. Popereau et Rigout ne seraient, en fait, que des éléments les plus avancés de cette « fraction liquidatrice » dénoncée par la direction. Celle-ci suggère, ainsi, que les uns et les autres sont tous taillés dans le même bois pour une conspiration ourdie de longue date. Assistera-t-on un jour à la dénonciation du « groupe » Popereau-Rigout, ou celle du « fil » Juquin ?

Logiciel PC

Logiciel PC... (Text is mostly illegible due to image quality)

Le Bonheur.

Le Bonheur... (Text is mostly illegible due to image quality)

Le Club.

Le Club... (Text is mostly illegible due to image quality)

LOGICIEL PC

LOGICIEL PC... (Text is mostly illegible due to image quality)



سكننا من الاله

سكزا من الاجل

Société

ÉDUCATION

Trente-cinq mille instituteurs ont manifesté à Paris

Ni Dieu ni maître-directeur

« Et hop ! Monory, plus haut que Devoquet ! » Les instituteurs qui ont scandé ce slogan pendant quatre heures, mercredi 11 février à Paris, entre l'Opéra et la place de la Nation, n'espéraient sans doute pas placer, par cette formule magique, leur ministre sur siège éjectable. Mais ils ont tout de même réussi à lui faire battre quelques records. Mieux que ses prédécesseurs, MM. Haby en 1977 et Beullac en 1980, M. Monory est parvenu à mobiliser les instituteurs contre sa politique.

Il était trente-cinq mille venus de toute la France pour crier leur refus des décrets instituant la fonction de maître-directeur, beaucoup plus nombreux qu'il y a sept ou dix ans lorsqu'ils exigeaient la revalorisation de leur fonction ou refusaient les fermetures de classes.

Engagée dans une spirale qui évoque inévitablement le mouvement des étudiants de l'automne dernier, la mobilisation des instituteurs a atteint un degré qu'aucun observateur ne pouvait prévoir voici un mois. Lorsque quelques écoles du vingtième arrondissement de Paris se sont lancées dans l'action.

Mercrédì, le SNI-PEGC avait mobilisé toutes ses forces pour regagner le terrain perdu sur les éclairages de la « coordination » (syndiqués et non-syndiqués), qui représentaient, la semaine dernière encore, près de la moitié de la première manifestation parisienne contre le décret sur les maîtres-directeurs.

Bonnets phrygiens et cornemuses

Du coup, c'est la grande famille des instits qui s'est retrouvée à Paris au complet : en ciré breton ou en manteau de ville, en anorak montagnard ou en canadienne campagnarde, cheveux ou cheveux gris, froids émoullés de l'Université ou blanchis sous le harnais de la commune, farfelus ou sévères, mains dans les poches pour les Parisiens et sac au dos pour bon nombre de provinciaux, ce qui donnait parfois au cortège des allures de grandes colonies de vacances. Et cette fois-ci les marcheurs s'étaient regroupés par département derrière les banderoles syndicales, où le SNI dominait très largement.

En tête du cortège, la sobriété pourtant était de rigueur. Aucun sigle sur le grand calicot « Non aux maîtres-directeurs » qui ouvrait la manifestation et derrière lequel marchaient les responsables syndicaux, MM. Jacques Pommatou (SNI), Jean-Claude Barbarant (SNI-PEGC) et un peu en retrait, Jean-Michel Boullier (SGEN-CFDT) et Bernard Bolzer (SNUDI-FO). Aucune signature non plus sous le second slogan qui barrait les boulevards, « Tous responsables pour la réussite de vos enfants », et annonçait les dirigeants du SNES et de la tendance Unité et action de la FEN (où militent les communistes), avec, à leurs côtés, Jean-Claude Gaysot et Francis Chouet, dirigeants du PCF, et M^{lle} Lydia Brovelli, secrétaire de la CGT chargée des problèmes d'éducation.

Puis, on pénétrait dans les profondeurs des délégations départementales, très nombreuses et souvent folkloriques : celle de l'Aveyron avec sa superbe chorale, les Nipois avec leurs grosses têtes de marionnettes, les clochers précédés par quelques lourdes cloches de troupeau, celle des Côtes-du-Nord, avec « Les instits sont durs comme le granit », les Lendais, qui se targuaient de savoir « écarter les décrets vaches », celle de la Loire-Atlantique avec ses membres coiffés de superbes bonnets phrygiens, et bien d'autres encore, au rythme des fanfares, binious, crécelles, tambours, sifflots et cornemuses.

Numériquement noyée dans le flot de ces délégations, la « coordination nationale » formait la marche avec quelque cinq mille instituteurs soudés en rangs plus compacts et venus nombreux de la région parisienne. Mais, de loin les plus jeunes, les plus bruyants, les plus remuants malgré la pluie, épaulés par plusieurs sonos accompagnées de percussions et entraînés par quelques chanteuses manifestement plus habituées des concerts de rock que des fêtes de patronage, ils ont, indéniablement, donné le ton de l'ensemble de la manifestation.

Dans plusieurs cortèges départementaux, des groupes composés de syndiqués de toute tendance et de non-syndiqués, intitulés « comité unitaire d'action » ou même « coordination unitaire », avaient une présence spécifique. Mais surtout les slogans mordants, les comptines ironiques, les banderoles d'inspiration libertaire inventées par la coordination depuis un mois, ont été plébiscités massivement. A tel point que personne ne s'étonnait qu'un slogan comme « La hiérarchie, c'est comme les étagères, plus c'est haut et moins ça sert » puisse s'échapper d'une sono placée non loin du secrétaire général du SNI-PEGC, syndicat très respectueux de la pyramide administrative et lui-même très stratifié. Le rejet d'un schéma hiérarchique nouveau était partout exprimé, l'autorité des « petits chefs » constamment ridiculisée.

« Il est plus facile d'être autoritaire... »

Beaucoup de manifestants avaient coiffé des képis, casquettes ou bicorns d'opérette, enfilé des uniformes ou mis des masques de carnaval. Les Marseillais marchaient au pas cadencé derrière un adjudant gaulois hurlant de « han deuss ». Les instituteurs du Pas-de-Calais résumaient la situation en vers : « Il existe déjà des chefs de gare, des sergents-chefs, des chefs-lieux, des couvre-chefs et des Gorbachefs. Chirac, Monory, retirez le décret d'urgence ». Dans le Maine-et-Loire, on proclamait tout simplement : « Ni Dieu ni maître-directeur ».

Les enseignants craignent que l'autorité nouvelle conférée aux directeurs ne mette en péril le fonctionnement collectif de l'école. « Il est plus facile d'être autoritaire que de travailler en équipe », expliquait une directrice d'école maternelle de l'Isère. « Monory veut casser l'ambiance. J'aime mon métier, à

condition que les gens travaillent tous ensemble », déclarait en écho une de ses collègues.

Et telle autre ajoutait, visiblement étonnée : « On se défonce depuis des années pour renouveler la pédagogie, pour ouvrir l'école sur l'extérieur, associer les parents à ce qui s'y passe. C'est bien dans cette liberté qu'on trouve notre motivation, sûrement pas dans nos salaires dérisoires. Alors, si le décret est appliqué, on arrêtera tout ça et on renverra les parents sur le directeur. Il n'aura qu'à s'expliquer avec eux, puisqu'il sera le chef. » L'espace du défilé, on en venait à oublier les multiples conflits ou inimitiés qui traversent bien des instituteurs, et l'on concentrait sa hargne sur ce « galon ridicule qui détruit tout ».

« De la galette pas des galons »

Au thème central de l'autorité, les manifestants de mercredi ont ajouté celui, plus classique mais toujours d'actualité, des moyens financiers et des suppressions de postes : « Des crédits, pas de képis ; de la galette, pas de galons », ou encore : « Vingt-cinq élèves par classe, c'est un maximum ». Une directrice du Finistère protestait contre l'insuffisance de son salaire, « argent de poche pour gosses de riches » et dérisoire pour une femme chef de famille.

Mais toute la vindicte de cette foule déterminée se concentrait sur la personne du ministre de l'éducation nationale, avec d'innombrables slogans allant de l'ironie au mépris total, depuis le publicitaire « Unele Monory's, ça colle pas » jusqu'au « Monory dégage, retourne à ton garage » ou au cinglant « Caporal, nous voilà ». Replacé dans le contexte social de ces derniers mois, l'enjeu est clair lorsqu'on fait dire au ministre sur une pancarte : « Les étudiants, les et rais, les cheminots, on n'a pas pu les mater, les instits, je vais me les payer ».

Dans l'ensemble du cortège, la détermination semblait si forte que les manifestants ne doutaient pas d'une reprise du mouvement après les vacances de février. Certains se déclaraient prêts à s'expliquer avec les parents d'élèves pendant leurs congés, à distribuer des tracts dans les stations de sports d'hiver ; d'autres préparant déjà des grèves tournantes pour la rentrée. La marche à travers Paris avait fait monter la fièvre au point que les messages radicaux de la coordination pour une nouvelle « riposte nationale après les vacances si le gouvernement ne cède pas » avaient perdu leur caractère surréaliste. Le SNI lui-même avait su se mettre au diapason en appelant à « poursuivre l'action demain ».

Mais, entre la fermeté d'un gouvernement décidé à ne pas céder à la rue, le souci des appareils syndicaux de ne pas ébranler le paysage politique à quelques mois des élections présidentielles et enfin la crainte de l'hostilité des parents, la marge de manœuvre est très étroite.

PHILIPPE BERNARD et GÉRARD COURTOIS

JUSTICE

La Cour de cassation annule dans sa quasi-totalité la procédure de l'affaire Papon

L'instruction ouverte au tribunal de Bordeaux contre M. Maurice Papon, inculpé de crimes contre l'humanité depuis le 19 janvier 1983 devra être reprise dans sa quasi-totalité. C'est ce qu'a décidé, mercredi 11 février, la chambre criminelle de la Cour de cassation présidée par M. Henri Angevin, en annulant tous les actes de procédure accomplis dans cette affaire postérieurement au 5 février 1983 et en désignant la chambre d'accusation de Bordeaux pour reprendre l'examen du dossier.

Ce dossier avait été transmis à la chambre criminelle par le procureur de la République de Bordeaux à la fin de l'année 1986, en application de l'article 681 du code de procédure pénale, le magistrat instructeur, M. Jean-Claude Nicot ayant considéré, vers cette époque, qu'en plus de M. Papon, ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde de 1942 à 1944, son supérieur à l'époque, M. Maurice Sabatier, préfet régional, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-dix ans, était susceptible d'être inculpé du même crime.

Mais la chambre criminelle a jugé que le dossier aurait dû lui être transmis beaucoup plus tôt. Elle relève, en effet, dans son arrêt que « figure au dossier où elle a été versée par transmission du procureur de la République portant la date du 5 février 1983, la photocopie de la sentence rendue par un jury d'honneur constitué à la demande de M. Papon par le comité d'action de la Résistance, et que cette sentence énonce notamment que M. Maurice Sabatier, ancien préfet régional de Bordeaux, a déclaré au jury d'honneur assurer l'entière responsabilité de la répression active dans le ressort de sa préfecture ».

Ainsi, il aurait pu apparaître aussi bien au juge d'instruction qu'au parquet de Bordeaux que, dès cette date du 5 février 1983, M. Sabatier était susceptible d'être inculpé. Faut-il en conclure qu'il n'aurait pas dû être entendu par le jury d'honneur et que les conséquences en sont à transmettre le dossier à la Cour de cassation s'agissant d'un préfet ayant agi dans l'exercice

de ses fonctions, tous les actes de procédure accomplis postérieurement au 5 février 1983 se devaient d'être annulés. La chambre criminelle se réfère pour cela à sa jurisprudence constante en cette matière.

L'avis du jury d'honneur

Cet arrêt a pour effet d'annuler la deuxième inculpation de M. Papon notifiée le 8 mars 1984, ainsi que celle de M. Jean Leguay, ancien secrétaire général de la police nationale de Vichy, qui avait été inculpé, pour sa part, à Bordeaux, le 29 octobre 1986. En revanche, demeure valable la première inculpation de M. Papon notifiée, elle, dès le 19 janvier 1983.

M. Maurice Papon, qui fut préfet de police à Paris de 1966 à 1967, puis ministre du budget (RPR) dans le dernier gouvernement de M. Raymond Barre, avait été mis en cause en 1981 par le *Canard enchaîné* qui fit état, contre lui, de documents portant sa signature et faisant apparaître qu'il concourut, de 1942 à 1944 à la déportation de juifs dans la région de Bordeaux. C'est alors que M. Papon, qui assurait avoir, en dépit des apparences, servi la Résistance, demanda en 1981 la constitution d'un jury d'honneur d'anciens combattants.

Cette instance, tout en lui reconnaissant un concours apporté aux résistants, constatait cependant qu'il « avait dû concourir à des opérations apparemment contraires à la conception que le jury se fait de l'honneur » et qu'il « aurait dû démissionner de ses fonctions de secrétaire général de la préfecture de la Gironde au mois de juillet 1942 ». Par la suite, des familles de victimes juives du nazisme déposèrent contre lui à Bordeaux une série de plaintes qui devaient entraîner une première inculpation de crimes contre l'humanité, celle du 19 janvier 1983, suivie d'une deuxième le 8 mars 1984.

J.-M. Th.

L'affaire du « Southern Raider »

Deux inculpés en fuite

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION de notre correspondant

Le feuilleton du *Southern Raider* — chalutier battant pavillon panaméen coulé le 9 octobre dernier dans le voisinage des terres australes et antarctiques françaises après avoir essuyé des tirs au but du patrouilleur *l'Albatros* — s'enrichit d'un nouvel épisode.

Le *Quotidien de la Réunion* du mercredi 11 février révèle, en effet, que le capitaine John Chadderton et son second, Alistair Annandale, se sont enfuis de la Réunion et se trouvent actuellement en Extrême-Orient. La fuite à l'étranger des deux principaux inculpés de l'affaire donne une tournure particulière à ce dossier et risque de compliquer davantage les relations entre la France et l'Australie.

Le capitaine du *Southern Raider* et son second — condamnés le 19 décembre à six mois de prison ferme et 15 000 francs d'amende chacun pour pêche illégale dans les eaux françaises et défit de fuite — avaient fait appel du jugement rendu par le tribunal correctionnel de Saint-Denis et étaient placés sous contrôle judiciaire avec interdiction formelle de quitter l'île.

Les deux hommes ont néanmoins réussi à s'enfuir de la Réunion, il y a environ trois semaines, après avoir embarqué sur un bateau dans le port de plaisance de Saint-Pierre en direction de l'île Maurice d'où ils ont pris l'avion pour Singapour. De l'île Maurice, John Chadderton et Alistair Annandale se sont rendus à l'ambassade d'Australie qui leur a remis un nouveau passeport.

« Nous ne savons pas qu'ils tiennent en fait, ont expliqué les autorités diplomatiques mauriciennes au *Quotidien de la Réunion*, nous ne pouvons pas nous opposer à la délivrance de passeports pour nos ressortissants. Seul le ministre peut le faire, avec des raisons valables. Mais bien souvent en pareil cas, la justice donne tort au ministre. M. Chadderton et Annandale pourraient justifier de leur identité, il n'y avait donc pas de raison qu'on ne leur délivre les passeports. Nous ne savons pas où ils sont allés, il semble qu'ils ne soient plus à Maurice ».

En réalité, les deux hommes du *Southern Raider*, au terme de leur escale mauricienne, ont pris l'avion pour l'Extrême-Orient. Alistair Annandale a rejoint sa société de planche à voile à Singapour, cependant que John Chadderton a continué sa route sur le Japon pour négocier de nouvelles affaires maritimes. « Nous devions être prochainement jugés devant la cour d'appel. Nous avons eu peur que le premier jugement soit confirmé, alors que nous sommes innocents. Nous pensons qu'il s'agit d'un jugement politique et non d'un jugement de justice. Nous n'avons plus confiance dans la justice française », a déclaré Alistair Annandale au *Quotidien de la Réunion*.

ALIX DIXOUX.

Au tribunal de Paris

Une condamnation pour diffamation envers la coopérative Longo-Mat

M. Jacques Clevenot, quarante-sept ans, directeur du *Courrier austral parlementaire*, a été condamné, lundi 9 février, à 5 000 F d'amende par la 17^e chambre correctionnelle de Paris, pour diffamation envers la coopérative agricole Longo-Mat, installée à Limans (Alpes-de-Haute-Provence) depuis 1973 et son secrétaire international, M. Roland Perrot. M. Clevenot devra également verser 3 000 Faux de frais d'actes civils et supporter les frais d'une publication de ce jugement.

Le *Courrier austral parlementaire*, dont le rédacteur en chef est M. Jean Taoussou, chargé de missions au ministère de l'Intérieur, est distribué gratuitement à dix mille exemplaires aux administrations, services parlementaires et organes de presse par l'Association pour le développement des échanges et des relations internationales (ADERI). Dans l'article incriminé, la coopérative, qualifiée de « secte », était accusée d'avoir des activités contraires aux intérêts de la France.

Le tribunal, présidé par M^e Jacqueline Clavery, a estimé que les coupures de journaux produites par l'auteur de l'article « ne savaient à elles seules, établir la vraisemblance des imputations poursuivies ».

MÉDECINE

Cent mille cas de SIDA en Europe d'ici trois ans selon les experts de la CEE

Le nombre de cas de SIDA recensés dans les douze pays de la Communauté européenne double tous les neuf mois et devrait atteindre 100 000 vers 1990, a annoncé le 11 février la Commission de la CEE. Cette même année, entre cinq et dix millions d'Européens seront séropositifs, estime M. Manuel Marin, commissaire chargé des questions de santé.

Trente-cinq nouveaux cas par semaine sont actuellement signalés. Pour chaque personne atteinte par la maladie, l'OMS estime qu'il y a entre 50 et 100 porteurs du virus. Les hommes représentent 90 % des cas recensés. 35 % des personnes atteintes ont entre trente et trente-neuf ans, 25 % entre vingt et vingt-neuf ans et 20 % entre quarante et quarante-neuf ans. Selon la Commission de la CEE, la prise en charge de chaque malade coûte entre 500 000 F et 1 million de francs.

D'autre part, la Commission a annoncé son intention de mettre en place une sorte d'« observatoire communautaire » qui comprendrait une petite équipe de fonctionnaires européens centralisant les expériences d'éducation du public en matière de SIDA. Pour les années 1988 et 1989, la Commission demande aux Douze d'attribuer à cette équipe un budget de 2 millions d'ECU (environ 140 millions de francs), de manière à diffuser dans la CEE les initiatives les plus fructueuses.

Pour la coordination des opérations de dépistage et de prévention, ainsi que des recherches viro-immunologiques et cliniques, la Commission souligne qu'elle a déjà demandé aux États membres une

enveloppe financière de 5,5 millions d'ECU pour la période 1987-1989. En matière de prévention du SIDA, la Commission estime qu'il faut « examiner en commun les réponses à apporter à un certain nombre de questions graves telles que la politique migratoire, la libre circulation des personnes, la liberté d'établissement et l'égalité d'accès à l'emploi ».

Enfin, sur les relations avec les pays en voie de développement dans lesquels l'épidémie de SIDA a pris parfois des proportions bien plus considérables qu'en Europe, la Commission propose une intervention concertée avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), auxquels la CEE est liée par la Convention de Lomé.

F. N.

Une progression géométrique

Pays	Oct. 83	Oct. 84	Oct. 85	Oct. 86
Belgique	38	65	118	180
Danemark	13	31	57	107
RFA	42	110	295	675
Espagne	6	18	63	201
France	94	221	466	1 050
Grèce	-	2	10	25
Irlande	-	-	-	12
Italie	3	10	92	367
Luxembourg	-	-	3	5
Pays-Bas	12	26	83	180
Portugal	-	-	-	40
Grande-Bretagne	24	88	225	512
Total	232	571	1 412	3 354

REPÈRES

Sciences

Le CEA décerne deux prix

Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) vient de décerner à cinq ingénieurs deux prix scientifiques de 50 000 francs chacun. Le premier a été attribué à M. Edmond Tourrier du laboratoire d'électronique et de technologie de l'informatique (LETI), dépendant du CEA, pour ses travaux dans le domaine de l'imagerie et de la tomographie — observation anatomique par tranche — par rayons X et à qui on doit notamment d'avoir développé les scanners à rayons X de deuxième et troisième génération. Le deuxième prix a été attribué à quatre ingénieurs de l'Institut de recherche fondamentale du CEA, Jean-Pierre Cotton, Mohamed Daoud, Bernard Farnoux et Gérard Jannink, pour leurs travaux sur la structure de certains plastiques (polyphényls) effectués dans le cadre du laboratoire mixte CEA-CNRS Léon-Brillouin de Saclay.

Défense

M. Giraud ne privatisera pas les arsenaux

Le ministre de la défense, M. André Giraud, qui a reçu, mardi 10 février, pendant quatre heures, les syndicats des travailleurs de l'Etat, a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de privatiser les établissements d'armements, comme le Groupement industriel des armements terrestres (GIAT). Insistant sur la nécessité de donner plus de souplesse commerciale au GIAT, il a souhaité pouvoir créer une société autonome, de statut privé, qui faciliterait la commercialisation des armements. En revanche, s'il est hostile à des licenciements avant d'avoir pu épurer d'autres formules pour diminuer les effectifs, M. Giraud n'a pas écarté des départs volontaires et des prétraitements.

PROMENADE CULTURELLE
ecs
ENSEIGNEMENT PRIVÉ À DISTANCE

A LA DÉCOUVERTE DU MONDE
pour occuper vos loisirs apprendre et connaître...

Beaux-arts Musique
Littérature Cinéma
Histoire Techniques

ecs
Documentation gratuite sur demande
1 rue Thénard - 75005 Paris
Tél. (1) 48 34 21 99

La Cour de cassation vote dans sa quasi-totalité pour la procédure de l'affaire Papon

La Cour de cassation a rendu son verdict dans l'affaire Papon. Elle a condamné le général à la prison à perpétuité. Cette décision a été prise à l'unanimité des magistrats. Le général Papon a été condamné pour avoir couvert les crimes de la collaboration pendant la Seconde Guerre mondiale. La Cour a jugé que son rôle était décisif et qu'il méritait la peine maximale. Cette condamnation a été saluée par les associations de victimes et les médias. Elle marque une étape importante dans la justice des crimes de guerre.

Deux inculpés en fuite

Deux personnes inculpées dans l'affaire Papon ont été déclarées en fuite. Elles ont disparu après avoir été arrêtées. Les autorités judiciaires ont lancé une recherche intensive pour les retrouver. Ces deux individus sont considérés comme des témoins importants pour élucider certains aspects de l'affaire. Leur absence complique le processus judiciaire. Les magistrats ont exprimé leur inquiétude quant à leur sort et ont demandé l'aide de la police et des services de renseignement.

Le Bonheur.



Le Club.



سكنا من الاجل

هكذا من الاجل

Société

En marge de l'affaire du Carrefour du développement

M^{me} Danièle Mitterrand contre « le Quotidien de Paris », « le Figaro », « France-Soir » et l'hebdomadaire « le Chardon »

Les affaires pénales à grand retentissement ne sont jamais sans quelque évolution judiciaire de leur évolution, même que se soit achevée leur instruction. L'affaire du Carrefour du développement ne pouvait échapper à cette particularité. C'est ainsi que le mercredi 11 février se plaident, devant la première chambre du tribunal de Paris, un procès en diffamation intenté, sur le plan civil, par l'association La France Soir, dont la présidente est M^{me} Danièle Mitterrand, et par un certain nombre d'associés en son nom personnel.

L'origine du procès est un interrogatoire de M. Yves Chaliat, le juge d'instruction Jean-Pierre Michau, le 4 décembre 1986, au cours duquel l'ancien directeur du cabinet de M. Christian Nucci, avait déclaré un fait qui avait été effectué illégalement sur ordre, mentionné, parmi les bénéficiaires, une quinzaine d'associations. La France Soir avait alors reçu en espèces une somme de 500 000 francs.

Cette information donnée au conditionnel par l'Agence France-Presse devait être reprise par le Figaro les 7, 11, 13 et 16 décembre, ainsi que par France-Soir, le 5 décembre, le Quotidien de Paris le 15 décembre et le premier numéro du Chardon du 13 janvier 1987, en des termes qui sont apparus diffamatoires à l'association qu'a présidée, dans le nom, elle pouvait être citée.

Accusations et suspicions

Avocat des demandereses, M^{me} Georges Kiejman ne doute pas que M. Chaliat ait dit au juge d'instruction avoir effectué de telles remises, mais cela ne signifie pas que c'est l'expression de la vérité. Aussi il était du devoir des journalistes, l'avocat, de s'enquérir auprès des dirigeants de l'association mise en cause de la réalité de tels faits. Car ce qui est vrai, en revanche, a exposé M^{me} Kiejman, c'est que La France Soir vous - qui a pour objet de trouver des solutions, lorsque se posent des problèmes en France ou dans

un pays en voie de développement, en fournissant les matériels de première nécessité - vit le jour publiquement. Effectivement, en mai 1985, elle a reçu 100 000 francs, mais de la façon la plus régulière, ce versement ayant été effectué par un virement du Trésor public.

Maia, pour M^{me} Kiejman, l'utilisation faite par les journaux assignés des propos tenus par M. Chaliat tendait, pour des raisons politiques évidentes, à porter des accusations ou, pour le moins, à susciter des suspicions à l'égard d'une association très précise.

« On a vu pour argent comptant ce qui avait été dit et accueilli avec circonspection. Et il est certain, dans les articles du Figaro, on fait de l'interrogatoire, mais on fait de l'interrogatoire à son profit et on l'associe à un fait qui n'est pas le sien. On évoque des pratiques sans fondement de la légalité. »

Les défendeurs, M^{me} André Ador, pour le Figaro, M^{me} Jean-Louis Louvet pour France-Soir, Jean-Marc Vasson pour le Quotidien et Henri-Guy Géraud pour le Chardon, plaident tout à la fois l'absence de diffamation, la nécessité de surveiller jusqu'à ce que l'instruction pénale dans laquelle est inculpé M. Chaliat arrive à son terme, et l'immunité qu'accorde la loi sur la presse par son article 41 au compte rendu fait de bonne foi d'un débat judiciaire.

Sur ce dernier chapitre, peut-on tenir pour un débat judiciaire une instruction protégée par l'article 11 du décret de 1959, l'article 11 du décret de procédure pénale ? Ce fut là un bon sujet de dissertation, car M^{me} Kiejman ne se priva pas de relever la publication, par le Figaro du 21 janvier, d'un article de M. Jean Bothorel invoquant précisément ce secret de l'instruction pour en faire la violation par le Monde, qui, sans être nommé expressément, se trouvait alors visé pour avoir fait état lui aussi de procès-verbaux, tendant à la mise en cause de M. Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, dans « délivrance à M. Chaliat du « vrai-faux » passeport qu'il avait obtenu en fuite au Brésil.

Précisément, devait dire M^{me} Vasson au nom du Quotidien de Paris, ce qui a été publié et qui nous a reproché d'équilibrer, en quelques mots, l'information donnée par d'autres sur cette affaire. Puisque nous publions dans le Monde des comptes rendus quotidiens de

l'instruction à partir d'informations issues de son privilège, il ne faut pas s'étonner que l'information ait été publiée de leur côté ce qu'ils savaient de l'aspect principal de cette affaire, qui reste un détournement de fonds publics. Et l'on ne voit pas pourquoi, ajoute-t-il, certains seraient condamnables alors que les autres se trouveraient assésés de l'impunité.

Ce fut, pour M^{me} Kiejman, l'occasion d'appréhender à son confrère que le Monde n'était pas à l'abri des poursuites, puisque, à la demande de

M. Charles Pasqua, il est cité en corrélationnelle par le parquet de Paris à une date fixée initialement au 11 mars et reportée au 25 mai, afin de répondre, lui aussi, de faits de diffamation.

Le tribunal, que présidait M. Robert Dierx, dit qu'il était la première affaire depuis son installation à la présidence du tribunal de Paris, rendra son jugement le 25 mars.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

« Pas de conflit » pour le cas Apap

Apaisement au sommet

Le premier ministre ne souhaite pas que l'affaire Apap se transforme en un « conflit » entre le gouvernement et le président de la République. M. Boudouin, porte-parole de M. Chirac avait tout d'abord estimé que le refus du chef de l'Etat de signer le décret de mutation du procureur de Valence était de nature à provoquer « l'ouverture d'un conflit » entre l'Elysée et Matignon.

Mardi, en effet, le porte-parole avait jugé que cette affaire « menait l'autorité du gouvernement » (le Monde du 12 février). M. Chirac, qui s'en est entretenu avec M. Mitterrand avant l'ouverture du conseil des ministres, mercredi, a donc fait savoir ensuite qu'il n'y avait pas à proprement parler de « conflit » à ce sujet. M. Boudouin a précisé que ce sujet « mineur » faisait partie des « mille et un sujets de la cohabitation ». M. Alain Chalonard précisait, à l'issue d'une réunion sur la sécurité routière, à l'hôtel Matignon, qu'il prendrait en son temps les décisions qu'il est en son pouvoir de prendre.

Enfin, M^{me} Gendreau-Massidou, porte-parole de l'Elysée, indiquait dans l'après-midi : « Le président de la République exige simplement le respect des garanties statutaires accordées par la loi aux magistrats du parquet. La loi prévoit en effet, avant toute décision disciplinaire, l'avis d'une commission paritaire et la possibilité pour l'intéressé de présenter sa défense. »

De son côté, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a communiqué selon lequel : « Les Français peuvent

être assurés que M. Mitterrand est au premier rang de la lutte contre la drogue et souhaite que la loi dans ce domaine soit plus permissive. Le président de la République doit s'en expliquer car l'arrêt est grave. Ne marquons pas en débat politique ou personnel ce qui est un problème de fond. »

Le « respect de la loi »

De même, M. Jean-Louis Debré, député RPR de l'Eure et ancien magistrat, considère que le refus de M. Mitterrand est une « violation de la loi de 1970 sur la toxiomanie et la lutte en ce domaine ». Selon lui : « La décision du président de la République apparaît ainsi comme un coup porté à la justice, aux magistrats et à l'état de droit. »

En revanche, pour M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, M. Mitterrand s'est comporté en « garant de l'indépendance de la magistrature » ajoutant : « Cette mutation n'est en fait qu'une sanction déguisée sur laquelle le garde des sceaux n'avait pas compétence directe puisqu'elle relève de la commission de discipline du parquet. M. Alain Chalonard ne paraît pas avoir pour principe de défendre l'institution judiciaire. A plusieurs reprises, il s'est placé en flagrant délit de comportement partisan et d'abus de droit. Le président de la République affirme une autre idée de la justice : celle du respect de la loi. »

Nouvelle revendication par Action directe de l'assassinat de Georges Besse

Le groupe terroriste rejette les attentats contre M^{me} Peyrefitte et Bruguière

Le groupe terroriste Action directe a formellement revendiqué l'assassinat de Georges Besse, président-directeur général de la Renault, dans un long document reçu, mercredi 11 février, par l'Agence France-Presse (nos dernières éditions du 11 février). Une première revendication avait été faite par les responsables du groupe après l'examen des faits déposés le 5 janvier, « en supposant, ajoute le document, qu'elles soient l'œuvre de révolutionnaires et non de barbouzes de Pasqua-Pandraux (sic) ». Peyrefitte, poursuit le texte, « n'a pas le rôle structurel et politique qu'on lui prête généralement. Quant à l'action contre le juge Bruguière, elle est, selon Action directe, le sommet de l'incoérence politique car « tenter d'abattre le juge, c'est prétendre que son action a été ou est dangereuse pour les combattants révolutionnaires ».

Le document parvenu à l'AFP - vingt-six pages dactylographiées - est d'une longueur inusitée. Il porte sur cinq branches du groupe. Comme les tracts retrouvés à la métro, il est signé du Commando Pierre-Overney, du nom du militant maubiste tué par un vigile devant les usines Renault en 1973.

Représentant la phraséologie habituelle du groupe, le texte commence ainsi : « Le 17 novembre, en éliminant la « brute » Besse, le commando Pierre-Overney a frappé au cœur même de la contradiction la plus forte au sein du consensus général de pacification et d'exploitation (...) dans le sens de l'offensive déchaînée (sic) en Europe de l'Ouest par la guérilla et le mouvement révolutionnaire. Cette action a concrétisé le synthétisme l'escalade de l'antagonisme entre classes, entre libération et oppression, entre pouvoir et exploitation... »

Plus d'une page est consacrée à la « tentative de Georges Besse, à l'avant de la répression bourgeoise ».

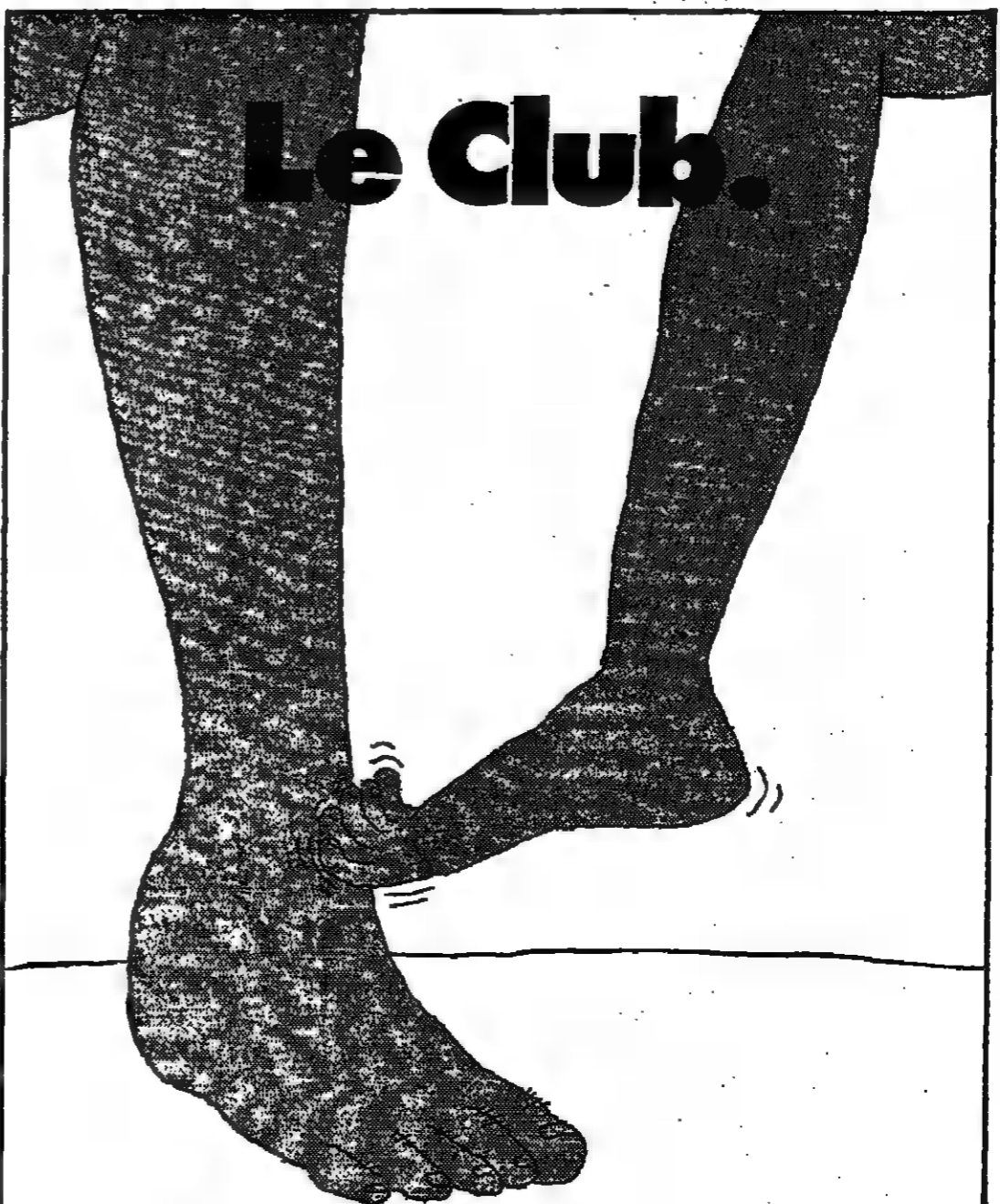
Malgré une décision en sa faveur Un réfugié basque expulsé ne peut revenir en France

BIARRITZ de notre correspondant

M. Fernand Egileor, le réfugié basque remis à la police espagnole au mois de mai 1986, puis libéré trois mois après, ne pourra pas revenir en France, malgré la décision du tribunal administratif de Pau, ordonnant, le 27 janvier, la suspension de son arrêté d'expulsion (le Monde du 30 janvier). Sans attendre l'examen, par le Conseil d'Etat, du recours présenté contre cette décision, le ministre de l'Intérieur a obtenu du président de la section du contentieux de la haute juridiction qu'il ordonne la suspen-

sion de son arrêté, du moment que l'expulsion n'est pas motivée par un motif de sécurité nationale.

Les avocats de M. Egileor, M^{me} de Waquet et Etchegarray, ne s'expliquent pas un tel acharnement de la part de M. Charles Pasqua, « si ce n'est, pour des raisons strictement politiques, notre client étant le premier des trente Basques espagnols renvoyés vers l'Espagne à venir devant la justice française ». Ph. E.



COLLECTION DE BERTRAND...
à la symphonie ma...

L'ultime habitant d'un monde disparu

Les dernières nouvelles de l'Américain William Goyen, écrites peu avant sa mort, en 1983.

TOUTE la littérature est une lettre postée anonyme à l'adresse d'un grand inconnu, le public. Parfois, les lettres sont en retard, ou le destinataire refuse de les ouvrir, et il faut alors que, curieux, un jour, s'en empare pour que, enfin, le message arrive. La métaphore semblera sans doute laborieuse mais elle est imposée par la secrète destinée de William Goyen. L'objet de ses lignes est de fournir une explication plausible de la respectueuse et modeste célébrité dont jouit un grand écrivain.

Peut-être est-elle simple. Peut-être suffit-il de reconnaître que dans la fiction américaine, si peu portée au lyrisme, la prose de William Goyen possède cette intensité et cette solitude qui sont le propre de la poésie. Or dire d'un roman qu'il est poétique est bel et bien une manière de dénigrer, car le lecteur attend du roman qu'il lui propose une version de la réalité telle qu'elle apparaît, certes, exagérée, mais juste assez pour qu'il puisse mieux la voir. La vie que le lecteur exige est toujours, plus ou moins, sa propre vie, ou mieux, une existence qu'il imagine à partir de la sienne, moitié par empathie, moitié par décalage — la poésie apparaissant à ses yeux comme une véritable tenue, raffinée, brochant à dessein les contours de la vérité, incapable de respecter ses balustrades psychologiques, et même encore de satisfaire ses désirs matériels.

William Goyen est né en 1915, à Trinity, une petite ville de l'est du Texas, là même où la vaste plaine est arrêtée par une immense forêt propice aux légendes, où, du temps de

l'enfance de l'écrivain, il y avait une réserve d'Indiens. Il a vécu que jusqu'à l'âge de sept ans dans cette région mais la maison natale, le grand fleuve qui se faillit se jeter — et qu'un barrage, plus tard, devint asséscher, — ainsi que les personnages truculents de son entourage, et surtout leur langage souvent contaminés par l'espagnol du Mexique très proche, constituèrent à jamais son paradis perdu, cet ailleurs dont tout écrivain a besoin pour chasser ses fantômes — le nostalgique et le remords étant, chacun le sait, les deux des plus entreprenantes.

Trois laconiques chefs-d'œuvre

Aussi, toutes les histoires que l'on trouve dans ses livres, on dirait que Goyen les a racontées pour l'enfant qu'il fut. Et il vient que, souvent, on pourrait comparer ses récits à des rêves, si toutefois l'on accepte l'idée que cette activité du dormeur pourrait bien être le plus ancien des genres littéraires. D'autres fois, cependant, il prend à bras-le-corps la réalité, avec une violence et une cruauté imperturbables, dignes de sa cadette, la grande Flannery O'Connor, dont il se rapproche en outre par la fascination que le Christ exerce toujours sur lui, au point qu'il écrit un ouvrage sur Jésus, d'après l'Evangile selon Marc.

L'œuvre de William Goyen se compose de cinq recueils de nouvelles, de quelques pièces de théâtre et de quelques poèmes. On commença à la publier en 1954, l'essentiel



William Goyen : le paradis perdu de l'enfance.

est aujourd'hui disponible en français — et, une fois, saluons bien bas Maurice-Edgar Coindreau qui fut son ambassadeur en France, et surtout de la plupart des Américains qui sont chers, Patrice Repussieu poursuivant son apostolat (1).

On trouve dans ses dix dernières nouvelles que Goyen écrit, à l'approche de la fin, à New-York, où il vivait avec sa femme, l'actrice Doris Roberts, en 1983. Depuis longtemps, il se savait condamné. Parmi ses nouvelles, trois au moins sont de véritables chefs-d'œuvre — Arthur Bond, J'aurai vu tes bouches, et celle, sublime, d'ailleurs pas à le dire, qui donne son titre au recueil. Mais on sent que toutes ont été inspirées par une certaine vitalité et comme urgente : on sent qu'il ne les a pas écrites pour rassurer le lecteur mais parce qu'il se savait l'ultime habitant d'un monde étrange, déjà disparu, et qu'il était impératif pour lui de donner la parole aux morts et aux choses perdues de son enfance. Avant de les rejoindre.

Dépourcé à l'extrême, le style soigneusement nuancé de Goyen cède la place au parler d'êtres ignares, s'exprimant dans un langage vernaculaire qui évite, cepen-

dant, toute pittoresque. Et c'est leur parole toute nue que l'on entend, et parfois leur soliloque devant l'éternité.

Du coup — accompli sa tâche avec amour, — on touche au point où le ton — le ton, qui est beaucoup plus que le talent, — et la musique propres à Goyen — nés, et où celle-ci a appris les cadences, la variété de couleurs, la délicate magie qui rendent si bien la tendresse inemployée qui git dans ses créatures.

HECTOR BIANCIOTTI.

PRÉCIEUSE PORTE William Goyen, traduit de l'anglais par Patrice Repussieu, Armand 17, 206 p., 110 F.

En préparation aux éditions Armand 17 : le deuxième recueil de la revue *L'Éclair de miroir*, entièrement consacré à William Goyen.

(1) *Recueil* : *La Maison d'automne*, traduit par M.-E. Coindreau, Gallimard (1954) ; *L'Imaginaire* : *En un jour lointain*, trad. par M. Weil, Gallimard (1955) ; *Savannah*, trad. par H. Morisset, préf. d'Yves Berger, Grasset (1964) ; *Arcadio*, trad. par P. Repussieu, Armand 17 (1985).

Recueil : *Le Fantôme de la Chaire*, trad. par M.-E. Coindreau, préface de Michel Mohr, Gallimard (1956) ; *Zamor* et *autres nouvelles*, trad. par M.-E. Coindreau et P. Repussieu, Jean-Clément Place, éditeur (1977).

Qian Zhongshu révélé aux Français

Un lettré humaniste de soixante-dix-sept ans dont le roman *La Forteresse assiégée* et Cinq essais de poésie paraissent enfin en France.

UN grand écrivain chinois vient d'être révélé au public français : Qian Zhongshu. Il ne s'agit ni d'un jeune auteur avant-gardiste ni d'un représentant de la « génération de la cinquantaine » qui tient actuellement le haut du pavé de la scène littéraire chinoise, mais simplement d'un lettré humaniste de soixante-dix-sept ans qui était déjà actif dans les années 40. Son mérite d'être désormais connu, en Occident, à l'instar de Lu Xun, Mao Dun, Lao She ou Jin

Les sinologues connaissent Qian de longue date, et Simon Leys estimait, en 1983, que, si on voulait attribuer le prix Nobel à un écrivain chinois, seul Qian Zhongshu méritait d'être couronné, car « lui, c'est un écrivain de génie... son œuvre est d'une qualité exceptionnelle » (1). Mais aucune traduction française n'était à ce jour accessible. Cette lacune est maintenant comblée. Christian Bourgois publie coup sur coup *La Forteresse assiégée* et *Cinq essais de poésie*. Ces deux ouvrages relèvent de genres différents (le premier est un roman, le second un recueil de pièces de critique littéraire), et leur parution simultanée permet d'embrasser et confirmer l'opinion de Leys. Qian Zhongshu est incontestablement une des personnalités les plus brillantes, les plus attachantes du monde littéraire chinois.

La Forteresse assiégée, dont la première édition remonte à 1947, est le seul roman que Qian ait jamais écrit. Il raconte l'histoire d'un fils de famille, Fang Hongjian, promis à un avenir brillant. En effet, il rentre en Chine, après avoir étudié en Europe, à l'époque (le début de la guerre sino-japonaise) où « aller à l'étranger équivalait à passer les examens mandarinaux de la dynastie des Qing ». Le fait qu'il soit actuellement le haut du pavé de la scène littéraire chinoise, mais simplement d'un lettré humaniste de soixante-dix-sept ans qui était déjà actif dans les années 40. Son mérite d'être désormais connu, en Occident, à l'instar de Lu Xun, Mao Dun, Lao She ou Jin

En butte à l'injustice de ses supérieurs, qui refusent de lui renouveler son contrat, Fang finit par épouser, presque sans en rendre compte, une jeune ingénieure qui semble bien folle et docile, mais qui se révèle être une redoutable bataillonne, toujours prête à ergoter. Il s'en revient tous les deux à Shanghai, où leur vie de couple n'est plus faite que de querelles quotidiennes. Le mariage apparaît alors au héros comme une forteresse assiégée : « Ceux qui sont au-dehors veulent s'y ruiner, ceux qui sont dedans en sortiraient volontiers ».

ALAIN PEYRAUBE.

(1) Cf. *Le Monde*, 10 juin 1983.

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, de l'Académie française

Et l'âme ? demande Brigitte, de Jean Bernard
Que pense Walter ?, de Gérard Mordillat

La symphonie inachevée et ses couacs

C'EST ce qu'on appelle l'âme, cette aspiration spirituelle et morale apparemment distincte du corps et de la conscience, qu'en reste-t-il sans les milliards de neurones de notre cerveau, et sans un minimum d'aïance matérielle et culturelle ? Cette question, les hommes la posent, au même moment, par des voies si éloignées — réflexion de l'homme humaniste, d'un côté, réflexion néo-populiste de l'autre, — que leur rencontre tient du prodige, et moins qu'elle ne signale un des symptômes de l'époque.

Le professeur Jean Bernard ne prétend pas faire œuvre de philosophe. Sollicité de répondre aux écoliers de son village de vacances, il a mis à la portée de tous les publics ses réflexions de grand médecin et président du Comité d'éthique devant les problèmes moraux que posent les progrès de la biologie. En bon pédagogue, il s'efforce par là de faire le point sur ces progrès.

On ne sait si le vingt et unième siècle sera religieux, comme l'annonçait Malraux, mais il devrait connaître la maîtrise, terrible et elle ne s'acquiert que par la maîtrise des nouvelles données de la génétique et du cerveau. La connaissance de ce dernier a accompli des pas de géant depuis trente ans, grâce à la neurophysiologie, à la neuro-immunologie. On sait maintenant quelles structures transmettent nos valeurs ou gouvernent nos actions.

Une fois n'est pas coutume : la biologie moderne a donné un coup de moraliste à la morale pour la diversité qui, en liaison avec la conscience et la mort, a arraché le monde vivant à l'uniformité de la matière, et donné toutes chances à cinq millions d'espèces.

Sous forme de lettres, de dialogues imaginaires (entre l'âme et le corps, par exemple), ou de conversations avec un philosophe qui ressemble étonnamment à Jean Guitton, Jean Bernard s'efforce de répondre péremptoirement, aux questions de philosophie de la biologie que pose la science.

En quoi notre âme est-elle entamée par notre corps génétique ? Notre espérance de vie, en quoi dépend-elle de nos chromosomes et de nos conditions matérielles d'existence ? L'auteur rappelle que les hommes meurent plus tôt que... les instituteurs ! Depuis sa jeunesse, il est proche du monde littéraire et artistique, Jean Bernard s'interroge, sur Paul Valéry il portait le main, sur la physiologie de l'acte créateur, qu'il s'agisse de chefs-d'œuvre ou de découvertes scientifiques. Y a-t-il une localisation cérébrale, ou une hormone, de l'inspiration ?

Si la réponse est négative, le moral relèverait de la pharmacologie, il serait temps que l'humanité se livre à un traitement dit d'attaque. La possibilité de gérer l'hérédité et de modifier chimiquement les comportements ouvre l'ère de la bioéthique, devant laquelle les sciences de la vie se trouvent plus désarmées que d'autres, parce que plus discordantes.

APRÈS les succès triomphants et triomphalistes, le monde s'effondre dans l'angoisse. L'humanité imposera-t-elle de bonnes morales à son pouvoir scientifique ? Comme il en va de sa survie, on peut escompter que son instinct de conservation l'amènera à une mutation par nécessité. C'est l'espoir du philosophe consulté par l'auteur des allées du Luxembourg...

(Suite page 16.)

MAURICE ROCHE

72 F

Maurice Roche
Je ne vais pas bien,
mais il faut que j'y aille

S E U I L

سكنا من الالهي

سكز من الاصل



ENTRETIENS

La voix

de Georges Dumézil

Il a suffi d'une soirée, l'été dernier, avec Bernard Pivot, pour que des millions de Français découvrent le charme discret d'un savant simple qui avait quatre-vingt-huit ans. Peut-être ignorait-il jusqu'alors son nom pour beaucoup d'autres. Sans doute n'avaient-ils pas lu ses livres. Qu'importe. En quelques répliques, un ne peut pas dire qu'il n'a rien de l'œuvre ni la méthode, mais on entrevoit le sage à l'œuvre. La voix de Georges Dumézil découvrait sa malice et sa rigueur. Elle n'est pas la même que celle de 1986.

On la retrouve, entre les lignes, au fil de ces entretiens, accordés à Didier Erbon, journaliste au Monde. Ce ne sont pas des entretiens. C'est un dialogue. C'est un échange. C'est un dialogue. C'est un échange. C'est un dialogue. C'est un échange.

Ont collaboré aux pages 14 et 15 : Pierre Drachline, Roger-Pol Droit, Patrick Kéchichian, Florence Noiville, Edgar Reichmann, Jean-Pierre Rioux.

ieux, à Vienne à Istanbul, d'Upsala à Chicago.

La ne sont pas des cours de mythologie comparée. La ne sont pas des conférences de Rome, des conférences de Scandinavie, des conférences de Nartes. Elle explore le souci de l'écriture, affirme les exigences de la rigueur, souligne le provisoire de tout accès.

La ne sont que des conversations, des échanges. Comme l'écriture est de ceux chez qui rien n'est petit, rien n'est insignifiant. Plus les lectures sont nombreuses, plus on peut s'enrichir. On peut s'enrichir sur les manuscrits, les fragments, les illuminations d'un livre de chercheur. On bien un document sur la philologie et l'histoire française de la première moitié du siècle, encore une première introduction, claire, à une œuvre complexe.

à moins qu'il ne faille chercher, ici ou là, de ces formules où, mine de rien, des points de vue se gravent : « La vie est un jeu. On joue et puis, et puis un beau jour, on s'arrête. » Comme aux échecs, il nous reste les traces de quelques parties. Rien que les traces.

R.-P. D.

ENTRETIENS AVEC DIDIER ERBON, de Georges Dumézil, Gallimard, coll. « Folio-Essais », 224 p., 29 F.

DERNIÈRES LIVRAISONS

ALBUM

MONIQUE GRANDJONC ET BERND BOHNER : Suite cévennes. Chemins d'exil. Cet album, publié grâce à l'aide d'organismes culturels allemand et français présente une suite de photographies et de textes - dans les deux langues - sur les Cévennes, ses pierres, sa nature, ses visages, ses inscriptions... (Edisud, La Calade, Aix-en-Provence, 108 p., 80 F.)

ESSAIS

JOHN RAJCHMAN : Michel Foucault. La Liberté de savoir. Une étude d'ensemble sur l'œuvre de Foucault, de l'éthique angélique à qui est à son origine à ses prolongements dans les différentes disciplines abordées. Cet ouvrage a été publié aux Etats-Unis en 1985. Traduit de l'anglais par Sylvie Durestant. (PUF, 162 p., 98 F.)

PIER GIRARD : Œdipe masqué. Cette lecture psychanalytique de l'Allamée de Violette Leduc, en sondant l'histoire infantile de l'écrivain, se propose d'analyser le sens de la passion amoureuse éprouvée par Violette Leduc pour Simone de Beauvoir. (Des Femmes, 282 p., 84 F.)

HISTOIRE

LOUIS CHARDIGNY : L'Homme Napoléon. Napoléon en pied, de face et de profil, en campagne, à son bureau, en famille, et entouré de sa gloire impériale... (Fayard, 442 p., 138 F.)

RENÉ MOULINAS : Histoire de la Provence. De 1793 à 1795, le déroulement précis des péripéties de la révolution avignonnaise, qui éclaircit souvent d'une manière inédite les épisodes qui se sont produits soit à Paris, soit au niveau de la France entière. (Aubanel, 7 place Saint-Pierre, BP 362, 84028 Avignon, 198 p., 195 F.)

PHILOSOPHIE

COLLECTIF : Situation de l'homme et histoire de la philosophie dans l'œuvre de Karl Jaspers. Recueillies par J.-M. Paul, les études rassemblées dans ce volume sont les actes du colloque

qui s'est tenu à Nancy en mars 1986. Au moment où paraît enfin en français, grâce aux soins de Jeanne Hersch, le grand livre de Jaspers, Philosophie (voir l'article de Paul Ricoeur dans le Monde des livres du 12 décembre 1986), ces contributions confirment l'actualité du philosophe allemand. (Presses universitaires de Nancy, 264 p., 178 F.)

ROMAN

EVELYNE SULLEROT : L'Enveloppe. A travers son deuxième roman, Evelyne Sullerot, sociologue du deuxième sexe, scrute le « fait féminin » dans les destins mêlés de Viviane, d'Hélène et d'Emilie, sur fond de guerre perdue et d'exode. (Fayard, 298 p., 84 F.)

SCIENCES

ANDRÉ KEIME ROBERT-HOUDIN : Robert-Houdin, le magicien de la science. Le plus célèbre illusionniste du dix-neuvième siècle fut aussi un chercheur apprécié et reconnu par les milieux scientifiques de son temps. C'est à ce second aspect de sa personnalité que son arrière-petit-fils s'est attaché dans cet ouvrage. Préfacé par André Damien, ce livre contient également la réédition des brochures scientifiques publiées par Robert-Houdin. (Champion-Statkine, 218 p., 180 F.)

SOCIÉTÉ

ANDRÉ BESSON : Une fille de la forêt. Un témoignage sur l'existence des anciens bûcherons-charbonniers de Franche-Comté, recueilli par l'auteur auprès de sa grand-mère. Dans la collection « Si 1900 m'était conté... ». (France-Empire, 252 p., 75 F.)

NOËL DU FAIL : Propos ruraux. Enquête et gentilhomme rural, conseiller au Parlement de Bretagne au milieu du seizième siècle, Noël du Fail a laissé à la postérité des tableaux de mœurs rurales dont ces Propos ruraux, traduits en français moderne par Aline Leclercq-Magnien et présentés par Michel Simonin, sont l'une des meilleures parts. (Jesin Picollec, 188 p., 80 F.)

HISTOIRE

Les ruses

de Louis-Napoléon

Napoléon III intrigue parce qu'il défie l'analyse. Il fut le premier vainqueur populaire rompu à l'art du plébiscite et assuré de la confiance d'un suffrage universel qui avait le verbe de la campagne. Il sut, dans le même temps, flatter l'encolure de la bourgeoisie, lancer les capitaines d'industrie à l'aventure sans trop mécontenter le bourgeois, tout en remodelant Paris et en honorant les arts. Prince grand en exil, européen convaincu, libéral avancé, il rêva d'une France plus libre, moderne et intrépide. Et avec ça, un conspirateur fou de liberté des peuples, écrivain socialiste, entêté d'extinction du paupérisme, il fut à sa manière le seul quarante-huitard qui ait réussi, tant il songea à réduire les privilèges et à honorer un trop promis à l'industrialis-

tion et à Monsieur Vautour. Si l'on tiret un peu la comparaison en aval, on trouverait chez Louis-Napoléon bien des traits qui agrémenteront le statue de nos quatre présidents de la V^e République.

En suivant attentivement les ruses de son héros, Louis Girard a construit le livre d'un grand maître de la Sorbonne. Il tord le cou sur les légendes noires ou roses, il fouaille sans mutiler, il honore sans encenser. Comment oublier que Napoléon « le Petit » abîma la France à Sedan et mit la Prusse en selle ? Mais comment ne pas admettre qu'il sut dire à la Grande Nation, justement, qu'elle était grande depuis 1789, qu'il inventa la politique pour tous et qu'il eut l'œil moderne en percevant qu'une économie dynamique fait un peuple heureux ? Ce neveu d'un grand capitaine fut d'abord un civil intelligent.

J.-P. R.

* NAPOLEON III, de Louis Girard, Fayard, 550 p., 150 F.

PHILOSOPHIE

Un guide pratique

S'orienter dans la pensée contemporaine n'est pas simple. Pour multiples raisons : elle feponne ou dissèque des héritages très divers, qu'il faut connaître préalablement. Elle subit le contre-coup persistant des nombreuses crises qui ont affecté les sciences de la nature comme les sciences de l'homme. Elle a vu s'ébranler ou s'effondrer ses plus anciens fondements philosophiques : le sujet, le vérité, la transparence du langage - entre autres, et en vase...

Marquée par la complexité, la pluralité, la philosophie d'aujourd'hui n'est pas toujours perçue dans sa richesse, fautive de points de repère à la fois précis et accessibles à un vaste public. Nous manquons singulièrement, en France, de ces petits livres sans autre prétention que

d'informer et de servir de premier guide, provisoire mais nécessaire.

De tels ouvrages ne sont pourtant pas impossibles à rédiger. La preuve : Christian Descomps nous offre une photographie nette et propre du patchwork intellectuel français de 1960 à 1985. Un quart de siècle d'idées philosophiques en France en 190 pages format poche. Il faut le faire !

Presque toutes les œuvres marquantes sont analysées, de Deleuze à Ricoeur, de Lyotard à Serres, en passant par Derrida, Foucault, Jankélévitch et bien d'autres. Le panorama ne se limite pas aux travaux strictement philosophiques. Qui pourrait soutenir en effet que Lévi-Strauss, Georges Dumézil, Paul Veyne, Jean-Pierre Vernant n'ont pas influencé le mouvement des idées des dernières décennies ?

Et Lacan ? La voir evoque peut étonner. Il n'y a pas de quoi alimenter les délices de persécution : un volume entier de la même collection (le Philosophie présente), que dirigent Christian Descomps et Robert Maggiori lui sera consacré.

Chaque chapitre serait facile, comme toujours. Chercher qui est absent (un bon nombre...) est amusant mais vieux jeu. L'important, après tout, n'est pas là. Ceux qui n'ont pas vécu avec vigilance ce dernier quart de siècle (sa part du monde) trouveront ici un exposé limpide, bien construit, aisé à consulter, pour s'informer sur courants intellectuels de la France d'aujourd'hui.

R.-P. D.

* LES IDÉES PHILOSOPHIQUES CONTEMPORAINES EN FRANCE (1966-1985), de Christian Descomps, Robert Maggiori, Philo-Logos éditeur, 190 p., 49 F.

POÉSIE

Les dérapages

contrôlés

de Julien Blaine

Les Editions Evident ambitionnent de « retourner des évidences ». Cette nouvelle maison d'édition lance simultanément deux collections : l'une, « Contemporaines » (1), axée sur les problèmes de société et de « vie pratique » ; l'autre, « Le dit », consacrée à la poésie et au théâtre, dont le premier titre est un album de Julien Blaine intitulé 13427 poèmes métaphysiques.

Julien Blaine, qui a créé neuf revues, collaboré à une centaine d'autres, n'est pas un poète ordinaire. Il recueille des poèmes « métaphysiques » : les aéroports, les hôpitaux, les

La poésie naît dans la bouche

Par JACQUES ROUBAUD

Rentrer dans son corps

J'ai un peu connu André Spire, vers 1950. C'était un jeune, il me paraissait immensément jeune. Je me souviens d'un petit monsieur très vif, très court, à la voix douce, mais plein de malice, drôlier, d'enthousiasme. Son livre qui, heureusement, reparait aujourd'hui, venait de sortir, et c'était une de mes premières lectures « théoriques » sur le vers, sur la poésie. Quelques apprentis de mon âge en étaient impressionnés. Avec raison. Un matin, il nous dit : « Quand je me réveille le matin, je reste longtemps au-dessus de moi-même, dans mon lit ; puis je me doucement dans mon corps. » Et il dit : « La poésie, aussi, doit rentrer dans son corps ».

Les petits pois

de monsieur Du-Bois

Une autre fois, il nous raconta ceci : « Un monsieur, nommé Dubois comme tout le monde, s'était enrichi et, désirant s'élever dans le monde, se faisait appeler Du-Bois. Un soir, dans un dîner, son hôte lui dit : « Monsieur Du-Bois, voulez-vous reprendre de ces petits pois ? » La laçon était celle-ci : la poésie, qui est à tout le monde, qui est le bien

Le plaisir

de dire la poésie

Ces choses ont été souvent dites. L'exemple des pays où la poésie est essentiellement orale, la redécouverte de traditions lointaines ou anciennes, les progrès de la « poésie de la performance » en Europe, après les Etats-Unis, leur donnent une nouvelle jeunesse, une nouvelle audibilité. L'antique maxime Dada : « La pensée se fait dans la bouche », se retrouve : la poésie vs, vivante, d'une bouche à une oreille. La poésie doit être dite ; là est sa survie, son plaisir.

La parole intense

Le livre d'André Spire explore cette idée de la poésie comme activité orale. S'appuyant sur les idées de Georges Lote, qui mériterait, lui aussi, amplement une redécouverte, sur les expériences de Jousse, il trace les paramètres, de la durée et de la hauteur,

du timbre et de l'accent, il compare à la musique, il scrute la déclamation. Je l'imagine volontiers aujourd'hui, largement contentaire, toujours vif, armé de magnétophones, d'ordinateurs, jubilant à l'écoute de Bobby Lapointe ou Laurie Anderson, des « Chants de chevreux » indiens repris par Jérôme Rothenberg, cherchant des exemples et des polémiques contre l'académisme dans le livre de Ruth Finnegan sur la parole orale dans le monde. Ce qu'il dit peut aujourd'hui entendu ; il est redevenu actuel.

Une activité corporelle

L'idée unificatrice du livre, qui est marquée par le sous-titre, « plaisir musculaire », est que la poésie doit être une activité qui met en jeu le corps entier, qui est une forme de vie en ce sens aussi, en ce sens d'abord. Pour cette raison, les idées qu'il défend ne peuvent pas se résoudre à la banalité molle d'une comparaison de salon entre poésie et musique. La fonction poétique (dont Jakobson aurait certainement parlé s'il avait pu envoyer à temps la préface promise à la première édition) est une fonction instrumentale : l'instrument est le corps de l'homme poétique, tendu énergiquement autour de l'unité de poésie :

le vers lancé en l'air, entouré de ses silences.

Aujourd'hui

L'œuvre de Spire a, à mes yeux, deux défauts : l'outil conceptuel, en particulier l'linguistique, est insuffisant. On comparera avec profit, sur le terrain, plus limité, de la diction du vers français traditionnel, l'électeur, avec le livre de Jean-Claude Milner et François Regnaut (1). Par ailleurs, dans son enthousiasme, il tend, je crois, à tordre trop la barre dans un sens : « oral » : le vers français dont il parle, celui-là au moins, et qui continue dans la poésie d'aujourd'hui, est double : il est à la fois orale, pour la voix, et écrit, pour la page. Il n'y a pas de raison pour que les poètes, et les amateurs de poésie, soient aveugles, ou illettrés. En dépit de ces réserves, on ne peut que se féliciter de voir de nouveau balisée cette belle tentative, dans un lieu d'édition qui est cher à tous les amateurs de poésie.

* PLAISIR POÉTIQUE ET PLAISIR MUSCULAIRE, de André Spire, José Corti (réédition de Poésie de 1949), 546 p., 280 F.

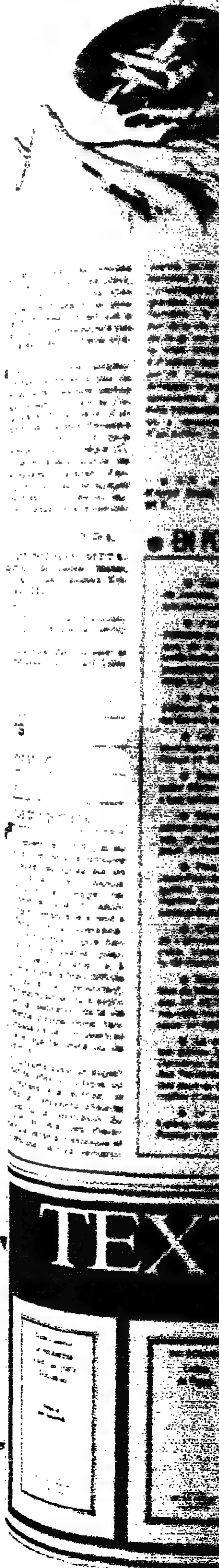
(1) Dites le vers, de Jean-Claude Milner et François Regnaut, Souff, 180 p., 95 F.

Kabbale, vie mystique et magie. Judaïsme d'Occident musulman. Haim ZAFRANI. Un volume 16x24, un frontispice, 111 illustrations... MAISON NOUVELE ET LAROSE. 15, rue Victor-Cousin 75005 Paris. Tél. 49 32 70

LES ÉDITIONS DE LA RUE CHAMPOLLION. 111, rue Champollion, LE CAIRE (Égypte). « Prestige de la terreur » de Georges HENEIN. « Pour une conscience sacrilège » de Georges HENEIN. En vente dans les bonnes librairies parisiennes.

LA VIE OUVRIÈRE. CATALOGUE DE LIVRES IMPRIMÉS par LOUIS PERRIN (1799-1865) DISPONIBLE LIBRAIRIE ANCIENNE EDGARD DAVAL 26, rue Auguste-Comte, 69002 LYON. Tél. : 76-27-72-51. TOUS LES LIVRES en 48 heures. Passez-nous tout en suite une commande et vous serez étonnés de notre service ! Librairie N. HUBMANN BP 43 LM 78392 BOIS-D'ARCY CEDEX. (Ligne un chèque + 12 F de port.)

LIBRAIRE



DU LIBRAIRE



routes, les notices, les modes d'emploi, les posologies, les plans, etc. Tous les territoires du quotidien sont ses lieux de chasse. Et si, pour Blaise, le vrai présent n'est que le passé du futur, il ne désespère pas de trouver les voies du chaos intérieur.

Ce manifeste pour une cacophonie silencieuse ne manque pas de verve, mais l'auteur semble parfois presque trop sage, surtout si l'on compare ses idées à celles d'un dadaïste tel que Clément Rosset (1885-1922), qui, en 1919, dans le Par-Pan au ciel du nu nègre (2), faisait voler en éclats toutes les manières de penser ignorantes, les dérapages contrabandés et les clinis d'œil au lecteur. Il ne connaissait que la démolition !

P. Dra.

POÈMES MÉTAPHYSIQUES, de Julien Blaine, col. « Le dit », Les Éditions Evidant, 364 p., 120 F.

(1) Le premier titre de cette collection était un guide pratique de « savoir-faire ».

(2) Réédité dans Bar Nissim et autres textes Dada, éd. Gérard Labovici, 1986.

RÉCITS

La méditation

lyrique

d'un quadragénaire

« Le 20 novembre 1985, j'ai eu quarante ans... Je me suis retrouvé en train d'écrire ces lignes sur un somptueux carnet prévu longtemps à l'avance, tel l'agneau élevé au vue du sacrifice... » Ainsi commence le récit d'Ariel Denia, un récit, ou plutôt un monologue hargneux, bavard, intraitable, pleuré, fier, joyeux, sinistre... à vrai dire genre littéraire bien difficile à définir, tout à tour provocant, poétique, métaphysique, ou s'exprimant tantôt la célébration de la vie et la recherche d'authenticité, tantôt la connaissance de l'intérieur et la joie de se regarder vivre ou de s'écouter écrire.

Mais il comporte aussi un aspect intéressant de réflexion critique où sont stigmatisés « le sort, le malentendu, la complexité absurde des choses, la confusion du monde » et, au-delà des méandres d'une certaine rhétorique et d'une emphase parfois lamarti-

rienne, on ne peut pas ne pas être sensible à la méditation lyrique, à l'interrogation qui se heurte aux grandes énigmes de la destinée humaine : le sens de la vie - « le but de la vie, c'est acquiescer une idée de ce qu'est la vie... » - le temps, le vieil ennemi baudelairien - « n'est-ce que l'un des noms que porte l'inconnu ? Le présent échappe, le passé stupéfie, l'avenir épouvante. Un idéal mais riche, un livre inaccessible mérite d'être lu car on y rencontre souvent, au-delà d'un auteur, un homme.

F. N.

UN ANNIVERSAIRE, d'Ariel Denia, Gallimard, 148 p., 65 F.

EN POCHES

Contribution linguistique aux sciences humaines, l'Homme de paroles, de Claude Hagège, fut un succès de librairie confirmé par plusieurs prix importants (« Folio-Essais », n° 48).

« La réticence la plus vive au développement de la psychanalyse de groupe entre 1918 et 1932 provient, comme il était logique, de la psychanalyse de Freud. » L'ouvrage de l'initiateur de cette technique, Jacob Levy Moreno, Psychotérapie de groupe et psychodrame, est un classique réédité dans la collection « Quadrige » (PUF).

Dans la collection encyclopédique « Le monde... » (M.A. Éditions), deux titres : le Rock, de Thierry Frébourg et le Baroque, de Gérard de Cortanze (n° 30 et 31).

Les trois volets de la Crucifixion en rose, de Henry Miller, sont repris en Livre de poche : Sexe (n° 6287), Fluxus (n° 6288) et Nexus (n° 6289).

Seize récits aussi courts que macabres d'Ambrose Bierce, ses Mots violents méchamment décriés, dans la collection « Les cahiers rouges », chez Grasset.

Dans la même collection, les Poèmes, de Joseph Delteil, évocation épique et curieuse de la Grande Guerre, Naissance de l'Odyssée, de Jean Giono, et enfin un choix de poèmes de Philippe Soupault, présentés par Serge Laffont.

Paru en 1962, Jones était le recueil posthume d'un poète, Jean-Paul de Dadelsen, mort cinq ans plus tôt. Œuvre forte et singulière, mais introuvable depuis longtemps, Jones fait son entrée légitime dans la collection « Poésie/Gallimard » ; mais pourquoi cette présentation horizontale et incommode des poèmes ?

C'est à bon droit que l'on qualifie l'œuvre d'Edith Wharton de « jamaïcaine » ; ainsi d'un beau roman, la Récompense d'une mère, traduit par Louis Gillet et présenté par Viviane Forrester (Le GF-Flammarion, n° 454).

Dans la même collection, Jean Dufournet présente une édition du Miracle de Théophile le Rutebeuf, suivi d'un important dossier (n° 457), et Simone Goyard-Fabre présente une nouvelle traduction de Pèlerinage de Thomas More, due à Marie Delcourt (n° 460).

La collection « Bouquins », chez Robert Laffont, poursuit son édition de Léo Malet avec un troisième volume qui contient les Dernières Enquêtes de Nestor Burma et commence la publication des Fantômes de Pierre Souvestre et Marcel Allain ainsi que celle des œuvres de Rudyard Kipling. Francis Lacassin est évidemment le maître d'œuvre de toutes ces publications.

Le Livre de la jungle et le Second Livre de la jungle de Kipling sont également disponibles dans la collection « Presse-Poésie » (n° 461 et 462).

ROMANS

La petite fleur

d'Emile Copfermann

David Berocowitz survit à la grande extermination, réapprend à vivre dans la France fiévreuse d'après guerre. Afin d'éviter d'autres calamités, il change de nom en Léon Berco, épouse une Française, chrétienne de bonne souche, et devient propriétaire d'un fonds de commerce dans un port sur la côte atlantique. Caroline, sa fille, élevée selon les préceptes de l'Église catholique, ne découvre ses « étranges » origines que par hasard, à cette époque, Caroline vit avec son père redoutablement conformiste et une mère qui hait le mariage à un jeune homme convenable, descendant d'une vieille famille de négociants nantais. La jeune fille préfère le bistrot où se retrouvent ses petits camarades.

Nous sommes au début des années 50, la magie de Brigitte Bardot, de la Dauphine et de Sidney Bechet ensorcelle l'Hexagone ; la guerre, la misère, le chômage, sont déjà de vieux cauchemars oubliés. A la Grande Quinquante moderne, rue Neuve, noyade

les brumes de l'océan. Caroline préfère la liberté, toutes les libertés, et, à Paris, qu'elle soit en auto-stop avec Josette, elle s'engage. La course qui l'attend ne lui mènera pas le bout du quinquante qui devienne Caro, le mannequin présent sur les pages des magazines parisiens et new-yorkais, l'apprentissage sera dur. La jeune fille n'a rien d'une artiste mais elle se le fait.

Cette roman est l'un des premiers de l'œuvre de Copfermann, et il est remarquable par sa maîtrise narrative et son atmosphère raffinée, qui évoque l'atmosphère de la plus belle page du dernier roman d'Emile Copfermann. Nous sommes autour de cette « arpentuse » de charme les notes sonores de la musique qui traverse les années et les lieux. Copfermann, toujours à l'écart des modes et à l'agitation du Paris parisien. Précedent par ses dialogues rapides, impressionnistes, phrases courtes et dialogues incisifs, Copfermann réécrit, plus qu'un roman, un roman, le récit de deux vies proches, familières, qu'il est difficile d'oublier.

E. R.

L'ARPENTEUSE, d'Emile Copfermann, Ramsay, 198 p., 95 F.

EN BREF

Le GRAND PRIX DE LITTÉRATURE DE LA VILLE DE BORDEAUX a été attribué cette année au dessinateur Sempé.

L'ACADÉMIE BELLAIS vient d'attribuer son prix - deux bouteilles de beaujolais - à l'Alphonse Bonnard, pour son livre Les Fantômes (Robert Laffont).

Les PRIX DE POÉSIE « JEAN MALRIEU », récemment décernés à Marseille, sont allés cette année à Bernard Hreglich pour son manuscrit Maître Visage, à Philippe de Tolsey pour Au jour de Jean, et à Jacques Gode pour Procédure des lieux d'appel. Le prix « Etranger » a été attribué à Wolf-Dietrich Schwaerz, pour son livre Messages clandestins et nouveaux poèmes, traduit de l'allemand par Renée Bécouan, édité par Noth.

Un important cycle de conférences publiques intitulé LE LAÏC ET LE RELIGIEUX est organisé par Paul Stener (Paris-VII, UER de sciences humaines chrétiennes). Après Jean-Pierre Vernant, (5 février), et Maurice Olender, (12 février), il réunira Jean Bottéro (5 mars), Charles Malamond (12 mars) et Elizabeth de Fontenay (26 mars). Chaque conférence sera d'une durée de 21 heures au centre Coudré, Amphithéâtre, 17, rue de Valenciennes, 75003 Paris (informations complémentaires, tél. : 42-77-41-91).

DOMOKOS KOSARY, président du comité national des historiens hongrois, fera deux conférences au Collège de France, le 19 (« Types de développement des petits États en Europe aux temps modernes ») et le 26 février (« Diversité des « Lumière ». Le cas d'un pays marginal, la Hongrie. Les conférences auront lieu à 17 h 30, dans la salle 6.

La mort de Paul Valet

Le moraliste du chaos

DES centaines de milliers de me regardent à Fuyez le poète ! L'apostrophe d'Émile Copfermann (Granit), son dernier livre, qui est disponible début mars en librairie, dont François-Xavier Jaujard lui a apporté, il y a quelques jours, les premiers exemplaires.

cette graille unique qui veut réunir dans un énorme de plaies tous les supplices de notre grand siècle de progrès.

Peu le peu, Paul Valet dépouille son écriture jusqu'au fragment et à l'aphorisme. L'appareil sèche des formules, des images, des ouragans le lecture.

Un « gisant debout »

Paul Valet deviendra, quinze ans durant, un « gisant debout ». Mais l'expérience de la mort n'est pas de l'ordre de l'écriture. Les hôpitaux psychiatriques, il en a écrit compte en 1954 dans Saignées terrassées, qui publiera Guy Benoit ses éditions Mai hors saison. « Je n'ai jamais eu un instant quel que soit, respectueux de l'homme qu'avec Benoit. Ce qui est arrivé entre nous dépasse les lois de la morale, nous confie-t-il dans un entretien (1).

« Les grabataires dans le ciel à la juste hauteur », résume de manière de chaos qui user de l'humour lorsqu'il évoque ses amis Michaux, Dubouffet et Gioran. Au printemps 1987 paraîtra son recueil Les temps qu'il fait un chaos qui sera le poète : « Quand on est pour soi-même un gisant vivant, il est dur de viser juste », écrit Paul Valet, qui ne s'est jamais reté.

PIERRE DRACHLINE.

(1) « Le Monde des livres » du 8 avril 1984.

CIORAN
Aveux et Anathèmes
ARCADES GALLIMARD
55 F - 154 pages

Tous les ouvrages sur le yoga, l'astrologie, le bouddhisme, l'architecture sacrée, les médecines naturelles...
LIBRAIRIE DES SCIENCES TRADITIONNELLES
6, rue de Savoie, 75001 PARIS - Tél. : 43-28-80-72

TEXTES DU XXe SIECLE
Collection dirigée par Maurice Olender
Dans la même collection :
Marc Augé, Un ethnologue dans le métro.
Marcel Benahou, Pourquoi je n'ai écrit aucun de mes livres.
Marcel Detienne, Dionysos à ciel ouvert.
Julia Kristeva, Au commencement était l'amour. Psychanalyse et foi.
J. Laplanche et J.-B. Pontalis, Fantôme original. Fantôme des origines. Origines du fantasme.
Patrice Lorain, Les sous-main de Marx. Introduction à la critique de la publication politique.
Georges Perec, Penser/Classer.
Georges Perec, Je me souviens.
Tzvetan Todorov, Frère. Essai sur l'histoire de la séduction.
Jean-Pierre Vernant, La mort dans les yeux. Origines de l'Autre en Grèce antique. Artémis, Dionysos.

سكنا من الالهي

سكزا من الامل

ROMANS

Un « étrange compagnon »

L'ÉCRIVAIN est un relief apparent dont la texture est grise et le blanc de la page mélangé au noir de l'encre. Et l'écrivain est une bouée blanche à la mer, un théâtre sans cesse en mouvement, voilà ce qu'il veut.

« Tu t'enterres, mais, moi, je m'élève », s'exprime Louis, le vampire du premier roman de Linda La Plante, l'offrande, Louis, l'offrande, la dédicace par l'auteur, Philippe, le plus fort : celui des deux hommes l'un pour l'autre.

Comme dans l'œuvre de Gray, le vampire qui se lève d'une tombe qui se lève appartient à un monde où il dépose sa proie.

Détournant à son profit la fascination qu'il a pour la femme, Louis devient territoire conquis : « Que sa vie soit une succession d'énigmes, un jeu perpétuel, un théâtre sans cesse en mouvement, voilà ce qu'il veut. »

Dans ce jeu de miroir, la femme devient monnaie d'échange; incurablement fidèle à Louis, jusque dans les triangles amoureux, attise le désir le plus fort : celui des deux hommes l'un pour l'autre.

Il y a dans le court roman de Linda La Plante une habileté certaine servie par une écriture soignée, un style précis et travaillé. L'imagination met à disposition quelques-uns des procédés du roman, le métamorphose nocturne de Louis, l'échappée dans la nuit de Xavière de Philippe, une inquiétude savamment entretenue, donnent aux lecteurs un subtil plaisir.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ UN SI TENDRE VAMPIRE, de Linda La Plante, La Table ronde, 120 p., 79 F.

SOCIÉTÉ

Bernard Deleplace un flic du peuple...

Dans Une vie de flic, le secrétaire général de la Fédération des syndicats de police raconte son parcours et son combat pour préserver le sens d'un métier au nom parfois dévoyé, gardien de la paix.

MÊME ceux qui n'ont retenu ni son nom ni sa fonction n'ont pas oublié Bernard Deleplace. C'est ce policier qui, à la télévision, en décembre dernier, au lendemain de la mort de l'étudiant Malik Ousseline, les a étonnés, émus et rassurés sur leur police.

« On me prend tel quel, emballage », dit-il. C'est pour son action, pour faire le point des acquis et des projets. Cette prudence n'est pas dans sa manière.

« Nous ne sommes pas là pour frapper un manifestant à terre et nous défendre, c'est se déshonorer soi-même, disait-il, solennel, avec sa tête de « grand baraqué », sa moustache et son regard clair affichant sa détermination. Nous ne sommes pas là pour frapper, mais pour servir la République, sa justice, ses lois, sa morale. (...) Notre métier est suffisamment difficile, dangereux, pour que les hommes politiques n'y rajoutent pas leurs petites phrases démagogiques. (...) Un encouragement à la présence dans nos rangs d'une minorité d'extrémistes qui déshonorent la police. (...) Enfin, je voudrais être aux jeunes de ne pas céder à l'amalgame. La majorité des policiers sont républicains. »

Une police qui rime avec prévention, avec des autres, respect de la liberté générale, c'est un combat, un pari permanent, une lutte continue. C'est en tout cas son idée et sa vie, depuis ce jour de 1965 où il se rendit à sa première affectation, Courbevoie, emporté dans un tissu, « revolver qui brinquebale d'un côté, lampe qui saute de l'autre ». Il avait vingt-deux ans.

Et il a pour servir, garantir, promouvoir cette idée-là de la police qu'il est depuis 1971 permanent syndical et, depuis 1981, secrétaire général de la FASP.

En responsable syndical avisé, Bernard Deleplace aurait pu se contenter d'un livre pour théoriser

travailler dans une ferme normande (il y a écrit une réaction à la cravache), l'emploi de garçon boucher, la mine, l'usine... S'il raconte les mille et une



quoi, bien avant l'heure des Mitterrand, à quarante-quatre ans, il a voulu porter témoignage de l'un des métiers de la police, son propre mémoire.

« Une histoire de tartines » Sans ellipses ni faux-fuyants, il déroule son enfance aride de fils de mineur anxié et sévère, dans un village du Pas-de-Calais ; le premier voyage à onze ans, pour orange pour unique cadeau et la tartine qu'il gardait cachée dans sa mallette, à la récréation, pour ne pas montrer à ses copains qu'elle n'avait ni beurre ni chocolat, ce n'est pas pour épater, mais pour en conclure : « La vie, une histoire de tartines ? Pourquoi pas ? »

« En prenant le risque de soulever, j'ai découvert qu'il y avait une cohérence dans ma vie, alors que je n'en avais aucune », explique aujourd'hui Bernard

Deleplace. Pourquoi relier ce que je suis à ce qui m'est arrivé, quarante ans plus tôt, cela m'a renforcé dans le combat que je menais de manière empirique. Flic ou voyou, c'est le même terrain, et, au sortir des enfances dures, la frontière est mince. Lorsqu'on est « tombé du bon côté », il faut veiller à ne pas oublier que le jeune délinquant est parfois l'image de ce qu'on aurait pu être. Deleplace n'avait pas un jour de révolte, piqué dans la caisse de son patron boucher, aurait-il si bien que les policiers doivent plutôt être arbitres « proches des gens, ancrés dans le quartier », que des exécutés de l'arme à feu ?

De cette enfance qui le fonde, Bernard Deleplace a gardé le goût du travail, de la fidélité. Dans la police il a retrouvé ce sens de la tradition, de l'héritage à perpétuer et à préserver. La force de conviction de l'auteur qu'il aime être, il se la conserve dans ce récit d'un petit garçon frondeur et curieux devenu un homme chaleureux et généreux, une histoire tantôt émouvante, tantôt tragi-comique, un plaidoyer pour réconcilier les Français et leurs policiers : « A quoi ça sert la police ? A être sûr que tout le monde ne devienne policier. Si tout le monde se met à surveiller tout le monde, la dictature n'est pas loin. » Qu'il écrive ce qu'il parle, Bernard Deleplace garde le même équilibre, et le livre est le premier pas de la réconciliation avec le mot qu'il affectionne : gardien de la paix.

JOYANE SAVIGREAU. ★ UNE VIE DE FLIC, de Bernard Deleplace, Gallimard, Collection Au fil du temps, 270 p., 78 F.

Phares et balises

Des débuts au bord de la mer pour Sylvie Monange, avec son premier livre, A l'ancre bleue

Vous souriez en lisant l'avertissement de l'éditeur, qui prétend avoir reçu du Flaubert une lettre de brouillon, vous tracez sur cette terre. La marine l'écrit au gardien de phare Morvan, qui accompagnait, dit-on, les trois cahiers, est trop volontairement maladroit pour être authentique. Et quelques lignes de ce fameux avertissement vous rappellent par trop la vieille astuce, usée jusqu'à la corde, de « manuscrit trouvé au fond d'une malle ». Puis, à la vie, vous oubliez cette pitrerie inutile pour découvrir, négligeant quelques maladresses, un jeune écrivain qui promet.

L'avertissement pince-sans-rire a au moins le mérite de situer ce premier roman : « Dans une société aussi fatiguée que la nôtre, et à foriori dans une ville comme Paris, qui offre tant de distractions, nous avons imaginé un effet qu'une jeune femme d'université, ayant une certaine situation, un appartement, puisse quitter pour aller vivre seule au bord de la mer, près d'une plage perdue de la Bretagne. C'est un passe-temps pas les bornes de la vraisemblance ? » Nullement, répondez-vous.

Sylvie Monange, en une écriture très littéraire sans application excessive, vous fait vivre dans ce monde étrange où phares et balises, où l'archange Jean, l'amant inattendu, sorte d'archange purificateur grâce auquel pourrait s'effacer un passé douloureux si la narratrice n'était un être écorché que rien, nulle part, ne semble vouloir effacer. La tension, au long de ce livre, est constante, quand bien même la plume s'égare dans le détail. Il importe de dépasser les premières pages, dans lesquelles une complaisance gidiennne agace : « Au premier regard, je l'ai reconnu : tu es l'amour. Et c'est toi que

j'attends. Je t'adore à l'égal de ce ciel incroyablement bleu. Je t'aime, mon amour : tu es ma porte d'entrée. Je t'adore à l'égal des étoiles nocturnes, que les phares de la côte essaient d'imiter. Je ne veux pas guérir de cette déchirure. » Etc., etc.

« L'écriture de la marée »

Mais, passant du « cahier jaune » au « cahier bleu », puis au « cahier vert », le dernier, vous sentez l'auteur se débarrasser de son exaltation suspecte. La mer marine lui est salutaire. Dès lors, l'écriture, au service du décor et non plus du nombril, est sans défaut : « Il y a ce que la mer nous laisse, et toutes ces choses, tous ces fragments composant un tableau, un poème de débris, l'écriture de la marée : les goémons, les algues, les galets, mais aussi des mots plus rares, une chaussure de tennis, sans lacet, un os de seiche, des planches d'eau, leurs clous rouillés, pour quelque vengeance, une bouteille d'huile, légère, que le vent faisait rouler sur le sable sec. »

Bien d'autres passages seraient à citer, telle la montée de l'escalier du phare, qui évoque l'ombre d'Huysmans allant quérir l'infini au sommet d'une tour de Saint-Sulpice. Et la progression du récit convainc : s'enfonçant dans la nuit qui tombe de l'acharnement à écrire, la narratrice vient, dans le dernier cahier, à rédiger le journal hargneux, quelque peu répétitif, d'une vieille jeune femme fatiguée. Puis elle disparaît, ou plutôt s'efface, pour que d'une nouvelle page infinie que la plage soit une écriture toujours recommencée.

FRANTZ-ANDRÉ BURGUET. ★ A L'ANCRE BLEUE, de Sylvie Monange, Gallimard, collection La Chemise, 183 p., 75 F.

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

La symphonie inachevée et ses couacs

(Suite de la page 13.)

Jean Bernard, quant à lui, reste plus perplexé. Il ne choisit pas entre les hypothèses des athées et des spiritualistes. En disciple de Claude Bernard, pour qui il n'y a de vrai que le vérifiable, il ne saurait trancher si c'est le hasard, la nécessité ou une volonté impénétrable qui a tiré de la limace l'homme, « cette bête saugrenue, disait Jean Rostand, qui a inventé le calcul intégral et rêvé de justice ». Tout au plus devons-nous convenir que nous sommes devant une symphonie, une symphonie inachevée...

ET qui ses « couacs » ! Les méditations sur l'âme, la liberté ou la création poétique n'ont de sens qu'une fois remplies des données matérielles et culturelles. Au-dessous d'un certain seuil, c'est la jungle et, dans les têtes, la bouillie. La civilisation a tôt fait de s'écrouler en bloc. Même si elles portent des noms augustes, Rimbaud ou Mallarmé, les banlieues génèrent une forme inexorable de barbarie. Et il y a de la sauvagerie à vouloir appliquer aux enfants qui y sont nés, sous prétexte de les « responsabiliser », les codes concoctés dans l'océan des beaux quartiers.

Gérard Mordillat est un des rares romanciers apparus ces dernières années qui ne sorte pas de la bonne bourgeoisie, et qui parle des « pros » sans artifice ni condescendance. On se souvient de Vive la sociale ! (Mazarine, 1981), dont il a tiré un film, des Cinq Parties du monde (Mazarine, 1984), et du film Billy ze kick. La violence des déshérités est là, sans discours qui la dissimule, ravageuse, presque tonique, et Mordillat la regarde faire sans intervenir ; si le sang coule et si mort s'ensuit, ce n'est pas son affaire. Laisser s'accomplir la rage nue de survie, la fixer au plus juste, c'est sa tendresse à lui.

Un gosse de pauvres, Walter, tombe aveugle, on ne sait pourquoi. Son père est parti depuis longtemps. Sa mère, professeuse de chant dans un cours privé, se console avec des sucres. L'enfant s'est bâti un petit monde rudimentaire : une sorte de totem à clous chromés — son dieu Moumouche, — le vocabulaire basique des films de guerre ou d'anticipation, plus quelques mots fétiches, choisis pour leurs sonorités réjouissantes, massacre, dégouline, cul, bordel, pantalon...

Walter retrouvera la vue comme il l'avait perdue, sans raison médicale. Il est vu rouge, comme on dit quand la colère vous prend. Il entend exercer le droit à la violence à la jouissance que son corps lui dicte. Les règles de la société, lui ont jamais été expliquées ni signifiées. Les petits chartrages de terrain vague et la prostitution zonarde sont les seuls moyens d'assouvir ses appétits, bases de toute légitimité.

De bonne foi, en parfait amour de la vie, Walter pratique l'escalade courante : larcins dans les grandes surfaces, vols de voitures, extorsions variées. Il retrouve l'ami d'enfance qui l'a guidé lors de son accès de cécité. Hermann, c'est son nom, vit dans une tour avec la fille d'un Maghrébin mort depuis cinq semaines et qui pourrit sous le lit « rapport aux allocations ». Des nazillons racistes appartenant à un certain « Front » font la loi alentour. Ils finiront par tuer la petite amie d'Hermann, par la défigurer avec des boîtes de bière. C'est ce qu'ils appellent « défendre l'ordre blanc ».

Le petit héros de Mordillat n'est pas un révolté qui a juré la perte de la société. Il a seulement envie de vivre, et il dispose, pour toute définition des règles du jeu, de maximes inscrites sur des gaufrettes en vrac. Le reste de l'univers est régi, à ses yeux, par les lois de la guerre électronique : tirer le premier, rentrer à sa base sitôt la mort donnée. Pour tout surmoi faiseur d'intardits : le dieu Moumouche, une mère qui s'empiffre, et des mots attrapés au hasard, comme un ballon qu'on ramasse...

Mordillat ne juge pas ses personnages, ni le monde en marge duquel ils se cherchent une place au soleil. C'est un entomologiste affectueux et amusé. Il a l'enfance des tours dans les tripes, et aussi dans l'oreille. On n'a pas fait parler les gosses des rues aussi justement depuis la Guerre des boutons de Perceval.

Il fut un temps où l'on définissait sérieusement la culture comme un « supplément d'âme ». Pour qu'il y ait supplément, il faut que le nécessaire soit assuré. La sage Brigitte de Jean Bernard et le petit fou sanguinaire de Mordillat disposent tous les deux de milliards de neurones. C'est bien tout ce qu'ils ont de commun.

★ ET L'ÂME ? DEMANDE BRIGITTE, de Jean Bernard, Buchet/Chastel, 230 p., 95 F. ★ QUOI PENSE WALTER ?, de Gérard Mordillat, Calmann-Lévy, 166 p., 85 F.

ÉDITIONS DU MUSÉE RODIN. CORRESPONDANCE DE RODIN. Tome 2, 1900-1907, broché, 155 x 240, 78 illustrations, 296 pages, prix : 150 F. INVENTAIRE DES DESSINS. Tome 2, liv. D. 1500-2999, 210 x 270, original, relié pleine toile sous jaquette rhodod., 376 pages, 1597 illustrations dont 16 couleurs, prix : 150 F. En vente au musée RODIN, 77, rue de Varenne (7^e), tél. : 47-05-01-34

« Entend... l'entend... stup... la man... deux documents : La mémoire blessée... »

« Entendre Artaud beugler et vociférer, l'entendre apostropher le néant est stupéfiant. C'est magnifique. »

André Clavel L'Événement du jeudi

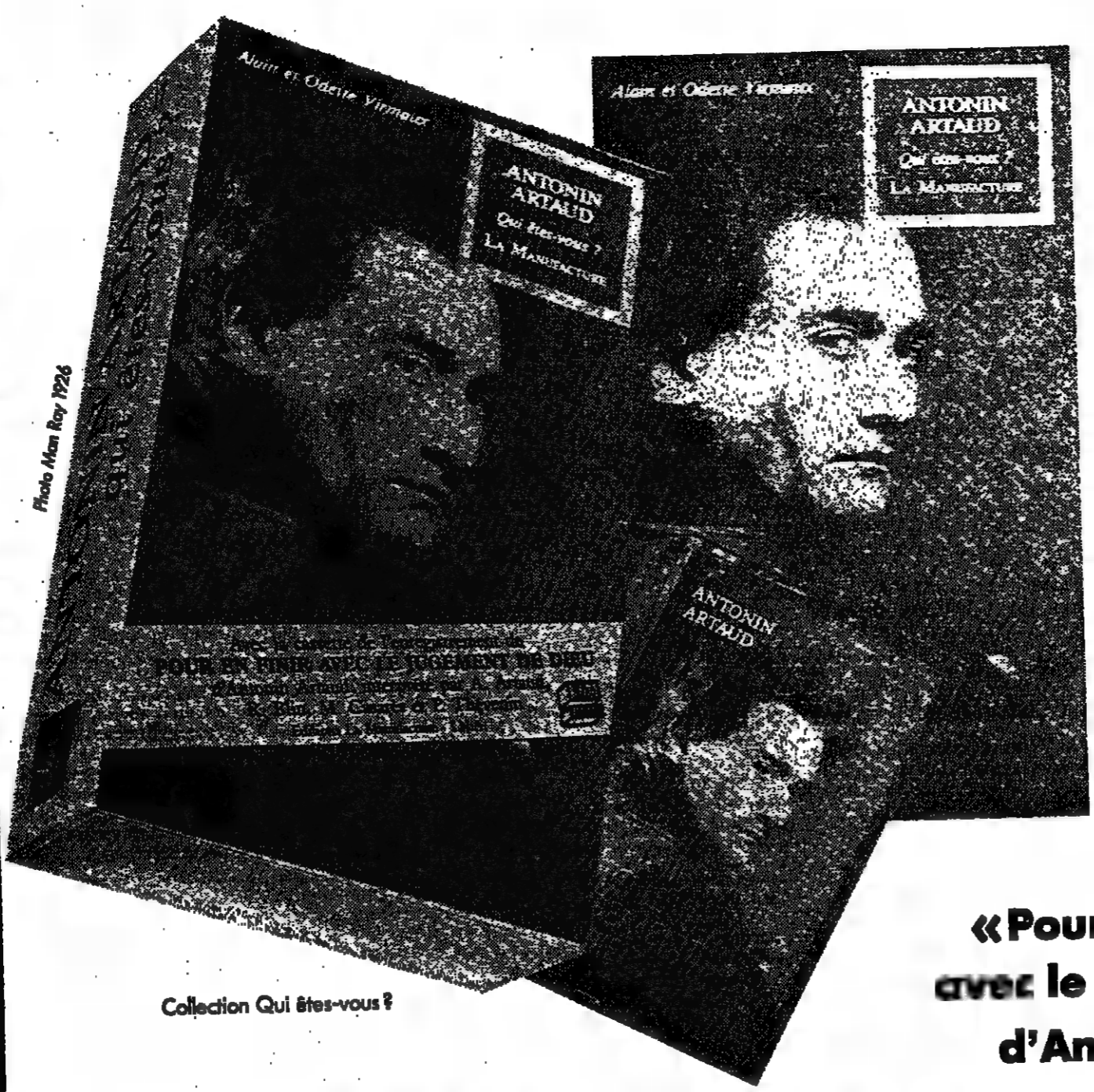


Photo Marc Roy 1926

« Un document dont les années n'ont en rien émoussé l'extraordinaire violence poétique. » P. Kéchichian, Le Monde
« L'un des événements littéraires les plus importants des 50 dernières années. » Le Magazine Littéraire
« Un document inouï qui n'a rien perdu de sa saveur. » Libération
« Fantastique coffret, plein de trésors. » N. Casanova, Le Quotidien de Paris

120 F Une biographie + la cassette de : « Pour en finir avec le jugement de dieu » d'Antonin Artaud

la manufacture



Deux documents :
La mémoire blessée
Quand votre ■■■■ commence à perdre la mémoire, à oublier un rendez-vous, l'heure, un repas, ça fait sourire. Puis ça agace. Quand elle s'enferme dans le mutisme, oublie de ■■■■ laver, ■■■■ couche pour boire, disparaît trois jours sans se souvenir de rien, on commence à parler de sénilité précoce. ■■■■ maladie mentale. Jusqu'au jour ■■■■ un médecin ■■■■ prononce le nom : Alzheimer. La maladie qui épouvante aujourd'hui les Américains presque autant que ■■■■ cancer. « L'autre nom pour la folie » (c'est le sous-titre du livre). Les mots très simples d'une histoire trop vraie, d'un déchirement au quotidien, refus, problèmes, terreurs comprises sans fausses hontes ni exhibitionnisme. Déchirant, mais à lire. La traduction de Gabrielle Rolin ■■■■ parfaite.
Cosmopolitan



88 F



72 F

« La France du tiercé
Un homme qui mise tout sur un cheval ne peut être complètement mauvais. »
« G. Konopnicki porte un regard attendu sur les ■■■■ » J.-F. Bouthors, La Croix
« La France du tiercé, petite merveille qui se déguste à petites gorgées ou cul ■■■■ » Globe
« Au poteau d'arrivée, Guy Konopnicki, flambeur de « nocturnes », nous fait marier. » Patrice Delbourg, L'Événement du jeudi
« La France du tiercé se lit d'un trait et grouille d'anecdotes savoureuses. » Homéric, Le Magazine Littéraire

سكنا من الالهي

سكنا من الاجل

HISTOIRE

Taine écrivain classique

Origines de la France contemporaine dévoilée, à défaut d'un maître à penser, un styliste au souffle puissant.

ORIGINES de la France contemporaine, à l'instar du Capital ou d'A la recherche du temps perdu, est l'œuvre d'une vie, même si Taine, comme Marx et Proust, a écrit d'autres livres. Rédigé et publié en long de deux décennies, de 1871 à 1893, cet essai de philosophie historique fut longtemps présenté en onze volumes, et il ne fut pas moins de mille sept pages serrées dans l'édition qu'en offre aujourd'hui la collection « Bouquins ». C'est dire que l'immersion dans le texte ne peut qu'être prolongée, et qu'à cet égard Taine ne diffère pas de son devancier Michelet ni de son contemporain Renan, que les synthèses n'effrayaient pas : on demeure en permanence confondu par l'étendue des connaissances et des maîtrises dans leur domaine par ses professeurs de l'autre siècle ! On sait que Taine avait été aussi célèbre et influent qu'il fut remis de ses jours. La réédition l'an dernier de son étonnante Philosophie de l'art (1), celle à présent des Origines ne réinstaureront sans doute pas comme il faut à penser qu'il fut un long de la Troisième République. Cependant, l'on voit bien l'effort d'oublier ses héritiers non sollicités, mais comme Barrès, qui l'annexèrent jusqu'à l'extinction...



Taine : il se voulait philosophe avant tout.

de son éclat, et pénétrer sans a priori dans les Origines, comme il le fait dans la « méthode » de l'auteur, on en mesurera dès l'abord la richesse d'écriture.

« magicien impatient »

C'est qu'il y a erreur sur le titre. Taine n'avait pas réussi l'agrégation de philosophie, et il voulut toute sa vie se consacrer à ce qu'il trouvait injuste. Il se prenait pour un philosophe, au point d'intituler Philosophie de l'art un brillant ouvrage d'histoire esthétique. Au même, Origines est un essai sur l'histoire de France, 1789-1893, plus proche des globalisations de Braudel ou de Furet que de l'histoire chronologique de Michelet. Taine n'avait pas par hasard écrit antérieurement une Histoire de la littérature anglaise en cinq volumes, l'une des premières du genre ; il est un éminent comparatiste, familier de Carlyle et de Macaulay. Chez lui le style tenu n'est jamais plus accompli que dans le portrait croisé.

Les Origines commencent par la première des cinq parties de l'ouvrage, l'ancien Régime : Taine parle de lui la première personne et au présent, cite Stendhal, Heine et Tourgueniev, évoque le dixième-huitième siècle en « le marquis perdu sur la frontière brûlée » et le lieutenant américain dans un blockhaus du Far-West au milieu des Sioux ». Cette minutieuse description de la France d'avant 1789, plaidoyer nuancé pour un clergé éclairé et réquisitoire accablant contre la noblesse, n'a pas d'équivalent. Dénonçant la gabegie, l'inconscience, l'oisiveté, Taine propose une hallucinante visite à la Mai-

son royale de Versailles : « Sous Louis XVI, il y avait deux portecoches du roi qui, tous les matins, en habit de velours, l'épée au côté, venaient vérifier et vider s'il y avait lieu l'objet de leurs fonctions ; une charge valait à chacun d'eux 20 000 livres par an. » Si l'extrême politesse et l'extrême légèreté expliquent qu'au dix-huitième siècle la cheville ouvrière de l'éducation soit le maître à danser », Taine n'a rien de jugement d'un contemporain : « La rareté d'un maître vrai est si grande que je m'arrête quelquefois à regarder un chien ronger un os ».

Ennemi de l'Etat

Associant les formidables progrès des sciences et les morales des Lumières à l'esprit de la Révolution, Taine rejoint Montesquieu : « Dans une société humaine, toutes les parties se tiennent. » Son chapitre sur l'esprit classique est un chef-d'œuvre de pénétration historique : on cherchera en vain plus superbe et plus juste appréciation de la langue française, parfaite, sans être ni « imagination sympathique », inapte au réel, à l'opposé de l'anglaise : « Quand je lis Defoe, Richardson, Fielding, Smollett, Sterne et Goldsmith, je connais l'Angleterre du dix-huitième siècle. » Aucun dénigrement cependant pour Taine, « l'Europe n'a pas d'écrivains plus grands » que Montesquieu, Voltaire, Rousseau et Diderot, qu'il compare souverainement comme plus loin il situera Marat, Danton et Robespierre. Voltaire, « magicien impatient, hostile à l'ennui »...

Vient la Révolution et, chez Taine, la manifestation de l'esprit de réaction. La « souveraineté des passions libres », dont il a pourtant largement justifié l'explosion, l'horrible à ce point qu'en huit cents cinquante pages il n'écrit pas une ligne de simple compréhension du mouvement, mais pour apprécier comme malgré lui l'énorme mal qu'elle constitue. C'est que le mal a un nom, l'Etat, monté et entretenu par la royauté et devenu « crocodile » sous la Révolution. C'est l'époque des grands principes énoncés par le « ciste » Robespierre : changer l'homme comme on gre et pour son bien. Il n'est pas révisionniste d'un révisionniste pour s'effarmer de ces excès, comme de ceux nés des tentatives ultérieures du même ordre. En revanche, il éprouve dans la cinquième partie, le régime moderne, une intense admiration pour Napoléon I^{er}, « l'italien » ; sans rien céder de son égoïsme assis, Taine l'aboutit au nom des propensions impériales à l'égalité et à l'intégration.

Et critique du Second Empire et des réformes napoléoniennes en cours depuis la défaite de 1870 n'est plus du même ordre : l'historien fait place au moraliste préoccupé du devenir des fondements de la société française. Que ceux qui ne voient en Taine que l'historien de la France de la race, du milieu et de l'époque, plongent dans les Origines ; l'ennemi de l'Etat qu'est l'auteur paraît singulièrement contemporain aux tenants d'un libéralisme en mal de racines. Ses contradictions idéologiques — demeurent, et en particulier son refus de considérer l'énergie des masses. Elles n'annulent cependant ni l'étendue scrupuleuse de l'enquête historique ni, surtout, son agrément littéraire.

OLIVIER BARROT.

* ORIGINES DE LA FRANCE CONTEMPORAINE, d'Hippolyte Taine, Robert Laffont, collection « Bouquins », deux volumes de 840 et 860 p., 100 F. chacun.

(1) Voir le Monde du 21 mars 1986.

RELIGIONS

Un œcuménisme hors des sentiers battus

Le dialogue entre les Eglises chrétiennes s'enlise. Deux théologiens protestants demandent si les divergences actuelles justifient encore le maintien d'une séparation de quatre siècles.

Il y a belle lurette que les événements rapprochant les Eglises séparées depuis quatre siècles ont fait plus de gros titres. L'œcuménisme s'enlise dans la routine ou l'affrontement des spécialistes.

Certes, les symboles ont toujours été plus pour la cause de l'unité que les rencontres d'experts aux quatre coins du monde. Mais remonter au baiser de paix entre Paul VI et Athénagoras et à la levée des anathèmes, en 1965, entre catholiques et orthodoxes, la suite d'un pape à un temple luthérien de Rome en 1982 et la récente rencontre de prières à Berlin entre des responsables chrétiens et non chrétiens ont représenté de réelles avancées œcuméniques.

Trois livres donnent le compte des progrès accomplis depuis que l'Eglise catholique, lors de son dernier concile, a renoncé à la prétention de réunir tout le monde derrière elle, mais en même temps ils soulignent l'essoufflement des dialogues théologiques bilatéraux et multilatéraux.

Les écrits de grands théologiens protestants — André Birmelé, Oscar Cullman — ont la passion pour cette cause ne s'est jamais démentie. Ils ont le sens de ne pas verser dans le luthéro-euphorique et de cerner avec précision l'état des lieux œcuméniques.

Un « ample consensus »

Les furieux débats sur la « justification » (par la foi ou par les œuvres) qui, depuis Luther, ont empoisonné l'histoire des relations entre catholiques et protestants sont aujourd'hui dépassés. Le bilan impressionnant du dialogue luthéro-catholique que dresse André Birmelé souligne l'« ample consensus » réalisé sur la justification, c'est-à-dire les voies de salut en Jésus-Christ. Mais il n'a aucune suite en termes ecclésiologiques, c'est-à-dire sur la mise en place de ministères et des sacrements.

La « différence fondamentale » s'est ainsi déplacée : c'est la conception de l'Eglise, et plus précisément celle des ministères, qui perpétue la division. Chez les luthériens, le ministère est fonctionnel, personnalisé, l'acte peut être de la médiation d'un ministre ou de la sacramentalité d'une Eglise. Chez les catholiques, au contraire, le ministère est une forme de parti-



CAGNAT.

ciation au sacerdoce du Christ, c'est elle qui détermine toute la structure hiérarchique de l'Eglise.

Bien sûr, aucune des Eglises n'ignore cette différence irréductible. A Lima en 1982, leurs représentants ont signé un document commun Baptême, Eucharistie, Ministère, qui s'y réfère directement ; mais sa ratification en cours est incertaine.

La question posée par Birmelé est une sorte de provocation : oui

ou non faut-il continuer à tourner autour de l'obstacle ? Mais non des divergences sur les ministères et la nature de l'Eglise justifient-elle encore le maintien d'une séparation quatre siècles ? N'est-il pas temps au contraire de les admettre comme l'expression légitime d'un pluralisme dans l'Eglise ?

Bref, c'est un véritable défi qualitatif qu'il propose au dialo-

que œcuménique. Il Oscar Cullman, quatre-vingt-cinq ans, professeur à Paris et à Bâle, observateur protestant à Vatican II, dans un petit livre qui est un testament spirituel, et encore plus loin dans cette éthique de conviction : l'unité des chrétiens se fera « par » leur diversité, et non « malgré » elle.

Il croit moins que jamais à une unité d'ONU des Eglises réconciliées et uniformisées. Son modèle n'est pas celui d'une fédération,

sorte de Conseil œcuménique élargi aux catholiques, ni d'une « Eglise œcuménique » — celle des interconfessionnelles sauvages — autant que le « conservatisme », source de l'indifférence actuelle.

La méthode qu'il propose est révolutionnaire : il ne s'agit plus de chercher à éliminer des divergences, mais de les inclure dans un projet de « communauté d'Eglises séparées », gardant leurs spécificités et respectant ceux des autres.

Bouteilles à la mer

Exégète, Oscar Cullman a trouvé une sorte de sésame dans le Nouveau Testament : « L'Esprit est à l'œuvre, il agit au sein de l'unité. » Ce qui veut dire que chaque communauté ou Eglise particulière a un caractère propre et que, si elle y renonce au profit d'un projet qui brouillerait les différences, elle n'aboutirait qu'à un scriabin d'unité.

Reste que Cullman bute sur le point de savoir quelle forme pratique donner à ce « ministère d'union » et s'il faut lui donner une superstructure. Est-il possible, côté catholique, d'envisager une union sans le lien sacramentel qu'est le pape ? Et puisque les protestants ne reconnaissent pas la papauté comme une institution de droit divin (mais pas de droit divin), pourquoi ne le reconnaîtraient-ils pas comme président d'une communauté d'Eglises ? Même si elles rassemblent un peu de des baptisés à la mer, on finirait par trouver une soit route de sortir l'œcuménisme des sentiers battus.

HENRI TRICO.

* LE SALUT EN JÉSUS-CHRIST DANS LES DIALOGUES ŒCUMÉNIQUES, d'André Birmelé, Le Cerf, 300 p., 189 F.

* L'UNITÉ PAR LA DIVERSITÉ, d'Oscar Cullman, Le Cerf, 130 p., 59 F.

* FACE A L'UNITÉ. Tous les chrétiens de la Commission internationale catholico-luthérienne, Le Cerf, 390 p., 92 F.

que œcuménique. Il Oscar Cullman, quatre-vingt-cinq ans, professeur à Paris et à Bâle, observateur protestant à Vatican II, dans un petit livre qui est un testament spirituel, et encore plus loin dans cette éthique de conviction : l'unité des chrétiens se fera « par » leur diversité, et non « malgré » elle.

Il croit moins que jamais à une unité d'ONU des Eglises réconciliées et uniformisées. Son modèle n'est pas celui d'une fédération,

A signaler aussi...

* L'Aventure de la Réforme, sous la direction de Pierre Chauvin. — Pour clore le quatre cent cinquantième anniversaire de l'introduction de la Réforme calviniste à Genève (1536-1986), un volume illustré réunit des spécialistes du protestantisme. (Hermann, 1986, de Brouwer, 200 p., 110 F.)

* Qui, je crois, d'Albert Chamblon. — Un ancien ambassadeur explique ses raisons de croire en l'avenir des Eglises séparées dans le tiers-monde et l'Amérique latine. Une invitation à sortir de l'Hexagone. (Le Cerf, 112 p., 45 F.)

* Communautés ecclésiologiques de base, de Marcello Azevedo. — Un jésuite brésilien décrit l'un des phénomènes les plus controversés de la réalité des Eglises en Amérique latine. (Le Centurion, 236 p., 118 F.)

* Les Structures du monde des Arabes, de Joseph Chelod. — Réédition d'un ouvrage de base écrit il y a vingt ans et qui propose toujours une éclairante et solide approche anthropologique et politique de l'islam, au-delà de l'actualité politique religieuse. (Maisonneuve et Larose, 286 p., 126 F.)

* Traité de l'amour, d'En Arabi. — Le saint Jean de la Croix de l'islam avait inclus dans son œuvre maîtresse, les Conquêtes mequicoises, un « traité sur l'amour ». L'amour de Dieu, l'amour des amants. Un grand texte traduit et présenté par Michel. (Albin Michel, 1986, 40 F.)

Le croissant contre la faucille

BRUNO DE MONTMAYEL

Grande Encyclopédie soviétique ait décrit ainsi l'islam : « Il a toujours joué un rôle réactionnaire en tant qu'instrument d'oppression spirituelle des musulmans ». En 1942, au plus fort de la guerre mondiale, le régime soviétique a permis un rapprochement entre l'islam et les sujets musulmans. Le bon M. Staline a même fait la désislamisation il poigne. L'ardeur islamique se ralentit après sa chute, et les représentants du Kramlin dans les méthodes violentes, même sur l'islamisme ou sur les prébendes.

La guerre d'Afghanistan a provoqué un nouveau regain de manivelle dans le Sud soviétique, mais révéla que la coopération avec un laïc décadent et moribond pouvait être payante, mais divers danger avec un partenaire dynamique et mobilisateur du marxisme-léninisme ». En 1980, si l'islam est en Union soviétique comme allié, intellectuellement appauvri mais décadent, il n'a jamais été moribond quant à la foi et à l'espérance politique, grâce notamment aux multiples confréries, mais influentes que sont les confréries de charbonnerie...

de l'Afghanistan et d'ailleurs. De même, le Islam de l'URSS et l'islamisme des musulmans ne tiennent plus. La seule parade qu'a eu pour l'instant trouver l'inventif islamisme à cette force qu'il sent grossir comme une tumeur dans le flanc méridional de ses Etats est d'y accentuer la russification... Ce faisant, il fournit de nouveaux éléments aux confréries dans leur sourde opposition au « communisme blanc-russe ».

Un long compte à rebours à commencer ! Nul ne sait quand il terminera mais il est suivi, et l'islamisme quant à l'issue, avec cette patience qui est un trait de caractère de l'islam, par une communauté multiple en ses langues mais unique en ses croyances, et qui comptera 65 millions d'âmes en l'an 2000, soit alors un petit quart de la population soviétique. Dans ce livre qui fut, à l'origine, un rapport commandé par le gouvernement américain, A. Bennigsen et C. Lemerrier nous fournissent toutes les données du jeu. Il y a qu'à l'islam pour le monde, il sera passionnant...

J.-P. FÉRONCEL-HUGOZ.

* LE SOUFI ET LE COMMUNISTE (les confréries musulmanes en URSS) d'Alexandre Bennigsen et Charles Lemerrier-Quelquejay, Seuil (1986), 315 p., 125 F.

(1) La guerre sainte.

pédagogie la liberté

Une pédagogie de la liberté

Deux ouvrages pour mieux comprendre la tradition juive : le Livre brûlé ■ Introduction au Talmud et au Midrash

L'UNIVERS de la pensée juive est un espace où le lecteur non averti risque sans cesse de se perdre. Les rabbins eux-mêmes parlent du Talmud comme d'un océan. Comment, en effet, ne pas être intrigué par cet amoncellement de textes où le commentaire se surajoute à un autre, où les gloses se surajoutent à un autre, où les marges ne sont que prétextes à l'inscription de nouvelles remarques ?

Il n'est pas très loin le temps où ces textes mystérieux qui, pour le judaïsme, sont indispensables à la compréhension du texte biblique, étaient confisqués et brûlés en public, comme de diffuser l'hérésie. Deux récents ouvrages ont rendu la véritable nature de ce que l'on a coutume d'appeler la tradition orale du judaïsme.

Le premier est une Introduction au Talmud et au Midrash, de H.L. Strack, orientaliste allemand du siècle dernier, dont le texte a été entièrement refondu et mis à jour par G. Stemberger. Maurice R. Hayoun s'est chargé de l'adapter et de le traduire en français. Ce volume est d'une grande utilité pour ceux qui désirent comprendre quel cadre historique la tradition juive du commentaire, à la fois législatif et philosophique, s'est développée.

Il décrit aussi une grande précision la composition des principaux textes de la littérature rabbinique, s'efforce d'en éclairer la genèse et de présenter les générations de maîtres qui se sont suc-

cedés dans l'élaboration de cette pensée. Véritable guide dans la difficile approche du Talmud, ce livre constitue un manuel, au vrai du terme, qui comble incontestablement un vide pour le lecteur francophone.

D'une tout autre nature est l'ouvrage d'un jeune rabbin philosophe, Marc-Alain Ouaknin, *Le Livre brûlé, le Talmud*. S'il commence, lui aussi, par présenter les modalités essentielles de la transmission du Talmud révélatrice dans le judaïsme, il par décrit la manière dont l'oralité, visant à prendre le relais de l'écrit, est devenue comme un prolongement consubstantiel au Talmud lui-même. M.-A. Ouaknin cherche surtout à entamer une longue méditation sur le Livre.

La nécessaire liberté du lecteur

En 1978, un grand maître du hassidisme, Rabbi Nahman de Braslav, brûla un de ses livres, auquel il donna par la suite le nom de *Livre brûlé*. Comment expliquer un tel geste ? N'est-il pas symbolique de l'ambiguïté du Livre, dans son inscription nécessaire de la vérité à chaque instant de la figer, de la faire mourir ?

Il faut surtout, comment concilier l'acte même de la lecture, qui est apprentissage, avec la nécessaire liberté du lecteur, récepteur d'une parole qu'il doit à son tour transmettre et renouveler ? Ne faut-il pas, au fond, un jour brûler

les livres d'un feu qui n'aurait rien à voir avec celui des autodafés, pour que naisse une pensée libre et nouvelle ?

Telles sont les questions que, chemin faisant, pose *Le Livre brûlé*. Pour Marc-Alain Ouaknin, le Talmud est une longue réflexion du Talmud sur les livres qu'il faut brûler si un incendie se déclare le jour du Shabbat - le signe d'un souci constant de la tradition juive de ne pas transformer l'autorité du texte en discours. Derrière la question du Livre émerge le problème de la subjectivité.

Mobilisant tout ce que Jabès, Lévinas, Blanchot, ont réfléchi se veut autre qu'une analyse apologetique. Somme toute, la durée de la lecture, à travers la durée de chacun est la fois disciple et Maître, ce qui cesse la parole et l'écoute se répondent. La tradition juive aurait mis en place une pédagogie de la liberté. Enseignement indispensable au jour d'hui, alors que le champ social et politique est de plus en plus envahi par un espace où se déploie le livre, l'individualité du lecteur, indispensable pour que la vérité elle-même ait un avenir.

DAVID KESSLER.

■ INTRODUCTION AU TALMUD ET AU MIDRASH, de H.L. Strack G. Stemberger, traduction et adaptation de Maurice Hayoun, La Cerf, 196 F.

■ LE LIVRE BRÛLÉ, de Marc-Alain Ouaknin, Lieu commun, 418 p., 198 F.

La Tora ou la vie avant la loi

Alsacien vivant en Israël, Claude Vigée restitue, en poète, la variété et l'émotion des rites sacrés

C'est un chant. Poète, essayiste, Claude Vigée, né en Alsace, l'un des rares écrivains juifs de langue française vivant en Israël. Son expérience religieuse vient moins de son éducation, dans une famille assimilée et fort peu dévote, que d'un aigü du mystère. Tout petit, il cherche à deviner, dit-il, « ce qui cache derrière l'activité bizarre de marionnettes affublées de chéales de prière blancs rayés de noir ou d'azur, par une piété mécanique moribonde ».

Mais c'est, on l'on dit, une vocation tardive. Il faut la perte, dans l'horreur de l'extermination, d'une cinquantaine de siens - parents, voisins, amis, - et un séjour aux Etats-Unis, pour que Claude Vigée, à Bischwiller redécouvre son patrimoine juidaique, limité et enfoui.

En matière de connaissances juives, il est au niveau de « bar mitsva » en culottes. Il se définit lui-même comme un « autodidacte ». La beauté de la langue lui sert de révélation : à travers l'hébreu qu'il apprend sur le tard, Claude Vigée découvre la sublimité musicale et sémantique de la Bible. Depuis 1960, il enseigne à Jérusalem.

Le Parfum de Cendre, son dernier ouvrage majeur, en 1984, était déjà une méditation, sous forme d'entretiens, du livre de Jonas. *La Manne et la Rosée*

est l'œuvre plus ambitieuse. Claude Vigée introduit le lecteur au cœur de son expérience religieuse, mais son livre est plus qu'un miroir ou un témoignage. Il est une plongée initiatique dans la tradition juive, dans plus belles pages de la littérature mosaïque et talmudique, dans la variété et l'émotion des rites sacrés.

Tendresse

nostalgie

Claude Vigée n'est pas théologien. Il fuit l'érudition. La Tora est, pour lui, moins une loi qu'un programme de vie. Son livre est accessible. Le chrétien, en particulier, y puisera une lecture de la tradition juive plus ouverte, que lui laisse supposer l'habituel catalogue de prescriptions hermétiques du judaïsme.

Le privilège du poète est d'être un homme libre, mais Claude Vigée n'a rien de l'intellectuel subversif. Au contraire, il récite la révélation divine dans le récit du Sinaï, celui de l'Exode après l'esclavage dans les « goulags » de l'Egypte pharaonique, celui de la Pentecôte au désert, entendent témoigner de la tendresse de Dieu pour l'homme.

Les pages les plus belles sont celles où il restitue, avec nostalgie, le climat des fêtes juives, dans le froid et le brouillard de

son Alsace natale. Il rapporte les odeurs de « pot-au-feu aux quenelles faites de farine de pain azyme ». Le lecteur se sent comme invité à la table familiale du nouvel an juif ou de Pessah.

Homme libre, le poète n'entend cependant pas faire œuvre gratuite. Le Dieu du buisson ardent n'est pas « un Dieu-chose qu'on enferme dans une boîte, un tabernacle, une synagogue, une Eglise, un Etat dans le monde ». Vigée a horreur du fanatisme religieux. Sa vision de l'homme, du temps, du monde, est tragique. Elle serait désespérante s'il n'y avait, dit-il, « nos voix en nous qui précèdent nos divisions. Son livre est un chant, mais aussi une prière ».

H. T.

★ LA MANNE ET LA ROSÉE : FÊTES DE LA TORA, de Claude Vigée, 1984, 128 p., 99,50 F.

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISE ?

Dans le stock, ou par le réseau de la

LIBRAIRIE

LE TOUR DU MONDE

9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
45-20-87-12

CARTIER JUSQU'AU BOUT DES GRIFFES

PANFUM
Panthère de Cartier
Paris

سكزا من الاجل

سكزا من الاجل

HISTOIRE LITTÉRAIRE

L'ÉTERNEL RETOUR DU DIVIN MARQUIS

La violence et le risque

La guerre de tranchées est enfin terminée. Longs temps, adversaires et défenseurs de Sade ont échangé des injures...

par Michel DELON (*)

Portrait d'un aristocrate imbu de privilèges, cramponné à des droits qui s'amenuisent, incapable de comprendre la mentalité des villageois.

Orages, tempêtes

Il s'interdit la divination, mais des bouffées de lyrisme soulèvent son récit quand il évoque, à la veille du scandale de Marseille, la détérioration de la météorologie...

Le Marquis serait-il donc devenu un autre comme un autre? Ce serait compter sans l'agressivité que distille sa écriture...

Le noyan de nuit

On connaît Annie Le Brun, ses attaques contre un certain féminisme (Lâchez tout) (2) et ses enthousiasmes pour le roman noir (Les Châteaux de la subversion) (3)...

Traque et trafic

Le théâtre, exhumé des archives familiales par Jean-Jacques Brochier, y manquait. A. Le Brun et J.-J. Pauvert ont réuni dans leur ordre de rédaction les papiers de ces œuvres qui ont subi durant deux siècles la traque des policiers...

A insupportable, homme dangereux. Une certaine modernité minimisait ses « crimes » pour mieux chanter son écriture. La démarche d'Annie Le Brun appelle comme son complément son envers la biographie de Pauvert...

critique, l'édition ne se voit pas non plus définitive. Elle met à la disposition du public une œuvre devenue introuvable. L'établissement de textes devra être plus tard revu. Et d'ici que s'achève le quinzième volume, le paysage sera sans doute encore changé.

Thibault de Sade est né dans sa tôle par Maurice Lever qui, fort de cette information, a écrit une autre biographie de Sade.

Le jour approche peut-être où l'on pourra considérer Sade comme l'un des plus grands romanciers de tous les temps, au lieu d'un cas clinique, d'une monstruosité biographique, d'un vampire totalitaire...

Sade, encore

par Philippe SOLLERS

tion sans frémir: « La nature n'a créé les hommes que pour qu'ils s'amuse de leur sur terre, c'est sa plus noble loi, ce sera toujours celle de son cœur »?

Inutile d'essayer d'en caractériser les maussades, on sentait ou n'entendait pas cette raillerie qui traverse le gaspillage des situations, des regards, des supplices, des spasmes, des discours.

Le crime et la jouissance

Une question: Sade aurait-il pu être possible autrement qu'en français? Vous l'imaginez en allemand? Oui, sans doute, mais alors en devenant immédiatement dans la réalité la plus sinistre...

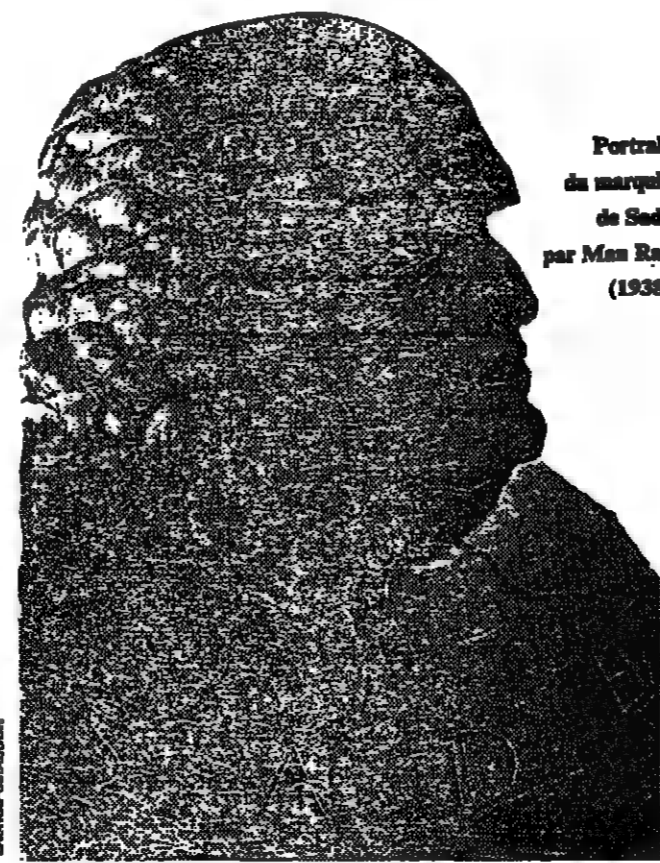
fications. A la grande entreprise industrielle de la mort jouant sur le langage d'un mort « naturelle », il oppose l'aveu incessant que le crime est la cause de toute jouissance, fût-elle, le plus souvent, inconsciente.

Chez Sade, tout n'est que plaisir et beauté, luxe, fureur et volupté. D'où l'intégration, par le roman, de l'éthique et de la philosophie: la narration doit avaler, en les convulsant, les éléments comme les raisonnements.

Château ou boudoir

C'est cette double négativité qui est à l'œuvre chez Sade, comme s'il avait découvert une mécanique absolument nouvelle d'annulation. Le monde? « Je voudrais que l'univers cessât d'exister quand je le voudrais ».

Une nouvelle édition des œuvres complètes de Sade, un essai, des biographies, trois volumes de la Pléiade en préparation, des livres de poche...



Portrait du marquis de Sade par Max Ray (1938)

minutieux se préparent trois volumes de la « Bibliothèque de la Pléiade » qui établiront sur les éditions originales les textes des grands romans et, espérons-le, sur le rouleau manuscrit, celui de Cent Vingt Journées. Ils fourniront l'annotation qui sortira de quelle marqueterie d'emprunts, de collages, de citations et de détournements se constitue l'invention sadienne.

Le prisonnier de Charenton, pouvait-il rêver, à deux siècles de distance, pareil remue-ménage autour de son œuvre, pareil remue-ménages autour de lui? Apollinaire nous avait prévenus: jusqu'à sa dernière décennie, le vingtième siècle sera sadien.

* SOUDAIN UN BLOC D'ARME, SADE (introduction aux œuvres complètes), d'Annie Le Brun, Pauvert, 338 p., 95 F.

* SADE VIVANT I, UNE INNOCENCE SAUVAGE, 1740-1777, de Jean-Jacques Pauvert, Robert Laffont, 436 p., 110 F.

(1) Editions Pauvert. (2) Le Sagittaire, 1977. (3) Pauvert/Gardier. (reprise en « Folio-Essais »).

Blanchot-Sade

Les éditions Complexe, dans leur collection « Le regard littéraire », reprennent deux études de Maurice Blanchot, l'une consacrée à Restif de La Bretonne, l'autre à Sade. Un Sade qui le problématique de l'absence en négativité, où le risque sans cesse renouvelé de la possession déjoue les médiocres espoirs de la propriété: Sade hors les lois...

* SADE ET RESTIF DE LA BRETONNE, de Maurice Blanchot, éd. Complexe, coll. « Le regard littéraire », 115 p., 49 F.

de Bonheur



D'AUTRES MONDES

« Sonny » Mehta, le sikh qui va conquérir New-York

LONDRES de notre envoyée spéciale

DANS le petit monde de l'édition anglophone, ce fut la stupéfaction quand Robert Bernatek, le PDG du groupe d'édition Random House à New-York, annonça, le 19 janvier, qu'un nouveau président de Knopf avait été choisi : Ajai Singh Mehta, quarante-quatre ans, directeur depuis quatorze années des publications de Pan Books de Londres, spécialiste dans les livres de poche, succédait à Robert Gottlieb, nommé rédacteur en chef du New Yorker, ce qui est une toute autre histoire (1).

Ce qui pouvait étonner dans cette nomination à la tête d'une des maisons new-yorkaises les plus prestigieuses et les plus sophistiquées, c'était qu'on fut allé chercher l'homme-miracle à Londres, dans cette industrie éditoriale anglaise qui ne tient pas le haut du pavé sur le marché mondial et qu'on a tendance à mépriser outre-Atlantique. L'Américain Peter Mayer n'avait-il pas été nommé directeur de Penguin, maison cinquantenaire ? Or, pour Knopf, en dépit de toutes les règles, on avait choisi un citoyen indien, éduqué à Cambridge, il est vrai : « Sonny » Mehta.

Lui-même n'a pas l'air d'y croire. « Parfois, quand j'y pense, je me dis qu'ils sont fous, ce n'est un terrible malentendu et que je vais me réveiller. » Tout s'était passé tellement vite, pendant un week-end : appelé au téléphone le mercredi 14 janvier par Robert Bernatek, les Mehta arrivaient en Concord à New-York le vendredi soir, et l'annonce de la nomination était faite le lundi. Lui-même avait déjà pris l'avion de retour pour Londres. « Une offre parabolique, cela ne se refuse pas », dit-il, continuant à régler ses affaires dans son bureau de Pan-Picador à Chelsea. Un gratte-ciel de métal et de verre d'une hauteur européenne, avec une immense salle qui ressemble à la salle de rédaction du Washington Post — des bureaux entre des colonnes basses — et, au fond, vitré, le bureau du directeur : entre les étagères de livres, ce qui surprend, c'est, dans un coin, un superbe divan de psychanalyste en cuir fauve capitonné (l'emportera-t-il avec lui ?)

et un tableau de Tâge où sont peints des photos : Graham Swift, Salman Rushdie, Tom Sharpe, Jackie Collins, Michael Herr, Oliver Sacks, ses auteurs traduits ou non encore traduits chez nous...

Malgré la tormente qui s'abattra soudain sur sa personne, il n'a pas changé le rendez-vous de février que nous avions prévu de longue date. Appelé par l'Amérique ou non, Sonny Mehta était un grand « de l'édition. Cela se savait. Rien ne le préparait pourtant à devenir éditeur, à Londres ou à New-York. « Je suis né le 9 novembre 1942 à la Nouvelle-Delhi. Je suis Scorpion, dit-il. Le parfait Scorpion. Mon père était diplomate et résida effectivement à Vienne, où il est directeur général de la conférence sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire qui doit se tenir, je crois, à Genève en avril. Mes parents sont du Pendjab. Je suis sikh. »

Élevé en anglais, il a beaucoup voyagé, suivant son père dans différents postes. En Inde, il est allé à l'école primaire et a fait son lycée à Genève et à Cambridge, où il a étudié la littérature anglaise et l'histoire.

« En sortant de Cambridge, j'ai débuté dans l'édition, dans une petite maison. Cela m'a pris huit mois pour trouver une place. Je ne voulais pas devenir diplomate. Surtout pas. J'aurais aimé travailler dans le cinéma pour la télévision. J'avais vingt et un ans. J'aimais les livres, parce que tous les gens que je connaissais lisaient. Ils lisaient beaucoup et sur tous les sujets possibles. Je pensais que j'ai subi l'influence des gens avec qui j'ai grandi... J'ai souvent pensé retourner vivre en Inde. J'aurais bien aimé revenir. Mais comme éditeur... »

AVEC un ami de Cambridge, il fonde Palatin Books, une collection de livres de poche dans laquelle, en 1970, il publie une grande découverte : la Femme arabe, de Germaine Greer, porte-drapeau du Mouvement de libération des femmes. Il devient directeur éditorial chez Granada, puis, en 1973 entre chez Pan, dont il a fait le plus grand maison anglaise d'édition de paperbacks (livres de



format de poche) derrière Penguin. Grand lecteur, d'un flair extraordinaire, il a aussi les qualités d'un gestionnaire, il a mené une politique d'édition en livres de poche (éditions, titres originaux) tout à fait nouvelle en Angleterre, avec des auteurs de best-sellers comme Jackie Collins, Arthur Hailey, Mario Puzo, Jack Higgins, Dick Francis. Des écrivains dont la critique parle peu mais qui peuvent vendre un demi-million ou un million d'exemplaires.

« Nous avons le catalogue des auteurs les plus commerciaux du pays. Et nous avons aussi les plus littéraires, expliqua-t-il, ce qui est la partie de mon travail qui me plaît le plus. J'ai eu beaucoup de chance, parce que j'ai eu l'emploi le plus passionnant de toute l'Angleterre : essayer de produire des livres de qualité pour une minorité, c'est-à-dire publier à quinze mille exemplaires des titres plus littéraires pour un public qui les découvre et les aime. » Pour Picador, il a constitué un catalogue prestigieux en format de poche : Salman Rushdie, Julian Barnes, Bruce Chatwin, Graham Swift, Jamaica Kincaid, Angela Carter, Raymond Carver, M. Agnew, mais aussi Samuel Beckett, Robert Musil, Elias Canetti, Italo Calvino, qui jusque-là n'avaient pas eu de succès en Angleterre.

Parmi ses derniers titres parus, signalons des premières publications en anglais : l'Enchanteur, de Nabokov, le Sourire du Jaguar, Un voyage au Nicaragua (The Jaguar Smile), de Salman Rushdie. Mais aussi Fantomas, d'Alain et Souvestre, publié pour la première fois en Grande-Bretagne !

Sevoir trouver un public pour chaque livre est, en même temps, le plus de lecteurs possibles, voilà, idéalement, le travail de l'éditeur. « J'ai voulu reprendre des livres qui n'avaient jamais été publiés en poche ou qui étaient depuis longtemps épuisés : Henry Green (1905-1973), considéré par certains comme l'écrivain le plus doué de sa génération, le Baron Corvo, l'homme sans qualités de Musil en trois volumes, tout Calvino... Il s'agit de ramener à la surface un certain type d'écriture qui, jusque-là, n'avait pas rencontré son public, du moins en livres de poche ; et aussi de publier des « livres à problèmes » qui n'avaient jamais été publiés chez nous parce que le public de l'édition reliée était trop mince et les livres considérés comme trop difficiles. L'un d'eux était Disparités (2), de Michael Herr, sur le Vietnam, qui avait été refusé par une dizaine d'éditeurs avant que je le lise... et qui s'est vendu à 500 000... »

MAINTENANT, l'attente attend en avril, il va lui falloir affronter une maison prestigieuse, rivalisant avec la mémoire du grand Alfred Knopf — mort à quatre-vingt-cinq ans en 1984, et celle de Robert Gottlieb, qui avait succédé au fondateur et maintenu la tradition.

Sur le bureau, un colis venait justement d'arriver d'Amérique : deux tomes reliés sous emballage jaune intitulés AAK Portrait d'un éditeur. L'initiative de ce commentaire : il va devenir l'histoire de Knopf Books (3). Quelle va être l'attitude des éditeurs américains, dans les années et décennies de sa supériorité, dans le Sonny Mehta qu'ils ont vu se transformer en concurrent ? Cet indien qui, rebelle à la consécration et à l'usage de sa petite taille, son casque de cheveux noirs frisés,

sa barbe courte, ressemblerait à n'importe quel immigré qu'il n'y avait ses yeux perçants et d'intelligence...

ENCORE une fois, il va falloir qu'il se fasse accepter. Il se souvient : « Cela n'aide pas d'être un Indien pour réussir à Londres. En Angleterre, les gens s'assimilent lentement. L'édition, quand j'ai commencé, était un milieu très fermé qui excluait ceux qui n'étaient pas du même monde, si vous voyez ce que je veux dire. Il y avait une suspicion à l'égard de quelqu'un qui n'était pas né en Grande-Bretagne, même s'il était capable d'utiliser la langue selon les règles. Je suis dans la profession depuis vingt ans et je suis le seul Indien, à ma connaissance, à atteindre la place que j'ai. Je pense qu'il y a très peu d'étrangers admis, si l'on excepte les immigrants de l'époque nazie : André Deutsch, lord Weidenfeld... Dans les cock-tails, par exemple, je sens bien que je ne ressemble pas aux autres... » Il éclate de rire : « Knopf... Ce n'est pas possible. J'ai rêvé... J'ai reçu un nombre impressionnant de lettres de gens qui me disent de venir à New-York, un télégramme d'un ami (de Albin Michel) : « On choisit un chef d'orchestre aveugle pour diriger Knopf... » (4). Départ prévu : le 1^{er} avril.

NICOLE ZAND.

(1) La nomination de Gottlieb, entré en fonction le 9 février, avait entraîné une sorte de grève au sein de l'hebdomadaire le plus traditionnel de New-York avec une lettre — signée notamment par Saul Steinberg, John Mc Phee, et même... J.D. Salinger — demandant à Gottlieb de se démissionner.

(2) Paru sous le titre Albin Michel, le titre Futain de mort. Trad. Pierre Allen.

(3) Albin A. Knopf, qui fut éditeur de Th. Mann, Joseph Conrad, Gide, Kafka, R. Chandler, Sartre, et de J. Updike, Joseph Heller, Naipaul et d'autres, avait en 1984 à son quatre-vingt-cinq ans, choisi comme symbole de sa maison le bœuf, l'animal sacré des Indes.

(4) Plaisanterie à propos d'homonymes sans lien de parenté avec Sonny : Zubin Mehta le chef d'orchestre, Ved Mehta, l'écrivain new-yorkais qui est aveugle...

Qian Zhongshu révélé aux Français

(Suite de la page 13.)

L'école et sa famille sont des cibles privilégiées. L'Université est un monde clos de précepteurs incompetents et d'imposteurs qui n'ont de cesse de tramer les intrigues les plus sordides pour satisfaire des ambitions mesquines. La famille est régie par une éthique confucéenne rétrograde, qui, même si elle n'est pas toujours suivie à la lettre (les jeunes refusent ainsi de s'agenouiller devant l'antel des ancêtres), finit par ruiner les mariages.

Les Occidentaux — qui n'ont su apporter à la Chine que l'opium et la syphilis — s'échappent pas aux critiques, notamment les Français, sales, désordonnés et bruyants et qui, selon le bon mot de Bismarck, ont la caractéristique, lorsqu'ils sont diplomates de haut rang, d'être dans l'incapacité de s'exprimer dans la langue du pays où ils sont en poste.

L'épanchement de la tristesse

La Forteresse assiégée est un chef-d'œuvre. Tout ce qui manque aux autres romans chinois de la même époque est ici présent : une forme exemplaire, une composition rigoureuse qui enchaine harmonieusement les différents épisodes, un souffle et une concentration épiques qui créent des tableaux et des récits grandioses à partir d'événements quotidiens banals que S. Schreiber et Wang L. ont parfaitement rendus en français.

Cette maîtrise stylistique, cette unité du ton et du rythme, on les retrouve dans les Cinq essais de poésie, qui sont aussi admirablement traduits par N. Chapuis. Le premier traite de poésie et de peinture chinoises. L'auteur y rapproche les conceptions classiques des Chinois selon lesquelles les poèmes sont des peintures invisibles ou sonores, et les peintures des poèmes visibles ou sans paroles, de celles du poète grec Sinoside de Cérés ou de Léonard

de Vinci, pour qui « la peinture est une poésie muette et la poésie une peinture aveugle (ou parlante) ».

Dans un autre essai, le Poète et ses griefs, Qian commente la thèse classique de la tradition littéraire chinoise : la souffrance est plus à même d'engendrer la création poétique que le plaisir. Un poète avant tout l'expression de la tristesse, de la frustration. Se faneuse introduction à la poésie des Song, enfin, est un modèle du genre. On comprend mieux pourquoi les œuvres de cette époque, peu appréciées par rapport à celles des Tang, ont parfois « un goût de viande sèche », comme disait Mao Zedong.

L'érudition de Qian Zhongshu et sa profonde connaissance, aussi bien de la littérature occidentale que du fonds culturel chinois, invitent sans cesse le lecteur à des rapprochements hardis, à des analyses brillantes. Il serait vraiment dommage de ne pas profiter de cette initiation à la critique littéraire chinoise, donnée par le plus grand des spécialistes. Aussi convient-il, après la lecture du roman, de se plonger sans tarder dans les essais de poésie.

ALAIN PEYRAUBE.

* LA FORTERESSE ASSIÉGÉE, de Qian Zhongshu, traduit de chinois par Sylvie Serrano-Schreiber et Wang Lu, éd. Christian Bourgois, 424 p., 100 F.

* CINQ ESSAIS DE POÉSIE, de Qian Zhongshu, traduits de chinois par Nicolas Chapuis, éd. Christian Bourgois, 222 p., 100 F.

— A signaler également la parution, chez Actes Sud, de SUR LA MÊME LIGNE D'HORIZON, un récit de Zhang Xinxin, une romancière de trente-deux ans qui vit à Pékin. A travers l'histoire d'un jeune couple — elle prépare un concours, lui peint et dessine — Zhang Xinxin nous fait découvrir l'histoire et ces Chinois de la nouvelle génération dont la vie privée demeure encore, malgré les changements, largement inconnus en Occident (traduit de chinois par Emmanuelle Pêcheur, 130 p., 79 F.).

Le Bonheur.



Le Club.



سكزا من الالهي

سكزا من الاجل

Culture

ARTS

Deux expositions sur le Japon

Armures pour samouraï

Namban, cela signifie quelque chose comme « barbare du Sud ». Ce terme s'applique aux sympathiques Européens qui arrivent au Japon dans la deuxième moitié du seizième siècle. Ils n'y restent longtemps : les Tokugawa leur feront leur fête dès le début du siècle suivant. Ils y laissent pourtant quelques traces notables — comme l'usage du tabac et des armes à feu — plus anecdotiques, comme la forme inspirée des morions naturels adaptés y genoux et aux motifs d'une civilisation à la brutalité raffinée. Ces casques namban ont été touchés par une merveilleuse exposition proposée par l'établissement public de la Défense à la galerie

Art 4, dans le plein vent de l'esplanade. Merveilleuse dans tous les sens du terme : une présentation dont la sobriété et la mise en scène font le luxe ; des explications sur un sujet complexe ; enfin l'extraordinaire collection de L. John Anderson, qui passe pour le plus important ensemble privé hors du Japon. Bernard Le Dauphin a assuré la nation de cette exposition « Samourai, l'art guerrier du Japon ». Une d'armures plus splendide attend, au repos dans la pénombre. Des pièces séparées : éléments fragmentaires, casques, cuirasses, masques, sous-vêtements, ou « d'armes », donnent la mesure de la complexité de l'armure du guerrier

japonais. N'y trouve-t-on pas, pour simplifier les choses, un élément appelé « plaque des laches » parce qu'elle est censée protéger le dos et qu'un samouraï digne de ce nom ne saurait précisément tourner le dos à son adversaire. Bienvenue, quoiqu'un peu à l'écart, la reproduction d'une longue série de planches indiquant le mode d'emploi — il faudrait dire le rituel — pour revêtir l'une après l'autre chacune des pièces et des plaques. Et puis il y a les armes : quelques sabres, splendide paire permettent d'imaginer égarés, égrèges et mutilations variées contre lesquels protégeaient ces terribles costumes. Mais, pour en avoir une meilleure idée encore, on se rendra à la galerie Burawoy, dans l'île Saint-Louis, qui présente un choix

plus limité mais plus tranchant et plus expéditif de cet art guerrier du Japon. A côté fourreaux exposés les lames, très fines, très incroyables, très diaboliquement aiguës. On pense à l'histoire de ce souverain si bien décapité par son bourreau préféré : « Alors ? », s'impatiente le mosaïque décha. « C'est fait, répond le bourreau, que Sa Majesté veuille bien se donner la peine de panser la tête... »

FRÉDÉRIC EDELMANN.
* Samourai, l'art guerrier du Japon, galerie Art 4 — Palais de la Défense, jusqu'au 10 avril. Catalogue 150 F.
* Armes japonaises, galerie Robert Burawoy, 12, rue Le Regratier, 75004 Paris. Jusqu'au 28 février.

Désinvoltés estampes

Vers 1860, l'Occident découvre le Japon et ses estampes. Une exposition de grande qualité fait revivre cet épisode majeur de cette peinture.

Décidément, le Japon est à la mode. Ce n'est plus celui des avant-gardes nippones inspirées par l'Europe, le Japon violemment moderne, celui qui laissa à l'Occident celui des estampes et de Hokusai, le Japon qui a obéi à la seconde moitié du dix-neuvième siècle européen, le Japon du japonisme. On connaît, pour l'avoir lue bien souvent, l'histoire de cette invasion réclamée par

ses victimes, si puissante, si durable qu'il n'est pas excessif d'y voir le début d'une période nouvelle. Pour la première fois, des œuvres occidentales — ni antiques ni renaissances — accident à dignité de modèles. De Manet jusqu'à Matisse, il n'est guère de peintres, impressionnistes, nabis ou symbolistes, qui n'aient puisé dans les vues du Japon, ou les portraits de courtisanes piles, épures au point de figurer Klimt ou Van Der Waerden. Le grand mérite de ces sources japonaises de l'art occidental tient donc moins à la nouveauté du propos qu'à la manière de le mettre en scène. Celle-ci est somme toute, comme on a pu le constater, un panorama de l'art japonais tel que l'ont découvert Degas et Monet, et placé à proximité des planches et des encres les images des toiles qu'elles ont le plus directement déterminées. Effets de composition, couleurs, découpages ou cadrages singuliers se répètent et incitent sans cesse à la comparaison ou au parallèle. Pourtant, ce sont les œuvres japonaises elles-mêmes, par leur qualité, qui assurent son efficacité réelle à la démonstration. Elles ont tant de variété et de désinvoltures qu'à les regarder, disposées dans un désordre soigneusement entretenu, le visiteur se prend de la même passion que jadis un Gauguin. Il se donne l'illusion d'être ramené au temps du magasin de la Porte chinoise, rue Vivienne, qui vendait dès 1860 Hiroshige et Utamaro, Baudelaire et les Goncourt y venant volontiers, tout comme Manet — lequel prit nombre de ses idées picturales aux artistes du Soleil-Levant. Il y venait prendre des leçons de maître, celle d'un réalisme qui ne se plus au théâtre comme celui de Courbet, Bonvin ou les empruntait aux Espagnols et aux Hollandais. Ils apprenaient les charmes des couleurs brillantes déposées en surfaces uniformes ornées d'une courbe et ceux de la notation « au vol », en trois traits au pinceau. D'étonnantes croquis de Hokusai et de Hanabusa Itcho, instantanés de la rue et de vie ordinaire, illustraient les merveilleux techniques supérieures du dessin de la courbe. Quant aux estampes elles-mêmes, on ne saurait en dire que les délices décoratives et les inventions. Vues de villes ou cueillettes des îles, maternités et érotiques « images de printemps » composent une description complète de toute une civilisation, bien faite pour séduire des peintres « de la vie moderne ».

La politique musicale de M. Léotard

Flou artistique

Après avoir fait l'exposé devant le Conseil des ministres (nos dernières éditions du 11 février), M. François Léotard, ministre de la Culture et de la Communication, a présenté à la presse « les nouvelles orientations de la politique musicale », mercredi après-midi, dans le nouvel auditorium du musée d'Orsay. De « nouveautés » en fait, il y en a fort peu. On comprend bien que, depuis la démission du directeur de la musique, M. Maurice Fleuret, le 15 septembre dernier, il n'ait pas été possible de modifier profondément ses orientations, et l'on sait gré d'ailleurs au ministre d'avoir prolongé les actions entreprises. Seul point brillant de l'exposé : la création à Versailles d'un Centre

international de musique, et de danse baroque, opération qui tient à cœur à M. Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat. Mais le ministre n'a qu'évoqué les problèmes de l'enseignement artistique, sur lequel tous ses prédécesseurs se sont cassés les dents, ou de la diffusion — il a à peine mentionné le « Théâtre musical de la Bastille » et cantonné apparemment la création au domaine de la chanson française.

Une bonne nouvelle : M. Léotard s'efforcera en 1987 d'obtenir une réduction de la TVA sur les disques ; on attendra pourtant la réponse de M. Balladur pour se réjouir.

JACQUES LONCHAMPT.

Les principaux projets

En dehors du projet Versailles, le développement des enseignements artistiques fera l'objet d'un plan de loi d'orientation, élaboré avec le ministre de l'Éducation nationale.

Deux nouvelles écoles nationales de musique seront ouvertes dans des départements qui n'en possèdent aucune. Un statut des professeurs va être mis au point. La mission de l'Institut de pédagogie musicale est confirmée.

L'inventaire des organes de France sera poursuivi et achevé en 1989. Le plain-chant sera réintroduit dans

l'enseignement supérieur. Un inventaire des manuscrits musicaux non répertoriés dans les bibliothèques françaises sera lancé cette année dans quatre régions.

Trois types d'actions seront privilégiés dans le domaine de la création : accroître les liens de la création musicale et de la chanson française avec l'audiovisuel, améliorer l'environnement fiscal (TVA) et réglementation des spectacles, trouver de nouvelles modalités pour soutenir la création et promouvoir la chanson française.

J. L.

CIRQUE

Le Gruss menacé de disparition

Le dixième Festival mondial du cirque de demain est à peine terminé par de Paris que le cirque national Gruss, qui s'abrite traditionnellement la manifestation est brusquement menacé de disparaître. Créé en 1982, le chapiteau d'Alexis Gruss a offert chaque année un nouveau spectacle peuplé à Paris, puis dans une quinzaine de villes en province. La qualité de chaque production lui a permis d'amorcer un vrai retour à la piste du public : en 1982, le cirque national accueillait 180 000 spectateurs ; en 1984 : 283 000 spectateurs ; en 1985 et 1986 : 350 000.

Encadré par une association et recevant du ministère de la Culture et de la Communication une subvention dégressive (en 1986 : 8,4 millions de francs ; en 1987 : 7 millions), le cirque national n'a pu encore établir son équilibre finan-

cier. Ce qui paraît assez normal étant donné la crise profonde du cirque en France. Le déficit en 1986 s'établissait à plus de 1 600 000 F.

Une situation financière préoccupante, « incontournable », dit le ministre, la perte prochaine de son implantation à La Villette et la difficulté à trouver un autre lieu à Paris (où le chiffre d'affaires pour le chapiteau est de 8 millions de francs) ont conduit l'association du cirque national français dont le président est Dominique Masclair à se dissoudre.

Alexis Gruss se propose de déposer le bilan du cirque national le premier mars prochain. Bien qu'une hypothèse de rattachement budgétaire soit exclue, le ministère de la Culture et de la Communication souhaite trouver une solution.

CLAUDE FLÉOUTER.

Le SAGA : première soirée

La même moquette grise, les mêmes panneaux blancs, les mêmes enseignes, même vêtu ; le SAGA ressemble à la FIAC comme un petit frère auquel on aurait enfilé des vêtements un peu trop grands : les deux foires ont les mêmes organisateurs. Mais le Salon qui inaugure hier soir François Léotard « Héros » un peu dans la nef du Grand Palais.

A la fois assez nombreuses du vernissage, on proposait beaucoup d'objets d'édition. De là sans doute le côté foire de la décoration intérieure : tapis, vases, meubles post-modernes, tapisseries. Avez-vous choisi votre salon ? Il vous faut encore en reconstruire les murs. Pour cela, le SAGA offre un choix de lithographies, de ces lithographies que l'on croyait démodées et qui n'en continuent pas moins à profiter. Les unes se recommandent par la signature, Miro ou de Kooning, d'autres par leur taille ou le brillant des couleurs. A en juger par l'afflux du public, les multiples plaisent toujours.

Quant à l'amatour de livres, il avait les moyens de se consoler : soit en cherchant quelques belles gravures, soit, fût-il, en donnant la chasse aux chapeaux. Il y en avait hier soir d'admirablement burlesques.

Ph. D.

Sans doute fallait-il la révélation de cette voluptueuse simplicité japonaise pour les sauver du pastiche et ouvrir les yeux de ceux que l'on nommait alors, à Kyoto et à Tokyo, les « Barbares de l'Occident ».

PHILIPPE DAGEN.

* Galerie Janette Oetler, 26, place des Vosges, jusqu'au 28 février. Un très beau et savant catalogue a été publié à cette occasion.

A EVIAN, 7 JOURS POUR RETROUVER SON EQUILIBRE.

EQUILIBRE 7

Le fortifiant Equilibre 7 vous apporte une remise en forme optimale dans le cadre d'un programme d'équilibre à Evian. 7 jours pour retrouver votre équilibre à Evian. 7 jours pour retrouver votre équilibre à Evian. 7 jours pour retrouver votre équilibre à Evian. 7 jours pour retrouver votre équilibre à Evian.

Merci de me faire parvenir une documentation sur Equilibre 7.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Il remplir et à adresser à l'Office de Tourisme, BP 98 F. 74502 EVIAN-LES-BAINS. Tél. : 50.76.04.26.

evian
thermalisme et équilibre

LE ROI LEAR

SHAKESPEARE

RÉALISATION : MATTHIAS LANGHOFF

MC 93

BOUBIGNY

3 au 29 mars

LOCATION OUVERTE 48.31.11.45 - 4 FNAC - MC GRENOBLE 7 AU 11 AVRIL

Les Bas Fonds

Du mélodra

RECTIFICATIF. — Dans la composition du Conseil supérieur du mécénat culturel (le Monde daté 8-9 février), il convenait de lire que M. Michel David Neill était associé-gérant de la banque Lazard Frères et Co, et non pas la banque Lazard, comme nous l'avons écrit par erreur.

Culture

THÉÂTRE

« Cabaret », au Théâtre Mogador

Savary aime le music-hall



Uta Lempert et Michel Dussarrot dans Cabaret

Jérôme Savary n'abandonne pas ses amours, les paumés merveilleux du music-hall. Il reprend au Théâtre Mogador la comédie musicale Cabaret, créée l'an dernier dans son théâtre de Lyon.

blés, l'épicière juif, les braves gens et les autres, réunis par un même souci : survivre en ces temps de grande crise économique.

An-dedans et au dehors du cabaret règne la même confusion des gens et des valeurs. Un mélange d'amitiés éphémères et d'indifférence, une lassitude née de la misère qui semble ne jamais devoir finir; l'incubation d'un rêve naïf et élitiste avec le quotidien le plus trivial.

« Les personnages de Jérôme Savary, ce sont des héros, j'adore ça. Sally Bowles dit des bêtises, elle a un langage de petit oiseau, un peu cocu. Tu connais l'histoire de la strip-teaseuse qui a fait un procès à son patron parce qu'il ne voulait pas partir à la retraite? Elle avait : « Je ne partirai pas avant mes soixante-cinq ans », elle en avait cinquante-six. Les gens du Kit Kat sont tous comme ça, ils vivent fermés sur eux-mêmes. Les autres aussi, l'épicière qui ne veut pas faire attention aux nazis parce qu'il est Berlinois depuis des générations. Le seul lui-même, ce n'est pas Hitler c'est la lanterne locale de la maison berlinoise. L'Américain est le bon, brave démocrate. Il regarde ça avec l'assurance et la bonne conscience du type qui peut repartir chez lui quand il veut. Les gens ne sont pas des collabos, simplement ils sont trop fatigués pour avoir envie de réfléchir plus loin que le présent. C'est facile de dire « trois-vous ». Oh, comment, avec quel argent? »

« La version d'Isherwood n'est pas très dynamique, mais la pièce est tellement bien construite, la musique tellement euphorisante - certains me la reprochent d'ailleurs - que ça traduit un amour formidable pour la vie, pour Berlin. »

Jérôme Savary aime Berlin. Il a travaillé avec Peter Zadek, sur un spectacle tiré d'un roman de Falkner qui raconte, comme Cabaret, la vie des petites gens pendant le nazisme. Savary réglait les intermèdes de music-hall qui punctuaient le spectacle : danses allégoriques, et un ballet Folies-Bergère avec deux mille cinq cents croix gammées - sur un parlophone à Berlin.

« Ma réputation leur fait beaucoup, reconnaît Jérôme. Mais je me suis beaucoup intéressé à l'histoire. J'ai lu, j'ai vu des films, j'ai aimé des trucs de l'époque, j'étais complètement pris par l'ambiance. En plus, je connais l'Est. J'y ai travaillé un Offenbach. A l'Est, on vivait dans des maisons, des quartiers, dans les brasseries, les restaurants où il y avait des gens qui se connaissent. Je suis allé à Berlin, j'ai préparé Cabaret. Et puis, mon amour du music-hall ne date pas d'hier. Ça est là que j'ai en somme répété avec Bye, bye Show Biz (1), qui était un spectacle abouti, mais je l'ai bien aimé. J'en ai fait une version allemande meilleure. Et c'est là que j'ai rencontré Uta Lempert - qui joue Sally Bowles.

« J'ai appris la discipline »

« Depuis longtemps, j'avais dans l'idée de faire Cabaret. Je devais attendre d'avoir écrit Sally et acquis une certaine expérience. C'était ma première venue en France à Lyon, dans un théâtre à moi, avec tout mon temps pour répéter. Je n'ai rien fait d'autre pendant la préparation, j'ai travaillé. J'ai monté du lyrisme (2). A travailler avec des orchestres et des chanteurs, j'ai appris la discipline, à m'organiser vite avec des gâtres comme à la Scala, en ce qui a quatorze jours pour

monter un opéra. On te donne ce que tu veux, mais pour un temps trop limité. Les théâtres allemands, c'est presque la même chose. Mais enfin, j'ai appris à disposer de beaucoup de moyens, ce bien que je me suis plus intéressé à surajouter des gens, des décors, des trucs qui aident. Rien ne me plaît davantage que de commencer par un texte noir, et d'en faire sortir la magie. C'est la conception du théâtre. Ça s'est fait à Taormina, dans le théâtre de la Scala. Je vais montrer le Songe d'une nuit d'été. Je suis en train d'étudier une forêt italienne. Il y aura des escaliers sur les gradins, ils feront monter les arbres qui, ensuite, se transformeront en colonnes.

« Comme M. Jourdain »

« Parmi les gens de théâtre, je me sens comme M. Jourdain, ajoute Jérôme Savary, qui présente à Lyon le Bourgeois gentilhomme, avec Michel Dussarrot. J'ai les mêmes sentiments envers les arts, les lettres, les métiers. C'est comme pour moi, pourquoi je me plante. D'une manière marginale. Naturellement, je ne suis pas un guscho, excu. Non, plus maintenant, je le suis par mes activités, donc ma façon de faire qui n'est pas livresque. Je travaille plus que la plupart, et je n'ai toujours pas l'impression d'appartenir à un monde. Je suis un peu extérieur, c'est pourquoi il m'arrive de bâcler, et alors je m'en vais, je fuis. Je suis impatient, je suis nerveux, mais ça. En même temps, j'aime faire. La question de ce métier, c'est l'angoisse.

« A la Scala, je voulais m'en aller au premier jour de répétition. Je repense à ça, devant quelques personnes qui se regardent, qui regardent que tu es gros, perdu des cheveux... Et qu'est-ce que tu leur sers ? Ils savent. Tu te regardes dans une glace, tu regardes les hommes politiques, je me demande comment ils tiennent. A Berlin-Est, je leur ai dit que j'étais cardiaque. Ils savent, ils savent tellement, et je ne suis pas quel, je leur ai dit : « J'ai un problème au cœur, j'ai un problème à l'oreille ». J'ai couru dans la nuit, j'ai couru dans la nuit, j'ai couru dans la nuit, j'ai couru dans la nuit. On s'en va. « Eh, m'a raisoné, j'ai pris une douche. Je me suis changé. J'y suis retourné, je les ai fait lire et d'un coup, je suis devenu impérial. Forme que je sais aussi m'imposer et dominer. Dans ce métier, il faut. »

COLETTE GODARD.

à Théâtre Mogador, à partir du 13 février.

(1) Bye Bye Show Biz a été créé à Milan et, après une tournée en France, a été présenté à Mogador.

(2) Savary a monté des opérettes des opéras de Don Giovanni, le Figaro, le Barbier de Séville, le Comte d'Hoffmann, et une reprise de la Flûte enchantée.

« Les Bas-Fonds », de Gorki, par la Taganka de Moscou

Du mélodrame au french-cancan

Après Cerisale, de Tchekhov, le Théâtre de la Taganka de Moscou présente à Paris les Bas-Fonds, de Maxime Gorki, dans la mise en scène d'Anatoli Efros, son directeur mort il y a un mois, le 13 janvier.

L'expression « bas-fonds » est une traduction inexacte du titre russe de Gorki. Ce titre français, qui signifie que la pièce aborde, avec gravité, une partie de la société, les conditions très noires d'un sous-proletariat. Alors qu'en fait Gorki se propose simplement de nous faire connaître quelques femmes et hommes qu'il a rencontrés en marge, sur des quais, dans des salles de nuit. La traduction juste du titre russe serait moins lourde, quelque chose comme « Au fond » ou « En bas ». Et, aux yeux de Gorki, les vrais bas-fonds, ce ne sont pas les retraités de sans-emploi qui vivent en liberté, ce sont bel et bien les usines, dont « nous fait périr tout ce que les gens ont de vivant... car rien ne dégrade l'être humain comme la patience et la soumission aux forces extérieures », dit Gorki.

Dans la pièce de Gorki, le chapeleur, le marchand de beignets, le voleur, la prostituée, le serrurier, sont libres de leur temps, de leurs

activités, ne sont pas des esclaves, mais ils ne sont pas non plus libres. Ils sont assésés par leur situation sociale. Ils sont assésés par leur situation sociale. Ils sont assésés par leur situation sociale.

Et c'est l'achat, par Gorki, d'un revolver de l'armée, d'occasion. C'est Gorki qui, de nuit, va se planter juste au bord de la rivière, tournant le dos à l'eau, calculant que l'impact va l'envoyer dans le ciel. Il manque le cœur. La belle traverse le ponton. Transport à l'hôpital. Opération. Quand Gorki ouvre les yeux, comprend qu'on l'a récupéré, il saisit un flacon de chlorhydrate. Deuxième tentative. Lavage d'estomac.

La sortie de l'hôpital, il lui faut passer devant un tribunal révolutionnaire, le consistorio local de l'Eglise. Gorki fait front : « Je les menaçai de me pendre à la porte de l'Eglise. » Il est excommunié pour sept ans.

C'est cela, pour Gorki, les vrais bas-fonds, les jours sinistres où les gens se laissent sans force. En comparaison, les va-nu-pieds qu'il a rencontrés au-déhors, et qu'il a rencontrés dans sa pièce, respirent. Ils s'attachent de la vie ordinaire et paraisaient s'être créés une vie à eux, indépendante des maîtres et joyeuse. Sans soucis et amoureux du risque.

C'est pourquoi, lorsque la pièce est traduite en français, l'artiste de Moscou ouvert à tous, le 13 février 1902, Nemirovitch-Danchenko recommandait à Stanislavski (ils étaient tous deux metteurs en scène) « une légèreté alerte qui fait tout le charme de la pièce », et précisait : « Il faut la jouer de telle sorte qu'aucun détail tragique ne se fausse. »

Echafaudage tubulaire

La mise en scène des Bas-Fonds que présente la Taganka est assez inhabituelle. Le décor est un haut échafaudage tubulaire, construit en sur la façade des immeubles en ruine. Dans les interstices des tubes, à différentes hauteurs, ont été aménagées des niches individuelles (une niche par personnage) servies par des diables battants qui s'ouvrent de temps en temps, comme les yeux, comme les bouches.

C'est un dispositif simple. Ce n'est pas neuf, cela a déjà servi à mettre en scène des comédies-mélanges d'une certaine abstraction (des Labiche, mais pas tous). Mais la pièce de Gorki, comme beaucoup de pièces de lui qui ont été écrites d'après nature, est et forte, et pas abstraite : elle voudrait faire connaître une vérité de la vie.

Et c'est Nemirovitch-Danchenko à raison de parler d'une « légè-

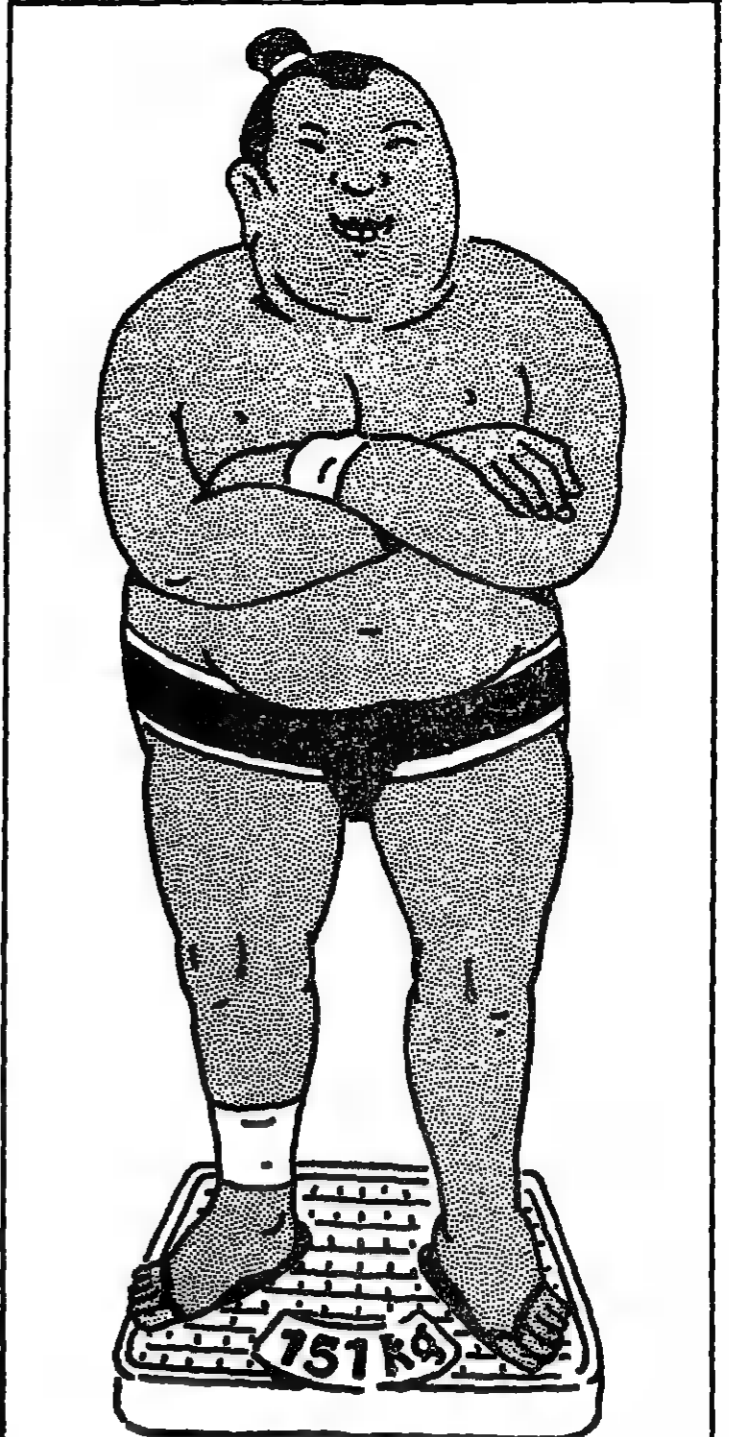
alerte », mais de là à nous envoyer dans les micros, pour en oui un pour un non, comme fait la Taganka, avec des mazurkas et des french-cancans, puis des douceurs des rythmes de chorégraphes mozartiens, non ! C'est carrément à côté.

En revanche, l'un des points forts de l'acte II de la pièce (l'acte que Tchekhov préférait), est une surprenante désinvolture paisible que les personnages montrent, spontanément, devant le visage d'une femme physique. Et c'est tout à fait dans la tonalité de l'acte II de l'amour-propre des marginaux. Or, là, la mise en scène de la Taganka, par des silences et des éclairages très appuyés, fait passer la pièce dans le drame. Comme si elle, le metteur en scène, avait pas su ce qu'il voulait.

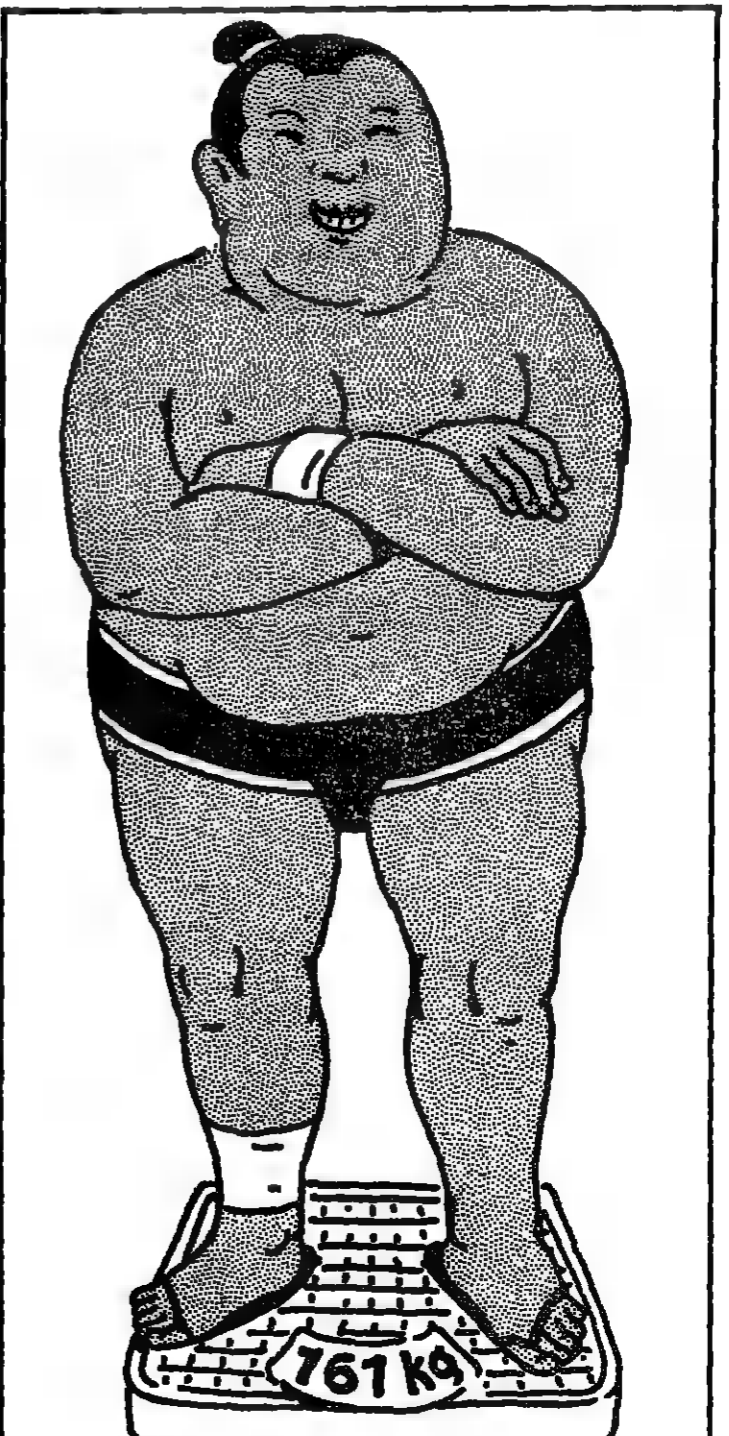
Les acteurs ont, pour la plupart, un jeu de convention, extérieur, sauf Natalia Salko et Valeri Semenov, plus solides. La grande comédienne Alla Demidova est, hélas, absente de ces Bas-Fonds. Peut-être par souci d'originalité, le Théâtre de la Taganka défigure cette grande pièce de Gorki qui éclairait, par ses figures très singulières, la réalité de l'Union soviétique. Notre plaisir se trouve peut-être dans la dent creuse de l'acte II.

MICHEL COURNOT.

* Théâtre de l'Odéon, 20 à 30, les 13 et 14 février. Tél. : 43-13-78-11. La pièce est en langue russe, avec traduction simultanée.



Le Bonheur.



Le Club.

صحة من الامم

صحة من الامم

Communication

La compétition autour des télévisions privées

La stratégie d'Havas a été sacrifiée deux fois à la raison d'Etat

Epreuve difficile pour M. Pierre Dauzier. Le président d'Havas devait tenter, ce jeudi 12 février, de justifier devant le conseil d'administration les étranges manœuvres du groupe sur le terrain de la télévision privée. A un mois d'intervalle, Havas a en effet fait éclater deux candidatures : celle qui liait à la Compagnie luxembourgeoise de télévision (CLT) et celle qui visait la reprise de la « 5 », puis celle qui associait à Hachette pour le rachat de TF 1.

Ce double abandon, à deux mois de la privatisation de l'agence, suscite bien des interrogations sur l'intérieur qu'à l'extérieur du groupe. Havas a-t-elle manipulé les pouvoirs publics qui contrôlent le capital ? Ou bien a-t-elle dirigé son action à son propre chef, joué un coup de poker qui s'est mal terminé ?

Officiellement, seule la seconde hypothèse est défendue. Avec un touchant ensemble, le ministère de la culture et de la communication, celui de l'économie et des finances, le président de la Commission nationale de la communication et des libertés tiennent depuis deux jours le même discours : la rupture de l'association Havas-Hachette est le résultat de la pression de l'Etat sur les alliances se font au défont dans la plus grande transparence selon les données de la compétition.

La réalité est beaucoup plus complexe. Pourquoi Havas a-t-elle rompu, début janvier, ses préavis de sa concentration, son alliance avec la CLT et Parisias scellée à peine quelques semaines plus tôt ? Seule réponse plausible : le gouvernement a prévenu discrètement M. Dauzier que la candidature de M. Robert Hachette - qui délaisse alors TF 1 pour la « 5 » - était inévitable.

La compétition est donc devenue, et l'alliance entre deux groupes qui se disputent le marché publicitaire de la presse et de la télévision, impensable. M. Dauzier abandonne donc ses partenaires en réduisant à néant leurs espoirs et va tenter sa chance sur TF 1 aux côtés d'Hachette. Une décision que M. Dauzier, proche de M. Jacques

Chirac, n'a pu prendre sans l'assentiment de Matignon. Le gouvernement se voit donc offrir des alliances qui ont des avantages. L'association entre Havas et Hachette forme un groupe de taille européenne qui permet de travailler près M. Jean-Luc Lagardère, patron d'Hachette. De plus, l'Etat exerce le contrôle de TF 1 pendant toute la période séparant la reprise de la « 5 », puis celle qui associe à Hachette pour le rachat de TF 1.

Pourtant, un mois plus tard, ce beau montage s'effondre. Essentiellement pour trois raisons. La première est une difficile négociation entre Havas et Hachette. Pour ne pas transgresser la loi sur les concentrations, Havas a dû se retirer le 15 dans la zone de la « 5 ». Impossible de prétendre à un poste-clef de la future chaîne privée que M. Lagardère entend contrôler. Les dirigeants d'Havas ne se résignent pas facilement à jouer les sleeping partners.

Ne pas rater la privatisation

Un deuxième échec plus grave se dessine bientôt autour du prix de TF 1. Durant la dernière quinzaine de janvier, les responsables d'Havas négocient quasi quotidiennement avec le cabinet de M. Edouard Balladur. Il se vent, dès le début, que la part du groupe qui reprendra va être alourdie d'une somme de 33 %. Or Havas ne dispose que de 100 millions de francs à mettre sur la table au lieu du milliard de francs qu'on va lui demander. Certes, l'agence peut se procurer ses fonds par une augmentation de capital.

Mais la manœuvre est incompatible avec la prochaine privatisation d'Havas. Les milieux boursiers estiment que l'action du groupe est déjà surcapitalisée vingt-six fois ses bénéfices actuels, que la moyenne est de dix-huit pour les groupes équivalents sur le marché international. Rue de Rivoli, on pense qu'il faut faire baisser rapidement le cours de l'action pour faciliter une mise sur le marché qui s'annonce délicate.

Les dirigeants d'Havas suggèrent alors de retarder la privatisation de l'agence pour lui laisser le temps de digérer l'achat de TF 1. Refus de M. Balladur, qui tient pour des raisons politiques à ne pas retarder le programme prévu : peut-on prendre le risque de laisser, en cas de crise politique grave, Havas aux mains d'une autre majorité ? Reste à se tourner vers les banques pour emprunter les fonds nécessaires. Mais celles-ci sont réticentes.

Les alternatives politiques d'une prolongation de l'autorisation au-delà de deux ans sont insuffisantes. Mais un troisième échec survient le 5 février, d'un accord définitif entre la CLT et la Lyonnaise pour reprendre la sixième chaîne. L'Etat maintient la majorité de Canal Plus, Havas ne peut pas participer au tour de table de TF 1 et se voit évincé de la CLT si celle-ci choisit une autre chaîne. C'est trop, en regard de la loi sur les concentrations : il faut choisir entre TF 1 et la participation au capital de la CLT.

Ce choix, M. Dauzier a désespérément essayé de l'éviter. Il avait même proposé à la CLT de l'associer au tour de table sur TF 1 ou de lui rétrocéder ultérieurement une part de ses actions et la Compagnie renouait à la compétition. En vain.

Pour Havas, l'alternative est simple : d'un côté, l'achat de TF 1 en position minoritaire avec ses difficultés de financement, de l'autre, confortables dividendes de la CLT et les bénéfices de sa régie publicitaire. Information et publicité (contrôlée par Havas), qui représentent deux tiers des résultats du groupe. A deux mois de la privatisation d'Havas, choisir TF 1 serait suicidaire. M. Dauzier doit se résigner : c'est son inflexibilité de M. Balladur et l'indéfectibilité de la CLT, à la partie de poker. Havas devra rabattre ses ambitions sur Canal Plus et la CLT.

Le bilan de ces dernières semaines n'est guère brillant : deux fois sacrifiée à la raison d'Etat, la stratégie du groupe paraît hésitante aux yeux de ses partenaires français et étrangers. JEAN-FRANÇOIS LACAN.

M. Robert Hersant critique le principe d'une sixième chaîne généraliste

Invité au Conseil national des collectivités territoriales pour l'audiovisuel (CNCTA) en France, où les autres candidats à la sixième chaîne, M. Robert Hersant a répondu, mercredi 11 février, le silence qu'il s'imposait depuis plusieurs mois sur le thème de la sixième chaîne. Exprimant sa vision de ce paysage audiovisuel français, le patron de Figaro a ainsi dénoncé les projets de transformation de la TV-6 en chaîne généraliste - en une chaîne généraliste - et a également réitéré que son projet de reprise de « La 5 » comportait une dimension régionale et multiplierait l'ouverture de fenêtres vers des télévisions locales.

M. Henri de Turans (projet Goldsmith), Peby Geizez (UGC), Jean Drucker (CLT-Métropole), représentants des groupes Hachette et Bouygues, de la Lyonnaise et de la Générale des eaux, a puis... M. Robert Hersant, accompagné de Philippe Ramond, le directeur de son projet de télévision, venus répondre à la question du jour : « Que pouvons-nous apporter des nouvelles télévisions aux régions, départements et villes ? » Au lendemain du dépôt fébrile de son projet de « La 5 » et à TV-6, la réunion des challengers s'est déroulée un beau coup, et les réponses des candidats manquaient parfois de précision - sans exception, étaient... à une coopération avec les télé locales. - l'intervention de M. Hersant...

Il était par sa critique du projet esquissé par certains - la Lyonnaise allée à la CLT - de faire de TV-6 une chaîne généraliste comme les autres. Projet dangereux pour l'équilibre du paysage audiovisuel, a commenté M. Hersant en précisant que le marché publicitaire ne permettrait pas la survie de deux autres chaînes généralistes à côté de TF 1, dont les recettes pourraient atteindre 4 milliards de francs en 1988. Le schéma précède d'une sixième chaîne très thématique et ciblée avec un budget...

Une campagne des publicitaires pour une « loi antitrust » en matière de publicité

« France, la liberté de communication est en danger. » Tel est le titre d'une campagne organisée par un groupe de publicitaires autour de Jacques Séguin, Jean-Claude Bodel et Philippe Calvez, à l'intention des pouvoirs publics et de l'opinion. Ils demandent le vote d'une « loi antitrust »...

Selon ce groupe de publicitaires, « la candidature d'Havas dans les chaînes de télévision privées, telle qu'elle fut envisagée, a entraîné un risque mortel à la liberté de communication ». Le groupe Havas, remarquer, « a déjà... de l'espace publicitaire français. Son entrée dans TF 1 lui permettrait d'occuper 50 % du contrôle de la vente et de l'achat d'espace ». « Quel pays, quelles entreprises, quels citoyens, peuvent accepter une telle situation... que dans les pays d'expression de création et d'information ? », se demandent les publicitaires.

Bien qu'Havas ait tenu sa candidature au rachat de TF 1, ils... leur action. Elle... encore, vendredi 11 février, une campagne de publicité... des lettres... au premier ministre, M. Jacques Chirac, au ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, M. Edouard Balladur, au ministre de la culture et de la communication, M. François Léonard.

« Gérard Courcheille quitte Radio-France. - Gérard Courcheille, ancien présentateur du journal de 8 heures sur France-Inter, a déposé de démissionner de Radio-France en raison de « désaccords sur la conception de l'information ». Après avoir présenté le journal du matin pendant quatre ans il avait été relevé de ses fonctions par M. Michel Moyer devenu ministre de l'information. L'arrivée, en... dernier, M. Roland Faure, nouveau président de Radio-France. M. Gérard Courcheille, qui travaillait à la radio publique depuis quinze ans, avait successivement collaboré à France-Musique et France-Culture avant de passer à France-Inter.

publicitaire moindre et complémen-... des autres chaînes de télévision... sa préférence.

Ensuite, par la révélation de la dimension régionale de son projet sur la cinquième chaîne. Un projet qui s'inspire d'un système de network à l'américaine et prévoit, grâce à l'utilisation de la satellite Télécom pour diffuser la chaîne, des charges locales, « techniquement faciles et peu coûteuses », précise M. Philippe Ramond. Un appel général serait donc lancé, en attendant de l'Etat, au sein de la CNCTA à l'adoption de ce projet - « La 5 » - comportant une dimension régionale et multiplierait l'ouverture de fenêtres vers des télévisions locales.

« Les programmes, et les programmes nationaux ne pourront en aucun cas être diffusés durant le prime time (aux heures de forte audience) », précise M. Hersant, « une grille qui inclure des rediffusions ». Disposant de... comme elles l'entendent, les stations locales n'auront, à l'égard du réseau, aucune dépendance. « Elles doivent posséder une pleine responsabilité dans le domaine... », a affirmé M. Hersant, un groupe ayant apparemment abandonné... créer ou... lui-même les télévisions locales liées à ses journaux.

« L'intérêt du système ? », demandent sous l'égide de M. Philippe Ramond. « Pour nous rapprocher de la « 5 », qui touche 58 % de la population, le meilleur moyen est d'être plus proche des gens et devenir, grâce à de nombreux relais, la télévision de proximité. Aucune station locale ne pourra financer plusieurs heures quotidiennes de programme. Voilà ce que nous leur proposons : une fréquence, un programme national, un savoir-faire technique... En échange, qu'elles proposent par exemple un bulletin national, et nous regarderons aussi des téléspéctacles ! »

Pour le reste l'état-major Hersant garde encore le secret, notamment ses programmes, et les sollicitations des responsables d'éditeurs de médias régionaux, à l'exception de la presse, à l'impression, de connaître très vite les émissions susceptibles de prendre le relais de « La 5 », le 1^{er} mars prochain. On se garde bien également de leur en proposer, à la suite de la semaine passée dans les locaux de « La 5 », rue Jean-Goujon, suivie de celle de MM. Berlusconi et Seydoux dans les studios du boulevard Perreux, avant... même... allures de symbole.

ANNICK COJEAN.

Sports

La disqualification de Marc Lopez pour dopage

L'haltérophilie sous anabolisants

Pourquoi moi ? C'est ce cri de victime frappée par l'injustice qui vient de lancer l'haltérophile Marc Lopez. Champion de France le 11 décembre dernier dans la catégorie des 82 kg, ce moniteur de sport à Créteil vient de confesser publiquement, dans une lettre aux journaux, qu'il a utilisé des produits anabolisants, le Dynamolan et le Brimobolan, pour accroître sa force musculaire. Mais il s'indigne d'avoir été écarté des sélections nationales pour cela.

Il accuse la Fédération d'haltérophilie de lui avoir offert, ainsi qu'à ses camarades, les moyens médicaux de prendre des substances illicites. Et il pense qu'il est le bouc émissaire d'une opération de « blanchissage » de ce sport.

Depuis qu'a débuté des années 60, le médecin américain John Ziegler a vu la malencontreuse idée d'injecter les anabolisants pour augmenter la force des levitateurs de force, l'haltérophilie a été gravement contaminée par cette forme de dopage. Elle a aussi été gravement contaminée par les produits hormonaux et tendineux.

Les accidents mortels qui se sont produits (le Belge Roger Rysman en 1978) ou les malheurs dramatiques de repentis (le Finlandais Kaarlo Olavi Kangasniemi, mort par une barre de 160 kg) n'ont pas arrêté l'escalade des « charges ». La recherche de la performance à tout prix fait-elle oublier...

« Les pouvoirs publics français ont décidé d'attaquer le mal à la racine : les réseaux pour se procurer des substances dopantes sont assimilés à des circuits de distribution de drogue. Les fédérations sportives les plus concernées - cyclisme et haltérophilie - ont clairement été mises en garde. Un coup de filet pendant les Six Jours de Paris a conduit à l'arrestation de plusieurs « soigneurs », aux valises pleines de « produits miracles ». La Fédération d'haltérophilie a décidé de faire elle-même le ménage : le contrôle effectué après les derniers championnats de France a révélé que Marc Lopez était « positif ».

Le directeur technique de la FFH, M. Paterni, se dédouane-t-il ainsi à bon compte ? Une polémique est engagée dans laquelle tout le monde fait ses responsabilités. Marc Lopez n'a pas le sentiment d'avoir mal agi ou triché en prenant des anabolisants : il a fait « comme les autres ».

La Fédération n'a pas l'impression d'être injuste en le sanctionnant : après avoir beaucoup lutté les années elle avait prévu qu'elle serait sévère. Mais cela ne fait pas d'elle un poce la vérité sur l'ampleur des performances humaines qui est à la croisée des chemins du sport et de la recherche médicale et scientifique.

ALAIN GRAUDO.

CNRS

Une décision du Directeur Général du Centre National de la Recherche Scientifique en date du 31 janvier 1987 a été fixée au 16 février 1987 la date à laquelle la liste des électeurs aux quarante-cinq sections du Comité National de la Recherche Scientifique préalablement arrêtée par le Directeur Général, est déposée au Centre National de la Recherche Scientifique, Secrétariat Général de la Commission Electorale, 23, rue du Maroc à Paris (19^e), où elle pourra être consultée par toute personne intéressée.

Les réclamations contre cette liste peuvent être adressées au Président de la Commission Electorale, à l'adresse susmentionnée, jusqu'au 3 mars 1987 inclus (24 heures).

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Dans l'espace paru dans le Monde daté du 11/2/87, il fallait lire : Directeur Général du Centre National de la Recherche Scientifique.

LES CHEVALIERS DE TAPIE

Ils sont dans l'ombre. Mais leur patron n'a rien fait de loges sur leur compte : ils redressent les entreprises à un éclair. Ils sont les meilleurs, les mieux payés... Le Monde Affaires a découvert les hommes de Tapié.

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE

Qui peut racheter TF 1 ?

Havas a jeté l'éponge. Quel groupe va maintenant prendre le risque d'investir 3 milliards de francs pour une hypothétique rentabilité dix ans ?

Stalov parallèle entre Salomon et Rossignol :

skis, chaussures, fixations... Les deux grands fabricants de matériel, jusque-là complémentaires, se disputent demain d'impitoyables.

Les intellectuels de Cap Gemini.

L'annuaire électronique, les logiciels d'Eureka et de la Hermès : eux, ils ont construit la première entreprise européenne de matière grise.



Le Monde

Chaque vendredi, les affaires c'est l'affaire de tout Le Monde.

* Prochain numéro : demain.

Communication

A2 et FR3, malades du soupçon

(Suite de la première page.)

Bien malin qui saura déchiffrer ses intentions. Nul ne le verra jamais s'étrangler devant les nudités de « Sexy Folies » ou s'irriter de tel ou tel dérapage de la rédaction. Mais que de fureurs rentrée ! Que de fausses impuissances ! Cet énarque, ancien directeur de cabinet de l'ancien ministre de l'ORTF, ce « broutilleur de l'ORTF », comme l'appellent quelques-uns qui ne l'aiment guère, se contente pour l'heure de sursauter quand on prononce certains mots devant lui. Question : « Quelle place souhaitez-vous accorder à la culture moderne ? » Réponse, sèche comme l'antique : « Moderne, moderne, pour vous, Molière n'est pas moderne ? » Question : « Votre chaîne veut-elle consacrer un magazine aux faits divers ? » Réponse : « Les faits de société, je ne sais pas ce que c'est. Nous traitons le contingent et le permanent ».

Et de louer les mérites de l'émission « Droit de réplique », par laquelle les partis politiques répondent aux communications du gouvernement, summum, selon lui, de l'équilibre dans le temps de parole. Et d'inviter ses journalistes et ses responsables des productions à ne pas surcharger leurs textes d'adverbes, à pratiquer l'indépendance, à respecter les valeurs familiales et religieuses.

Il se défend, bien entendu, d'avoir été envoyé à ce poste par l'hôtel Matignon pour « faire le ménage ». Tout comme son collègue René Han : « Jacques Chirac, je ne l'ai jamais rencontré. Il n'a jamais éprouvé le besoin de me recevoir, ni moi d'être reçu par lui. Je ne suis militant d'aucun parti. Cela dit, je ne peux pas vous forcer à me croire ».

Entré à l'âge de vingt-deux ans à la Radiodiffusion française, René Han, contrairement à Claude Contamine, un pur produit maison, Commissaire politique, lui ? Grand boucher égaré d'une chaîne cryptocommuniste, impouvérissable pour cause d'éparpillement de Rennes à Strasbourg, de Lille à Nice ? « L'ampleur et la portée de la critique sont telles que c'est ridicule », rétorque à peine René Han, qu'il suffit de voir une fois pour se rendre compte qu'il n'est pas un homme d'invectives ni d'oukases.

Six minutes d'exécution

Mais le très courtois M. Han n'est-il pas celui qui a supprimé « Taxi », le magazine d'information de Philippe Alfonsi, mis au panier après moins d'une année de diffusion ? « Il m'a coûté 16 millions de francs. Voilà le dossier après cette décision à contre cœur. Nous avions choisi Philippe, retenu son idée. C'est une émission que j'avais lancée et qui, hélas, n'a pas marché. On se pince. Voilà un « boucher » à qui le dérapage répugne apparemment. J'ai de l'asthme, lui, assure Serge Moati, directeur général de FR 3 en 1981. Je n'ai pas pas débattre sur mes succès, mais d'avoir vu à quel point font. Il aime le ping-pong idéologique ».

Sacré ping-pong, et qui colle à la peau. C'est peut-être la plus lourde handicap d'Antenne 2 et de FR 3 dans leur combat qui continue à se poursuivre en « privées ». Quand Patrick Pons, directeur rappelle avec : « C'est sous une dit giscardien », Mitterrand a été élu, et sous une dit socialiste que les socialistes ont accumulé trois élections ». Il plaide dans le vicieux. Le jouet est trop tentant, les revanches aussi. Matignon, certains mauvais conseillers tapageant en bouillonnant sur leurs bureaux de style en soupçant : « Bien sûr, nous ne voulons pas aux sorcières, Dieu que c'est long ! »

Et voilà pourquoi votre sion, même si vous ne apercevez pas à l'écran, est devenue folle. Certaine de ne pas trouver en son président un allié mais un cheval de Troie, la rédaction d'Antenne 2, éperdue d'indépendance, occupe toutes les meurtrières, s'émeut d'un questionnaire de la commission d'enquête sénatoriale sur les lances lors des manifestations érudites sous prétexte qu'il demande - horreur, n'est pas loin - les noms et adresses des journalistes qui ont « couvert » ces événements. Elle soupçonne de velléités normalisatrices son directeur de la rédaction, Elie Vannier, finale-

ment nommé après que plusieurs autres candidats se sont refusés, lorsqu'il se propose de regrouper toute la rédaction au même étage de l'immeuble. L'éparpillement précédent traduisait bien l'indépendance de toutes les éditions, que Vannier se propose de rationaliser : « Pas pour des raisons politiques, précise-t-il. Jamais je ne pourrais pour des raisons politiques. Mais jamais plus je ne pourrais prendre une décision pour des raisons politiques ».

Les nouveaux dirigeants de la chaîne découvrent une rédaction « bloc de granite », frondeuse et fière de sa personnalité. « Elle a le goût de l'indépendance, du commentaire », résume Bernard Rapp, l'un des présentateurs de

changeant jamais de lieu à la télévision, Pierre Sabbagh présente-t-il toujours le journal. La grande fierté de la rédaction d'Antenne 2, au fond, c'était d'avoir définitivement enterré l'époque de la fin du giscardisme, celle, on s'en souvient, un journaliste maison, où l'on entendait le matin Alain Duhamel lire sur Europe 1 un « papier » sur le rôle des femmes dans la société française, Patrice Duhamel enfoncer le clou sur TF1 à 13 heures, et Jean-François Eliebach, l'après-midi, suggérer un grand colloque de rédaction que l'on fasse présenter le journal à la « 2 » par une femme. En finir avec ce rôle de diffuseur des idées, même éclairées, lancées par le monarque, opposer un « professionnalisme » à tous les pouvoirs,

et un neuvième présentateur chef de « 2 » depuis l'été 85. Aucune interprétation normalisatrice ne peut résister à cela, assure Catherine Guichon. Le problème est autre. Plus que tout autre, cette chaîne qui n'en finit pas de se débarrasser de sa réputation de « télévision des préfetures », emploie au total six quatorze journalistes, dont à peine un dixième à Paris, au rythme des élections locales, superposant les séries de journalistes d'origines diverses, et congédiant ses P.N.C. dans l'air du temps.

Après cinq heures de travail, des desquelles FR 3 a vu à l'heure de la décentralisation et militante, c'est le grand balancier. L'heure est

bien sûr, se bousculent dans le fond du commerce de la chaîne : les Drucker, Chancel, Ruggieri, Decaux, Pivot et les autres. « Mais imaginez une seconde, redonne un homme à l'écran, Pivot, Chancel ou Jacques Martin nous quittent. Nous sommes dépendants de cinq à six vedettes. Que TF1, la « 5 » ou la « 6 » arrivent à tirer d'un chèque alléchant, et c'en est fait des stars de la « 2 ».

Un pavé de plusieurs heures

Chacun s'interroge sur l'impact des futures obligations de service public, imposées par un cahier de charges « coercitif ». Difficile les dimanches religieux chaque dimanche matin à 11 heures à midi constitue à la fois un gâchis religieux et un pavé de plusieurs heures sans grille. Pourquoi Marcel Julian, qui fut le premier président-directeur général d'Antenne 2. Et quel sera le rôle de ces « privés », chuter l'audience, et décourager quelques annonceurs.

C'est cependant faire injure aux deux présidents-directeurs généraux qui de ce que leur petite tête de ce que leur être le « look service public » sur les petits écrans. Des idées, en ce qui concerne l'inconvénient, c'est que les deux présidents-directeurs généraux, l'un sérieux, l'autre espiègle, disent les esprits. « Il faut jouer la réflexion, la connaissance, la culture, souhaite René Han. Faire un média incitatrice à la recherche d'autre chose ». Et, en écho, Claude Contamine : « Il y a à l'heure de la culture qui est absente de l'antenne. Elle est de fiction, fait référence à la grande littérature, mais qui ne tourne pas autour de l'histoire ».

Tous ces interrogatoires ont leur utilité convaincus que le président d'Antenne 2 souhaite aussi davantage de sciences, d'architecture, d'archéologie. Là encore, les non-dits, et les entendus nourrissent invectives et suspicions. « C'est un homme d'un autre siècle. J'ai l'impression de retourner à l'ère glaciaire », murmure, attristé, un visiteur de Claude Contamine. Dans les coulisses, on se moque d'un homme qui aurait confié n'avoir jamais vu « Moi, je », l'un des magazines vedette de la chaîne. « Le rock ne sera jamais une culture », aurait-il déclaré.

De toute évidence, la nouvelle direction d'Antenne 2 se sent plus proche d'un modèle culturel classique que d'une culture intégrant pleinement la BD, le rock, les clips et ce qu'on qualifie, toujours au 7^e étage, de « contingent ». Lorsqu'il est question d'améliorer de qualité, le président pense spontanément à la remarquable adaptation de Dialogue des Carmélites, de Georges Bernanos, et à l'Education sentimentale, de Flaubert, rarement à des émissions susceptibles de drainer une large audience. « Pourquoi pas, dit un producteur, mais alors, disons carrément qu'on tourne le dos à la concurrence ». Visiblement, Antenne 2 poursuit un projet de grille qui, sans bouleverser les majeurs, soit de bon ton, « convenable » pour tout dire, puisque le mot est volontiers prononcé. Une télévision dans la vitrine idéale pourrait être la Comédie-Française, le Louvre et l'Opéra, en arrière-plan, quelques magazines « grand public » haut de gamme, non touchés du sacro-saint tiers. Une télévision assez éloignée du cadre d'un Marcel Julien qui réclamait « des émissions de folie » ou d'un Pierre Desgraupes qui parlait volontiers sur la recherche et le tact.

Deux ou trois pétards

En bonne logique, le nu à l'écran n'emporte pas l'adhésion de la nouvelle présidence. Les malades et les moqueurs musclés complaisamment exhibés ont été dans une émission présentée par Christophe Dechavanne lui ont défilé, croit-on savoir. En lutte contre toutes les morosités, Pascale Breugnot, qui est à l'origine de « Moi, je », « Sexy folies », « Vive la crise », « Psy show », etc. assure : « Nous avons un formidable fonds à notre disposition. Il suffit de deux ou trois pétards pour qu'on dise : c'est la plus inventive, la plus forte ». Et Marcel Julian de déclarer : « Je suis sûr que Claude Contamine a compris qu'il ne peut pas classer la chaîne au moins de faire la part belle au privé ». C'est que la chaîne est étre extravagante », selon le

président-directeur général de FR3. Sans grands moyens financiers, René Han et toute son équipe ont dû partir le 1^{er} septembre, avec leur nouvelle grille de programmes, de lutter seulement à la tranches 18-22 heures pour faire de l'audience. Le reste, tout le reste - y compris le dimanche - marquera la « différence » de FR3. Avec le numéro de la « 7 », présidé par l'historien Georges Duby, qui assumera la responsabilité éditoriale et financière de « Journées à thème » sur FR3. La première, le 1^{er} mai, sera consacrée au dixième anniversaire de Beau-

bourg. Les embarras financiers de FR3 ont largement déterminé plusieurs choix, dont le refus des stars. « On ne fera jamais Champs-Élysées », indique Charles Greber, directeur des relations extérieures. « C'est une politique insensée pour une chaîne qui, j'ajoute, n'a pas de moyens ». Et René Han, si A. l'organe bien du club de Bernanos, FR3, elle, regarde vers Victor Segalen. Voilà qui est bien, mais leur honneur. Mais comment se fait-il que les deux présidents-directeurs généraux deviennent muets sur les années 80 ?

« J'ai l'impression d'assister à la projection d'un film vieux de dix ans », exclame un journaliste de FR3. Claude Sérillon s'interroge : « Quels sont les hommes neufs ? Je ne vois rien d'inventif. Ce qui propose une définition très lourde à la télévision. Cela fait restauration. Voilà le hic : le spectre d'une renaissance d'un service vieux jeu, façon ORTF, avec ses grandes lettres de balourdisme. A l'heure d'Antenne 2, quel qu'en soit le nom, Claude Contamine ne pose un défi, il ne veut guère se demander si les téléspectateurs reçoivent bien son message ».

Tout cela est-il raisonnable, alors que le président-directeur général a déjà agité, comme en témoignage un incident récent ? C'était le

A 2

En 1987, le budget d'Antenne 2 s'élève à 2 519,7 millions de francs. La part de la redevance sera de 774,7 millions et celle de la publicité de 1 668 millions. Environ 1 400 millions sont consacrés à la réalisation du programme et 428 millions aux dépenses aux émissions sportives. La chaîne emploie 1 362 collaborateurs dont 236 journalistes.

FR 3

Le budget de FR 3, toujours en 1987, sera de 2 735 millions de francs. La part de la redevance sera de 2 251 millions et celle de la publicité de 1 138 millions. Il y a 3 404 collaborateurs, dont 614 journalistes à Paris et en province.



Journal de 20 heures. Et Paul Amar, chef du service politique : « On se veut un peu sociologue. Donner les faits, oui, mais aussi l'analyse ». Traduction décalée au étage, celui de la direction : « Les journalistes sont majoritairement à gauche. C'est ainsi... Certains dérapages, il est vrai, peuvent donner prise aux critiques du septième étage. Ainsi ce journal, présenté par Claude Sérillon, où l'on amène une minute à l'explication du projet de loi du garde des sceaux, Albin Chalandon, sur le traitement à réserver aux drogués, si six minutes à l'assassinat du tueur par le docteur Francis Curtes. Le journal à peine terminé, Albin Chalandon appelle François Pochetlet : « Vous avez excédé ma politique. Off the record, un chef de service reconnaît : « OK. On a déconné. Ça arrive aussi ».

Trop souvent, estime la direction. Et de citer encore la « couverture » du mouvement étudiant. Le reportage sur la première manifestation de la FEN, entraînée par une escouade de dirigeants socialistes, a provoqué un haut-le-cœur. De bonnes âmes ont crié à l'overdose. Au septième étage, on croit se souvenir qu'une journaliste, en pleine grève des conducteurs de la SNCF, interviewait ainsi un gréviste : « Savez-vous que M. Chirac même nous a dit que les mineurs anglais ? » Dans notre journal, c'est ce que l'on appelle un leading question (question directrice), non ?

Voilà comme on crée un climat de tous les soupçons. Dès lors, Jean-Marie Cavada et Elie Vannier peuvent déclarer en chœur : « Nous ne pouvons pas la pour couvrir des événements qui nous intéressent ». L'épigramme du président-directeur général : « Si on ne

choisir souverainement d'inviter tel ou tel ministre sur le plateau de « 20 heures », voilà le « contrat minimum » de la rédaction d'Antenne 2. C'est seulement au prix du respect de ces quelques principes que la rédaction se déclare prête à digérer le grand bouillonnement que ses nouveaux maîtres rêvent de lui imposer. Car le chaudron à idées est en ébullition. L'arrivée des « privés », toujours elles, va imposer à Antenne 2 et FR 3 de revoir de fond en comble leurs journaux d'information. Raconter le « grand-messe » du « 20 heures », institution, tout au long de la journée, de flashes d'information ; par conséquent, en brasse des projets.

Dans cette recherche frénétique d'idées nouvelles, tous les regards sont braqués sur le « 19-20 » de FR 3, qui, explique fièrement René Han, « a donné un coup de vieux à tous les autres journaux de toutes les autres chaînes ». Les caméras ne sont plus plantées dans un studio au silence de cathédrale, mais au cœur d'une salle de rédaction bourdonnante, par des présentateurs qui ont tombé la veste et n'hésitent pas - sacrilège ! - à plaisanter à l'antenne.

Les « Wisigoths » dans Rome

Cela ne suffit pas à Christian Bernadac, qui conçoit encore un grand lifting en plusieurs étapes, pour « Soir 3 ». « C'est l'arrivée des Wisigoths à Rome, s'insurge un journaliste. Ils détruisent le forum. Le sursis, les thèmes de Canalie. On change pour changer. C'est l'histoire du galon ». Car voilà un autre obstacle sur la route des Wisigoths : la lassitude des journalistes, témoins fatigués de trop de réformes. FR 3 en est à son cinquième PDG depuis 1981

jacobins a de nouveaux souss, et les mutations n'ont pas tardé. Huit directeurs régionaux sur douze ont été remerciés. « Je n'aurai pas l'hypocrisie de prétendre que j'ai cherché des successeurs pour les remplacer, reconnaît René Han, mais nous n'avons pas d'alternance de cette politique ». On l'ignorait, mais FR 3 est une grande convalescente, enfin d'un voyage en Utopie, le Sacrilège de la télévision. « En 1980 à 1985, nous sommes allés passer de 18,5 points à 7,5, explique René Han. Nous sommes aujourd'hui remontés à 18 ». Pour autant, FR 3 n'est pas libre d'affaire. Ce grand glouton aspire 75 % de son budget en frais de fonctionnement et dans les dépenses régionales. « Nous n'avons donc que 25 % de cash pour les programmes », conclut René Han. « Cela confine tout simplement à la paralysie », résume Henry Chapier, rédacteur en chef adjoint. Là encore, l'ombre de Sacrilège.

Curieusement, au moment où le loi prescrit à FR 3 et Antenne 2 de réduire le déficit pour attirer aux téléspectateurs français une télévision à qualité, certains ne voient de salut que dans une privatisation partielle de la chaîne de régions. « Nous avons FR 3 en privatisée. Vous savez, ça peut se faire par appartenance. FR 3 Limousin, cela ne sera pas cher », pronostique le directeur, un journaliste. Sans être aussi sombres, d'autres s'interrogent à su livrer à un bilan critique de la production en matière de programmes. « Les programmes, par exemple, lance un producteur d'Antenne 2. Qu'avons-nous fait depuis dix ans ? Des Chiffres et des lettres », le directeur Echiquier, Bouvard. Tous ce est gonflé aux hormones. Les stars,

critique le principe chaîne généraliste

Sports

Atrophie sous anabole

CNRS

سكوان الابل

سكنا من الامل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours les premières sont indiquées entre parenthèses.

LA TEMPÊTE, Théâtre Gérard-Philippe (en italien), (42-43-00-39), 20 h 30.

PAPIERS D'ARMÉNIE, Théâtre de Paris (42-78-46-42), 21 h.

LES CORDONNIERS, Théâtre de la Ville (42-81-15), 20 h.

HORS PARI, BOULOGNE-SUB-MER, Le Journal (42-81-15), 20 h.

LES SALLES SUBVENTIONNÉES

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30: The Paul Taylor Dance Company.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30: Le Songe d'une nuit d'été.

CHAILLOT (47-27-81-15), Théâtre de la Ville (42-81-15), 20 h 30: Le Mariage de Figaro.

ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30: Les Baudouins.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30: Paysages tunisiens.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-10-83), 20 h 30: Intégrale des airs de concert de Mozart.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45: Le Régiment.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30: Yiddish cabaret.

LES AMATEURS (45-46-43-17), 20 h 30: La Divina Commedia.

ANTOINE (42-06-77-11), 20 h 30: Mais qui est qui?

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30: Le Mémorial.

ARLEQUIN (45-89-43-22), 20 h 30: Maudslayi.

ARTISTIC-ATREVAANS (45-55-27-10), 20 h 30: Circuits clandestins.

ARTS-HERBERTOT (43-87-23-23), 21 h: Adorable Julia.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h: Adriana Moad.

ATHÉNÉE (47-42-67-27), salle L. Jouvet, 20 h 30: Le Diable au corps.

BATACLAN (47-00-30-12), 20 h 30: Kabaret de la dernière classe.

BOUFFES PARISIENS (43-96-60-34), 21 h: Le Nègre.

CARTOUCHE, Théâtre de la Tempête (42-38-36-36), 21 h: La Dernière Bande.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-02), 20 h 30: Orlando Furioso.

COMÉDIE DE PARIS (43-41-00-11), 19 h: Mam'zelle Julia.

DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30: Un grand geste dans l'innocence.

DECIENCEURS (43-36-00-02), 20 h 30: Sidioua.

LA TEMPÊTE, CARTOUCHE (43-28-36-36), 21 h: Mario Bonnal.

LA DERNIÈRE BANDE de SAMUEL BÉCHFI.

DERNIÈRE LE M. SALLI LOUIS JOUVET, désir sous les armes d'EUGÈNE O'NEILL.

DERNIÈRE LE M. JULIEN CHRISTIAN BOHARD, de l'embrasse pour la vie.

LETTRES DES SOLDATS MORTS, Jean-Louis Martinelli met en scène, et Yann Collette les joue.

Le Monde Informations Spectacles 42-81-26-20. Pour tous renseignements. Ensemble des programmes ou des salles de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés.

Jeudi 12 février

Le music-hall

CITRUS, 20 h 30: Elyse de M. Mercier (Bach, Mozart, Liszt).

ESCALIER D'OR, voir théâtre subventionné.

GALERIE DE NISSLES (43-25-11-38), 20 h 45: O. Piro.

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (42-01-01-05), 20 h 30: C. M. S. Joly.

LE MERLE MOQUEUR (43-42-12-43), 22 h: B. B.

LA NOUËTTE BELLE (43-71-30-85), 20 h 30: D. Raymond.

OLYMPIA (47-42-55-07), 20 h 30: P. Sébastien, B. B.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-49-45), 21 h: M. B.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30: S. Joly.

THÉÂTRE GREVIN (43-23-01-92), 20 h 30: B. Mabile.

La danse

AMERICAN CENTERS (43-36-21-50), 21 h: Paradise in Black.

BASTILLE (47-57-43-14), 21 h: S. Joly.

COURBOVOIRE, CC (43-33-63-52), 20 h 30: A. P.

IVRY THÉÂTRE (46-73-57-43), 20 h 30: La Grande Rome.

NANTERRE, Th. des Amériques (47-21-18-11), 21 h: Dans la solitude des champs de bataille.

NEUILLY, Théâtre (47-45-75-80), 20 h 30: T. P.

LE FLEISSIS-ROBINSON, OCC (46-31-15-18), 21 h: S. S.

Les concerts

Cyrcy Saint-Agathe, 20 h 30: Rencontre.

Salle Philippe, 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Jeudi 12 février

Le music-hall

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Jeudi 12 février

Le music-hall

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

Salle G. G. G. G., 20 h 30: J. G. G. G.

cinéma

Les films proposés (*) sont indiqués en italique.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-44-34-36), 16 h: Adieu aux armes.

Centre Georges-Pompidou, Salle Garance (42-78-37-29), 14 h 30: Le Feu de chaux.

Centre Georges-Pompidou, Salle Garance (42-78-37-29), 14 h 30: Le Feu de chaux.

Centre Georges-Pompidou, Salle Garance (42-78-37-29), 14 h 30: Le Feu de chaux.

Centre Georges-Pompidou, Salle Garance (42-78-37-29), 14 h 30: Le Feu de chaux.

Centre Georges-Pompidou, Salle Garance (42-78-37-29), 14 h 30: Le Feu de chaux.

Centre Georges-Pompidou, Salle Garance (42-78-37-29), 14 h 30: Le Feu de chaux.

Centre Georges-Pompidou, Salle Garance (42-78-37-29), 14 h 30: Le Feu de chaux.

Centre Georges-Pompidou, Salle Garance (42-78-37-29), 14 h 30: Le Feu de chaux.

Centre Georges-Pompidou, Salle Garance (42-78-37-29), 14 h 30: Le Feu de chaux.

Centre Georges-Pompidou, Salle Garance (42-78-37-29), 14 h 30: Le Feu de chaux.

Centre Georges-Pompidou, Salle Garance (42-78-37-29), 14 h 30: Le Feu de chaux.

Centre Georges-Pompidou, Salle Garance (42-78-37-29), 14 h 30: Le Feu de chaux.

Centre Georges-Pompidou, Salle Garance (42-78-37-29), 14 h 30: Le Feu de chaux.

Centre Georges-Pompidou, Salle Garance (42-78-37-29), 14 h 30: Le Feu de chaux.

Centre Georges-Pompidou, Salle Garance (42-78-37-29), 14 h 30: Le Feu de chaux.

Centre Georges-Pompidou, Salle Garance (42-78-37-29), 14 h 30: Le Feu de chaux.

Centre Georges-Pompidou, Salle Garance (42-78-37-29), 14 h 30: Le Feu de chaux.

Centre Georges-Pompidou, Salle Garance (42-78-37-29), 14 h 30: Le Feu de chaux.

Centre Georges-Pompidou, Salle Garance (42-78-37-29), 14 h 30: Le Feu de chaux.

Centre Georges-Pompidou, Salle Garance (42-78-37-29), 14 h 30: Le Feu de chaux.

Centre Georges-Pompidou, Salle Garance (42-78-37-29), 14 h 30: Le Feu de chaux.

Centre Georges-Pompidou, Salle Garance (42-78-37-29), 14 h 30: Le Feu de chaux.

LES FILMS NOUVEAUX

ASSOCIATION DE MALPAYS, 19 (45-89-43-22), 20 h 30: Les Malpays.

ASSOCIATION DE MALPAYS, 19 (45-89-43-22), 20 h 30: Les Malpays.

ASSOCIATION DE MALPAYS, 19 (45-89-43-22), 20 h 30: Les Malpays.

ASSOCIATION DE MALPAYS, 19 (45-89-43-22), 20 h 30: Les Malpays.

ASSOCIATION DE MALPAYS, 19 (45-89-43-22), 20 h 30: Les Malpays.

ASSOCIATION DE MALPAYS, 19 (45-89-43-22), 20 h 30: Les Malpays.

ASSOCIATION DE MALPAYS, 19 (45-89-43-22), 20 h 30: Les Malpays.

ASSOCIATION DE MALPAYS, 19 (45-89-43-22), 20 h 30: Les Malpays.

ASSOCIATION DE MALPAYS, 19 (45-89-43-22), 20 h 30: Les Malpays.

ASSOCIATION DE MALPAYS, 19 (45-89-43-22), 20 h 30: Les Malpays.

ASSOCIATION DE MALPAYS, 19 (45-89-43-22), 20 h 30: Les Malpays.

ASSOCIATION DE MALPAYS, 19 (45-89-43-22), 20 h 30: Les Malpays.

ASSOCIATION DE MALPAYS, 19 (45-89-43-22), 20 h 30: Les Malpays.

ASSOCIATION DE MALPAYS, 19 (45-89-43-22), 20 h 30: Les Malpays.

ASSOCIATION DE MALPAYS, 19 (45-89-43-22), 20 h 30: Les Malpays.

ASSOCIATION DE MALPAYS, 19 (45-89-43-22), 20 h 30: Les Malpays.

ASSOCIATION DE MALPAYS, 19 (45-89-43-22), 20 h 30: Les Malpays.

ASSOCIATION DE MALPAYS, 19 (45-89-43-22), 20 h 30: Les Malpays.

ASSOCIATION DE MALPAYS, 19 (45-89-43-22), 20 h 30: Les Malpays.

ASSOCIATION DE MALPAYS, 19 (45-89-43-22), 20 h 30: Les Malpays.

ASSOCIATION DE MALPAYS, 19 (45-89-43-22), 20 h 30: Les Malpays.

ASSOCIATION DE MALPAYS, 19 (45-89-43-22), 20 h 30: Les Malpays.

Vendredi 13 février

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde ANNONCE

OFFRES D'EMPLOIS

Le Cabinet ETAP a proposé cette semaine aux lecteurs de MONDE les postes suivants :

- JEUNE PROFESSIONNEL DU MARKETING** réf. FR 368 AMR
- RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE EXTERNE ET INTERNE** réf. DP 307 AMR
- THOMSON-CSF RESPONSABLE DU PERSONNEL** réf. NW 302 AMR
- Importante société chimique CONTROLEUR DE GESTION** réf. BN 365 AMR
- Papeteries de Comtat RESPONSABLE DES VENTES DIRECTES** réf. BV 301 AMR
- Importante société chimique INGENIEUR ET ECONOMISTE** réf. KZ 304 AMR
- Comptabilité et contrôle de gestion X, ECP, MINES... ESSEC, ESCP, EXPERT-COMPTABLE** réf. KY 270 AMR / réf. LW 271 AMR

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, adressez un dossier de candidature au Cabinet ETAP, en précisant la référence.

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

Assoc. énergies renouvel. (spéc. chauffage au bois) RECH. ING. DU CHAUFFAGE THERMIQUE. Lieu de travail Can. Env. cond. et c.v. ARBN, 42, av. St-Juin, 14300 Camb.

capitales commerciales

PLACEMENTS INTERETS 15 % Garantis sur Immeubles. Tél. 42-68-12-70.

DEMANDES D'EMPLOIS

BIOLOGIE
Ing. dipl. empl. fr., hong. nat. fr., sp. prod. et purification de l'insuline et Interactins, adresse R.P. Madame 08, 166, av. de Verdun, 92130 Issy-les-Moulineaux, 46-65-22-61.

J.F. cherche emploi dans STENOACTYLO Paris ou banlieue sud. Tél. 1 66-24-77-78.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

- 2^e arrdt**
BOURSE
Invent. bourgeois, beau 3 pièces tout confort, 820 000 F. MARCHÉ 42-62-01-62.
- 4^e arrdt**
PL. DES VOISGES (près)
Ravissant duplex 88 m², 5^e et 6^e étages, asc., PLEIN SUD, standing. Tél. : 42-72-40-19.
- 7^e arrdt**
RIVE GAUCHE
RUE DE BEAUNE Duplex 60 m², 1 400 000 F. RUE DE LILLE 70 m², 1 800 000 F. RUE MADUFFETARD 2/3 p. 80 m² + jdn. 2 100 000 F. RUE MONTMORENCY 3 pièces, 70 m², 1 200 000 F. 80 balcons Duplex 60 m², 800 000 F. RUE VASCO-DE-GAMA Studios, 3 p., duplex, terrasse, à partir de 550 000 F.
- ALAIN BIRN 42-67-95-30.**
- SAINT-FRANCOIS-XAVIER**
Dés. liv. + chemin, 62 m², 7^e étage, asc. clair, soleil, 1 150 000 F. 42-67-32-88.
- 10^e arrdt**
GRANDS BOULEVARDS
Gr. stud. et ch. 40 m² 277 000 F. 3 p. et ch. 680 000 F. MARCHÉ 42-62-01-62.
- 11^e arrdt**
80 VOLTAIRE, pr. Nation, bel inv. p. de t., 2^e ét., 3 p., baie, balcon, ch. com., 850 000 F. MARCHÉ 42-62-01-62.
- 12^e arrdt**
pr. DAUMESNIL, dernier ét., 3 p. balcon, inv. réco. et off. box possible, 685 000 F. MARCHÉ 42-62-01-62.
- 13^e arrdt**
PLACE D'ITALIE
IMMEUBLE EN RENOVATION APPT 3 P. à rénover. L'apptaire 42-65-11-67.

appartements achats

- 14^e arrdt**
DENFERT. Récent, très beau 4 pièces et ch., étage élevé, grand balcon, 4/5 jardins, bois, 1 750 000 F. 42-22-61-35.
- 16^e arrdt**
RIVE DROITE
AV. FOUIL RUE CHALGRIN 3 pièces, 80 m², 800 000 F. RUE SPONTIN 3 pièces, 70 m², 1 500 000 F. 80 SUCRET 3 pièces, 67 m², 1 400 000 F. AV. RAFFAËL 4 p., 100 m², 2 500 000 F. RUE LEON-COIGNET 3 pièces, 75 m², 1 500 000 F. RUE BERRYER STUDIOS ET 4 PIÈCES à partir de 300 000 F. R. DU GENERAL-CORDELLER, NEUILLY 3 pièces, 45 m², 1 200 000 F. NEUILLY/SAINT-JAMES STUDIO, 2 P. et DUPLEX 120, 220 m² + terr. arborisée.
- ALAIN BIRN 42-67-95-30.**
- 18^e arrdt**
JULES-JOFFROY Immeuble standing, studio 27 m² + terrasse 16 m², 340 000 F. 3/4 pièces tout confort sur jardin, 680 000 F. LAMARCA 3 pièces et ch., 330 000 F. Bld MARCHÉ 42-62-01-62.
- 91 - Essonne**
A vendre A GRIGNY 91380 dans petite résidence 5 étages APPT DE 5 PIÈCES, cave, asc., 3 ch., s. de bain, salle, parking, Interzone, 330 000 F. 89-08-07-38, après 18 h. Proche écoles, SNCF à 5 mn, centre collé.
- Provinces**
Vend TROUVILLE plaines, calme, mer, luxueux appt 2 pièces, neuf, 6 couchages, cuisine aménagée. Aucune charge loc. Prix 380 000 F. 42-25-14-32 ou 31-89-19-23.
- Minitel**
30 000 offres Paris-provinces 15 15 7696 LEMONDE puis FRAM

bureaux

- Locations**
VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitution de sociétés et tous services. T. 42-55-17-50. Votre adresse commerciale ou siège social. Bureaux, secrétariat. CONSTITUTION STES compétitifs. IMM. rapides. ASPAC 42-93-60-50 +
- DOMICIL DEPUIS 80 F/MOIS**
AV. CHPS-ELYSEES (ETOILE) R. ST-HONORE (CONCORDE) RUE CHATELAIN, PARIS-15^e 21 bis, R. DE TOUL, PARIS-12^e CONSTITUT. SARL 2 000 F HT INTER DOM T. 42-60-68-60.
- DOMICILIATIONS**
Location BUREX et ATELIERS Permanence téléph., fax, télécop., télécopie, photocopie, secrétariat.
- CONSTITUTION sociétés**
commerciales, artisans « CENTRE D'AFFAIRES INITIATIVES 2000 » Paris 1^{er}, rue Saint-Honoré, T. 42-60-61-63. Paris-18^e, 40-55-02-62. 85 Gonesse, 42-90-41-81.
- immeubles**
AULNAY-SOUS-BOIS Face à la gare, immeuble 13 locaux, rapport 245 000 F/m, 47-05-38-82.

pavillons

- PROPRIÉTAIRE VEND CRÉTEL**
Maison Crétel-Echet, pavillon de caractère, adour double, 3 chambres, cuis. équipée, 2 s. de bain, ss/col, garage voiturin, ENTièrement rénové, 1 600 000 F. 60-23-12-10.
- villas**
ANNECY, vd villa tr. h. constr. 2 niv., 147 m² hab., gd. cuis., 3 ch., 3 sdb, ss/col, jdn. 1200 m², 2.100.000 F. 60-23-31-08.
- CHARENTE-MARITIME**
PART. VEND A ROYAN
(3 km plages) Belle maison, Envir. Cuis. 94, avec chert., 3 chambres, 5 bds, Ling. WC, Cit. Gar. Dépend. Terr. 1 800 m², partie boisée. 730.000 F. T. : 46-38-82-05.
- BRETAGNE villas près de l'eau**
Panorama splendide - Mer d'Iroise. Pisé gd. classe, 5 p. - Estuaire Tréau, en 2 loges, 5 et 3 p. - Rép. Petros G. 6 p. caracina. HOUDIARD BP 910 LAVAL. Tél. : (161) 43-55-61-00.
- VDS VILLA TOUT CONFORT**
banl. Nord, rénové, asc.-col. gd. s. adj., salon, cuis., w.c. ; 1^{er}, 2 ch. + s. de bain, w.c. ; garage, 800 m², 45-54-50-78.

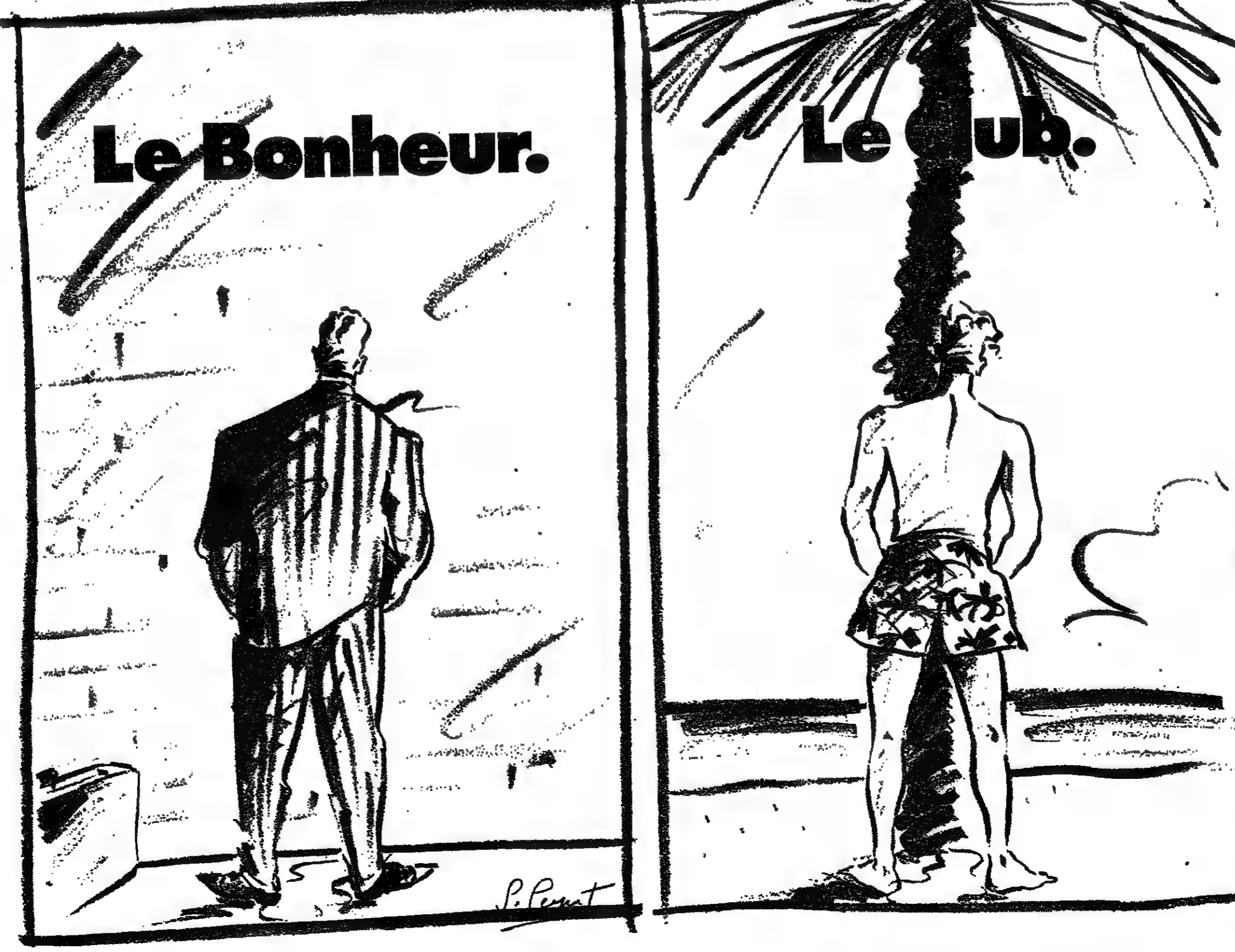
L'AGENDA

Antiquités
RESTAURATION D'OBJETS ET DE MOBILIER A DOMICILE. Travailleur de 14 h à 18 h, au 42-89-73-85. Noël Charbonnier, Paris-9^e.

Luminaires
RÉPARATION et remise de lustres à cristaux et bronze. Tél. : 42-55-03-05.

Moquettes
à SAISON **MOQUETTE 100 % PURE LAINE** MISE POSÉE : 99 F/m². Tél. : 46-58-61-12.

Stages
COMMUNIQUEUR - RÉUSSIR 84m. D'EXPRESSION ORALE 21 mars/2-9 avril 19/22 h. 42-01-62-48.



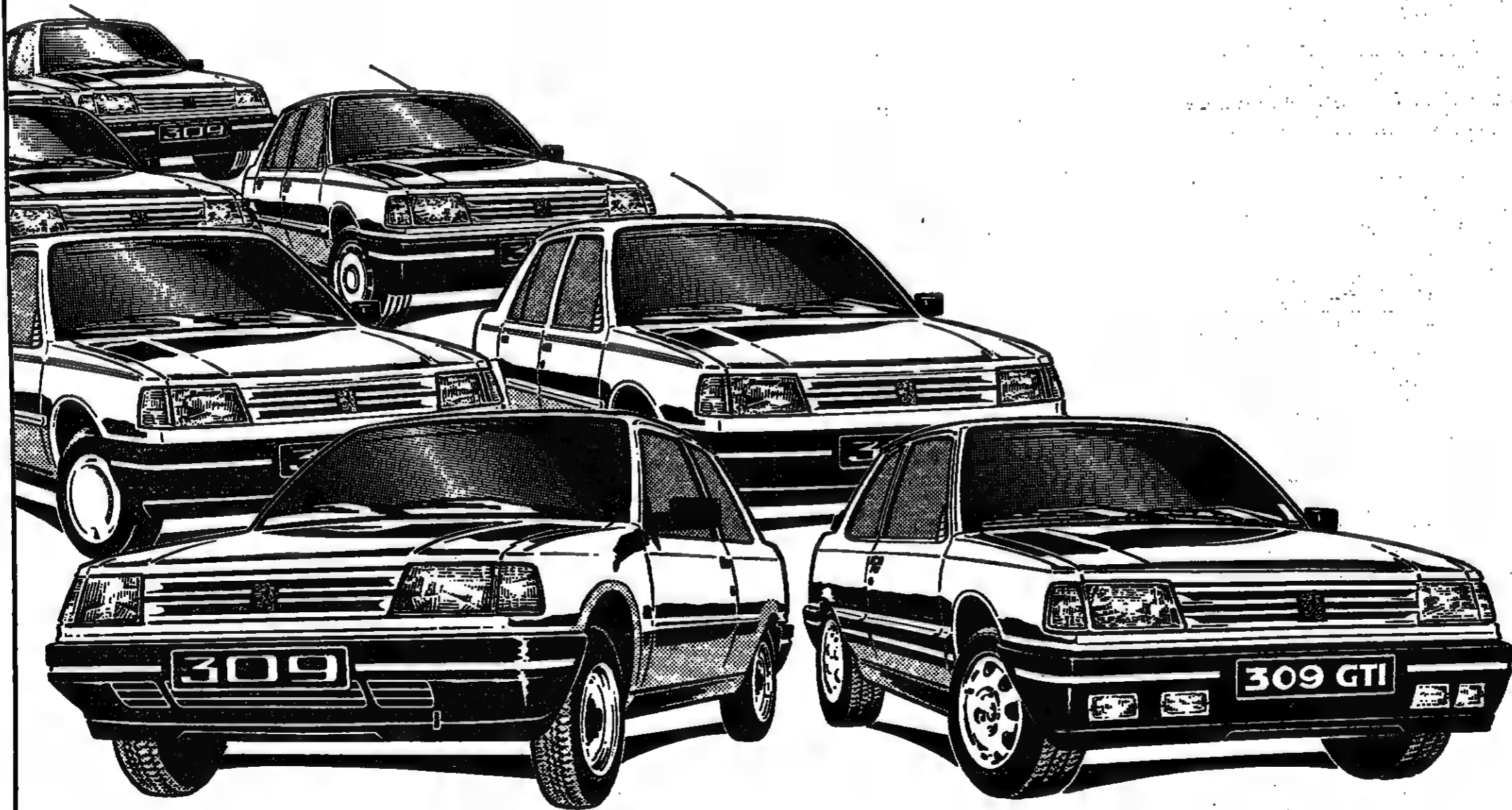
هكذا من الاجل

TACOTAL

صكزا من الاجل

3 PORTES, 5 PORTES, ESSENCE, DIESEL,
AUTOMATIQUE et GTI 130 ch.

TONIQUES LES 309!



Toniques 309 : 17 modèles, 3 portes, 5 portes, essence, Diesel, Automatique
et GTI 130 ch.
Toniques les puissances : De 5 à 9 CV, cylindrées de 1118 à 1905 cm³,
puissances développées de 55 à 130 ch, boîte de vitesses à 4 ou 5 rapports

et automatique 4 rapports.
Toniques les prix : A partir de 55 200 F.
Venez vite découvrir la nouvelle gamme 309 chez tous les concessionnaires
agents Peugeot Talbot.



PEUGEOT 309



Un constructeur sort ses griffes

C'EST PAS DU CINEMA!

augmente en moy
4,4 % en 1986

inflation dérape à nouveau
en Argentine

Commerce
des japonais
est largement
supérieur

CHALLENGE

COLE DES ECOLES
DE COMMERCE

Economie

CONJONCTURE

Hors énergie

Les prix ont augmenté en moyenne de 4,4 % en 1986

Les prix à la consommation ont augmenté en moyenne de 2,7 % en France au cours de l'année 1986 (contre 2,1 % en glissement, c'est-à-dire de décembre 1985 à décembre 1986), indique l'INSEE. Ce bon résultat est dû essentiellement aux combustibles énergie, qui ont baissé de 12,7 % (dont - 29,9 % pour le fuel et - 15 % pour l'essence). C'est ce qui a permis aux produits manufacturés, dans leur ensemble, de ne progresser en moyenne que de 0,8 %. Hors énergie, l'augmentation en moyenne annuelle est de 4,4 % pour 1986.

Dans les produits manufacturés, on constate quelques fortes hausses : 6,5 % pour l'habillement textile (dont 8,5 % pour la lingerie féminine et 3,8 % pour la chaussure) ; 3,3 % pour les petits appareils ménagers électriques ; 5,7 % pour les articles de ménage ; 4,6 % pour l'électricité et la quincaillerie ; 7,4 % pour l'automobile ; 6,7 % pour la papeterie, librairie, journaux ; 6,5 % pour les tabacs ; 5,8 % pour les livres scolaires.

Les services ont progressé de 4,7 %, la hausse s'élevant jusqu'à 10,7 % pour les théâtres et les concerts. Parmi celles qui ont baissé de 5 % et 7 %, on note les services relatifs au logement ainsi que les loyers, les transports en commun urbains, les transports de marchandises, les repas dans les restaurants, les cafés et boissons chaudes, les frais de scolarité et les spectacles en général.

Pour l'alimentation, dont les prix ont augmenté de 3,5 %, les hausses les plus fortes concernent les produits à base de céréales (4,1 %), les produits de la pêche (12,6 %), les légumes secs (10 %), les sucres et les produits à base de sucre (6,5 %), les boissons (4,7 %) et les cafés en grains et moulus (5,8 %). On note en revanche quelques baisses, dont celle du thé (- 4,3 %), des œufs (- 1 %) et surtout des huiles (entre - 16,8 % et - 21,9 %).

ÉTRANGER

L'inflation dérape à nouveau en Argentine

A quelques jours de la présentation du dossier argentin devant le conseil d'administration du Fonds monétaire international et, avant la reprise, prévue d'ici la fin du mois, des négociations de Buenos-Aires avec les banques privées créancières, le gouvernement Alfonsín est confronté à une inquiétante dégradation de l'économie.

BUENOS-AIRES de notre correspondant.

Le ministre argentin de l'économie, M. Juan Sourrouille, a dû mal à expliquer que le taux d'inflation du mois de janvier ait atteint 7,6 % au lieu des 3 % prévus par son « plan Austral » de redressement de l'économie. Le plus mauvais taux depuis août dernier.

Selon lui, les raisons en sont conjoncturelles : la remise en vigueur de la TVA, momentanément suspendue au début du plan Austral, a entraîné une hausse des prix des fruits, des légumes et du poisson, l'augmentation des services, traditionnelle au moment des vacances d'été de l'hémisphère sud.

Il y a ajouté une raison qui a fait bondir les syndicats : « Si les prix ont pu ainsi augmenter, a-t-il affirmé, c'est que la demande a augmenté. Le pouvoir d'achat a, en effet, fait un bond en décembre en raison des rajustements de salaires annuels et surtout du paiement de treizièmes mois ».

Pour le ministre, ces résultats ponctuels ne remettent donc pas en

cause la politique économique que le gouvernement est décidé à poursuivre.

Il n'en reste pas moins que l'année commence mal et que les chiffres du début février ne laissent pas prévoir d'amélioration. Ce dérapage ne va améliorer ni la situation sociale déjà tendue depuis plusieurs mois ni les relations avec le FMI et les banques créancières, que le secrétaire au Trésor argentin, M. Mario Broderick, rencontre justement ces jours-ci à New York.

Les premiers résultats positifs du plan Austral avaient placé l'Argentine en bonne position pour négocier l'établissement de échéances sur une dette extérieure de 52 milliards de dollars : réduction de l'inflation, qui était passée de 1180 % en rythme annuel en juin 1985 à 81,9 % en décembre dernier, diminution du déficit budgétaire et augmentation de 5 % du produit intérieur brut (PIB) en 1986.

Les résultats de janvier et les mauvaises perspectives pour février ont ébranlé l'édifice. L'Argentine aura bien du mal à tenir ses engagements à l'égard de ses créanciers, à qui elle avait promis que l'inflation ne dépasserait pas 40 % en 1987.

Le quotidien économique *Ambito Financiero* publiait, le lundi 9 février, un rapport confidentiel d'un groupe d'experts du comité de coordination représentant les banques engagées en Argentine. Selon ce document, l'inflation ne sera pas de 40 % mais de 52,5 %, et l'augmentation du PIB ne sera pas de 4 % comme prévu, mais de 2,6 % seulement. Des prévisions qui semblent d'autant plus crédibles que ce même comité avait annoncé, dès octobre 1985, des pronostics qui se sont vérifiés en 1986.

Quant à la tension sociale, elle ne risque pas de se relâcher après les décisions du gouvernement de fixer les hausses maximum de salaires au premier trimestre à 9 % pour le secteur public et à 13 % pour le secteur privé.

Cette renouveau qui ne compensent pas l'augmentation des prix est d'ores et déjà rejeté par la CGT (Confédération générale du travail, la centrale syndicale péroniste unique), qui avait organisé fin janvier une grève générale dans le cadre de son « plan de lutte et d'action ». Une autre grève est annoncée pour fin mars.

« Le peuple est fatigué de payer les erreurs de calcul nées de la fixation de normes qui cherchent seulement à faire plaisir au FMI », a déclaré le secrétaire général de la CGT, M. Saul Ubaldini, en soulignant que toutes ces mesures gouvernementales ne visent qu'à stabiliser la misère dans un pays où 150 millions de personnes vivent à peine 150 australes par mois (750 F environ), ce qui ne paie pas le quart du prix du panier de la ménagère ».

CATHERINE DENVERVY.

SOCIAL

Un entretien avec M. Paul Marchelli, président de la CGC

« Nous sommes en train de perdre la bataille de la compétitivité »

« Comment appréciez-vous globalement la politique de gouvernement de M. Chirac, dix mois après son accession au pouvoir ?

« Les orientations du gouvernement sont bonnes dans la mesure où l'objectif est clair : le redressement économique par l'amélioration de la compétitivité de nos entreprises. Cette ambition nous convient, car, si elle est réalisée, nous commencerons à répondre sérieusement au défi posé par la progression du chômage. Nous sommes également d'accord avec la stratégie du gouvernement, qui peut se définir en un mot - libéralisme - non par idéologie mais parce que nous sommes pragmatiques. Les pays qui réussissent le mieux sont ceux qui ont mis leur économie en liberté. Ils jouent le jeu de la concurrence, avec tous ses risques, mais aussi avec un avantage considérable qui est d'obliger leurs entreprises à être les meilleures sur leurs marchés ».

« Votre vision est donc globalement positive ?

« Non, les dix mois d'expérience du gouvernement de M. Chirac nous obligent à nous interroger sur ses malheurs ou ses erreurs de jugement, même si celles-ci s'expliquent par le temps extrêmement court imparti à ce gouvernement en raison des échéances politiques. Ainsi l'ensemble du dispositif de libération des prix a été trop dense, trop ramassé, trop brutal. Son impact risque d'être négatif car cette brutale libération peut provoquer une flambée inflationniste importante. Certes, ce phénomène s'atténuera avec le temps. Mais est-ce que nous pourrions nous permettre, dans la conjoncture actuelle, d'accroître notre écart d'inflation avec nos grands concurrents, et notamment avec l'Allemagne ? A l'évidence, la réponse est non ».

« L'hésitation du gouvernement à renforcer la capacité d'investissement des entreprises apparaît également comme une erreur. Nous restons persuadés que l'objectif initial de 3 % de croissance - malheureusement rectifié à la baisse pour 1987 - aurait pu être atteint si le gouvernement, même en prenant le risque d'accroître temporairement son déficit, avait allégé les charges des entreprises qui investissent ».

« Je pense aussi que, lorsqu'on veut gagner une bataille économique, il faut mobiliser la nation tout entière et en priorité les catégories socioprofessionnelles capables d'entraîner la machine en avant. Je ne crois pas que la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes ait relevé de ce souci ».

« Les résultats ne rassurent-ils de ces erreurs ?

« A première vue, les résultats ne sont pas mauvais dans l'instant : le léger excédent du commerce extérieur en 1986, 2,1 % d'inflation (ce qui est peu par rapport aux années précédentes). Mais la manne précieuse considérable dont nous avons bénéficié en 1986 a été totalement épongee par notre manque de compétitivité, notamment par l'érosion de nos ventes de produits industriels, en particulier à l'intérieur de la CEE. En clair, cela signifie que nous sommes en train de perdre la bataille de la compétitivité ».

« Sans retourne ment brutal, il est permis de douter de notre capacité à atteindre, dans le moyen terme, l'objectif de redressement économique, c'est-à-dire un taux de croissance de 3 %. Il faut donc nous

attendre à une augmentation du chômage de l'ordre de cinquante mille unités en 1987, malgré les formations et cotisations effectuées par ce gouvernement. Les gouvernements précédents pour l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Dix mois de gouvernement avec dix mois de continuation de la rigueur économique qui pèse essentiellement sur les salariés, le résultat n'est pas enthousiasmant ».

Une maladie endémique

« La crise économique étant toujours là, comment la CGC entend-elle contribuer au redressement économique ? Le personnel des industries doit-il consentir de nouveaux « sacrifices » au nom de la compétitivité ?

« Nous n'avons pas affaire à une crise économique mais à une formidable mutation au cours de laquelle se définit un nouvel ordre économique mondial. Cette mutation durera vraisemblablement encore plusieurs décennies. Il ne s'agit pas de sortir d'une crise conjoncturelle mais de ne pas manquer cette formidable évolution du monde. Notre difficulté est de ne pas l'avoir comprise à temps. Un retard accumulé au retard considérable pour la recherche, la formation de main d'œuvre et l'investissement industriel. Dans ce contexte, refuser la rigueur économique et l'entrée de notre société dans une ère de régression, d'encadrement social ».

« Le personnel d'encadrement n'est pas toujours d'accord. Il faut toujours trouver un équilibre entre son pouvoir d'achat et celui des salariés. Il est difficile de continuer à soutenir une politique de rigueur de l'instant où il y a la certitude que nos gouvernants font le nécessaire pour mobiliser toute la nation. A cet égard, ce peut se déconcréter si le contexte politique français permet à un gouvernement, quel qu'il soit, de réaliser cette mobilisation. A la lumière de ce que nous avons vécu depuis dix ans, notre réponse est non. Si des risques apparaissent de perdre la guerre économique, nous les devons à cette maladie endémique qui est devenue la politique politicienne en France ».

« Comment jugez-vous le volontés de M. Chirac de donner « un nouveau souffle au dialogue social » à la lumière de l'échec dans la fonction publique et de l'attitude du gouvernement à propos du texte de M. Séguin sur l'aménagement du temps de travail ?

« Nous avons accueilli avec satisfaction la volonté exprimée par le premier ministre d'ouvrir une concertation permanente avec les partenaires sociaux. Mais, quelques jours après, nous avons constaté l'échec des négociations dans la fonction publique. Nous ne jetons pas la pierre au gouvernement. Même si c'est difficile à dire pour un syndicaliste, nous pensons, en effet, que tout dérapage des salaires au-delà de 3 % en masse alimentera une nouvelle flambée inflationniste ».

« Comme les grèves à la SNCF, à EDF et à la RATP, cet échec est la conséquence logique de dix mois d'absence d'expression sociale de la part du gouvernement. Pour quelles raisons voulez-vous que les salariés soient convaincus de l'impérieuse nécessité de faire un effort alors que leur gouvernement ne leur rappelle actuellement que les messages publicitaires qui leur doivent timbrer le courrier à la Sécurité sociale. Une mesure prise par M. Séguin et qui devrait pourtant être de moins de dix salariés, ils peuvent intervenir dans toutes les entreprises de toutes tailles ».

Licenciements économiques

Un démenti de M. Séguin

Le ministre des affaires sociales et de l'emploi, dans un communiqué qu'il nous a adressé, « apporte le démenti le plus formel aux informations parues dans le Monde du 12 février et aux termes desquelles il s'apprêterait d'émettre individuellement chacune des entreprises licenciées (...) de l'obligation de déclaration des licenciements économiques ».

Le ministre rappelle les principes du droit français en application duquel nul ne peut ignorer la loi - et ajoute que cela conduit à adresser une lettre individuelle à chaque Français susceptible de les voir appliquer ».

« La procédure de déclaration a posteriori ne vise que les licenciements de moins de dix salariés, poursuit le communiqué, les licenciements de plus de dix salariés font l'objet de la nouvelle procédure de notification préalable au licenciement définie par l'accord du 20 octobre 1986 et reprise par la loi du 31 décembre 1986 ».

« Nous n'avons pas prétendu que la décision était prise, mais qu'elle paraissait être la seule envisageable pour les licenciements à l'effectif fait recherche. C'est d'ailleurs dans le même

esprit que les messages publicitaires rappellent actuellement aux Français que ils doivent timbrer le courrier à la Sécurité sociale. Une mesure prise par M. Séguin et qui devrait pourtant être de moins de dix salariés, ils peuvent intervenir dans toutes les entreprises de toutes tailles ».

D'ici au 5 mars

M. Chirac va recevoir toutes les organisations syndicales

Comme il l'avait annoncé lors de sa conférence de presse le jeudi 29 janvier, M. Jacques Chirac va ouvrir le dialogue social - en recevant officiellement les organisations syndicales représentatives. C'est la première fois qu'il envoie une délégation CGT depuis qu'il est à Matignon. Cette ouverture sera précédée le 31 février, suivie le 26 par la CFDT ; le 2 mars la CGC sera reçue, puis le 3 mars la CFTC et la CGT. Les organisations syndicales seront la dernière à être reçues le 4 et la CNPF le 5 mars.

adressé à eux pendant les dix mois précédents. Quant au projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, je ne désespère pas de voir M. Séguin prendre en compte les observations des partenaires sociaux avant de représenter son texte devant le Parlement ».

« Qu'ils battent publiquement leur couple »

« L'absence de maîtrise des conflits par les organisations syndicales lors de la grève à la SNCF, et l'apparition de nouvelles formes d'interpellation de la CGC dans le domaine de construction d'un « nouveau syndicalisme » ?

« Ces événements confirment que nous vivons un juste retour, il y a quelques années, nous avons décidé de nous poser des questions sur l'avenir du syndicalisme et d'ouvrir la voie au nouveau syndicalisme. Mais nous qui sommes le vent récoltent la tempête. En effet, depuis deux ou trois ans, il est de bon ton dans certains milieux politiques et patronaux de gloser sur les difficultés du syndicalisme, voire sur l'existence de nouvelles formes syndicales ».

« Une partie du bon peuple de France, les salariés, se sont laissés convaincre par ces drapeaux de loup. On a donc vu apparaître des « coordinations ». Que ceux qui ont semé le grain récoltent la moisson. Ou alors qu'ils battent publiquement leur couple et reconnaissent leurs erreurs ».

« Quant au projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, je ne désespère pas de voir M. Séguin prendre en compte les observations des partenaires sociaux avant de représenter son texte devant le Parlement ».

« La situation politique, économique et sociale actuelle peut-elle favoriser de nouveaux rapprochements inter-syndicaux ?

« Il existe une convergence entre certaines organisations syndicales et nous, par exemple, avec la CFDT sur certains points précis. Mais les fossés se sont élargis avec les organisations qui ont voulu un caractère archaïque à leur réflexion et à leur démarche, comme la CGT et FO ».

« Ce qui demeure vrai c'est qu'à la base il existe une volonté des organisations syndicales de se démarquer de la CGT, organisation asservie par un parti politique. La CGT a déstabilisé même le mouvement syndical et a ainsi provoqué les attaques multiples de ceux qui veulent réformer le syndicalisme par ce qu'ils l'identifient à une organisation. Toutefois, ponctuellement, dans des entreprises où il est normal que les salariés, quelles que soient leurs organisations syndicales, fassent des communs lieux à l'efficacité et à la menace de perdre leur emploi ».

Propos recueillis par MICHEL NOBLECOURT.

APPEL D'OFFRES AVEC CONCOURS

OBJET DU CONCOURS :

Le projet « communication » de la région de Lorraine a pour objet la fourniture, l'installation, la mise en service de moyens d'acquisition (collecte/saisie) de transport, de traitement et d'archivage d'informations pour la voix, les données, le texte et l'image, à l'hôtel de région.

DÉLAI D'EXÉCUTION :

Le projet doit connaître un début d'exécution au plus tard le 1^{er} juin 1987. La réalisation du projet « communication » s'étend de la constitution d'une équipe à la tête de laquelle sera placée une entreprise dite « entreprise pilote » qui sera l'interlocuteur de la région et, sous son autorité, aura pour tâche l'exécution, la coordination, le suivi et le règlement des prestations.

Les candidatures seront présentées sous double enveloppe scellées.

L'enveloppe extérieure portera l'adresse suivante :

M. le Président du Conseil régional de Lorraine
1, place St-Clément - BP 1004
57036 Metz cedex 1

ET LA MENTION :

« Acte de candidature pour le projet communication ne peut ouvrir »

L'enveloppe intérieure contient la déclaration de nos fiches de candidature. Les candidatures devront être remises contre récépissé au siège de la région de Lorraine avant le 2 mars 1987 à 12 h ou envoyées par pli recommandé avec avis de réception postal avant la date et heure limite ci-dessus.

LES ÉQUIPES SERONT PRÉVENUES DE LEUR AGRÈMENT POUR LE PROJET, AU PLUS TARD LE 6 MARS 1987.

Renseignements : ART.251 du code de marchés publics

Crédites qui seront utilisés lors de l'attribution du marché : Article 300 du code des marchés publics

Date d'envoi de l'avis d'appel de candidatures à la publication chargée de l'insertion :

13 FÉVRIER 1987

Adresses où l'on peut demander des renseignements :

<p>RÉGION DE LORRAINE Monsieur Christian Ruck Secrétaire général 1, place St-Clément - BP 1004 57036 Metz cedex 1 Té. : 87-33-80-00</p>	<p>ICARE Ingénieur informatique Monsieur Pierre Gérard 38-44, rue de Valenciennes 75012 Paris Té. : (1) 43-44-20-80</p>
---	---

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICAV DU CREDIT LYONNAIS INVESTIR C'EST D'ABORD BIEN CHOISIR

OBLILION

Capital Variable

Un OBLILION d'obligations françaises et étrangères.

Performance : + 18,6 %

dividende net réinvesti.

revenu global par action : F 82,34 composé

d'un dividende net F 79,07 d'un

d'impôt de F 3,27. Mise en paiement du divi-

depuis le 30 décembre 1986.

Pour connaître sans frais votre dividende, date

de paiement le 30 mars 1987 inclus.

CREDIT LYONNAIS

LE POUVOIR EN OBLILION

CHALLENGES
LE MAGAZINE DE VOTRE RÉUSSITE PROFESSIONNELLE
LA VRAI COTE DES ECOLES DE COMMERCE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

سكنا من الاموال

سكنا من الاجل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICAV DU CREDIT LYONNAIS
INVESTIR C'EST D'ABORD BIEN CHOISIR

SLIVINTER

Société d'investissement à Capital Variable

Un placement à vocation internationale.
Exercice clos fin septembre 1986.
Performance: + 28,9%
dividende net réinvesti.
revenu global par action: F 13,05 composé d'un dividende net de F 12,84 et d'un dividende d'impôt de F 1,04. Mise en paiement du dividende depuis le 25 décembre 1986.
Pour réinvestir dans l'année le dividende, date limite le 29 mars 1987 inclus.

CREDIT LYONNAIS
LE POUVOIR DE DIRE OUI

Economie

A TRAVERS LES ENTREPRISES

M. J.-L. Pétriat succède à Michel Baroin
à la tête de la FNAC

Nommé, le 11 février, PDG de la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF), M. Jean-Louis Pétriat a été élu président de la FNAC à l'unanimité par le conseil d'administration réuni le mercredi 11 février. Soulignant sa volonté de continuer la politique menée par Michel Baroin, il a indiqué qu'il lui succéderait également à la présidence des autres filiales de GMF: Banque centrale des coopératives et des mutuelles, Secuegarde, Garages multiservices, GMF-Via.

Le groupe britannique Lonhro accroît ses intérêts en Afrique du Sud

Lonhro, conglomérat britannique, a racheté au groupe minier canadien Falconbridge 49 % du capital de la société sud-africaine Western Platinum, troisième producteur de platine en Afrique du Sud. Lonhro, qui détenait déjà plus de 50 % du capital de Western Platinum, contrôle désormais totalement la compagnie. Cette nouvelle a soulevé une vive émotion en Grande-Bretagne, où le gouvernement a prié les industriels de s'abstenir de tout nouvel investissement en Afrique du Sud, conformément aux sanctions décidées l'été dernier par la Communauté européenne. Lonhro,

quinzième industriel britannique, contrôle plus de huit sociétés dans quatre-vingt pays, dont les activités vont de la mine à l'automobile, au négoce international, à l'agro-alimentaire, etc.

Fin de la grève à British Telecom

Les cent dix mille techniciens de British Telecom (BT) qui avaient cessé le travail le 26 janvier ont décidé, le mercredi 11 février, de mettre fin à leur mouvement. Cette grève, la première depuis la privatisation de BT, en 1984, avait été déclenchée pour soutenir des revendications salariales. Elle a entraîné de nombreuses perturbations dans le réseau téléphonique: en effet, les techniciens ne répondaient plus aux quelque 200 000 réclamations hebdomadaires émanant des usagers en dérangements. Les techniciens ont obtenu une augmentation de 12,75 % sur deux ans.

General Motors réduira ses coûts de 10 milliards de dollars d'ici à 1990

Dans une lettre adressée aux investisseurs, M. Smith, le président de General Motors, annonce que le constructeur américain va réduire ses coûts de 10 milliards de dollars d'ici à 1990, soit 3 milliards dès 1987. Notamment grâce à des réductions d'investissements, à des suppressions d'emplois, à des fermetures d'usines, à des diminutions de frais généraux et à des désengagements de certaines activités... Le tout devrait permettre à GM de terminer l'année 1987 avec de meilleurs résultats. Pour la première fois, en effet, depuis 1974, GM a annoncé, en 1987, une réduction de 10 milliards de dollars inférieurs à ceux prévus pour Ford. C'est partiellement pour répondre aux critiques émises par divers investisseurs et financiers face à ces résultats que M. Smith a adressé cette lettre exceptionnelle aux investisseurs.

Cinq jours de fermeture chez Moulinex à la fin février

Les trois usines de Moulinex délocalisées en Basse-Normandie et dans les pays de Loire fermeront leurs portes pendant cinq jours au cours de la dernière semaine de février, afin de résorber une partie des stocks. Cette décision, qui n'aura pas d'incidence sur les salaires, car il s'agit de congés pris par anticipation, s'ajoute à des mesures de chômage partiel de dix-sept jours prévues sur trois mois pour 5 500 des 8 500 salariés de l'entreprise. Selon les syndicats, les stocks représentent, en valeur, quelque 800 millions de francs, soit près de 20 % du chiffre d'affaires.

FONCTION PUBLIQUE: les six fédérations d'enseignants et d'administrateurs en commun au gouvernement. Réunies pour la première fois depuis l'échec des négociations, les six fédérations de fonctionnaires, récemment unies dans un front syndical (FEN, FO, CFTD, FGAJ, CFTC, CGC), ont décidé, le 10 février, d'envoyer une lettre commune au ministre chargé de la fonction publique, M. Hervé de Charette. Le groupe des six demande au gouvernement de préciser ses intentions en matière salariale et veut le mettre en garde contre toute application de la loi de finances pour 1987. Les fédérations devraient se retrouver le 23 février et, en fonction de l'attitude du gouvernement, pourraient arrêter les modalités d'actions communes.

CULTURE GÉNÉRALE
UNE MÉTHODE POUR REVOIR LES BASES de parcours santé de l'équilibre et de la réussite
Consacrez quelques heures par semaine à la mise à jour des connaissances de base. Une méthode qui présente les 20 principaux domaines de la culture générale sous une forme simple, dans la chronologie des événements, des événements de pensée et des hommes qui ont forgé les civilisations.
Littérature, art, histoire, sciences, politique, économie, religions, etc.
Documentation gratuite à l'Institut Culturel Français, service 3799, 35, rue Collange, 92303 Paris-Levallois. Tél.: (1) 42-70-72-63.

Marchés financiers

PARIS, 11 février ↑
Irrégularité

Une irrégularité pratiquement pour rien mercredi à la Bourse de Paris où les valeurs françaises terminèrent sur une légère hausse, de + 0,03 %. La séance du matin, la cote avait déjà eu le même comportement.

Si le « billet vert » semble se stabiliser, les investisseurs restent fermes au pied, n'osant pas prendre une sérieuse initiative de peur que, le lendemain, une saute d'humeur de la monnaie américaine ne leur fasse regretter leur « hardiesse ».

C'est pourquoi, à la corbeille, on appelle de tous ses vœux une concertation des pays les plus industrialisés du monde sur cette question des monnaies.

Cette incertitude a entraîné mardi un net tassement des affaires. Pourtant, les étrangers font encore quelques achats à Paris — dans le secteur des pétroles.

Mardi, on était enfin fixé sur l'identité du acheteur qui a largement contribué à la hausse de La Redoute. En effet, la société du Printemps a annoncé qu'elle détenait près de 15 % du capital du groupe de ventes par correspondance à la suite d'achats en Bourse. La Redoute a gagné 2,8 % à 2 906 F, tandis que le Printemps cédait 1,4 % à 630 F.

Par ailleurs, il y avait pratiquement autant de hausse que de baisse. Le Comptoir des entrepreneurs a progressé de 5,5 %, Radio-technique de 3,2 % et Thomson-CSF de 3 %. Houasa de 3 % d'Alethrom et de 1,7 % de Moutines.

Le groupe de la Ségur a cédé 3,8 %, TRT 3,5 % et Labinal 3 %. Le groupe de la Ségur a abandonné 2,7 % et Luchaire 2 %. Le MATIF était encore en baisse mercredi, l'or a baissé de 180 F à 1 780 F. Le rapatriement a baissé de 4 F à 514 F.

NEW-YORK, 11 février ↑
Baisse enrayée

Après une chute de 45 points au cours des trois séances précédentes, l'indice Dow Jones a enregistré, mercredi, à Wall Street un gain de 13,92 points, les inquiétudes sur un resserrement des crédits par la Réserve fédérale ayant tendu à se dissiper. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a terminé à 2 171,96, dans un marché où le volume des échanges a été de 172,35 millions de titres, contre 168,29 millions de titres lors de la séance précédente. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses: 993, contre 553. 414 titres ont été échangés.

Les analystes ont attribué cette demande réactive à une réaction technique à la suite de plusieurs séances de baisse. Toutefois, ils ont noté que les incertitudes relatives à l'évolution du dollar continueraient de provoquer une certaine hésitation. Les firmes pétrolières ont été affectées par une chute des prix pétroliers, qui sont retombés au-dessous de 18 dollars.

Parmi les valeurs les plus actives figurait le Diamond (11,42 % à 7 542 000 titres), British Airways (2,763 millions), Consolidated Edison (2,060 millions) et Condata Network (1,622 millions).

VALEURS	Cours de la semaine	Cours de la veille
Alcoa	41 3/4	43 3/8
A.T.T.	23 7/8	23 7/8
Boeing	80 1/4	80 1/4
Chrysler	35 1/4	35 1/4
Du Pont de Nemours	98 7/8	98 1/4
Eastman Kodak	78 3/4	78 3/4
Exxon	85 1/2	85 1/4
Ford	71 1/2	71
General Electric	88 1/8	88 3/8
General Motors	78 1/2	78 1/2
IBM	123 1/2	123 1/4
J.P.M.	123 1/2	123
L.T.I.	61 3/8	61 3/8
Mail	88 3/8	88 3/8
Pfizer	88 3/8	88 3/8
Schering	38 3/8	38 3/4
Texas	38 3/8	38 3/8
U.S. Steel	88 3/4	88 3/4
Union Carbide	38 3/8	38 3/8
Westinghouse	38 3/8	38 3/8
Wheaton	81	81
Worthington	81	81
Worthington	81	81

CHANGES

Dollar: 6,0450 F

Sur des marchés des changes extrêmement calmes, l'ensemble du marché, hypothétique, des négociations en cours sur la stabilisation des parités, le dollar est resté pratiquement inchangé. A Paris, le deutschemark s'est maintenu aux environs de 3,33 F.

FRANCFORT	11 fév.	10 fév.
Dollar (en DM)	1,8199	1,8199
TOKYO	11 fév.	10 fév.
Dollar (en yen)	153	153,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (cotes privées)

Paris (12 fév.)	8 1/16 %
New-York (11 fév.)	

INDICES BOURSISERS

PARIS (INSEE, base 100 = 31 déc. 1986)

10 fév.	11 fév.
Valeurs françaises	100
Valeurs étrangères	100
Indice général	418

NEW-YORK (indice Dow Jones)

10 fév.	11 fév.
Industrielles	2 171,96

LONDRES (indice « Financial Times »)

10 fév.	11 fév.
Industrielles	1 490
Mines d'or	318,5
Fonds d'Etat	86

TOKYO

11 fév.	12 fév.
Nikkei	19 639,96
Indice général	1 733,76

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 11 février
Nombre de contrats: 16 567

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	105,20	105,10	105,15
Précédent	105,40	105,35	105,45

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PROGRESSION DE 40 % DES RÉSULTATS DE SÉMA-MÉTRA. — La Séma-Métra, société de services et d'ingénierie en informatique, a enregistré, en 1986, un résultat net global de 40 millions de francs, dont 38 millions pour la part du groupe, en hausse de près de 40 % par rapport à l'exercice antérieur. Le chiffre d'affaires consolidé provisoire de groupe a progressé de 24 %, à environ 1,4 milliard de francs. Pour 1987, le groupe Séma-Métra s'attend à une évolution de 15 % de son activité et de 25 % de ses bénéfices.

HAUSSE DE 23 % DU BÉNÉFICE DE CITELEM.

CITELEM, société du groupe de la Compagnie bancaire, spécialisée dans le crédit et les services financiers aux particuliers, ont connu leurs résultats de 1986, par des tiers exclus, soit de 348,5 millions de francs, soit 92 F par action Cédéma. De plus, il sera procédé à l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour quatre anciennes.

L'ARGENT VIT

Les documents trimestriels sont à votre disposition au siège des sociétés et guichets des banques habilitées à recevoir les souscriptions et les rachats

	Orientation	Ach. net en millions de F	Valeur liquidative en F	Coupon net en F	Dernier dividende global ms en paiement en F	Date de paiement	Performance sur 3 ans en % (au 31 décembre 1986)
FINORD PLACEMENT	Placement à court terme en obligations françaises	1 382,00	62 092,88	4 931,31	6 908,08	28.03.86	+14,0% an
FINORD VALORISATION	Portefeuille d'obligations françaises privilégiant le plus-value	1 182,80	12 758,15	296,89	3,48	25.04.86	+13,2% an
OBLIGATIONS CONVERTIBLES OPTIMA VALOR	Obligations convertibles françaises et étrangères	661,20	408,89	3,31	18,38	28.12.86	+21,8% an
SELECTION CROISSANCE	Portefeuille diversifié de valeurs françaises et étrangères	3 147,10	563,84	18,90	22,17	28.03.86	+27,8% an
AMERICA VALOR	Valeurs nord-américaines	508,49	12,36	18,17	20,88	28.03.86	+27,8% an

Crédit du Nord

SICAV DU CREDIT LYONNAIS
INVESTIR C'EST D'ABORD BIEN CHOISIR

SITUATION AU 31.12.1986

SICAV ACTIONS	Description	Performances en % (calculées sur la base de la cotation au 31.12.1986)	
		Moins de 1 an	Plus de 1 an
SLIVAM	Un portefeuille équilibré de valeurs françaises et étrangères	+24,8	+170,7
SLIVAFRANCE	Une sélection de valeurs françaises	+40,2	+230,9
SLIVINTER	Un placement à vocation internationale	+21,1	+136,2
SICAV 5000	Sicav gérée par les lois des 13.7.78 et 13.8.83	+37,5	+243,0

SICAV OBLIGATIONS OPTIQUE MOYEN ET LONG TERME	Description	Performances en % (calculées sur la base de la cotation au 31.12.1986)	
		Moins de 1 an	Plus de 1 an
SLIVARENTE	Un choix de valeurs françaises et étrangères	+16,7	+122,6
LIONPLUS	Un placement en obligations françaises privilégiant l'appréciation du capital	+12,6	(02.03.1984) +27,3*
OBLIION	Un choix d'obligations françaises et étrangères	+13,4	(23.03.1984) +34,5*
LION INSTITUTIONNELS	Un placement obligataire destiné aux investisseurs institutionnels et plus particulièrement aux mutuelles et caisses de retraite	+14,0	(27.09.1984)

SICAV OBLIGATIONS OPTIQUE COURT TERME	Description	Performances en % (calculées sur la base de la cotation au 31.12.1986)	
		Moins de 1 an	Plus de 1 an
GESTILION	Un capital protégé et bien rémunéré	+11,2	+80,9* (25.05.1982)
LION-ASSOCIATIONS	Un placement pour les organismes non fiscalisés sur les produits obligataires	+10,2	+51,1* (22.04.1983)

CREDIT LYONNAIS
LE POUVOIR DE DIRE OUI

Le Bon

ATHENES

SEVILLE

vacances volées, week-ends intimes... 16 petits guides pour les villes les plus romantiques d'Europe. L'imaginaire d'un écrivain (Julien Green à Florence, Michel Del... à Séville...) le préface d'un guide pratique.

En librairie - 39F.

autrement EDITIONS

Economie

ADMINISTRATION

Trois nouvelles directions au ministère de l'Agriculture

Afin d'« alléger les structures de l'administration centrale » et de « mieux répondre aux priorités de la politique agricole et alimentaire », le gouvernement vient de procéder à la réforme des structures du ministère de l'Agriculture. Le nombre des directions de l'administration centrale est ramené de neuf à sept et trois nouvelles directions sont mises en place. Une direction générale de l'alimentation, placée sous l'autorité de M. André Chavaret, remplace les directions de la qualité et des industries agricoles et alimentaires. Une direction de l'espace rural et de la forêt, confiée à M. Pierre Coulibois. Enfin, une direction des exploitations, de la politique sociale et de l'emploi sera assurée par M. Henri-Pierre Culaud. Le décret réglementant cette réforme a été publié au Journal officiel du 11 février.

• M. André Chavaret, né en 1942 à Paris, énarque, est administrateur civil. Conseiller technique et chargé de mission dans plusieurs cabinets ministériels, aux côtés de M. Jacques Chirac, de 1972 à 1981, puis au ministère de l'Industrie, il était, depuis mai 1983, détaché à Charbonnages de France, comme conseiller auprès du directeur général.

• M. Pierre Coulibois, né en 1933 à Paris, ingénieur général du génie rural des eaux et forêts, a occupé des postes successifs au Charente-Maritime, à l'Agence financière de bassin Loire-Bretagne, au Bureau des recherches géologiques et minières, puis à la Société pour la mise en valeur de l'Auvergne et du Limousin, dont il assumait la direction générale depuis 1975.

• M. Henri-Pierre Culaud, né en 1938 à Paris, énarque, a consacré toute sa carrière aux affaires sociales, au ministère d'abord, puis comme conseiller technique aux cabinets de MM. Boulin et Poncelet, puis à la représentation permanente de la France à la CEE, puis au cabinet de M. Raymond Barre (premier ministre), en 1977-1978, avant de devenir directeur des affaires sociales au ministère de l'Agriculture en 1978, et inspecteur général de l'Agriculture en 1982.

AFFAIRES

L'industrie textile allemande en pleine expansion

La mode internationale

DUSSELDORF
de notre envoyée spéciale

Des stands pleins à craquer, des carnets de commandes qui se remplissent autour d'un verre de champagne, le Salon du prêt-à-porter, qui se tenait à Düsseldorf jusqu'au 11 février, a permis aux Allemands d'afficher le succès de leur industrie textile. La RFA est en passe de gagner son pari : après s'être hissée, grâce à la mécanisation, au premier rang des pays exportateurs de textile (1), elle a fait son entrée sur le marché étranger de l'habillement en créant un nouveau style : la mode internationale.

Le RFA récolte aujourd'hui les fruits d'un long effort de modernisation. Alors que la France était en proie aux soubresauts de groupes tels que Bousac et n'avait pas dépassé le stade du dégraisage, l'Allemagne fédérale se modernisait. Elle s'est tout d'abord restructurée ; on comptait 400 000 salariés dans le prêt-à-porter en 1970, il y en a 175 000 aujourd'hui.

Elle a, en outre, fait un effort massif de mécanisation, consacré par son score sur le marché international. Puis elle s'est lancée dans le prêt-à-porter en dotant ses usines de robots et d'ordinateurs. Enfin, elle a mis au point les circuits de production les plus économiques.

Grâce à la conception assistée par ordinateur, les échantillons sont mis au point en RFA. Les patrons sont automatiquement dessinés sur des tables traçantes, puis les tissus coupés.

Quant au montage et au pliage qui nécessitent une main-d'œuvre importante compte tenu du temps de manutention, ils sont souvent réalisés dans des usines « délocalisées » à l'étranger où les coûts salariaux sont plus bas. L'Allemagne a signé avec plusieurs pays, alors que la France hésitait à investir hors de ses frontières, notamment la Yougoslavie et les nations de l'Est, des accords restaurant « le trafic de perfectionnement passif » qui permet d'« exporter » des tissus préparés, de les faire couler puis d'importer « ces produits finis... en faisant une économie d'environ 30 % environ ».

Ces usines sont entièrement contrôlées par des cadres allemands qui veillent sur la qualité du travail. A titre d'exemple, le groupe Steilmann, leader allemand du prêt-à-porter, qui emploie sept mille personnes et réalise un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de DM, a délocalisé 30 % sa production. Le groupe Hucks a deux mille trois cents salariés en RFA et six mille dans le monde.

Une technologie de pointe

L'Allemagne s'est dotée d'autres atouts : elle joue la carte de la qualité, « notre meilleur client », ainsi que l'affirment d'innombrables affiches dans les ateliers de la société Heidemann à Bocholt. Elle fait preuve de flexibilité grâce à sa technologie de pointe et s'adapte immédiatement à la demande. Elle présente ainsi trois collections par saison alors que les Français n'en proposent qu'une. Elle s'engageait de sa ponctualité toute germanique et développe sa politique de marketing. Les industriels allemands fournissent de nouvelles armes : « Nous ne sommes pas des créateurs, affirmait-il, mais nous savons réaliser et commercialiser. Aidés par des stylistes étrangers, nous avons mis au point une mode internationale de bonne qualité ».

« Le propriétaire d'un magasin cherche des productions qui le distinguent de son concurrent », déclare le PDG d'Escada. L'entreprise emploie des stylistes suédois, chinois, anglais.

Quant au groupe Steilmann, il a engagé le Français Jean-Claude de Luca afin de créer de nouvelles marques. Montant de l'investissement : 2 millions de deutschemarks.

Le succès de cette stratégie est indéniable. En 1986, le chiffre d'affaires du prêt-à-porter féminin a atteint 11,3 milliards de deutschemarks, soit une augmentation de 1,8 %. Les exportations ont crû de 10,9 %. Les meilleurs clients des Allemands sont les Européens (60 % des exportations, 11 % pour la France) les Japonais, les Canadiens. Certaines réussites sont fulgurantes :

Escada, créée en 1977, a réalisé un chiffre d'affaires de 4 millions de deutschemarks cette année-là.

L'entreprise affiche 300 millions de chiffre d'affaires en 1986. Mais la partie n'est pas gagnée. L'essai marqué, il faut le transformer. La hausse du deutschemark a rogné les résultats des exportations. Le groupe Steilmann, qui a vu son chiffre d'affaires augmenter de 14 % en 1985, a constaté une régression de 0,7 % en 1986. Les industriels allemands ne cachent pas qu'ils souhaitent « une réelle unité monétaire ». En outre malgré leurs augmentations, les exportations n'équilibrent pas les importations, et le marché américain reste réticent.

Aussi les Allemands sont-ils décidés à accentuer leur effort d'investissement en s'équipant avec le matériel le plus moderne.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) Selon le GATT, la RFA occupe depuis 1973 le premier rang des pays exportateurs de textile avec 3,04 milliards de dollars à l'exportation. La France, la Belgique-Luxembourg et l'Italie. En 1983 ses exportations ont atteint 6 milliards de dollars. En revanche la RFA occupe le cinquième rang des pays exportateurs d'habillement, avec 2,6 milliards de dollars en 1984 et 2,8 milliards de dollars en 1985. La France occupe le septième rang.

• Projet de privatisation de l'industrie sucrière mexicaine. — Le gouvernement mexicain envisage de privatiser 50 % de l'industrie sucrière nationalisée du pays et de réduire ainsi les subventions versées à ce secteur, a indiqué, le mercredi 11 février, le directeur de l'entreprise publique Azucar, M. Eduardo McGregor. Sur les soixante-quatre usines sucrières du Mexique produisant 3,6 millions de tonnes par an, douze sont privées, deux sont des coopératives et cinquante sont nationalisées. Ces dernières touchent quelque 80 millions de dollars de subventions par an. Leur privatisation aura lieu dans le courant de l'année, leur prix de vente étant estimé par certains à environ 25 millions de dollars.

Malaise financier à Londres

Des bouchons dans le tunnel sous la Manche

LONDRES
de notre correspondant

Le consortium franco-britannique chargé de construire le tunnel sous la Manche connaît actuellement des difficultés. Ces accrocs paraissent d'autant plus inquiétants qu'ils surviennent précisément au moment où Eurotunnel s'emploie à vaincre un doute persistant en Grande-Bretagne au sujet de l'opération cruciale qui est prévue en juillet prochain, et dont dépend l'avenir du projet tout entier : réunir quelque 7,5 milliards de francs en faisant cette fois appel aussi bien aux institutions financières qu'au public.

Une sorte de « crise de pouvoir » semble affecter la partie britannique du consortium. Dans la City, à travers la presse et à la Chambre des communes, on se casse depuis plusieurs jours de faire état de « retours » qui soulignent et mettent sérieusement en question la « crédibilité » d'Eurotunnel. Le problème a trait au remplacement de lord Pennock, qui, depuis mars 1986, assurait, du côté britannique, la coprésidence d'Eurotunnel, avec M. André Bénard, côté français. Lord Pennock, soixante-sept ans, a confirmé, le 10 février, son intention de quitter son poste. Il vient de prendre des responsabilités à la banque d'affaires Morgan Grenfell, qui joue un rôle prépondérant au sein d'Eurotunnel, mais qui a été fortement ébranlée par le « scandale Guinness ».

Des rumeurs concordantes indiquent que lord Pennock a fait, depuis des mois, l'objet de critiques de la part de ceux qui, au sein d'Eurotunnel ou à l'extérieur, auraient souhaité voir à sa place quelqu'un de plus dynamique.

Pour une réorganisation, jugée nécessaire, un homme paraissait tout désigné, Sir Nigel Brookes, cinquante-deux ans, patron du groupe Trafalgar House. Il avait dirigé l'un des projets concurrents d'Eurotunnel, avant le choix définitif de M. Mitterrand et de Mme Thatcher. Il bénéficie de l'estime de celle-ci et possède au Royaume-Uni une noble image de « battant » qui semble être maintenant indispensable à la direction politique

d'Eurotunnel. En octobre dernier, la Banque d'Angleterre lui avait demandé de se joindre au conseil d'administration du consortium, alors que celui-ci avait failli ne pas rassembler les fonds de la première tranche de financement, malaise qui augurait mal de la réussite de la prochaine phase.

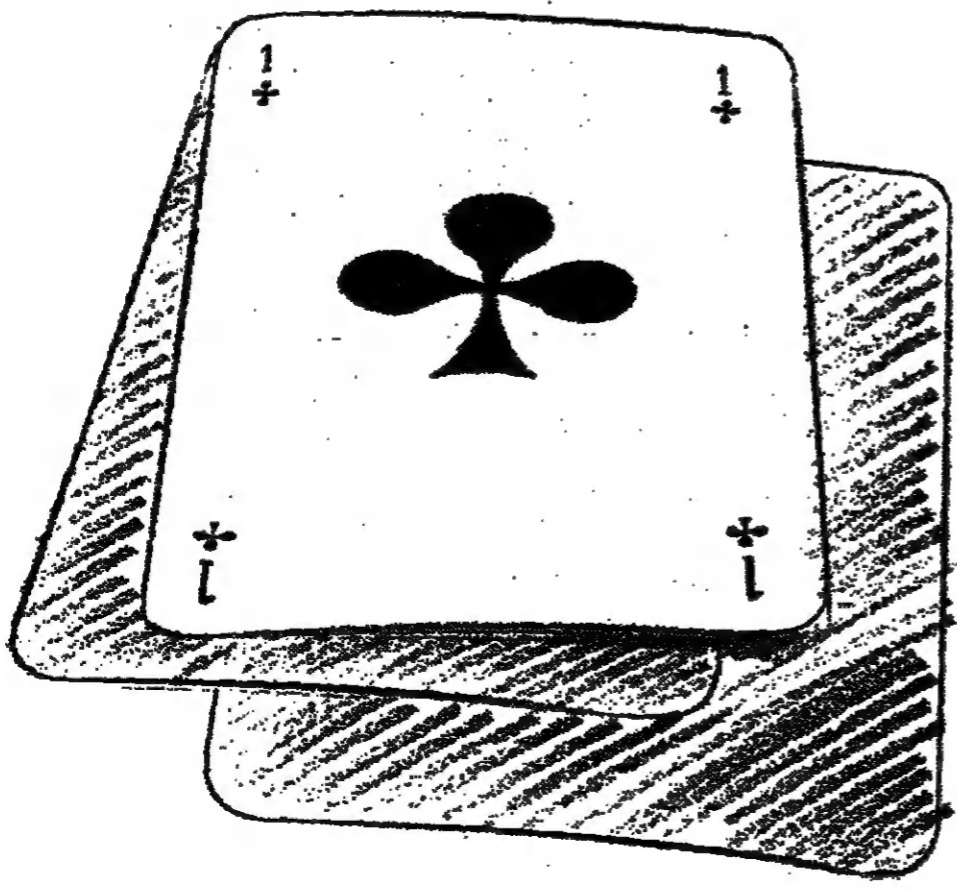
La Banque d'Angleterre, dont l'intervention pressante avait été décisive *in extremis*, espérait manifestement que Sir Nigel donnerait un second souffle à Eurotunnel et s'imposerait progressivement comme le successeur de Lord Pennock. Mais Trafalgar House y mettait une condition : obtenir pour ses filiales une part des contrats de construction. Cette requête paraît avoir été considérée jusqu'à présent comme inadmissible par les entreprises britanniques qui sont membres fondateurs d'Eurotunnel.

Devant ces objections, les dirigeants du consortium ont approché d'autres personnalités telles que Sir John Harvey-Jones, président du groupe d'industries chimiques ICI. Mais ce dernier s'appretait à prendre sa retraite et n'est apparemment pas tenu par l'affaire. D'autres noms circulent. On évoque ainsi ceux de Sir Ian McGregor, ancien président des charbonnages, ou de Sir Michael Edwards, qui a dirigé British Leyland.

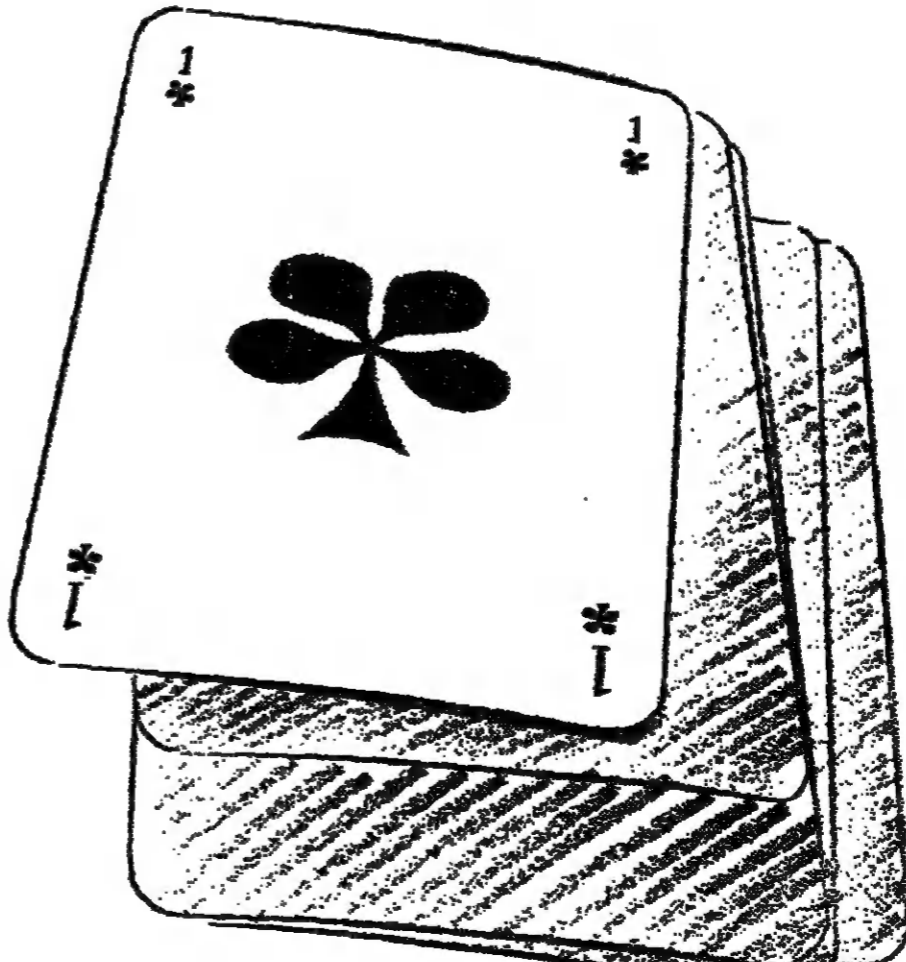
Exploité par les adversaires du projet — un lobby animé principalement par les compagnies de ferris et les ports de la Manche — ce nouveau malaise est particulièrement dommageable pour la réputation d'Eurotunnel, alors que le consortium vient de se lancer dans une coûteuse campagne de relations publiques destinée à améliorer l'« image » de l'entreprise auprès d'une opinion britannique assez indifférente. Cela afin de préparer le terrain de l'opération boursière de juillet. Dans ce but, Eurotunnel s'est acquis les services d'une nouvelle agence spécialisée et a investi 100 millions de francs. Les premières publicités sont apparues depuis une semaine dans les journaux britanniques sur le thème : « la voie rapide pour l'Europe ».

FRANCIS CORNU.

Le Bonheur.



Le Club.



سكوت من الاموال

صحة من الامم

Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
3 La disette dans les camps palestiniens au Liban. 6 Le malaise au sein de l'armée philippine. 7 La mobilisation des lycéens en Espagne. — Les conséquences de l'état d'urgence en République sud-africaine.	8 M. Giscard d'Estaing à «L'heure de vérité». 9 Les débats au sein du PCF. DÉBATS 2 Liberté de conscience, liberté de survie.	10 35 000 instituteurs dans les rues de Paris. — La Cour de cassation annule dans sa quasi-totalité la procédure de l'affaire Papon. 11 Nouvelle revendication par Action directe de l'assassinat de Georges Besse.	22 La politique musicale de M. Léotard. — Arts : la révolution du japonisme. 23 Cabaret, de Jérôme Savary, au Théâtre Mogador. 24-25 Communication : la compétition autour des télévisions privées.	31 Un entretien avec M. Paul Marchelli, président de la CGC. 32 A travers les entreprises. 33 L'industrie textile allemande en pleine expansion. 32-35 Marchés financiers.	Radio-télévision 27 Annonces classées 29 Carnet 28 Météorologie 27 Mots croisés 28 Loterie, Loto 28 Spectacles 26	● ASALA, Action directe : nouvelles menaces. ● Instituteurs : et maintenant ? ● Spectacles : les nouveautés. Actualités, Immobilier, Météo, Bourse, Télémarket, Loisirs. 36.15 Tapez LEMONDE

Le report de la tarification des chèques

Un triple échec

La facturation des chèques annoncée dans la plupart des banques pour le 1^{er} avril prochain est donc à nouveau reportée. Pour la troisième fois en l'espace d'un an ! M. Edmond Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a demandé, mercredi 11 février, à M. Dominique Chailion, le président de l'Association française des banques, « d'inviter ses adhérents à reporter leurs décisions et à poursuivre la concertation sur la modernisation du système des paiements... ». Une invitation à laquelle le Crédit lyonnais répondait favorablement le jour même — l'abandon du projet avait été décidé avant même l'invite du ministre, indique-t-on chez M. Jean-Maxime Levêque, le président de la banque. Les autres réseaux s'alignant progressivement ce matin, la Société générale a décidé de suspendre son projet, certaines banques du groupe CIC également. Difficile de résister à une recommandation de son actionnaire, l'Etat.

Ce report, s'il satisfait les 37,4 millions de titulaires de comptes-chèques, n'en est pas moins un triple échec : pour les banques, pour le ministre d'Etat, M. Balladur, mais aussi, et dans une moindre mesure, pour les organisations de consommateurs.

Echec d'abord pour les banques. La facturation des services ban-

caires est une condition de leur modernisation. C'est ce que soulignent notamment, chiffres à l'appui, le rapport de M. Olivier Pastré, « La gratuité d'un service se paie toujours quelque part », font remarquer, à juste titre, les banquiers, dans le coût du crédit, par exemple. La gratuité incite à des comportements « anti-économiques » : les Français tirent beaucoup plus de chèques (4,5 milliards par an) que leurs voisins étrangers. Ils signent un trop grand nombre de petits chèques.

Mais les banquiers refusaient d'afficher clairement des contreparties importantes. Et, qui plus est, alors que la concurrence est devenue le credo de tous nos hommes politiques, les banques annonçaient ensemble et avec des modalités très proches leur projet de tarification, permettant ainsi à certains de parler d'entente.

Cet échec des banques va leur coûter cher, en terme d'image de marque mais également financièrement. Les lettres d'information — envoyées ou mises au pilon — leur auraient coûté plusieurs dizaines de millions de francs.

Mais cette affaire est aussi un échec pour M. Balladur. Comme ses services, le ministre d'Etat est favorable au principe de la tarification. Sous la pression conjuguée de

l'indice des prix et des hommes politiques, il s'est amené à intervenir directement dans ce dossier. Avec son « invitation » à l'intention des banques — encore nationalisées pour l'essentiel, — le libéralisme connaît un nouvel accroc. Il intervient quelques jours seulement après la mise en garde du ministre aux assureurs publics.

L'intervention du ministre d'Etat est aussi pour partie un échec pour les organisations de consommateurs. Désormais, les dix-neuf associations représentées au sein du comité des usagers des services bancaires n'ont pu obtenir gain de cause que par un recours à l'Etat. Dans les négociations de cet hiver, elles n'ont pas réussi à arracher de véritables contreparties aux banques. Leur campagne sur les « chèques barrés » n'a guère mobilisé.

La tarification des chèques est-elle pour autant définitivement abandonnée ? M. Balladur souhaite que des négociations sérieuses aient lieu et permettent de parvenir à un « résultat équilibré et accepté ».

Pour débouquer la situation, il dispose encore pour sa part d'une carte importante. S'il autorisait les banques à rémaner les dépôts à vue, les titulaires de compte seraient peut-être plus ouverts à une tarification des chèques.

ERIK IZRAELEWICZ.

La privatisation de TF1

Le gouvernement pourrait aménager les conditions de la vente

Alors que la balle pour la reprise de la cinquième et de la sixième chaîne, est désormais dans le camp de la CNCL, c'est essentiellement au ministère des finances que se négocient actuellement les conditions d'achat de la « une ». Après le choc provoqué par l'annonce de la cession de TF1, le gouvernement semble en effet prêt à faire un geste. Pas question, comme l'a dit dimanche soir M. Jacques Chirac, de revenir sur le prix décidé ni sur la durée de l'autorisation (dix ans) qui aurait nécessité le vote d'un amendement à la loi Léotard au printemps prochain. En revanche les services de M. Balladur envisagent l'établissement d'une convention aménageant les conditions d'un éventuel renouvellement de l'autorisation accordée au mois de mars aux repreneurs de TF1.

Une convention dont les termes sont discutés avec les candidats et qui pourrait comporter différentes clauses. En premier lieu la garantie des repreneurs d'une indemnisation grâce à un système de reprise des actifs par leurs assureurs. Parallèlement, les actionnaires de la chaîne auraient la certitude, en cas de non-reconduction de leur autorisation, d'être prévenus au moins un an à l'avance afin de pouvoir organiser la transition et prendre leurs dispositions.

Enfin, compte tenu de la courte durée de l'autorisation par rapport à l'importance des investissements demandés, des règles particulières d'amortissement pourraient être mises en place. Les candidats s'efforcent, bien sûr, de faire monter les enchères, notamment Hachette qui n'a toujours pas confirmé le maintien de sa candidature.

Sur le vif

Lapins

Curieux, non ? On va passer un week-end à Londres, j'en viens, on arrive à l'heure à laquelle on est parti, on a l'impression de ne pas avoir bougé et pourtant, à peine débarqué, on se frotte les yeux : mais où on est, là ? On se croirait sur une autre planète. A cause d'un truc tout bête : les affiches, les réclames. A Paris, c'est des images. De nana. A poil. C'est de la fesse, c'est du nu, c'est du sexe.

A Londres, c'est des mots écrits en caractères très gros, énormes. Ils s'étalent absolument partout. Et même, tenez-vous bien, tamponnés par les bureaux de poste, sur les cartes de la Saint-Valentin que s'envoient demain les amoureux. Des mots tarifants, lancinants, à propos du sexe justement : SIDA ! Ne mourez pas idiot ! Utilisez un préservatif !

Moi, ça m'a fait drôle, je vais vous dire. Et quand j'ai entendu ce matin à la radio qu'en Europe le nombre des victimes du SIDA allait doubler tous les neuf mois, ça m'a fait mal. Ou'est-ce qu'on attend, nous, ici, pour la démercer cette campagne d'information ? Faut se grouiller. C'est une question de vie ou de mort. Faut parler clair. Faut taper fort.

CLAUDE SARRAUTE.

Sécurité routière

Doublement des sanctions pour les conducteurs en état d'ébriété

Le comité interministériel de la sécurité routière réuni autour du premier ministre, le mercredi 11 février, a adopté le projet de loi de garde des axes visant à doubler les amendes et les peines d'emprisonnement frappant les conducteurs en état d'ébriété, a annoncé M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports.

Actuellement, le délit de conduite sous l'empire de l'alcool est puni par le tribunal correctionnel d'un emprisonnement d'un mois à un an et (ou) d'une amende de 500 F à 15 000 F. Cette limite sera portée à 300 millions de francs, dont les deux tiers serviront à la répression des « points noirs » routiers, le reste finançant la modernisation du fichier national des permis de conduire, qui pourrait être informatisé.

D'autre part, M. Méhaignerie a décidé d'étendre progressivement à l'ensemble du territoire l'expérience menée dans vingt-deux départements en matière de conduite accompagnée par des seize ans. Après quinze leçons avec un moniteur d'auto-école, le jeune est autorisé à conduire une voiture si un adulte l'accompagne. Les jeunes conducteurs ainsi formés sont sept fois moins dangereux que les autres.

Le gouvernement va lancer un printemps une campagne de sensibilisation aux excès de vitesse, qui sera suivie d'un renforcement de la répression. A ce sujet, le comité interministériel a décidé de simplifier, d'accélérer et d'harmoniser les décisions préfectorales de suspension du permis de conduire en cas d'infraction grave.

Enfin, le comité lance une consultation de l'ensemble des professionnels sur la création d'un contrôle technique périodique des véhicules légers, avec obligation de réparation en cas de découverte de non-conformités. Une autre consultation sera lancée à propos de l'institution d'un permis de conduire à points, où le titulaire se verrait retirer des points chaque fois qu'il commettrait une infraction.

[Comme Pastré à M. Méhaignerie au cours de la route, le comité interministériel semble avoir accouché d'une souris. Et avait été assailli à quelques occasions électoralistes. L'opinion publique est choquée par le comité en état d'ébriété, qui est une des causes de quatre mille morts par an. Ce double des peines qui sont déjà sévères... lorsqu'elles sont vraiment appliquées. En revanche, la vitesse excessive qui a augmenté, en 1986, de 4,9 % le nombre des tués de la route se sera pas notamment traitée par une campagne de mobilisation et une répression qui risquent d'être aussi éphémères que pour le port obligatoire de la ceinture de sécurité instituée en novembre 1986. Mais la répression n'est pas populaire. Des éthylophobes et éthylophobes qui n'ont pas d'arriver dans les gendarmeries, des contraintes techniques obligatoires et un permis de conduire à points toujours à l'état de projet. La sécurité routière se progressera, — A.F.E.]

● Suspension du permis de conduire pour René Arnoux. — La commission de retrait du permis de conduire de Coase-sur-Loire (Nièvre) a décidé le 11 février de suspendre pour trois mois le permis de conduire de René Arnoux. Le 4 janvier dernier le pilote de l'écurie Ligier avait été contrôlé à 242 kilomètres à l'heure sur la RN 7 par des motards de la CRS 82.

Report au 4 mars du dépôt de la déclaration des revenus en 1986

La limite prévue pour le dépôt de la déclaration des revenus de 1986 est reportée du 28 février au 4 mars minuit, le cabinet de la poste faisant foi, a annoncé le jeudi 12 février le ministre de l'économie et des finances.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 12 février
Hausse : + 0,56 %

La Bourse de Paris est à la hausse ce jeudi 12 février au matin, l'indicateur de tendance étant de + 0,56 %.

Parmi les principales hausses, notons La Redoute (+ 2,6 %), Printemps (+ 2,5 %), Louis Vuitton (+ 2,4 %), Source Perrier (+ 2,4 %), Pechebiron (+ 2,2 %). Parmi les baisses, relevons Moteurs Leroy-Somer (- 2,6 %), Europe (- 1,8 %), Synthelabo (- 1,1 %), Moulinex (- 0,4 %), Seb (- 0,3 %).

Valeurs françaises

	Cours précédent	Premier cours	Dernier cours
Accor	535	538	537
Agosno Hennes	2025	2030	2025
Air Liquide (L)	896	895	897
Banque (Ciel)	1058	1053	1059
Benetton	2345	2342	2345
Bouygues	1245	1252	1252
B.S.N.	4545	4680	4636
Carrefour	3473	3473	3476
Chargem SA	1281	1282	1282
Châtilon	981	981	988
Elf (G&L)	1410	1410	1410
EL-Appoline	357 90	357	357
Elf (G&L)	3495	3495	3498
Elf (G&L)	1408	1418	1418
Michelin	2898	2892	2900
Midi (Ciel)	1850	1876	1880
Midi-Hannover	2218	2225	2225
Neop	1023	1055	1050
Oréal (L)	3856	3860	3850
Paroût-Ricard	1001	1007	1010
Peugeot S.A.	1228	1241	1238
Sanofi	721	721	800
Source Perrier	748	750	757
Synthelabo	3900	3900	3900
Thomson-CSF	1470	1480	1480
T.I.T.	2120	2120	2120
Veolia	518	518	518

Après la manifestation des instituteurs

Entrevue entre la FEN et M. Monory

Le ministre de l'éducation nationale devait recevoir une délégation de la FEN, le jeudi 12 février, en fin d'après-midi, au lendemain de la manifestation nationale des instituteurs contre les décrets sur les « maîtres directeurs », qui a suscité une mobilisation massive de la profession (lire page 10). Cette rencontre, à laquelle devait participer notamment M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du SNI-PECC, prévue pour le 4 février, avait été reportée à la demande de la FEN en raison des manifestations d'instituteurs.

La mise au point d'un calendrier et de l'ordre du jour d'une concertation sur l'ensemble des questions éducatives devait être discutée. Mais l'affaire des « maîtres directeurs » devait être au centre de l'entrevue, la force du mouvement des instituteurs pesant désormais en faveur des syndicats. Mercredi, M. Barbarant affirmait que le retrait des décrets était « un préalable de fait » à toute discussion sur la rénovation à l'école. Une négociation sur les circulaires d'application

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres, réuni le mercredi 11 février, a procédé aux nominations suivantes :

Département de la Haute-Saône : M. François Lefebvre, sous-préfet hors cadre, est nommé préfet, commissaire de la République du département de la Haute-Saône, en remplacement de M. Guy Merheim, placé hors cadre.

[Né le 8 mars 1929 à Paris, M. François Lefebvre, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, entre, en juin 1954, au ministère des Travaux publics, des transports et du tourisme et y occupe différentes fonctions jusqu'en juin 1963. Intégré en mai 1963 au corps préfectoral, il est nommé sous-préfet de Neufchâteau (Vosges) avant de devenir, en décembre 1966, chargé de mission auprès du préfet de la région Picardie. Affecté en 1968 au ministère de l'Intérieur, il est placé en service détaché, chargé de mission au Commissariat général de l'équipement et de la productivité, avant d'entrer au cabinet du ministre chargé des réformes administratives en janvier 1971 et d'y être

A Moscou

La police interpelle plus manifestants

Moscou (AFP). — L'épouse et le fils du dissident juif soviétique emprisonné, Iouf Bogoun, et une demi-douzaine de « refusniks » ont été interpellés, le jeudi 12 février, par des hommes en civil alors qu'ils tentaient de manifester rue Arbat, dans le centre de Moscou.

Près de quarante « refusniks » ont voulu se rassembler à 10 heures rue Arbat, comme chaque matin, depuis lundi, pour réclamer la libération de Iouf Bogoun et le droit d'émigrer en Israël.

Un nombre important de militants et de policiers du KGB en civil se trouvaient, jeudi matin, devant le 31 de la rue Arbat où avait eu lieu le rassemblement les jours précédents. Les manifestants ont été pris à partie, dès leur arrivée, par les « passants ». Des bouclades se sont produites, les équipes de télévision occidentales ont été empêchées de filmer, un policier en civil a arraché son carnet de notes à un correspondant de l'AEP et un journaliste ouest-allemand a été retenu trois-quarts d'heure par la police.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Un avertissement du PC aux « réformistes » qu'inspire l'exemple soviétique

Prague. — M. Vasil Bilak, secrétaire du comité central du Parti communiste de Tchécoslovaquie, a adressé une sévère mise en garde aux « réformistes » qui voudraient profiter de la réforme en cours en Union soviétique pour réhabiliter la politique du « printemps de Prague » de la fin des années 60.

Dans un discours prononcé devant la commission idéologique du PCT et publié, mercredi 11 février, à la « une » du *Rude Pravo*, M. Bilak fait valoir que la réforme de l'économie et de la société soviétiques « vise au renforcement et au développement du socialisme, au renouvellement et au renforcement de l'autorité et du rôle dirigeant du parti, du marxisme-léninisme et du pouvoir populaire ».

Alors que, selon lui, la politique mise en œuvre « par la droite » en 1968 en Tchécoslovaquie visait à « détruire les fondements du socialisme, ramener le pays en arrière, affaiblir la communauté socialiste tout entière et nuire au prestige de l'URSS et du socialisme ».

LA REVUE DU

MINITEL

Ce mois-ci une grande enquête sur les délinquants du Minitel

LE MINITEL SUR ECOUTES

Le numéro de « Monde » daté 12 février 1987 a été tiré à 476 029 exemplaires

A B C D E F G R. C.

● Le cyclone Clotilde menace la Réunion. — Le cyclone tropical Clotilde devait arriver sur l'île de la Réunion, le jeudi 12 février dans l'après-midi. Le préfet devait placer l'île en phase d'alerte n° 3 du plan ORSEC à 14 heures (heure locale, soit 11 heures de Paris), la phase d'alerte n° 2 était entrée en vigueur à 5 heures (heure locale).

Depuis le 10 février, l'île était sous le menace d'une dépression tropicale, baptisée Clotilde. Celle-ci s'est renforcée dans la nuit du 11 au 12 février et, devenue cyclone, se dirige droit vers la Réunion.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS 11 FEVRIER Cours relevés à 17 h 36

Main market table with columns for Valeurs, Cours précéd., Cours, and % change. Includes sub-sections for Réglement mensuel and Second marché.

Table titled 'Comptant' (Cash) with columns for Valeurs, Cours précéd., Cours, and % change. Includes sub-sections for Obligations and Actions.

Table titled 'SICAV' (Investment Funds) with columns for Valeurs, Emis. Fr. Incl., Rachet net, and Cours. Includes sub-sections for A.A.A., A.G.F., and A.S.F.

Table titled 'Cote des changes' (Exchange Rates) with columns for Valeurs, Cours précéd., Cours, and % change. Includes sub-sections for Marché officiel and Marché libre de l'or.

Table titled 'Droits et bons' (Rights and Bonds) with columns for Valeurs, Cours précéd., Cours, and % change. Includes sub-sections for Attribution and MINITEL.

Table titled 'Cote des changes' (Exchange Rates) with columns for Valeurs, Cours précéd., Cours, and % change. Includes sub-sections for Marché officiel and Marché libre de l'or.

Handwritten Arabic text: سكران المال

صحة من الأهل

36 Le N° 1 de Vendredi 13 février 1987

Le Club, la plus belle idée depuis l'invention du bonheur.

Certains disent qu'il suffit de pas grand-chose pour être heureux.
Au Club, nous voulons que vous ayez Tout pour être heureux.

Club Med



Rapprochement
des pays

CI-SON
A APPRENDRE
SO
let